

143

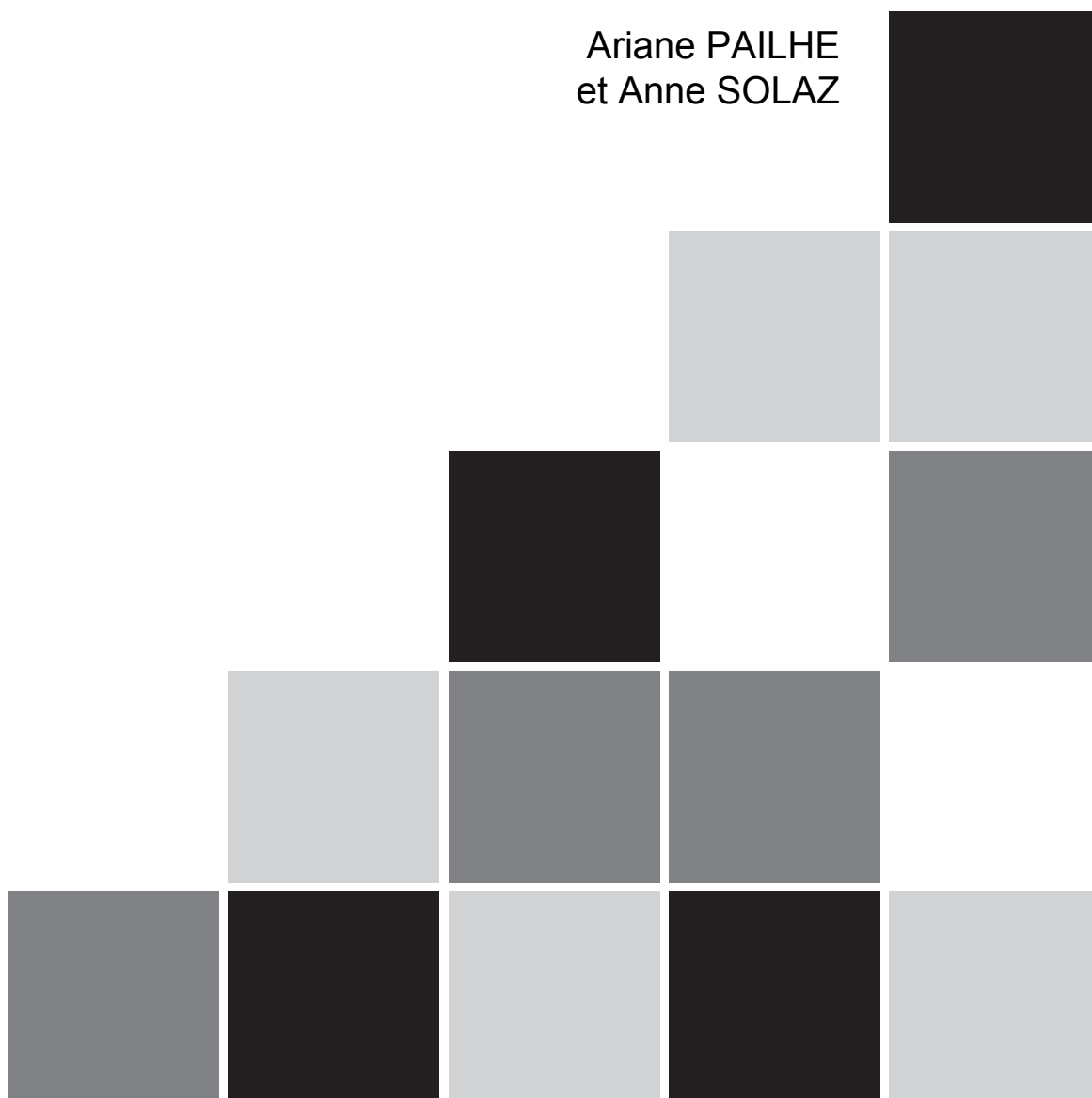
2007

DOCUMENTS DE TRAVAIL

L'ENQUÊTE FAMILLES ET EMPLOYEURS

Protocole d'une double enquête
et bilan de collecte

Ariane PAILHE
et Anne SOLAZ



L' Enquête Familles et Employeurs : protocole d'une double enquête et bilan de collecte

Ariane PAILHE

INED
133 Bd Davout
75980 Paris cedex 20
pailhe@ined.fr
tel : 33(0)156062274

Anne SOLAZ

INED
133 Bd Davout
75980 Paris cedex 20
solaz@ined.fr
tel : 33(0)156062130

Avec la collaboration de l'équipe Familles et employeurs

Table des matières

Introduction	5
1. Présentation de l'enquête.....	7
1.1. Objectifs de l'enquête.....	7
1.1.1. Décrire la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle en France en 2004	7
1.1.2. Mieux connaître l'organisation familiale en la liant au contexte professionnel.....	8
1.1.3. Saisir les comportements sexués et l'interaction entre les itinéraires des conjoints	9
1.2. Thèmes abordés dans les questionnaires	9
1.2.1. Volet familles	9
1.2.2. Volet employeurs.....	10
1.3. Les étapes de l'enquête.....	11
1.4. Principe du recueil et échantillonnage.....	12
2. Le volet ménages	13
2.1. Collecte du volet ménages.....	13
2.1.1. Perception et passation de l'enquête.....	13
2.1.2. Retours sur le contenu du questionnaire.....	13
2.2. Bilan quantitatif de la collecte.....	13
2.3. Etude de la non-réponse du volet ménage.....	14
2.4.1. La non-réponse au niveau ménage	16
2.4.1. La non-réponse au niveau ménage	17
2.4.2 La non réponse au niveau individu.....	20
2.4. Les caractéristiques de l'échantillon du volet ménage	23
2.4.1. THL et enquête « Familles et Employeurs »	23
2.4.2. Caractéristiques socio-démographiques	23
2.4.5. Activité professionnelle	25
3. Le volet employeurs	27
3.1. Le protocole d'enquête	27
3.1.1. Qui enquêter ?.....	27
3.1.2. Les supports pour répondre	27
3.1.3. Les relances	30
3.1.4. Le suivi des retours.....	30
3.2. Le déroulement de la collecte.....	33
3.2.1. Le calendrier des collectes.....	33
3.2.2. Les fichiers d'adresses.....	33
3.2.5. La relance téléphonique.....	36
3.3. Les retours	37
3.3.1. Arrivée des questionnaires	38
3.3.2. Les réponses par Internet.....	38
3.4. Etude de la non-réponse du volet employeurs.....	40
3.4.1. Méthodologie.....	40
3.5. Les caractéristiques de l'échantillon du volet employeurs.....	48
Tableau 22 : Type de propriété de l'établissement.....	48
Tableau 23 : Code NAF établissement en 16 positions.....	49
Tableau 24 : Tranche d'effectif établissement	49
4. Le fichier apparié.....	51
4.1. Présentation du fichier.....	51
Schéma 4 : Structure des 3 fichiers Familles, Apparié et Employeurs	52
4.2. La vérification de la qualité des fichiers.....	54
4.2.1. Etablissements répliqués	54

4.2.2. Variable de contrôle dans le cas où le siège a répondu	55
4.2.3. Le repérage et la mise à l'écart des établissements de moins de 20 salariés ayant répondu au volet employeur	55
4.2.4. Variable de contrôle de la taille de l'établissement.....	55
5. L'exploitation de l'enquête.....	57
5.1. Le groupe d'exploitation	57
5.2. Le entretiens qualitatifs	57
5.3. Les projets d'exploitation.....	57
La mobilité géographique des salariés (Elisabeth Rignols, SESSI).....	63
6. Annexes	65
6.1 Volet ménages	65
Annexe A :	65
Annexe B :	113
Annexe C :	117
Annexe D :	125
Annexe E :	131
Annexe F :	135
Annexe G :	145
Annexe H :	155
6.2 Volet Employeurs.....	159
Annexe I :	159
Annexe J :	169
Annexe K :	173
Annexe L :	177

Liste des annexes

A Questionnaire Ménage.....	65
B Calendrier sous CAPI.....	113
C Plan de sondage.....	117
D Lettre-avis.....	125
E Plaquette de présentation.....	131
F Consignes.....	135
G Questions-réponses.....	145
H Questionnaire de bilan de collecte de l'Enquête.....	155
I Questionnaire employeurs.....	159
J Lettre-avis et lettre de relance	169
K Plaquette de présentation.....	173
L Consignes.....	177

Introduction

L'enquête « Familles et employeurs », réalisée par l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), en partenariat avec l'INSEE, porte sur les interrelations entre la vie familiale et la vie professionnelle. Le projet a été lancé par Monique Meron. Les responsables scientifiques de l'opération sont Ariane Pailhé et Anne Solaz. La responsable pour le service des enquêtes est Cécile Lefèvre, en collaboration avec Martine Quaglia. A l'Ined, ont aussi participé au projet Eva Beaujouan, Annie Carre, Bernard de Clédat, Fanny Douarche, Céline Dauplait, Raphaël Laurent, Stéphanie Liberge, Ana Maria Noël, Anne Papadopoulos, Sandrina Ragazzi, Nicolas Razafindratsima et Tania Vichnevskaja.

L'enquête a été réalisée en partenariat avec l'Insee (Unité méthodologie statistique et Division Harmonisation des enquêtes auprès des entreprises). Les autres partenaires du projet sont la Dares, , la Drees, la CNAF, la DGAFP, La Poste et le Sessi. Le groupe de pilotage comprenait également des chercheurs du Cee, du Lasmas, du CGP, du Matisse-CNRS.

Les objectifs principaux de l'enquête sont de dresser un constat de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle en France en 2004, du point de vue des individus et des employeurs, de mieux connaître l'organisation familiale, en la liant au contexte professionnel, et d'étudier les interactions entre conjoints et les comportements différenciés de genre. Elle vise à étudier dans quelle mesure les comportements conjugaux et familiaux peuvent être expliqués par les caractéristiques de l'établissement dans lequel on travaille.

C'est une enquête en deux volets : d'un côté, un volet individuel pour lequel 11 759 ménages ont été sélectionnés, pour chaque ménage deux individus pouvaient être enquêtés sous condition d'éligibilité (sauf si le ménage ne contient qu'un individu) ; et de l'autre, un volet employeur où ce sont les établissements dans lesquels travaillent les individus interrogés qui sont enquêtés (si ceux-ci ont vingt salariés ou plus). L'interrogation porte ainsi sur des unités statistiques différentes : individus, couples, ménages d'une part, établissements employeurs (du public comme du privé) d'autre part.

Ce document de travail regroupe un ensemble d'outils utiles à l'exploitation de l'enquête. Il présente le protocole de l'enquête, le déroulement de la collecte, l'étude de la non-réponse et les caractéristiques principales des répondants, tant pour le volet ménages que pour le volet employeurs.

1. Présentation de l'enquête

1.1. Objectifs de l'enquête

1.1.1. Décrire la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle en France en 2004

L'enquête vise à faire un état des lieux de la conciliation entre vie familiale et professionnelle en France en 2004, pour les ménages et pour les employeurs. Du point de vue des ménages, il s'agit d'étudier comment la sphère professionnelle interagit avec la vie personnelle et familiale, et du point de vue des entreprises, il s'agit de considérer dans quelle mesure la situation familiale des employés est prise en compte dans l'organisation du travail.

Du point de vue des ménages

Cette enquête permet d'étudier comment les individus et les couples s'organisent pour mener de front vie familiale et vie professionnelle. En particulier, elle permet de décrire les arbitrages qu'ils réalisent entre leurs contraintes familiales et professionnelles, aussi bien d'un point de vue transversal que longitudinal.

Elle vise à examiner l'articulation des sphères professionnelles et familiales dans la vie quotidienne, mais aussi au moment d'imprévus. Les arrangements des familles, peuvent être étudiés, qu'ils se situent au niveau de l'organisation du travail des conjoints, du type de mode de garde ou de la scolarité des enfants, qu'ils soient occasionnels ou systématiques. D'un point de vue longitudinal, on peut étudier les conséquences professionnelles de la naissance d'enfants selon leur rang, pour l'homme et pour la femme grâce aux trajectoires professionnelles et familiales. Pour la première fois, on a des données rétrospectives sur le congé parental, qu'on peut relier aux autres étapes de la vie professionnelle, familiale et résidentielle.

La conciliation entre travail et famille est souvent appréhendée sous l'angle des mères avec enfants en bas âge. Ainsi, le débat au sénat autour de la nouvelle prestation du jeune enfant (la Paje) s'est centré sur « les jeunes mères de famille »¹. Or, les problèmes de conciliation touchent aussi les pères et les parents d'enfants d'âge scolaire. L'enquête permet ici de mesurer pour qui, et à quels moments, les problèmes de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle sont les plus aigus. Est-ce plutôt pour les familles monoparentales, les familles dissoutes, recomposées, les couples avec de très jeunes enfants, ou bien les couples ayant des enfants en âge scolaire ?

Du point de vue des entreprises

Sur le lieu de travail, les modes de vie personnels peuvent interférer avec l'organisation collective. L'enquête permet d'étudier dans quelle mesure la définition des postes, la répartition des tâches, des horaires, des congés et des responsabilités sont liées aux caractéristiques familiales des salariés. L'enquête vise à décrire si les employeurs souhaitent être informés de la vie familiale des salariés et à quel niveau. Est-ce au moment des recrutements, ou bien dans la gestion quotidienne ?

Elle permet aussi de décrire les mesures proposées par les employeurs pour rendre plus souple la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et les raisons évoquées par les employeurs à la mise en place de tels avantages (accroissement de l'efficacité, réduction de l'absentéisme, etc.). Ces mesures interviennent-elles dans la vie au quotidien, ou bien sont-elles plus ponctuelles aux moments clefs de la vie familiale ?

Jusqu'à présent, les informations relatives à l'impact des responsabilités familiales des salariés et à leur prise en compte dans l'organisation du travail reposent sur quelques rapports et monographies d'entreprises². L'enquête offre une vision plus globale de ces interrelations du point de vue des

¹ <http://www.senat.fr/cra/s20040224/s20040224H11.html>

² Ministère délégué à la Famille, 2003, Rapport du groupe de travail « Familles et entreprises » ; Merelli M., Nava P., Ruggernini M. G., 2000, *Les modèles et les stratégies family friendly en Italie, en France, en Allemagne*, LeNove Studi e Recerche Sociali ; Evans J. M., 2001,

entreprises. On peut ainsi affiner les analyses selon le secteur d'activité, la taille, le caractère public ou privé de l'établissement, la structure de ses effectifs (pyramide des âges, féminisation, ...), l'évolution de l'activité de l'établissement ou encore l'organisation du travail (recours au temps partiel, à l'intérim, à la sous-traitance, changements organisationnels).

1.1.2. Mieux connaître l'organisation familiale en la liant au contexte professionnel

Au-delà du simple constat, il s'agit d'enrichir et d'actualiser les études traditionnelles sur les comportements familiaux (types d'unions, homogamie des conjoints, organisation du temps, temps parental, modes de garde, loisirs ...) et professionnels (salaires, offre de travail) grâce à des données originales et plus détaillées sur le thème de la conciliation vie familiale et vie professionnelle et sur les contextes professionnels.

Comportements familiaux et contexte professionnel

Les variables traditionnelles des modèles décrivant l'organisation de la vie familiale sont, du côté individuel l'éducation, le milieu familial d'origine, la génération, la situation familiale, la catégorie socioprofessionnelle. Du côté professionnel, on ne dispose habituellement que de données très globales sur l'entreprise comme le secteur d'activité ou l'effectif global. Mais en dépit de leur importance, ces variables ne permettent de comprendre qu'une faible partie des différences des comportements individuels (la variance expliquée reste assez faible). Parmi les raisons invoquées, on cite les caractéristiques individuelles telles que le caractère ou l'héritage de l'enfance (hétérogénéité inobservée), mais aussi le manque de données contextuelles.

Cette enquête, de par sa double configuration, permet d'utiliser des variables originales sur l'environnement de travail du salarié telles que le taux de féminisation de l'établissement, la politique de temps partiel, les mesures visant à aider les salariés à concilier la vie familiale et professionnelle, et de jeter un éclairage nouveau sur les comportements familiaux actuels. Grâce à la double enquête, on peut étudier si le temps que passent les enfants avec leurs parents, d'autres personnes de la famille ou des personnes rémunérées est lié uniquement à des données familiales (nombre et âge des enfants, éducation, âge des parents, génération, ...), ou bien aussi à la politique d'horaires et à l'organisation du travail de l'établissement dans lequel travaillent les parents. De même, la prise d'un temps partiel peut-elle être mise en relation avec la politique de l'établissement.

Des variables originales pour étudier les comportements professionnels

Cette enquête rend possible de nouvelles études sur le marché du travail grâce à l'intégration des variables relatives aux établissements. Dans les dix dernières années, les études en économie du travail s'appuyant sur des enquêtes couplées auprès de ménages et d'entreprises se sont développées en Europe³. L'enquête permet d'étudier plus particulièrement si le fait que l'entreprise soit plus ou moins « family-friendly », plus ou moins féminisée, qu'elle accorde des facilités d'horaires ou pas peut jouer sur la détermination des salaires, l'offre de travail, les conditions de travail. En effet, les données contextuelles qu'apporte le volet employeur peuvent servir d'instruments en économétrie.

Les apports de la double enquête

L'information collectée auprès des individus sur les caractéristiques de l'établissement dans lequel ils travaillent demeure généralement insuffisante et partielle. Le salarié ne connaît pas précisément la structure des effectifs de l'établissement (par exemple la part des femmes, la part des jeunes, la part des contrats de travail plus ou moins stables). Il n'a pas non plus une connaissance exacte des modes d'organisation du travail et de gestion du personnel, de l'histoire de l'entreprise. L'information de la personne reste partielle, en fonction même de ses caractéristiques (sexe, âge, génération, formation, son passé familial). Il peut aussi ne pas connaître les prestations familiales offertes s'il n'y a pas droit, ou s'il n'en a pas fait la demande. Les données couplées auprès des individus et des établissements offrent une mesure précise des attributs professionnels. De telles données permettent des estimations plus précises et des analyses plus détaillées.

Firms' contribution to the reconciliation between work and family life, Labour Market and Social Policy Occasional Papers n°48, OCDE ; by Hochschild Arlie, 1997, *The Time Bind: when work becomes home and home becomes work*, New York, Metropolitan Books, 1997.

³ Pour une analyse des apports des enquêtes à deux volets en économie du travail, voir Abowd J. M., Kramartz F. (1999) «The analysis of labour markets using matched employer-employee data », in Ashenfelter O. and Card D. (eds) *Handbook of Labour Economics*, vol 3, chap.40, pp. 2629-2710.

L'information collectée auprès des salariés n'est en outre pas toujours objective, en raison de la relativité de la position de la personne. Le salarié peut avoir une représentation de l'entreprise qui ne correspond pas aux faits, certains d'entre eux n'étant pas « objectivés », c'est à dire explicités (Gollac, 1994)⁴. D'autre part, la position relative de l'individu dans l'entreprise par rapport aux autres salariés importe. Une même caractéristique au niveau individuel peut jouer un rôle différent selon le contexte professionnel et certains indicateurs pourront s'avérer plus pertinents en niveau relatif plutôt qu'en niveau absolu : la durée du travail individuel ramenée à la durée du travail dans l'établissement, être à temps partiel dans un établissement où ce type d'emploi est généralisé, etc.. On pourra étudier si le fait d'être isolé dans sa situation a une influence sur les comportements.

1.1.3. Saisir les comportements sexués et l'interaction entre les itinéraires des conjoints

Il apparaît de plus en plus indispensable de prendre en compte le genre comme clef d'explication des analyses du marché du travail et de la famille. Les cycles de vie féminins et masculins diffèrent, et il faut tenir compte de la spécialisation des sexes dans la formation, dans l'emploi et dans les activités quotidiennes. Au sein des familles, hommes et femmes n'ont pas la même approche de la conciliation entre vie professionnelle et vie domestique, ils se répartissent inégalement contraintes et responsabilités. Sur le marché du travail, le temps partiel, la prise d'un congé parental sont surtout le fait des femmes, les carrières salariales sont très sexuées⁵. Les femmes occupent encore rarement des postes à responsabilité tandis que le travail domestique repose essentiellement sur elles⁶. Des études sur l'interaction entre les itinéraires de deux conjoints ont été menées mais restent rares. On peut se demander si les conjoints s'influencent dans le domaine de la gestion de leurs emplois du temps⁷, de leurs itinéraires d'activités⁸ (certains couples ont plutôt des emplois stables, d'autres plutôt précaires, toutes choses égales par ailleurs). L'enquête, en interrogeant les hommes et femmes de façon symétrique, et les deux conjoints (s'ils sont tous deux dans le champs), permet d'affiner les analyses au sein du couple et comparer les parcours et situations des hommes et des femmes.

1.2. Thèmes abordés dans les questionnaires

1.2.1. Volet familles

Le volet familles a pour objectif de mieux connaître l'organisation familiale et d'étudier les comportements familiaux. Le contenu du questionnaire est le suivant :

Description du ménage et de l'enquête

Composition du ménage et liens de parenté. Caractéristique du logement.

Pour chaque enquêté : pays d'origine, vie de couple des parents, fratrie, activité professionnelle de père et mère. Formation initiale, sentiment religieux.

Calendrier personnel depuis l'âge de 18 ans

Vies de couple pendant plus de 6 mois, enfants eus ou adoptés. Changements de départements ou de pays. Situations professionnelles (chômage, vie au foyer ou congé parental, service national) et principales activités pendant au moins 6 mois. Périodes d'emplois de courte durée. Statuts d'emploi. Détails sur le premier et le dernier emploi de plus de 6 mois. Détails sur la première et la dernière vie en couple : situation professionnelle du conjoint, évolution de cette situation à l'arrivée de chaque enfant, congé de paternité, dans l'année qui a suivi, mode de garde de chaque enfant, niveau de scolarité de chaque enfant.

⁴ Alors qu'il n'y avait pas de changement des conditions de travail dans certains secteurs, une dégradation était perçue par le salarié, certaines pénibilités jusque là non mentionnées ressortant suite à des mouvements sociaux ou de récents accidents du travail. GOLLAC M. (1994) "Donner un sens aux données, l'exemple des enquêtes statistiques sur les conditions de travail", *Dossiers de recherche du Centre d'Etude de l'emploi*, n°3.

⁵ MEURS D., PONTHEUX S., 1999, « Les emplois et salaires : les inégalités entre femmes et hommes en mars 1998 », *Premières informations et premières synthèses*, n° 32.2.

⁶ BARRERE-MAURISSON M. A., MARCHAND O., 2000 Famille et marché du travail dans les pays développés au seuil de l'an 2000, *Premières informations et premières synthèses*, n°11.1.

⁷ FERMANIAN J.-D., LAGARDE S., 1998, « Les horaires de travail dans le couple », *Economie et statistique* n°321-322.

⁸ COURGEAU D., MERON M., 1996, « Mobilité résidentielle, activité et vie familiale des couples », *Economie et statistique*, n°290.

Situation professionnelle actuelle détaillée

Durée de travail, type d'horaire, durée prévue et durée effective, souhait, horaires décalés, amplitude quotidienne, durée du trajet domicile – travail, modes d'aménagement d'horaires possibles, adaptation possible à des situations exceptionnelles dues aux enfants. Rythmes de travail contraints, état de fatigue lié au travail, interférences du travail avec la vie privée : travail au domicile, contacts extérieurs et privés depuis le travail, autres. Effets sur la promotion. Prise en compte de la vie familiale dans l'organisation du travail, services sociaux ou services aux particuliers mis à disposition par l'employeur. Mobilité géographique du lieu de travail.

Pour les chômeurs, circonstances de perte d'emploi et de recherche d'un nouvel emploi.

Revenus individuels totaux. Revenus du ménage.

Emploi de temps et lieux d'une journée (un jeudi) de chacun des enfants (au plus cinq) du ménage et de la personne. Activités extra scolaires. Type de personnes relais pour les enfants. Coût total de garde. Activité principale le mercredi, le samedi matin.

Caractéristiques du lieu de travail pour les personnes travaillant dans un établissement de 2 à 19 salariés (pour qui il n'y pas de volet établissement).

Perceptions sur les relations entre la vie familiale et la vie professionnelle

1.2.2. Volet employeurs

Le volet employeurs porte sur la gestion du personnel dans l'établissement. Le cœur du questionnaire concerne la prise en compte des caractéristiques familiales des salariés dans l'établissement. Le contenu du questionnaires est le suivant :

A. Organisation du travail

Durée de travail, horaires, contrôles, permanences

B. Gestion du personnel :

Politique de temps partiel, congés, connaissance et prise en compte de la vie familiale des salariés

C. Environnement du travail :

Avantages sociaux, implication de l'établissement dans la conciliation vie professionnelle/ vie familiale

D. Caractéristiques générales de l'établissement :

Activité, autonomie de décision, changements organisationnels, déménagements de l'établissement, plan de licenciement ou plan social, caractéristiques démographiques du directeur

E. Structure des effectifs :

Effectif total, répartition par âge, sexe, niveaux hiérarchiques, ancienneté, contrat, temps partiel, rémunérations minimum et maximum

F. Informations générales sur l'entreprise ou l'organisme de la fonction publique :

Effectifs, activité, taille, situation géographique, chiffre d'affaire

G. Conclusion :

Avis de la personne ayant répondu au questionnaire sur la politique de conciliation vie professionnelle/vie familiale de l'établissement, et informations sur la personne.

1.3. Les étapes de l'enquête

Tableau 1 : Etapes de l'enquête

Phase préparatoire	Date
Tests papier de mise au point du « volet familles » :	
pré-test INED à Paris et en banlieue proche (4 enquêteurs, 20 questionnaires)	octobre 2001
test INSEE en Languedoc-Roussillon. (4 enquêteurs, 50 questionnaires)	novembre 2001
test qualitatif INED à Paris et en banlieue proche (2 enquêteurs, 10 entretiens)	septembre 2002
un test INSEE en Alsace et dans le Limousin (10 enquêteurs, 80 questionnaires)	octobre-décembre 2002
Tests de mise au point du « volet employeurs » :	
test INSEE en Lorraine et dans les Pays de Loire (30 questionnaires)	mars-avril 2002
test INSEE en Lorraine et dans les Pays de Loire (20 questionnaires)	été 2002
Mise au point sur CAPI du « volet individuel »	février-mai 2003
Mise en place des financements	mai -novembre 2003
Premier test CAPI	mai-juin 2003
test INSEE en Ile de France, Rhône-Alpes et Pays de Loire (9 enquêteurs, 150 questionnaires)	
Obtention de l'avis d'opportunité au CNIS formation Démographie, conditions de vie	mai 2003
Obtention de l'avis d'opportunité au CNIS formation Emploi, revenus	juin 2003
Deuxième test CAPI	octobre-novembre 2003
test INSEE en Ile de France, Alsace et Basse Normandie (10 enquêteurs, 150 questionnaires)	
Test de la procédure d'enquête (3 DR, 80 questionnaires employeur)	novembre 2003-avril 2004
Passage devant le comité du label ménage	décembre 2003
Passage devant les comités du label ménage et entreprise	février 2004
Tests de mise au point du « volet employeur » :	mars-avril 2004
test INSEE en Lorraine, Pays de Loire et Rhône Alpes (70 questionnaires)	
Test de procédure d'enquête (2 DR, 50 questionnaires)	mars-avril 2004
Présentation à la CNIL	printemps 2004
Troisième test CAPI	juin 2004
test INSEE (2 DR, 6 enquêteurs, 100 questionnaires)	
Test de la procédure d'enquête (envoi des questionnaires aux entreprises)	
Répétition générale en Direction Régionale de l'INSEE	septembre 2004
Formation des responsables Insee des directions régionales	septembre 2004
Formation des 317 enquêteurs	octobre 2004
Collecte et exploitation	
Collecte du volet familles échantillon 1	2 novembre-18 décembre 2004
Collecte du volet familles échantillon 2	21 février- 2avril 2005
Collecte du volet employeurs échantillon 1	mars-juillet 2005
Collecte du volet employeurs échantillon 2	juin-octobre 2005
Lancement groupe d'exploitation	Janvier 2006

1.4. Principe du recueil et échantillonnage

La collecte du volet familles a été réalisée par des enquêteurs de l'Insee en face à face et par informatique (CAPI), elle durait 40 minutes en moyenne par individu. La population cible regroupe les personnes âgées de 20 à 49 ans inclus, occupant le logement régulièrement (c'est-à-dire toute ou presque toute l'année ou plutôt en semaine). Deux personnes par ménage dans ce champ sont enquêtées. L'échantillon du volet individuel a été tiré à partir de la base de sondage Echantillon-Maître issu du recensement de 1999 et de la Base de Sondage des Logements Neufs, il comprend 11 759 logements. L'échantillon ménages est représentatif au niveau national de toutes les situations d'activités (actifs occupés, chômeurs, inactifs, congé parentaux...) et familiales (célibataires, couples avec ou sans enfants).

Dans le cas où plus de deux personnes du ménage font partie de la tranche d'âge retenue (entre 20 et 49 ans), soit dans 57% des ménages répondants, les deux individus enquêtés sont tirés selon le tirage de Kish: très souvent (dans 88% des cas), on interroge alors les deux membres du couple. Au total, cela fait 10 189 personnes sélectionnées. Sur les 11759 logements tirés, 7553 ont répondu, soit un taux de réponse de 64% (le taux de refus explicite, c'est à dire une fois les personnes contactées, est de 5%). L'échantillon final est de 9547 individus.

Le « volet employeurs » est une enquête postale indépendante réalisée sur les lieux de travail des personnes rencontrées dans l'enquête individuelle. Ce volet (questionnaire de huit pages) est adressé par voie postale au responsable du personnel⁹, ou à défaut à la direction. Afin de maximiser le taux de réponse, plusieurs supports de réponse ont été proposés : le questionnaire, auto-administré, pouvait être renvoyé par l'employeur dans sa version papier par courrier ; il était également possible d'y répondre en ligne sur un site internet avec accès sécurisé, ou de télécharger le questionnaire en version PDF sur le site de l'enquête pour le renvoyer ensuite par courrier ou par fax. Par ailleurs, quatre relances ont été organisées, deux par voie postale et deux par téléphone. Deux relances téléphoniques en cas de non-réponse et deux relances postales ont été réalisées. Le volet employeur a été pris en charge par le service des enquêtes de l'INED.

4540 établissements ont été enquêtés. 2765 établissements ont répondu (taux de réponse de 66,5%). Environ un cinquième des répondants ont choisi la réponse par internet. Après apurement, le volet employeur comprend 2673 observations.

⁹ Il était demandé à l'individu interrogé dans le volet familles si un service du personnel est présent dans son établissement.

2. Le volet ménages

2.1. Collecte du volet ménages

Aucune difficulté particulière n'a été observée en cours de collecte. Les interrogations des enquêteurs sur la passation du questionnaire ont été gérées par le biais de fiches de questions-réponses envoyées régulièrement à chaque responsable d'enquête en Direction Régionale, qui les renvoyait à leur tour à ses enquêteurs (annexe G).

Un questionnaire d'évaluation a été adressé aux enquêteurs en fin de collecte de la première vague (voir annexe H) dont nous reprenons ici les principales conclusions.

2.1.1. Perception et passation de l'enquête

Le thème de l'enquête a plu aux enquêtés et enquêteurs. L'enquête a reçu un très bon accueil de la part des enquêtés, surtout les femmes. Les personnes ayant répondu se sont senties impliquées, parce qu'on s'intéressait à leur travail et qu'elles pouvaient en parler. Les célibataires, les personnes sans enfant ou ayant de grands enfants, les agriculteurs, les indépendants, les artisans se sont senties moins concernés.

Le questionnaire a été perçu comme long par la majorité des enquêteurs. Cette perception ne tient pas tant à la longueur en tant que telle, mais à l'interrogation de deux personnes dans le ménage (THL : 7 min, questionnaire principal : 45 min, questionnaire secondaire : 40 min en moyenne). Mais les abandons en cours de questionnaire sont restés très rares.

Les divers documents laissés aux enquêtés ont été appréciés : dans l'ensemble, la lettre-avis a été bien perçue, la plaquette de présentation de l'enquête très souvent lue avant l'arrivée de l'enquêteur. L'accueil du 4 pages « Population et sociétés » a été plus variable, il intéressait surtout les personnes les plus cultivées. Un cadeau comme un stylo aurait été le bienvenu.

Le fait que l'employeur soit interrogé par la suite n'a que rarement posé problème. La présentation du questionnaire papier du volet employeurs a dans la majorité des cas réticents rassuré les enquêtés. Elle a été exceptionnellement cause de refus.

Les conjoints étaient tous deux présents dans le logement dans la grande majorité des cas ; cela n'a pas été gênant pour la passation du questionnaire. La présence d'enfants en bas âge a parfois perturbé le bon déroulement de l'entretien.

2.1.2. Retours sur le contenu du questionnaire

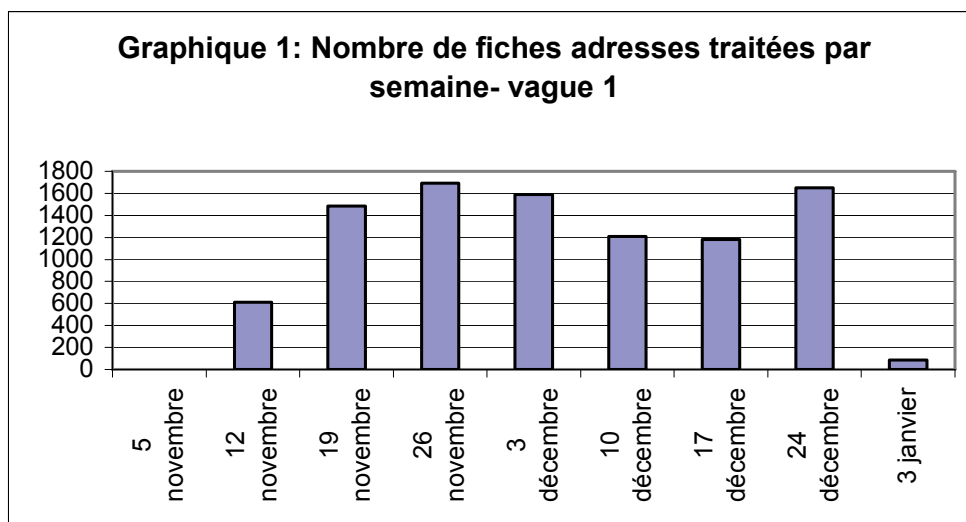
Concernant le contenu, les questions qui ont pu parfois poser problème ont été celles relatives à la vie en couple passée, et au revenu. Beaucoup d'enquêtés n'ont pas compris l'intérêt de la question sur le sentiment religieux. Une redondance de certaines questions, notamment lorsqu'on interroge les deux conjoints est apparue. La partie calendrier a été un peu difficile à remplir pour les emplois non stables. La différence entre emploi de plus et de moins de 6 mois n'était pas toujours évidente. La journée à décrire a pu poser problème quand la deuxième interrogation avait lieu longtemps après la première

En revanche, la présentation du calendrier (partie rétrospective) sous CAPI a été plébiscitée par les enquêteurs. Le questionnaire a été perçu comme bien structuré.

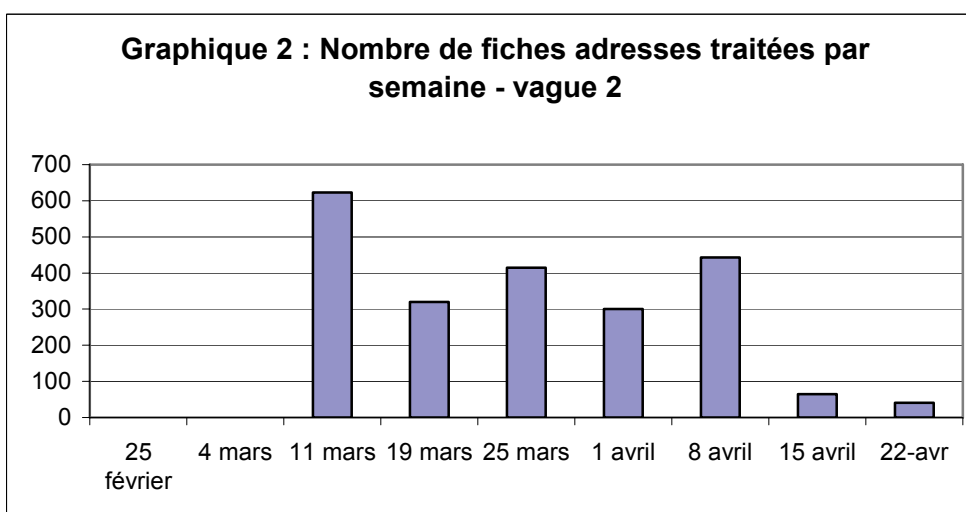
2.2. Bilan quantitatif de la collecte

La collecte du volet ménages s'est déroulée en deux étapes, dans un premier temps en novembre-décembre 2004 (9540 fiches adresses) et dans un deuxième temps en avril et mai 2005 (2219 fiches adresses). Au total, 11759 fiches adresses ont été traitées. Les fiches-adresses ont été collectées

inégalement sur la période de collecte (voir graphiques 1 et 2). Les rentrées de questionnaires ont surtout débuté à partir de la troisième semaine d'enquête. La moitié des FA était environ rentrée après 4 semaines.



La collecte a été plus rapide à la seconde vague, concentrée sur 5 semaines.



2.3. Etude de la non-réponse du volet ménage

Les données manquantes dues à la non-réponse ont une grande influence sur la qualité des résultats. En effet, les non-répondants ont tendance à se concentrer en groupes ayant les mêmes caractéristiques, ce qui entraîne un biais dans les estimations .

La non-réponse partielle¹⁰ est très faible dans l'enquête, seule la non-réponse totale¹¹ a été corrigée. La méthode utilisée est la répondération, qui consiste à augmenter le poids d'échantillonnage des répondants (Caron, 1996¹²) pour compenser la non-réponse totale. L'analyse des caractéristiques des

¹⁰ Il s'agit de l'absence limitée d'information pour un enquêté. Il y a quelques questions qui ne comportent pas de réponses. Elle résulte d'un refus de répondre à certaines questions, d'une incompréhension des questions ou des réponses proposées, d'un abandon en cours d'enquête, d'une invalidation d'une partie du questionnaire pour cause d'incohérence des données recueillies.

¹¹ Il s'agit de l'absence totale d'information pour un enquêté. Elle peut être due à un refus de répondre de la part de l'enquêté, à l'impossibilité de joindre la personne, à l'incapacité à répondre de la personne contactée, à une perte ou destruction du questionnaire, à un abandon dès le début de l'enquête

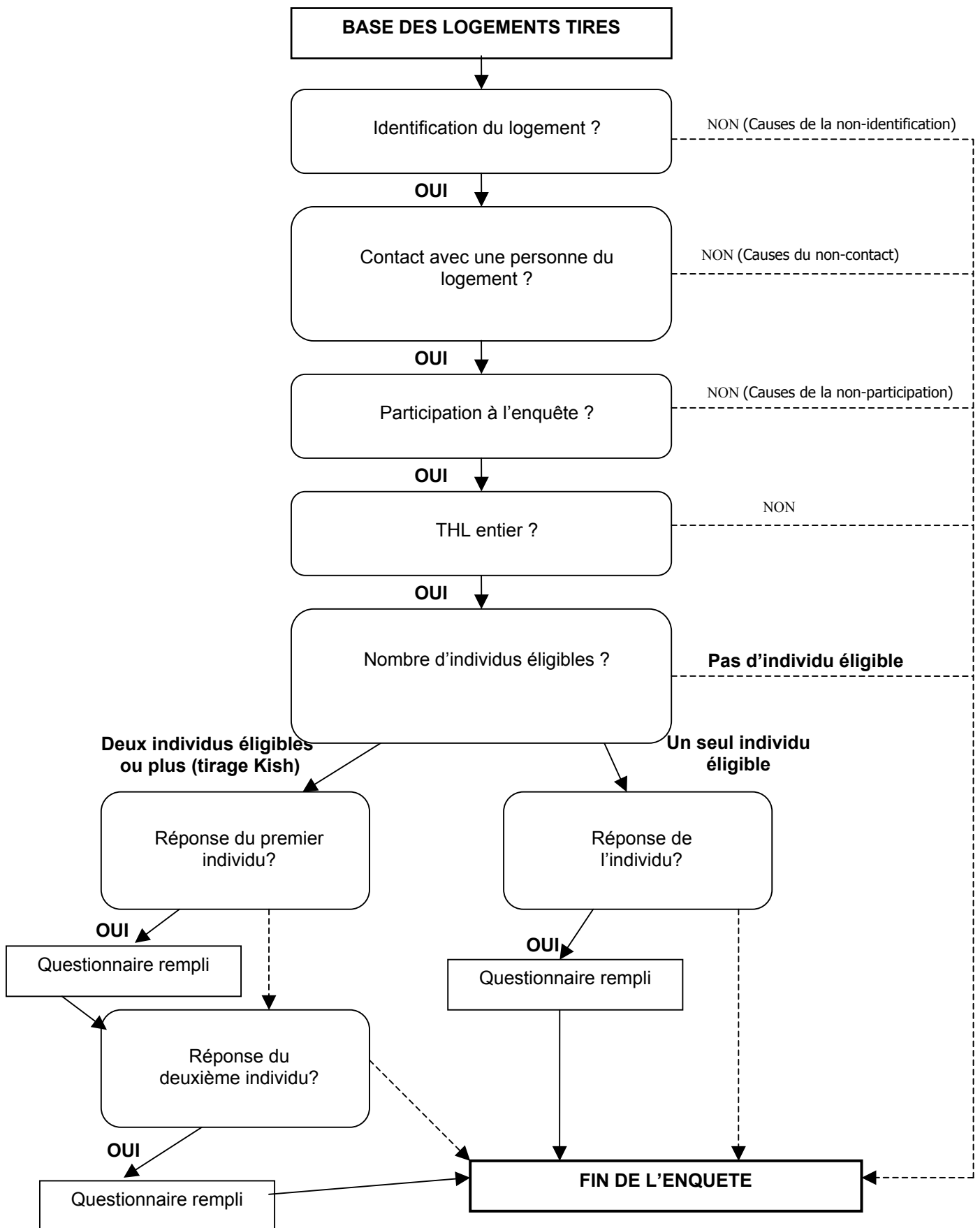
¹² Nathalie Caron (1996) : « Les principales techniques de correction de la non réponse, et les modèles associés », INSEE, série de documents de travail « Méthodologie Statistique » n°9604.

non-répondants dans un premier temps permet de déterminer des catégories homogènes de non-répondants pour pouvoir dans un deuxième temps opérer une post-stratification et repondérer le fichier.

La non-réponse totale a été examinée à deux niveaux : le niveau ménage et le niveau individu (cf. schéma 1). Un ménage est éligible s'il comprend au moins une personne éligible. Un individu est éligible s'il est âgé de 20 à 49 ans inclus et qu'il habite dans le logement toute ou presque toute l'année ou plutôt en semaine.

L'analyse de chaque niveau s'est faite en deux étapes : une première phase de statistique descriptive simple qui a déterminé les effectifs et calcule les taux de non-réponse pour différentes modalités; une deuxième constituée d'une analyse multivariée a mis en relief les effets propres de chaque variable et détecter les catégories homogènes.

Schéma 1 : Schéma montrant le déroulement du volet ménage de l'enquête « Familles et Employeurs »



2.4.1. La non-réponse au niveau ménage

Plusieurs causes de non-réponse totale sont possibles, elles peuvent être classées en deux catégories :

- ✓ Liées au logement :
 - Le logement est inconnu ;
 - Le logement est hors champ (détruit, absorbé, ayant perdu son usage d'habitation) ;
 - Le logement est vacant ;
 - La fiche-adresse n'a pas été traitée (pas de repérage ou pas d'essai de contact).

- ✓ Liées au ménage :
 - La personne est impossible à joindre ;
 - La personne est absente pour une longue durée ;
 - L'enquête est impossible car la personne contactée est inapte à répondre (étranger au ménage, malade, handicapée, ne parle pas français,...) ;
 - La personne a refusé de répondre à l'enquêteur ;
 - La personne a évité l'enquêteur (refus déguisé) ;
 - L'entretien n'a pas été réalisé car aucun habitant du logement ne correspondait aux critères d'éligibilité

Les causes de non-réponse dues au logement ne sont pas à prendre en compte directement car un contact ne peut être établi avec le ménage .

Le cheminement des fiches-adresses est représenté dans le schéma 3.

Le taux de non-réponse est le rapport entre le nombre de ménages répondants et le nombre de ménages éligibles (cad dans le champ). Il existe deux types de logements : les logements identifiés (2 dans le schéma), pour lesquels on a des informations sur le ménage, et des logements non identifiés (1) pour lesquels on n'a aucune information. Pour certains, un contact a pu être établi (22), pour d'autres non (21). Parmi ces derniers, on estime la part de ceux hors champ en supposant que celle-ci est la même que parmi les logements dans lesquels un entretien a été possible, soit $1298/8928=14,5\%$. Ainsi, on estime à 122 les ménages hors champ parmi les non contactés.

Les non-répondants sont 2090, ils se décomposent comme ci-dessous :

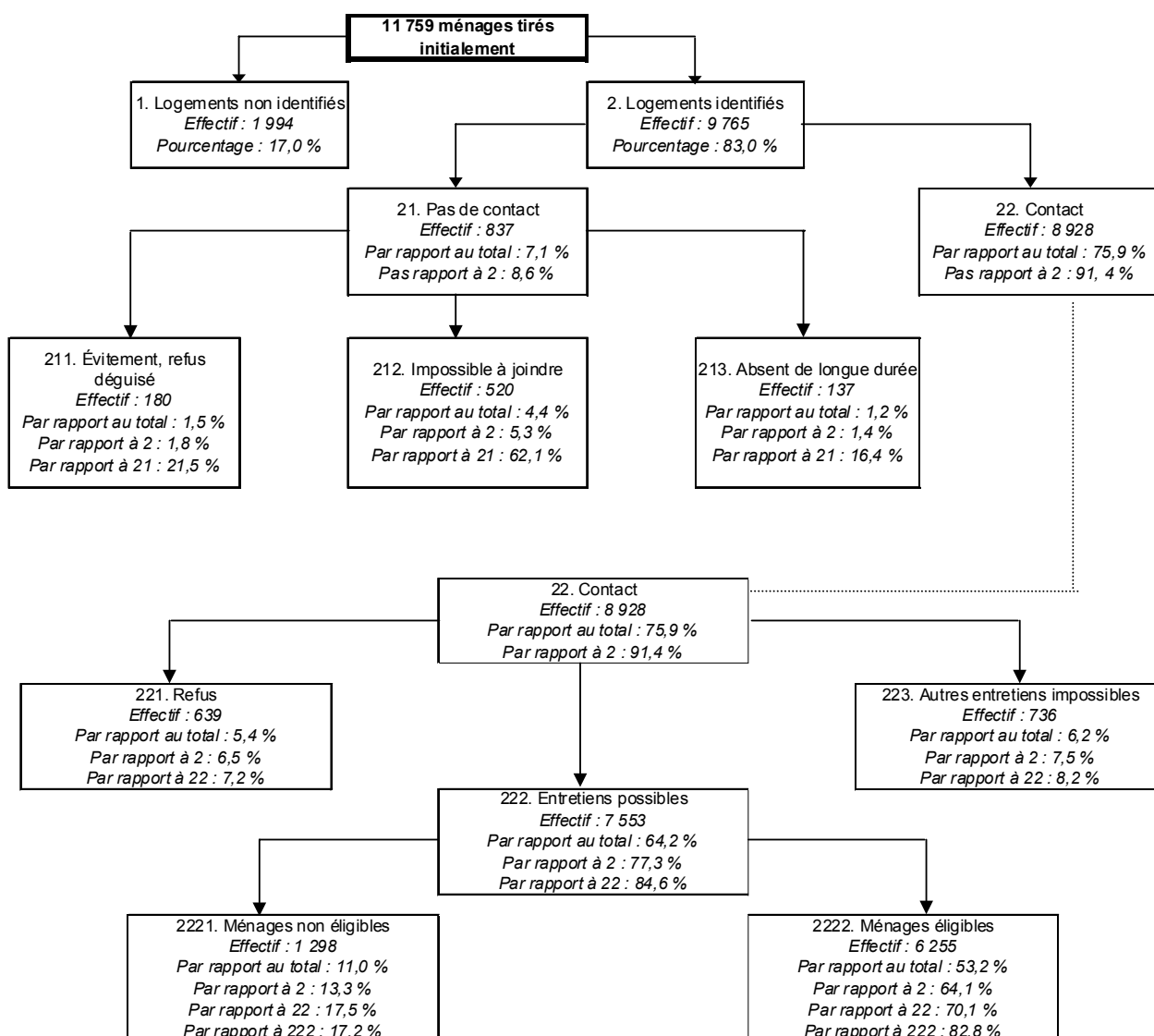
- Refus = 639
- Entretiens impossibles = 736
- Non contactés dans le champ = $837 - 122 = 715$

Les éligibles sont 8345, ils se décomposent comme ci-dessous :

- Ménages répondants dans le champ = 6255
- Ménages non répondants dans le champ = 2090

Le taux de non-réponse estimé s'élève à : $2090/8345 = 25,0\%$

Schéma 2: Répartition des fiches-adresses selon les contacts



Analyse de la non-réponse totale

Pour déterminer l'éligibilité d'un ménage, nous nous sommes appuyés sur les informations collectées lors de l'enquête ainsi que le fichier des logements tirés, dans lequel sont répertoriées quelques variables issues du recensement de 1999 et de la Base de Sondage des Logements Neufs. En particulier, nous avons pris les informations collectées lors de l'enquête dans le cas où il y a réponse¹³, et l'âge de la personne de référence en 1999¹⁴ quand le ménage n'a pas répondu.

Nous utilisons principalement le fichier des logements tirés car le Tronc commun des ménages (TCM) contient peu d'informations sur le ménage. Les données de 1999 concernent le logement et uniquement la personne de référence du ménage¹⁵. Cependant, les renseignements ne sont disponibles que si les logements ont été recensés en 1999 et étaient alors des résidences principales. Par conséquent, les logements neufs, vacants, secondaires ou occasionnels n'ont pas de données en ce qui

¹³ Il s'agit de l'âge et du mode d'occupation du logement (toute ou presque toute l'année, plutôt en semaine, quelques mois par an...) de chaque habitant du logement.

¹⁴ Nous n'avons pas d'information sur le mode d'occupation de la personne de référence, nous supposons donc qu'elle vit dans le logement toute ou presque toute l'année.

¹⁵ La personne de référence, au sens du recensement de 1999, est dans l'ordre l'actif le plus âgé puis l'active la plus âgée puis l'inactif le plus âgé puis l'inactive la plus âgée.

concerne la personne de référence. Il en est de même pour les logements issus d'un logement éclaté pour lesquels nous ne disposons que des informations sur le logement initial.

Par ailleurs, comme le TCM de l'enquête Familles et employeurs ne contient pas d'information sur l'activité de tous les membres du ménage, nous n'avons pas pu déterminer la personne de référence du ménage au sens du recensement. Pour analyser la non réponse, à cause des contraintes dues au manque de données, on ne peut plus considérer les ménages éligibles, mais ceux pour lesquels les données sont disponibles.

Donc, pour pouvoir caractériser les ménages non-répondants, seuls les logements dont les données sont disponibles ont été considérés, soit 7 552 logements. Parmi eux, 1623 ménages n'ont pas répondu. Les résultats comportent donc un biais que nous ne pouvons pas éviter.

Les effets des variables suivantes ont été étudiés : le type de logement, le type de voisinage (ces deux variables sont issues de l'enquête), la tranche d'unité urbaine, le statut d'occupation, le nombre d'occupants du logement, le sexe, l'état matrimonial, l'âge de la personne de référence en 2004, le type d'activité et l'état matrimonial de la personne de référence. D'autres variables auraient été intéressantes à étudier, comme le dernier diplôme obtenu par la personne de référence ou la taille du ménage (nombre d'adultes, nombre d'enfants) mais elles comportent trop de données manquantes pour être utilisées.

Les probabilités estimées de ne pas répondre ont été calculées par les formules de Léridon et Toulemon (1997). Elles vérifient les deux contraintes suivantes : la moyenne pondérée des proportions ajustées est égale à la moyenne globale et l'écart logistique entre les proportions ajustées correspond aux paramètres calculés par la régression. Cela permet de répondre à la question : « Si les probabilités étaient celles estimées par la régression pour chaque ménage, et si seule la variable explicative d'intérêt avait un effet sur le comportement étudié, quelles proportions observerait-on pour chacune des catégories de la variable d'intérêt ? ».

Les taux de non-réponse les plus élevés concernent les ménages vivant en logement collectif et dans une ville de plus de 20 000 habitants. Les communes rurales ont moins souvent répondu, leur probabilité estimée de ne pas répondre étant de 22,5%. Cela peut s'expliquer par le fait que les enquêteurs ne se déplacent pas forcément quand ils savent que le ménage ne comprend pas d'éligible et qu'il est susceptible de ne pas répondre. De plus, les villes de 20 000 à moins de 100 000 habitants voient leur probabilité de ne pas répondre baisser de 23,6% (dans le modèle brut) à 19,6% (dans le modèle complet). En ce qui concerne le statut d'occupation, les propriétaires ont plus répondu que les locataires, sous-locataires ou les personnes logées gratuitement. Plus le ménage comprend d'habitants, plus il a tendance à davantage répondre.

Du point de vue de l'âge de la personne de référence, il y a une opposition entre les âges extrêmes et les âges intermédiaires avec des taux de non-réponse plus élevés pour les ménages dont la personne de référence est âgée de moins de 35 ans ou de 50 ans ou plus. Les ménages dont les femmes sont personnes de référence ont plus souvent répondu que ceux où il s'agit d'un homme avec les probabilités respectives 20,3% et 21,6%. Néanmoins, l'écart entre les deux sexes est faible. Les ménages dont la personne de référence est mariée se distinguent des autres du point de vue de la non-réponse. Il en est de même pour les chômeurs opposés aux actifs et inactifs.

En conclusion, les catégories qui ont le moins répondu à l'enquête sont les logements collectifs, situés en commune rurale ou en ville de plus de 100 000 habitants et des ménages dont la personne de référence est âgée de 50 ans ou plus. Cependant, il faut émettre des réserves sur ces résultats car il s'agit de données relevées en 1999 (à l'exception de la variable du type de logement qui est tirée de l'enquête). De plus, cela ne concerne pas tous les logements tirés initialement. Nous pouvons cependant supposer que pour les logements sur lesquels nous n'avons pas de données, nous retrouvons les mêmes résultats.

Tableau 2 : Résultat de la modélisation de la probabilité de ne pas répondre au THL

Variables et modalités	Coefficient estimé		Probabilité estimée de ne pas répondre	
	Brut ^a	Complet ^b	Brut ^a	Complet ^b
Ensemble			21,5%	21,5%
Constante		-1,2819		
Type de logements (TYPLOG)	-1,4788 ^c			
Logement individuel	Référence	Référence	18,5%	19,3%
Logement collectif	0,4182	0,3149	25,6%	24,7%
Tranche d'unité urbaine (TU99)	-1,1658 ^c			
Commune rurale	-0,3784	-0,175	17,6%	22,5%
Ville de moins de 20 000 habitants	-0,3299	-0,1768	18,3%	19,6%
Ville de 20 000 à moins de 100 000 habitants	-0,0122	0,0556	23,6%	19,6%
Ville de 100 000 habitants ou plus	Référence	Référence	23,8%	23,5%
Statut d'occupation (OCCUP)	-1,4093 ^c			
Propriétaire	Référence	Référence	19,6%	21,0%
Locataire, sous-locataire ou logé gratuitement	0,2233	0,05	23,4%	21,8%
Nombre d'occupants du logement (NPERN_E)	-1,4383 ^c			
1 personne	0,3446	0,2401	25,1%	24,1%
2 personnes	0,3102	0,2148	24,5%	23,7%
3 personnes	0,159	0,0996	21,8%	21,6%
4 personnes	Référence	Référence	19,2%	20,0%
5 personnes ou plus	0,00407	-0,00928	19,3%	19,9%
Age de la personne de référence en 2004 (AGEMN2004_E)	-1,1762 ^c			
Moins de 35 ans	-0,0542	-0,3729	22,5%	19,0%
35-39 ans	-0,146	-0,309	21,0%	20,0%
40-44 ans	-0,1747	-0,2386	20,5%	21,1%
45-49 ans	-0,3112	-0,3502	18,4%	19,3%
50 ans ou plus	Référence	Référence	23,5%	25,4%
Sexe de la personne de référence (SEXEM_E)	-1,3254 ^c			
Homme	Référence	Référence	21,0%	21,6%
Femme	0,1806	-0,0763	24,2%	20,3%
Etat matrimonial de la personne de référence (MATRM_E)	-1,3772 ^c			
Célibataire	0,1673	0,0497	23,0%	21,8%
Marié(e)	Référence	Référence	20,2%	21,0%
Divorcé(e) ou veuf(ve)	0,2787	0,129	25,1%	23,2%
Type d'activité de la personne de référence (TACTM_E)	-1,3111 ^c			
Actif ayant un emploi (yc militaire du contingent)	Référence	Référence	21,2%	21,7%
Chômeur	-0,0865	-0,2198	19,8%	18,2%
Inactif	0,1775	0,00834	24,3%	21,8%

Source : enquête « Familles et Employeurs », Ined, 2004

Lecture : ^(a) les modèles bruts correspondent aux modèles comportant une seule variable explicative.

^(b) le modèle complet comporte toutes les variables explicatives.

^(c) ces coefficients correspondent aux constantes des modèles bruts.

Les estimations sont faites sous la contrainte que les coefficients des modalités de référence sont nuls. Les probabilités estimées de ne pas répondre ont été calculées par les formules de Léridon et Toulemon (1997). Elles vérifient les deux contraintes suivantes : la moyenne pondérée des proportions ajustées est égale à la moyenne globale (8,6 %) et l'écart logistique entre les proportions ajustées correspond aux paramètres calculés par la régression Source : enquête « Familles et Employeurs », Ined, 2004

2.4.2 La non réponse au niveau individu

10 189 personnes ont été sélectionnées pour répondre aux questions individuelles d'après les données relevées dans le THL. Parmi les 6 255 ménages éligibles et répondants, 2 319 n'avaient qu'une personne éligible, 3936 deux personnes au moins.

La non-réponse totale au niveau individu est définie comme le fait de ne pas répondre aux variables PERACT et ETUDES¹⁶. On obtient alors 642 non-répondants et 9 547 individus qui ont répondu totalement ou partiellement à cette partie. Le taux de non-réponse est donc de 6,3%, ce qui est élevé vu que les individus interrogés sont issus de ménages qui ont accepté de répondre au THL.

Tableau 3 : Répartition du nombre d'individus répondants et du nombre d'individus éligibles

Nombre d'individus répondants	Nombre d'individus éligibles				Total
	0	1	2	3 ou plus	
0	1296	51	23	14	1384
1		2268	472	47	2787
2			3109	271	3380
Total	1296	2319	3604	332	7551

Le tableau 4 croise le nombre d'individus éligibles et le nombre d'individus répondants. Il ressort que, dans 1,4% des cas, aucun individu n'a répondu alors qu'au moins une personne était éligible. Dans le cas des 3 936 ménages où deux personnes au moins étaient éligibles, 519 individus n'ont pas répondu au questionnaire alors que la première personne interrogée y avait répondu, ce qui représente 13,2% de ces ménages.

L'effet de plusieurs variables est étudié sur la non réponse individuelle : l'âge, le sexe, le lieu de naissance, l'état matrimonial, des variables sur la taille du ménage (nombre d'adultes, d'enfants), le nombre d'éligibles, la tranche d'unité urbaine¹⁷.

Toutes choses égales par ailleurs, les hommes ont moins répondu que les femmes, les personnes nées à l'étranger moins que celles nées en France, ceux vivant pas en couple, divorcés ou veufs, moins que ceux en couple. On note une opposition entre les personnes âgées de moins de 30 ans et celles de plus de 30 ans. Ces dernières ont plus de risque de ne pas répondre que les moins de 30 ans. Cependant, il existe aussi une différence entre les âges intermédiaires et les personnes âgées de 45 à 49 ans, qui ont une probabilité de ne pas répondre plus petite, mais toujours plus élevée que celle des jeunes. La composition du ménage joue également : plus le ménage est composé d'individus, plus le taux de non-réponse augmente. La probabilité de ne pas répondre est en particulier très faible pour les ménages comportant un adulte. Les ménages de deux éligibles ou plus (probabilité de 7,3%) se distinguent de ceux n'en comportant qu'un seul (3,1%). Enfin, les individus habitant en ville de plus de 100000 habitant ont une probabilité supérieure de ne pas répondre.

¹⁶ Les variables PERACT et ETUDES se situent au début de la deuxième partie et sont obligatoires : tout individu interrogé répond forcément aux questions dont sont issues ces variables (ou tout du moins à une d'entre elles s'il y a une non-réponse partielle). PERACT correspond à la question « Comment s'est déroulée la vie professionnelle de votre père/l'homme qui vous a élevé pendant votre enfance ? » et ETUDES à « Etes-vous inscrit(e) dans un établissement d'enseignement (y compris cours par correspondance ou apprentissage) ? ».

¹⁷ D'autres variables ont été testées mais ne sont pas montrées significatives : la vie en couple, le type de ménage, le nombre d'années depuis l'emménagement dans le logement, le statut d'occupation, le type de logement le nombre de pièces du logement

Tableau 4 : Résultats de la modélisation de la probabilité de ne pas répondre à la partie individuelle de l'enquête

Variables et modalités	Coefficient estimé		Probabilité estimée de ne pas répondre	
	Brut ^a	Complet ^b	Brut ^a	Complet ^b
Ensemble			6,3%	6,3%
Constante		-3,1651		
Sexe (SEXE)	-3,1585 ^c			
Homme	0,8121	0,8816	4,0%	3,8%
Femme	Référence	Référence	8,5%	8,6%
Age (AGE)	-2,7102 ^c			
20-24 ans	0,0454	-0,5285	6,5%	4,2%
25-29 ans	-0,2518	-0,4175	4,9%	4,7%
30-34 ans	0,0452	0,0335	6,5%	7,2%
35-39 ans	Référence	Référence	6,2%	7,0%
40-44 ans	0,1078	0,0202	6,9%	7,1%
45-49 ans	0,021	-0,1291	6,3%	6,2%
Lieu de naissance (LNAIS)	-2,7895 ^c			
France	Référence	Référence	5,8%	5,9%
Etranger	0,5978	0,4772	10,1%	9,2%
Vie de couple (COUPLE)	-2,6552 ^c			
En couple (avec une personne du logement)	Référence	Référence	6,6%	4,8%
Pas en couple	-0,1727	0,8518	5,6%	10,5%
Etat matrimonial (ETAMATRI)	-2,775 ^c			
Célibataire	Référence	Référence	5,9%	5,3%
Marié(e) ou remarié(e), y compris séparé(e) légalement	0,1827	0,4149	7,0%	7,8%
Veuf(ve) et divorcé(e)	0,43	0,909	8,8%	12,2%
Nombre d'adultes dans le ménage (NBADULTE)	-2,6757 ^c			
Ménage comportant un adulte	-2,1541	-1,9993	0,8%	0,9%
Ménage comportant 2 adultes	Référence	Référence	6,4%	6,5%
Ménage comportant 3 adultes	0,1982	0,2312	7,7%	8,1%
Ménage comportant 4 adultes ou plus	0,752	0,5437	12,7%	10,7%
Nombre d'éligibles dans le ménage (NBELIGIBLE)	-2,5623 ^c			
Ménage comportant un éligible	-1,2326	-0,9165	2,2%	3,1%
Ménage comportant 2 éligibles	Référence	Référence	7,2%	7,3%
Ménage comportant 3 éligibles ou plus	0,5013	-0,00613	11,4%	7,3%
Tranche d'unité urbaine (TU99)	-2,5283 ^c			
Commune rurale	-0,4231	-0,4894	5,0%	4,7%
Ville de moins de 20 000 habitants	-0,1748	-0,2164	6,3%	6,1%
Ville de 20 000 à moins 100 000 habitants	-0,3806	-0,3699	5,2%	5,3%
Ville de 100 000 habitants ou plus	Référence	Référence	7,4%	7,5%

Lecture : ^(a) les modèles bruts correspondent aux modèles comportant une seule variable explicative.

^(b) le modèle complet comporte toutes les variables explicatives.

^(c) ces coefficients correspondent aux constantes des modèles bruts.

Les estimations sont faites sous la contrainte que les coefficients des modalités de référence sont nuls. Les probabilités estimées de ne pas répondre ont été calculées par les formules de Léridon et Toulemon (1997). Elles vérifient les deux contraintes suivantes : la moyenne pondérée des proportions ajustées est égale à la moyenne globale (6,3%) et l'écart logistique entre les proportions ajustées correspond aux paramètres calculés par la régression.

Des modèles séparés sur la non réponse du premier et du deuxième individus ont montré des résultats semblables à ceux déterminés en prenant en compte l'ensemble des individus. On peut toutefois noter que le taux de non-réponse pour le premier individu sélectionné est moins élevé que pour le deuxième (respectivement 4,0% et 9,9%) et que les catégories de non-répondants se démarquent plus nettement pour la seconde personne. En effet, si on prend par exemple, la catégorie des individus qui ne vivent pas en couple, la probabilité de ne pas répondre à la deuxième partie de l'enquête s'élève à 17,5% pour le deuxième individu alors qu'il n'est que de 4,5% pour le premier.

2.4. Les caractéristiques de l'échantillon du volet ménage

2.4.1. THL et enquête « Familles et Employeurs »

Le questionnaire du volet ménages est composé de deux parties. La première dite « tableau des habitants du logement » ou « THL » est commune à la plupart des enquêtes ménages réalisées par l'INSEE ; elle décrit le ménage enquêté. Elle a été remplie dans certains même si les personnes étaient hors champ. La deuxième est particulière à l'enquête « Familles et Employeurs ». Deux individus tirés dans le ménage, peuvent être successivement interrogés par cette partie, mais le premier seulement répond au THL.

Le THL est rempli pour 7753 ménages, soit 10187 individus, mais un petit peu moins qui ont répondu à l'ensemble de l'enquête. Au total, 6167 ménages ont répondu à l'ensemble de l'enquête, soit 9547 individus tirés dans le champ (deux individus de 20 à 49 ans présentes 7 jours sur 7 ou en semaine dans le logement). On compte 2862 couples dont les deux conjoints ont répondu à l'enquête.

2.4.2. Caractéristiques socio-démographiques

Parmi les 6167 ménages, on compte 944 personnes vivant seules, 796 couples sans enfants, 3069 couples avec enfants, et 581 familles monoparentales (tableau 7).

Tableau 7 : Type de ménage

	Effectifs enquêtés	% pondérés
Personne vivant seule	944	19,36
Ménage d'une seule famille, un couple sans enfant	796	13,16
Ménage d'une seule famille, un couple avec enfant(s)	3069	42,78
Ménage d'une seule famille, une famille monoparentale	581	9,72
Personne seule avec au moins un ascendant	256	5,92
Ménage d'une famille et d' "isolés" (sans ascendant(s))	40	0,72
Ménage d'une famille et d'au moins un ascendant	180	3,29
Ménage avec deux familles	47	0,76
Ménage composé de plusieurs individus "isolés"	85	1,54
Ménage composé de plus de 2 familles	1	0,01
Autre cas (frère(s) et sœur(s) avec un parent hors classe d'âge ou couple à trois)	168	2,74
Nombre total de répondants	6167	100,00

Il y a légèrement plus de femmes. La répartition des personnes interrogées par sexe et tranche d'âge est présentée dans les tableaux 8 et 9.

Tableau 8 : Répartition des effectifs par sexe

	Effectifs enquêtés	% pondérés
Masculin	4440	49,37
Féminin	5107	50,63
Nombre total de répondants	9547	100,00

Tableau 9 : Répartition des effectifs par tranche d'âge

	Effectifs enquêtés	% pondérés
20-24 ans	1221	15,47
25-29 ans	1238	14,84
30-34 ans	1638	17,38
35-39 ans	1864	17,44
40-44 ans	1849	17,74
45-49 ans	1737	17,12
Nombre total de répondants	9547	100,00

La moyenne d'âge est d'environ 35,8 ans avec un écart-type de 8,3 ans ; elle est identique selon le sexe. Les moins de 30 ans sont un peu moins nombreux. Les personnes vivant seules sont plus jeunes et ont en moyenne 31,6 ans, tandis que celles vivant en couple ont en moyenne 37,4 ans. La différence d'âge entre conjoints (pour les couples sont les deux partenaires ont été interrogés) est de deux ans à l'avantage de l'homme avec un écart-type de 4 ans.

Plus des 2/3 des personnes interrogées vivent en couple (tableau 10). 63% ont eu un enfant ou plus (tableau 11).

Tableau 10 : Vie en couple

	Effectifs enquêtés	% pondérés
Vie en couple avec une personne qui vit dans le logement	6943	67,6
Vie en couple avec une personne qui ne vit pas dans le logement	120	1,41
Pas ce vie en couple	2484	31,0
Nombre total de répondants	9547	100,00

Tableau 11 : Nombre d'enfants eus

	Effectifs enquêtés	% pondérés
0 enfant	2994	37,1
1 enfant	1831	19,1
2 enfants	2950	27,3
3 enfants	1297	11,8
4 enfants	334	3,2
5 enfants	94	1,0
6 enfants	29	0,3
7 enfants	6	0,1
8 enfants	8	0,1
9 enfants	4	0,0
Nombre total de répondants	9547	100,00

47% de la population enquêtée a au moins un baccalauréat technologique ou général. 28% a au moins un diplôme de niveau bac +2 (tableau 12).

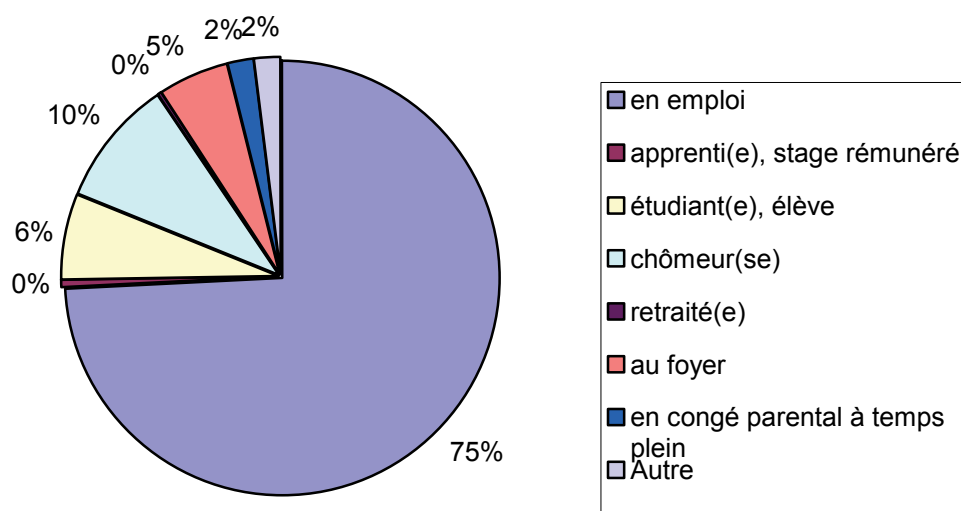
Tableau 12 : Diplôme le plus élevé atteint

	Effectifs enquêtés	% pondérés
diplôme de 3ème cycle universitaire	563	4,51
diplôme d'école d'ingénieur, de grande école	266	2,18
diplôme de 2ème cycle universitaire	1028	7,88
diplôme de 1 ^{er} cycle universitaire	126	1,61
diplôme de niveau bac+2, BTS, DUT	896	10,45
diplôme des professions sociales et de la santé niveau bac+2	120	1,32
baccalauréat général	685	8,11
baccalauréat technologique	649	7,4
baccalauréat professionnel	321	3,92
brevet professionnel ou de technicien	81	0,91
CAP, BEP ou diplôme de ce niveau	2724	26,78
BEPC, brevet des collèges	638	6,38
certificat d'études primaires	229	2,94
aucun diplôme	1160	15,62
Nombre total de répondants	9486	100,00
Hors champ	61	
Ensemble	9547	

2.4.5. Activité professionnelle

Quant à leur activité professionnelle, la tranche d'âges enquêtée est très présente sur le marché du travail. 75% des individus occupent un emploi, 10% sont chômeurs, 6% seulement sont étudiants, 5% inactifs, et 2% en congé parental à temps plein (191 personnes) (graphique 5).

Graphique 5 : Répartition de l'échantillon selon l'activité professionnelle des individus



93% des actifs occupés sont salariés, 77% travaillent dans le privé, et 23% dans la fonction publique (tableau 13). Parmi les salariés, 87% travaillent en contrat à durée indéterminée (tableau 14).

Tableau 13 : Distribution par statut

	Effectifs enquêtés	% pondérés
salarié(e) de l'Etat	1015	12,54
salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics	771	9,99
salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association	4642	64,11
salarié(e) chez un particulier	265	3,66
il(elle) aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e)	36	0,46
chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e)	138	1,84
indépendant(e) ou à votre compte	558	7,4
Nombre total de répondants	7425	100,00
Hors champ	2122	
Ensemble	9547	

Tableau 14 : Type d'emploi occupé

	Effectifs enquêtés	% pondérés
apprentissage sous contrat	26	0,53
placement par une agence d'intérim	124	2,16
stage rémunéré en entreprise	19	0,36
emploi jeune, CES, contrat de qualification ou autre emploi aidé	58	0,94
autre emploi à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire etc.	559	9
emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique à temps complet	5007	74,88
emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique à temps partiel	900	12,13
Nombre total de répondants	6693	100,00
Hors champ	2854	
Ensemble	9547	

2865 personnes (39%) travaillent dans un établissement de moins de 20 personnes. Pour ceux qui travaillent dans un établissement de 20 personnes et plus, la structure des effectifs de l'établissement déclarée par les individus est la suivante :

Tableau 15 : Effectifs de l'établissement employeur (quand plus de 20)

	Effectifs enquêtés	% pondérés
20 à 49 salariés	1000	22,6
50 à 100 salariés	1503	32,55
200 à 499 salariés	876	19,07
500 à 999 salariés	443	9,89
1000 salariés ou plus	735	15,9
Nombre total de répondants	4557	100,00
Hors champ	4990	
Ensemble	9547	

3. Le volet employeurs

3.1. Le protocole d'enquête

3.1.1. Qui enquêter ?

L'établissement plutôt que l'entreprise

L'enquête portant sur l'environnement professionnel au quotidien de la personne (gestion des horaires, des congés...), il fallait toucher l'entité la plus proche du salarié : c'est pourquoi, nous voulions interroger l'établissement dans lequel la personne travaille (plutôt que l'entreprise ou le siège).

Dans les faits, l'établissement employeur n'est pas toujours facile à définir pour les salariés, par exemple pour certaines professions exercées en dehors de l'établissement payeur (gardiens d'immeubles, ouvriers du bâtiment, intérimaires, agents de sécurité, employés de mairie travaillant dans des écoles,...). La consigne donnée à l'enquêteur du volet ménage pour définir l'établissement a donc été la suivante :

« L'établissement pour lequel la personne travaille coïncide en général avec son lieu de travail. Si elle travaille dans une antenne, une annexe, on parle de l'établissement dont cette antenne dépend (par exemple on parle de la mairie pour le gardien d'un stade municipal). S'il y a un doute, par exemple pour les prestataires de service extérieur ou les intérimaires, prendre l'établissement qui gère les horaires quotidiens. »

En outre, l'établissement contacté ne dispose pas toujours de l'information pour répondre, ou ne s'estime pas habilité à le faire (une unité de production éloignée géographiquement du siège de l'entreprise ou un service technique municipal). Le questionnaire peut être alors rempli par le siège, à la condition que la réponse porte bien sur l'établissement, plutôt que sur l'ensemble de l'entreprise ou de l'organisme. Par ailleurs, les appellations par différents salariés d'un même établissement peuvent parfois être nombreuses, ce qui nécessite un travail important d'élimination des doublons. L'analyse de ces diverses difficultés a permis des études méthodologiques intéressantes sur la notion perçue d'établissement.

Le répondant dans l'établissement

Le questionnaire a été adressé au responsable du service du personnel lorsque la personne enquêtée dans le volet individuel avait déclaré qu'il en existait un dans son établissement. A défaut, le questionnaire a été adressé au responsable de l'établissement. Les chefs d'établissements ont pu répondre eux-mêmes, ou faire répondre leurs plus proches collaborateurs (certains sites ont des cadres responsables des ressources humaines, d'autres non).

3.1.2. Les supports pour répondre

Afin de maximiser le taux de réponse, plusieurs supports de réponse ont été proposés : le questionnaire, auto-administré, pouvait être renvoyé dans sa version papier par courrier ; il était également possible d'y répondre en ligne sur un site Internet avec accès sécurisé¹⁸, ou de télécharger le questionnaire en version PDF sur le site de l'enquête pour le renvoyer ensuite par courrier ou par fax.

Le questionnaire papier était numéroté et le nom, l'adresse et le SIRET de l'établissement étaient pré-imprimés sur une étiquette en première page.

L'accès au questionnaire en ligne était protégé par un identifiant et un mot de passe envoyé par courrier. C'est une mesure à la fois d'identification et de sécurisation des données saisies. La création de mot de passe a été pensée en évitant tout type de confusion, il est déconseillé d'utiliser les chiffres

¹⁸ Le questionnaire en ligne a été développé en interne par Tania Vichneskaia ; la charte graphique par une société de service extérieure.

comme le « 0 » qui peut être prise comme un « O » et le « 1 » qui se confond avec un « l ». La saisie du questionnaire en ligne était protégée à l'aide du protocole sécurisé « https ». Le questionnaire était précédé d'une note explicative.

Les principes adoptés pour le questionnaire en ligne ont été les suivants. Pour pallier au mieux les éventuels biais de collecte qu'impliquent des modes de remplissage différents, la collecte par questionnaire en ligne devait être la plus semblable possible à celle par questionnaire papier, il a donc été décidé :

- de privilégier la solution de plusieurs questions par page par rapport à une question par page pour des raisons d'ergonomie, de confort et de réduction de nombre de non réponses. La présentation de plusieurs questions par écran donne un résultat plus satisfaisant par rapport à une question unique, le temps de remplissage total étant plus rapide. En cherchant à rapprocher les versions papier et en ligne, les questions sont groupées par chapitre comme sur le questionnaire papier ce que rend les pages inégales en nombre de questions. En tout, l'ensemble du questionnaire fait 12 pages dont deux pages spéciales pour les filtres, sans compter les pages destinées à l'introduction, aux remerciements et à l'impression du questionnaire rempli.
- d'insérer un indicateur d'avancement du questionnaire à toutes les pages.
- de ne réaliser aucun contrôle bloquant : le répondant pouvait donc continuer à remplir le questionnaire même s'il omettait la réponse à une question, comme sur papier, sauf si la réponse était traitée en tant que filtre.
- de permettre, grâce à la validation des pages considérées comme remplies, que le répondant puisse revenir à son questionnaire inachevé et répondre ainsi en plusieurs fois en le reprenant là où il l'avait laissé (par validation des pages précédentes), comme sur papier.
- d'offrir la possibilité d'imprimer une version terminée du questionnaire validé (comme si le répondant avait voulu photocopier sa réponse papier avant l'envoi).
- De rappeler, à la fin du questionnaire et avant les remerciements à l'enquêté, la possibilité de revenir sur ses données pour les compléter ou modifier.

La principale différence concerne les filtres : ils ont par construction été appliqués par Internet, ce qui n'est pas toujours le cas sur papier. Le questionnaire Internet a donc été conçu pour être le moins contraignant possible pour le répondant, agréable à remplir (travail sur le graphisme, indication de l'avancée dans le questionnaire). Un numéro de téléphone et une adresse électronique d'assistance technique ont été proposés en cas de souci de connexion. Voici pour illustration les trois premières pages de connexion pour le répondant par Internet.

INED - Mozilla Firefox

Fichier Edition Affichage Aller à Marque-pages Outils ?

http://www-efe.ined.fr

conjoncture_paysd.in...



Enquête « Familles & Employeurs » 2005

Votre établissement a été sélectionné pour participer à une enquête de l'INED en collaboration avec l'INSEE.

Cette enquête porte sur la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale. C'est une enquête novatrice car elle interroge à la fois les salariés et leur employeur. Elle cherche à décrire comment les situations familiales des salariés sont prises en compte sur le lieu de travail. Le Conseil National de l'Information Statistique, au sein duquel siègent les organisations professionnelles, lui a attribué l'avis d'opportunité, le label d'intérêt général et le caractère obligatoire.

Le questionnaire, conçu par un groupe de pilotage, contient des questions sur l'organisation du travail, la gestion du personnel et la structure des effectifs. Conformément à la loi, les données concernant votre établissement resteront strictement anonymes et confidentielles.

Vous allez répondre à ce questionnaire sur un site sécurisé réservé aux établissements répondant à l'enquête. Afin de garantir la confidentialité de votre réponse, vous devez inscrire votre identifiant et votre mot de passe notés dans le courrier que nous vous avons envoyé. Plusieurs messages d'alerte vont s'afficher, ils garantissent le fait que vous soyez sur un site sécurisé.

[Remplir le questionnaire en ligne](#)




[Télécharger le questionnaire \(PDF \)](#)
[Télécharger la notice explicative \(PDF \)](#)
[Télécharger la présentation de l'enquête \(PDF \)](#)

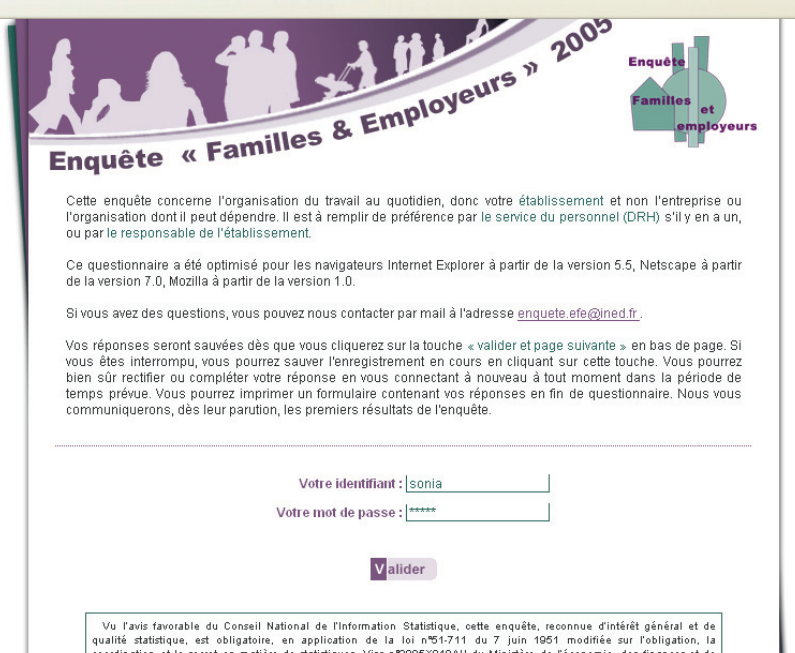
Contact : enquete.efe@ined.fr

Mozilla Firefox

Fichier Edition Affichage Aller à Marque-pages Outils ?

https://www-efe.ined.fr/index.php

conjoncture_paysd.in...



Enquête « Familles & Employeurs » 2005

Cette enquête concerne l'organisation du travail au quotidien, donc votre établissement et non l'entreprise ou l'organisation dont il peut dépendre. Il est à remplir de préférence par le service du personnel (DRH) s'il y en a un, ou par le responsable de l'établissement.

Ce questionnaire a été optimisé pour les navigateurs Internet Explorer à partir de la version 5.5, Netscape à partir de la version 7.0, Mozilla à partir de la version 1.0.

Si vous avez des questions, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse enquete.efe@ined.fr.

Vos réponses seront sauveées dès que vous cliquerez sur la touche « valider et page suivante » en bas de page. Si vous êtes interrompu, vous pourrez sauver l'enregistrement en cours en cliquant sur cette touche. Vous pourrez bien sûr rectifier ou compléter votre réponse en vous connectant à nouveau à tout moment dans la période de temps prévue. Vous pourrez imprimer un formulaire contenant vos réponses en fin de questionnaire. Nous vous communiquerons, dès leur parution, les premiers résultats de l'enquête.

Votre identifiant :

Votre mot de passe :

[Valider](#)

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n°2005X019AU du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2005.

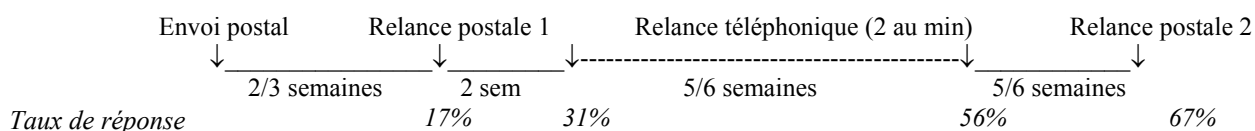
Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'INED.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INED.

3.1.3. Les relances

Par ailleurs, l'expérience des enquêtes menées auprès des entreprises ayant montré l'intérêt des relances. Quatre relances ont été organisées, deux par voie postale et deux par téléphone. La première relance postale a eu lieu 2 à 3 semaines après le premier envoi. Deux semaines plus tard, la première relance téléphonique avait lieu puis une seconde relance téléphonique une semaine-15 jours après. Enfin, une dernière relance postale a été organisée, plus d'un mois après la fin de la relance téléphonique.

Schéma 3 : Calendrier de la collecte



Les relances postales ont été réalisées par le service des enquêtes de l'Ined, les relances téléphoniques par un prestataire extérieur, le CREDOC.

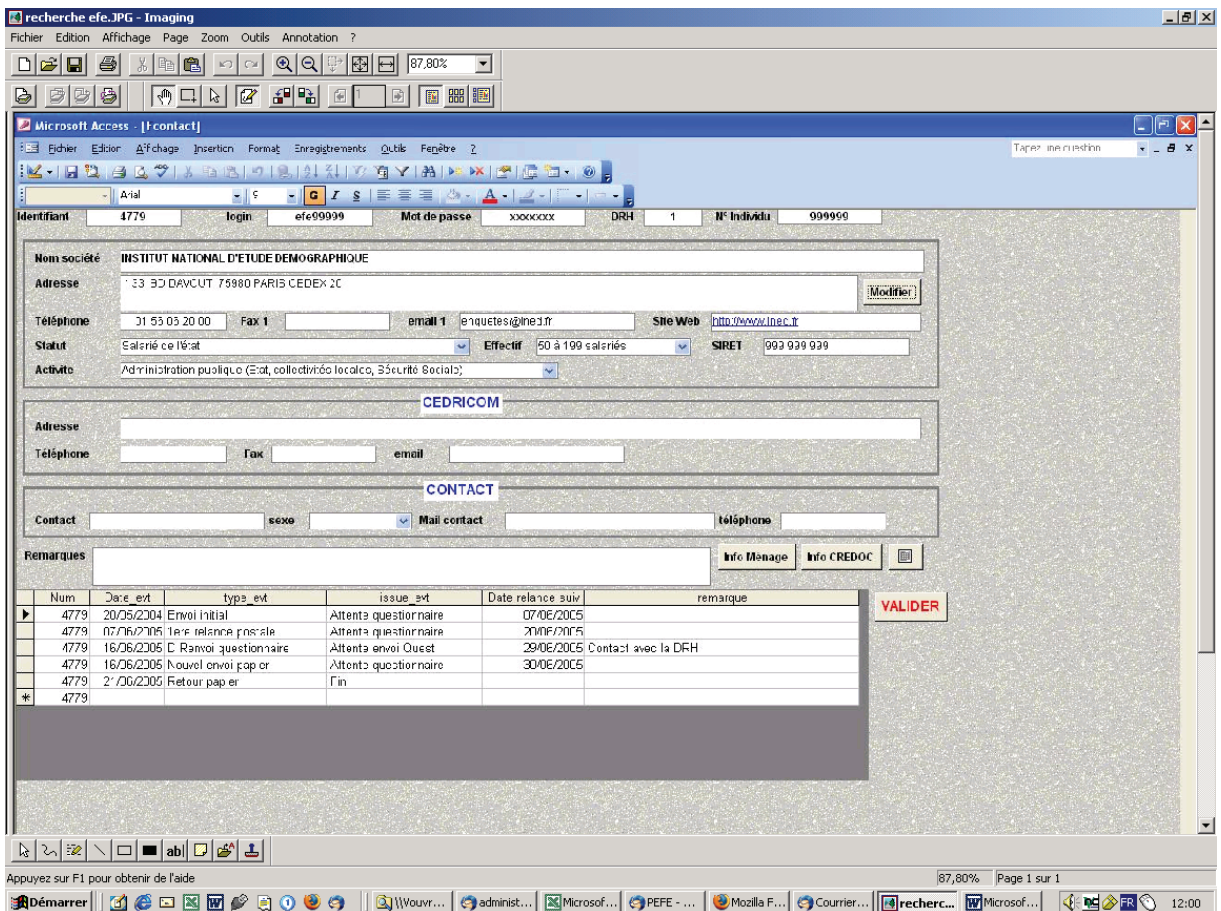
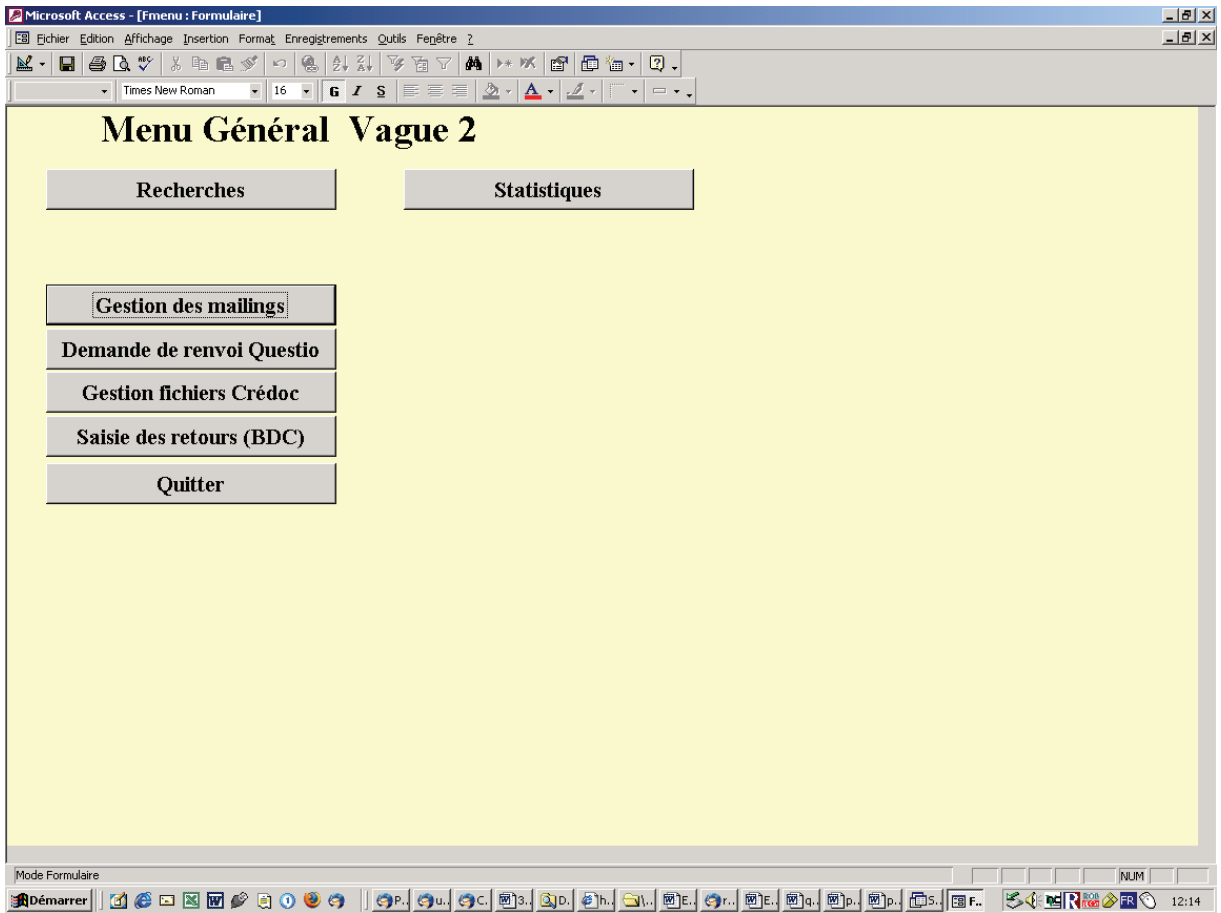
Les objectifs de la relance téléphonique étaient les suivants :

- avoir un contact avec chaque DRH ou responsable d'établissement n'ayant pas répondu au premier envoi et à la relance postale ;
- le cas échéant, s'assurer que les coordonnées correspondent bien à l'établissement ciblé (si le questionnaire n'a pas été reçu, etc.)
- convaincre le DRH ou responsable d'établissement de répondre en présentant l'enquête et en soulignant son intérêt, du point de vue de l'employeur
- insister sur la possibilité de répondre en ligne
- s'accorder sur une date limite de renvoi de questionnaire acceptable par tous (l'Ined et les employeurs).

3.1.4. Le suivi des retours

Le suivi des retours était quotidien, les questionnaires entrés, les demandes de délai, les questions posées, etc. étaient enregistrées dans une base de suivi réalisée avec ACCESS par le service des enquêtes de l'Ined¹⁹. Cette base de données permettait également de gérer les envois, les demandes de renvois de questionnaires des employeurs, et de calculer des statistiques basique sur les retours. Le fait d'avoir opéré en 2 vagues (comme pour le volet familles) nous a conduit à modifier cet outil de suivi de façon à le perfectionner. Les bases V1 et V2 sont donc séparées et certaines tables ont des structures très différentes. Ci-dessous sont présentées les principales pages de cette base de suivi : page d'accueil, puis exemple de page par établissement enquêté, et page de statistiques.

¹⁹ Cet outil de suivi a été développé par Raphaël Laurent.



Microsoft Access - [Fstat : Formulaire]

Fichier Edition Affichage Insertion Format Enregistrements Outils Fenêtre ?

Tahoma 11 G I S

Statistiques sur la base de suivi

FERMER

		La poste		Enquête famille			
Nombre d'adresses dans la base	1052	A	Dont	201	A1	851	A2
Papier	548	B		165	B1	383	B2
Retours Internet	109	C		5	C1	104	C2
PDF	30	D		8	D1	22	D2
FAX	2	E		0	E1	2	E2
Permet d'enlever les questionnaires arrivés sous plusieurs formes	Corrections	-1	F	-1	F1	-1	F2
Nombre total de questionnaires collecté	688	G = (B+C+D+E-F)		177	G1	510	G2

Taux de retour Global	68,32%	(G*100)/(A-H)
Taux de retour La poste	88,06%	(G1*100)/A1
Taux de retour Enq Fam	63,28%	(G2*100)/(A2-H)

Autres Statistiques GLOBALES

Adresses utilisées		Adresses en cours d'utilisation	
Questionnaires rentrés	688	G	
Doublons	45	H	Délais supplémentaires
Hors champ	3	I	7
N'existe plus	1	J	Demande de renvoi questio
Refus	23	K	83
NPAI (avec issue à Fin)	2	L	En attente de réception (autres)
Non réponse (99)	0	M	200
TOTAL	762	N = Somme (G à M)	
		TOTAL	290
		R = Somme (O à Q)	

Démarrer | \Vo... | adm... | Micro... | PEFE... | Cour... | 3e ra... | Suivi... | Fsta... | 12:06

Le suivi du remplissage des questionnaires sur Internet se faisait en temps réel, page par page, à l'aide du tableau de bord suivant :

https://www-efe.ined.fr/table_bord.php - Microsoft Internet Explorer

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

← Précédente → Recherche Favoris Historique

Adresse https://www-efe.ined.fr/table_bord.php

ID	p1	Dp1	p2	Dp2	p3	Dp3	p4	Dp4	p5	Dp5	p5_1	Dp5_1	p6	Dp6	p6_1	Dp6_1	p7	Dp7_1	p8	Dp8	F	
403	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03		1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1
2157	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03		1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1
2660	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03		1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1	1503/2005;11.03	1
2911	1	1503/2005;13.03	1	1503/2005;13.03	1	1503/2005;13.03	1	1503/2005;13.03		1	1503/2005;13.03	1	1503/2005;13.03	1	1503/2005;13.03	1	1503/2005;13.03	1	1503/2005;13.03	1	1503/2005;13.03	1
1029	1	1503/2005;15.03	0		0		0															
506	1	1503/2005;16.03	1	1503/2005;16.03	1	1503/2005;16.03	1	1503/2005;16.03		1	1503/2005;16.03	1	1503/2005;16.03	1	1503/2005;16.03	1	1503/2005;16.03	1	1503/2005;16.03	1	1503/2005;16.03	1
1928	1	1603/2005;10.03	0		0		0															
2553	1	1603/2005;10.03	1	1603/2005;10.03	1	1603/2005;10.03	1	1603/2005;10.03														
3646	1	1603/2005;11.03	1	1603/2005;11.03	1	1603/2005;11.03	1	1603/2005;11.03		1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1
1147	1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03		1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1	1603/2005;12.03	1
1895	1	1603/2005;13.03	1	1603/2005;13.03	1	1603/2005;13.03	1	1603/2005;13.03		1	1603/2005;13.03	1	1603/2005;13.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1
596	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03		1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1
3549	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03		1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1	1603/2005;14.03	1
1110	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03		1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1
3510	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03		1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1	1603/2005;15.03	1
1499	1	1703/2005;11.03	1	1703/2005;11.03	1	1703/2005;11.03	1	1703/2005;11.03		1	1703/2005;11.03	1	1703/2005;11.03	1	1703/2005;11.03	1	1703/2005;11.03	1	1703/2005;11.03	1	1703/2005;11.03	1
900	1	1703/2005;14.03	0		0		0															
2840	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03		1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1
3210	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03		1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1	1703/2005;15.03	1
490	1	1703/2005;16.03	1	1703/2005;16.03	1	1703/2005;16.03	1	1703/2005;16.03		1	1703/2005;16.03	1	1703/2005;16.03	1	1703/2005;16.03	1	1703/2005;16.03	1	1703/2005;16.03	1	1703/2005;16.03	1
1912	1	1703/2005;17.03	1	1703/2005;17.03	1	1703/2005;17.03	1	1703/2005;17.03		1	1703/2005;17.03	1	1703/2005;17.03	1	1703/2005;17.03	1	1703/2005;17.03	1	1703/2005;17.03	1	1703/2005;17.03	1
3344	1	1803/2005;09.03	1	1803/2005;09.03	1	1803/2005;09.03	1	1803/2005;09.03		1	1803/2005;09.03	1	1803/2005;09.03	1	1803/2005;09.03	1	1803/2005;09.03	1	1803/2005;09.03	1	1803/2005;09.03	1
2241	1	1803/2005;18.03	1	1803/2005;18.03	1	1803/2005;18.03	1	1803/2005;18.03		1	1803/2005;18.03	1	1803/2005;18.03	1	1803/2005;18.03	1	1803/2005;18.03	1	1803/2005;18.03	1	1803/2005;18.03	1
1923	1	1903/2005;13.03	1	1903/2005;13.03	1	1903/2005;13.03	1	1903/2005;13.03		1	1903/2005;13.03	1	1903/2005;13.03	1	1903/2005;13.03	1	1903/2005;13.03	1	1903/2005;13.03	1	1903/2005;13.03	1
3566	1	2103/2005;09.03	1	2103/2005;09.03	1	2103/2005;09.03	1	2103/2005;09.03		1	2103/2005;09.03	1	2103/2005;09.03	1	2103/2005;09.03	1	2103/2005;09.03	1	2103/2005;09.03	1	2103/2005;09.03	1
545	1	2103/2005;10.03	1	1803/2005;10.03	1	1803/2005;10.03	1	1803/2005;10.03		1	1803/2005;11.03	1	1803/2005;11.03	1	1803/2005;11.03	1	1803/2005;11.03	1	1803/2005;11.03	1	1803/2005;11.03	1
19	1	2103/2005;11.03	1	2103/2005;11.03	1	2103/2005;11.03	1	2103/2005;11.03		1	2103/2005;11.03	1	2103/2005;11.03	1	2103/2005;11.03	1	2103/2005;11.03	1	2103/2005;11.03	1	2103/2005;11.03	1
2118	1	2103/2005;12.03	1	2103/2005;12.03	1	2103/2005;12.03	1	2103/2005;12.03		1	2103/2005;12.03	1	2103/2005;12.03	1	2103/2005;12.03	1	2103/2005;12.03	1	2103/2005;12.03	1	2103/2005;12.03	1

3.2. Le déroulement de la collecte

3.2.1. Le calendrier des collectes

Comme le volet ménage s'est effectué en deux vagues, la collecte du volet employeur s'est également réalisée en deux vagues. La première a eu lieu de mars à septembre 2005, la seconde de juin à octobre 2005.

Les principales étapes de la première vague sont les suivantes :

- **14 mars** : 1er envoi (3462 établissements), date limite au 29 mars.
- **31 mars** : première lettre de relance postale (3048 établissements, texte différent si la personne a rempli sur Internet partiellement), date limite donnée : 8 avril
- **11 avril-20 mai** : relance téléphonique effectuée par le Crédoc (2560 établissements)
- **5 juillet** : deuxième relance postale (803 établissements, pas de délai indiqué)

Le calendrier de la seconde vague était le suivant :

- **20 mai** : 1er envoi : (851 établissements), date limite au 3 juin
- **7 juin** : lettre de relance postale (705 établissements, texte différent si la personne a rempli sur Internet partiellement), date limite donnée : 18 juin
- **21 juin-fin juillet** : relance téléphonique effectuée par le Crédoc (550 établissements)
- **12 septembre** : deuxième relance postale (263 établissements) pas de délai indiqué, questionnaire joint.

Enfin, quelques établissements pour lesquels les commentaires du Crédoc étaient particuliers (coordonnées d'une personne du siège, ou autre personne particulière à recontacter) ont fait l'objet d'une relance téléphonique ciblée effectuée par l'Ined plutôt que d'une deuxième relance postale. Au fur et à mesure de l'avancée de l'enquête, les relances étaient de plus en plus personnalisées.

Le premier envoi comprenait le questionnaire, la lettre-avis, la plaquette de présentation de l'enquête, les consignes de remplissage et une enveloppe T de retour (voir annexes I, J, K et L).

3.2.2. Les fichiers d'adresses

La première étape de la collecte a consisté en l'apurement de la liste des employeurs à contacter. L'objectif était de limiter le nombre de doublons et de NPAI (retours à l'envoyeur car nom ou adresse erronée). Ce travail a été réalisé après mise en concordance automatique avec le répertoire SIRENE des noms et adresses donnés par les individus. Les numéros de téléphone ont été obtenus grâce à un prestataire extérieur. Une reprise manuelle a été nécessaire pour améliorer la qualité du fichier.

La préparation du premier fichier d'adresses

L'INSEE a d'abord remis un extrait du fichier issu de cette collecte du volet individuel de l'enquête Familles et employeurs, au cours de laquelle certaines données utiles à l'enquête auprès des employeurs devaient être renseignées :

- le nom de l'établissement ou de l'institution, organisme
- son adresse
- son numéro de SIRET
- la présence ou non d'une DRH ou d'un service du personnel dans l'établissement,
- le statut de l'individu (employé de la fonction publique/du privé...),
- le type d'activité de l'établissement
- le fait que l'établissement payeur soit, ou ne soit pas, celui dont la personne a donné l'adresse.

Ce fichier contenait ces informations pour les 3739 personnes travaillant dans les établissements de plus de 20 salariés, enquêtées lors de la première vague, et pour 901 personnes à la seconde vague.

Certaines données n'étant pas toujours renseignées (pour la première vague, seuls 56% des individus ont indiqué par exemple le numéro de SIRET ou SIRENE), un premier traitement a consisté à préparer les fichiers la mise en concordance automatique (MCA) avec les données du répertoire SIRENE²⁰ réalisée par l'Insee. Les informations devaient être les plus complètes possible et mises en forme. Un premier apurement a donc consisté à vérifier manuellement que les données correspondant aux adresses figuraient bien dans les bonnes « colonnes » (un complément d'adresse ne devant pas figurer avec le nom de la voie, un cedex dans le code commune, etc.), à corriger les erreurs facilement repérables sur les noms d'établissements, de voies, de communes, à appareiller (automatiquement, puis manuellement) les codes communes fournis par l'Insee avec les codes postaux nécessaires à la recherche des téléphones et à l'envoi des courriers, à rechercher, quand le code commune ne figurait pas dans le fichier, le code postal correspondant à la commune et à supprimer les doublons²¹.

Par ailleurs, ce fichier, ainsi apuré, a aussi été envoyé au prestataire chargé de fournir les téléphones correspondant aux établissements répertoriés.

Le fichier issu de la MCA avec le fichier SIRENE

La mise concordance du fichier d'origine avec le fichier SIRENE avait plusieurs objectifs :

Trouver les numéros de SIRET (n° d'établissement dans le répertoire SIRENE) qui n'avaient pas été renseignés lors de l'enquête auprès des ménages ;

Compléter, corriger et/ou améliorer les données quand le numéro indiqué était un numéro de SIREN (n° d'entreprise dans SIRENE) ou un code APE ;

Vérifier que les numéros indiqués par les individus correspondaient bien aux établissements décrits ;

Obtenir ou compléter une adresse quand celle-ci était manquante ou incomplète dans le fichier d'origine.

Après MCA, le fichier reçu était composé de 7 listes, selon la concordance entre les informations issu du fichier préparé à l'aides des données salariés et celles obtenus à l'aide du répertoire SIRENE.

Liste 1 : établissements pour lesquels le numéro SIRET du fichier d'origine a été trouvé au répertoire, les données de la demande et SIRENE concordent assez bien (1182 pour la vague 1, 228 pour la vague 2)

- Liste 2 : établissements où le numéro SIRET du fichier d'origine est trouvé, mais non satisfaisant : un seul numéro alternatif a été trouvé, qui correspond assez bien aux données de la demande (234 pour la vague 1, 57 pour la vague 2)

- Liste 3 : établissements pour lesquels le numéro SIRET du fichier d'origine est absent ou non trouvé dans SIRENE : un seul numéro alternatif a été trouvé, qui correspond assez bien aux données de la demande (dénomination et adresse) (845 pour la vague 1, 251 pour la vague 2)

Liste 4 : établissements pour lesquels aucune ou plusieurs réponses sont fournies :

1. Le numéro SIRET est absent ou non trouvé. Plusieurs numéros alternatifs sont proposés sans pouvoir discerner celui qui correspond le mieux.
2. Le SIRET a été trouvé au répertoire mais présente de graves divergences avec la demande. Plusieurs numéros alternatifs sont proposés sans pouvoir discerner celui qui correspond le mieux.
3. Le SIRET de la demande ne figure pas au répertoire, aucune réponse n'est donnée.

(738 pour la vague 1, 198 pour la vague 2)

²⁰ Ces informations étaient le nom et l'adresse de l'établissement et son numéro SIRET.

²¹ Pour la recherche des doublons, il nous reste encore un travail à effectuer même si déjà de nombreux doublons ont été découverts (Siret identiques, nom voisins, libellés de voie + commune identiques, ...) car par exemple les Siret peuvent être différents (non indiqué dans le volet ménage, et récupéré éventuellement par la MCA...).

- Liste 40 : établissements pour lesquels le SIRET de la demande ne figure pas au répertoire, aucune réponse n'est donnée. (149 pour la vague 1, 40 pour la vague 2)
- Liste 5 : établissements pour lesquels le SIRET trouvé comporte des divergences graves, sans réponse alternative ; ou le SIRET étant absent ou non trouvé, seule une unité présentant des divergences graves a été trouvée (585 pour la vague 1, 126 pour la vague 2)
- Liste 6 : établissements pour lesquels le numéro SIRET de la demande a été trouvé au répertoire, les données de la demande et SIRENE concordent assez bien, mais ce SIRET est singulier ou hors champ, (6 pour la vague 1, 0 pour la vague 2)

Pour la première vague, les données fournies pour les 1182 établissements figurant dans la liste 1 étant satisfaisantes, une reprise manuelle a été faite sur les 2557 établissements restants. La comparaison entre les différentes propositions nous a conduit à conserver 1284 coordonnées fournies par les ménages car plus complètes ou trop éloignées de celles fournies par la MCA. Lorsqu'il y avait un doute sur le nom ou l'adresse, la règle était de privilégier les informations données par l'individu.

Pour la deuxième vague, il y a eu une première reprise manuelle réalisée avant les retours de la MCA à partir du fichier de téléphones (le volume d'adresses à traiter étant plus faible et le fichier issu de la MCA tardant à arriver), puis une seconde reprise manuelle des fichiers MCA.

Le travail sur le fichier de téléphones fourni par le prestataire

Comme pour le fichier de la MCA, le fichier transmis par le prestataire du fichier téléphonique (Cedricom) comportait différentes listes selon la proximité des informations trouvées avec le fichier d'origine.

A la vague 1, les données étaient présentées comme excellentes pour 1539 établissements, correctes pour 59, acceptables pour 619. Pour 666 établissements les renseignements fournis paraissaient douteux, pour 140 les données étaient spécifiques (n° en 08), et 704 ne comportaient aucune réponse.

A la vague 2, les données étaient présentées comme excellentes pour 331 établissements, correctes pour 16, acceptables pour 160. Pour 196 établissements les renseignements fournis paraissaient douteux, pour 40 les données étaient spécifiques (n° en 08), et 190 ne comportaient aucune réponse.

Ces différentes listes furent analysées manuellement. Cette analyse avait pour objectif principal de renseigner au plus près le fichier qui allait être transmis au prestataire chargé de réaliser l'enquête téléphonique, et par conséquent :

- De vérifier et de corriger si nécessaire les données considérées comme excellentes, correctes ou acceptables.
- D'étudier celles présentées comme douteuses ou spécifiques et les confirmer ou les corriger.
- De compléter certaines adresses du fichier d'origine avec les données complémentaires fournies.

Une analyse des réponses considérées par le prestataire fournisseur de numéros de téléphones comme acceptables et douteuses a parfois fait ressortir certains numéros pour lesquels le nom de l'établissement était identique mais l'adresse différente de celle du fichier d'origine. C'était parfois le cas pour une annexe ou une unité de production le plus souvent considérée comme un établissement et donc enregistrée comme tel dans l'enquête auprès des ménages. L'adresse du siège de l'entreprise ou de l'organisme principal étant la seule figurant dans les annuaires, les coordonnées téléphoniques fournies étaient celles du siège. Il était alors nécessaire de passer par le siège pour obtenir le numéro de l'établissement concerné.

La liste des établissements correspondant à des numéros douteux ou erronés après vérification était ajoutée à celle des numéros manquants et une recherche manuelle a été faite à partir de sites Internet tels que les pages jaunes (www.pagespro.com, www.bottin.fr, www.kompass.com, www.societe.com), ou en faisant une recherche sur un moteur de recherche (yahoo, google), à partir du nom de l'établissement ou de l'adresse, et en consultant directement le site de l'entreprise ou de

l'établissement quand il y en avait un. En effet, si la recherche automatique ne peut donner de réponses sur un nom incomplet ou mal orthographié, la recherche manuelle l'autorise. Pour 2410 établissements les données fournies par le prestataire ont été considérées comme correctes ou utilisées pour compléter l'information donnée par le ménage.

Pour la deuxième vague, la reprise manuelle a été réalisée à partir du fichier de téléphones fourni par le prestataire. Comme lors de la première vague, tous les noms, adresses et numéros de téléphone ont été vérifiés à partir des sites Internet ou de moteurs de recherche, en dehors des cas où le résultat donné par le prestataire était qualifié d'excellent. L'information a été trouvée à quelques exceptions près.

Pour construire la table des adresses employeurs et les étiquettes d'envoi, deux principaux enseignements ont été tirés de la première vague :

- 1) Le numéro SIRET n'a pas été conservé lorsque l'individu déclarait que l'établissement payeur n'était pas celui dont la personne avait donné l'adresse (cas fréquent dans la fonction publique)
- 2) Il fallait conserver à la fois le nom et l'enseigne de l'établissement.

Avant la relance téléphonique, et après avoir enlevé de la base les retours (ou ceux enregistrés comme doublons, NPAI, ou hors champ), 249 établissements pour la vague 1 et 70 pour la vague 2 n'avaient toujours pas de numéro de téléphone considéré comme valide par la vérification.

Pendant les relances téléphoniques, des recherches supplémentaires de numéros de téléphones ont été réalisées, et envoyés au prestataire. Certains parce qu'ils avaient été renvoyés par le prestataire comme erronés ou qu'un contact direct avec l'établissement avait abouti à une modification, d'autres parce qu'il nous a paru nécessaire de faire une dernière recherche sur des établissements n'ayant pas répondu (et n'étant pas enregistrés comme doublons, ou NPAI, ou hors champ) et dont les coordonnées d'origine étaient encore manquantes ou erronées.

Ces travaux sur les différents fichiers ont été l'occasion de repérer les établissements cités par plusieurs individus (jusqu'à 5 fois pour certains). Ainsi, lors du travail sur les fichiers des deux vagues 209 enregistrements correspondent à des établissements figurant au moins deux fois dans la base.

Chaque étape de la collecte a permis un repérage d'établissements doublons (ou plus). Au total, 450 doublons ont été repérés, 270 avant l'envoi postal, 180 après. Sur ces 450 établissements 377 ont eu un donneur (établissement ayant répondu).

3.2.4. Le fichier La Poste

A la deuxième vague, et sur commande de La Poste, un fichier complémentaire de 200 adresses, fournies par La Poste, a été rajouté, de façon à réaliser une enquête sur les établissements postaux (branche courrier). Ce fichier avait pour caractéristique de ne pas avoir de seuil à plus de 20 salariés, de n'avoir pas de salarié interrogé auparavant et d'être de très bonne qualité (existence de tous les numéros de tel, des noms des responsables d'établissement, ...). Ce fichier n'a donc pas connu les traitements précédents. Le questionnaire et le protocole d'enquête a été identique, mais une exploitation séparée sera faite de ce fichier.

3.2.5. La relance téléphonique

La relance téléphonique a été réalisée par le Crédoc en deux vagues : du 11 avril au 20 mai, puis du 22 juin au 29 juillet. Certains établissements n'ayant pas été contactés lors de la première vague (numéros de téléphone erronés) ont fait l'objet d'une nouvelle tentative lors de deuxième vague. Il s'agissait, pour le Crédoc, de contacter le Directeur des Ressources Humaines (DRH) ou le responsable de chaque établissement, ou tout autre personne susceptible d'avoir reçu le questionnaire pour, si

nécessaire, le convaincre de répondre ou plus simplement obtenir une promesse de renvoi. Une fois ce contact établi, le Credoc informait l'Ined (quotidiennement) du type de réponse donnée et de la suite à apporter à ce contact. Dans ce fichier quotidien figuraient également les noms, téléphones, mails, des personnes avec lesquelles le contact avait été établi. Les réponses les plus courantes furent :

- *La personne n'a pas reçu le questionnaire : elle demande qu'on le lui renvoie par la poste, par mail ou par fax*
- *La personne n'a pas reçu le questionnaire et refuse de participer à l'enquête : raisons du refus (trop compliqué, pas le temps, ne répond jamais aux enquêtes, pense ne pas être concerné, etc.)*
- *Le questionnaire a été reçu mais pas rempli, la personne promet de le renvoyer*
- *Le questionnaire a été reçu et est en cours, la personne promet de le renvoyer*
- *Le questionnaire a été reçu mais la personne ne peut pas le remplir sans l'accord d'un supérieur hiérarchique, il est en attente*
- *Le questionnaire a été reçu et le questionnaire a déjà été renvoyé*
- *Le questionnaire a été renvoyé au siège*
- *Le questionnaire a été reçu mais la personne refuse de participer à l'enquête : raisons du refus (trop compliqué, pas le temps, ne répond jamais aux enquêtes, pense ne pas être concerné, etc.)*

Quand le contact aboutissait à une promesse de renvoi, il était convenu de donner un délai supplémentaire. Le prestataire effectuait une éventuelle seconde relance en cas de non retour à la fin de ce délai. Quand la personne avait des problèmes pour le remplir, qu'elle disait ne pas être concernée ou tout autre argument auquel l'enquêteur ne pouvait répondre, celui-ci rappelait les coordonnées des concepteurs à l'Ined à la personne qui, la plupart du temps, les contactait.

En retour, l'Ined envoyait au prestataire un fichier contenant l'évolution de la collecte et les éventuels contacts avec les établissements. Ainsi, les retours de questionnaires, les modifications de coordonnées (noms et téléphones), les renvois de questionnaire et le mode de renvoi, figuraient dans ce fichier.

De quotidiens échanges entre l'INED et le prestataire permettaient d'actualiser la base des établissements.

Au total pour les deux vagues, 21 722 appels ont été réalisés auprès de 3168 établissements n'ayant pas répondu quinze jours après les premières relances postales. Le nombre d'appels effectué par établissement varie de 1 (593 établissements) à 65 (1 établissement). La répartition du nombre d'appels par établissement est la suivante :

- 1 à 5 appels ont été nécessaires pour contacter 1834 établissements
- 6 à 10 appels pour 712 établissements
- 11 à 20 appels pour 500 établissements
- 21 à 65 appels pour 122 établissements

Au total, 397 établissements (308 pour la vague 1 et 89 pour la vague 2) n'ont jamais pu être contactés par téléphone.

3.3. Les retours

2849 questionnaires ont été reçus sur 4313 envoyés. Le taux de réponse s'élève sur l'ensemble de l'opération à 66%. 158 s'avèrent hors champ (établissements de moins de 20 salariés dont les informations recueillies seront utilisées pour compléter la partie « moins de 20 » du volet ménages) et 21 inexploitable. Au total 2673 sont exploitables. Sur ces derniers, 377 établissements avaient au moins deux salariés répondants au volet ménages (doublons établissements), ce qui donne un fichier apparié avec 3050 couples « individus-établissements de plus de 20 ».

Environ 20% des répondants ont répondu via Internet. Ce taux élevé de retours par Internet montre l'intérêt de ne pas négliger ce mode de réponse dans les enquêtes auprès des entreprises.

3.3.1. Arrivée des questionnaires

Chaque étape a permis d'améliorer sensiblement le taux de réponse (cf schéma x).

▪ Vague 1

- 3462 questionnaires envoyés
- 403 retours « spontanés » dans les 15 jours (12%)
- 640 retours à l'issue de la relance postale (25%)
- 2102 retours à la mi-juin après relance téléphonique (60,5%)
- 1272 questionnaires non rentrés, dont qq NPAI, qq refus, et majorité en attente : une relance postale supplémentaire + 1 relance téléphonique pour ceux qui n'ont pas été contactés (problèmes de numéros)

Au total, 2327 questionnaires de la première vague sont rentrés, soit 66,3%.

▪ Vague 2

- 851 questionnaires envoyés (plus 200 questionnaires la Poste, comptés à part)
- 224 retours avant la relance postale (22%)
- 392 retours avant la relance téléphonique (37%)
- 449 retours fin août après la relance téléphonique (53%)
 - 78% questionnaires papier,
 - 22% questionnaires Internet
- 401 questionnaires non rentrés : une relance postale supplémentaire + 1 relance téléphonique pour ceux qui n'ont pas été contactés (problèmes de numéros)

Au total, 522 questionnaires de la deuxième vague sont rentrés, soit 63,4%. S'y ajoutent 177 questionnaires la Poste (taux de retour = 88,1%).

Les flux d'entrée des questionnaires étaient étroitement liés à la date de délai donné, on notait en effet un pic des entrées au jour même de la date butoir, et dans les deux jours qui suivent. Après la relance téléphonique, un nombre relativement important d'établissements a répondu trois jours après le début de l'opération. Un nouveau pic est apparu environ 8 jours plus tard, au moment auquel le Crédoc devait relancer les établissements ayant promis un renvoi lors du premier contact téléphonique. La fin du mois de juin et le tout début du mois de juillet ont semble-t-il bénéficié d'une volonté de vouloir mettre à jour, ou « boucler » les dossiers en attente avant le départ en vacances. Enfin, une petite reprise perceptible après chaque dernière relance postale confirme, semble-t-il, l'intérêt de cette dernière opération, qui a permis de faire monter le taux de réponse de quelques points pour chacune des deux vagues.

3.3.2. Les réponses par Internet

Si le questionnaire papier a été le choix d'une majorité d'établissements, la réponse en ligne a été une alternative efficace choisie par un cinquième de nos interlocuteurs qui pouvaient ainsi remplir et valider leur réponse la veille ou le jour même de la date de délai (ou à l'approche des vacances). Au-delà du choix de répondre en ligne plutôt que sur un support papier, les retardataires, ou plus simplement ceux qui n'avaient pas trouvé le temps de remplir et de renvoyer le questionnaire papier ont, quand ils avaient accès à Internet, opté pour cette solution pour valider leur réponse dans les délais. Une autre option, le téléchargement du questionnaire en PDF, a également été une solution appréciée et choisie par certains de nos interlocuteurs à l'occasion des relances.

L'enregistrement des entrées de questionnaire par Internet pouvant se faire en temps réel, (graphiques 10 et 11). Le vendredi est le jour privilégié, tandis que le lundi apparaît comme le jour le moins propice pour remplir les questionnaires en ligne. Les heures de connexion reflètent assez bien les

heures de bureau, soit entre 8h et 18h. Les pics de connexion se produisent surtout l'après-midi, après le déjeuner et après 16 heures. Le nombre de connexions aux extrémités des heures de bureau est comparable le matin (35 avant 9 heures) et le soir (39 après 17 heures).

On a pu constater quelques différences dans les horaires de connexion suivant les secteurs privé et public. Ainsi, parmi les répondants du secteur public, 7% se connecte entre 8 et 9h, 8% entre 9 et 10h, 11% entre 10 et 11h. 16% des répondants du secteur privé se connectent plutôt entre 14h et 15h ou entre 16h et 17h.

Enfin, dans la mesure où on dispose de validations du questionnaire par page, on a pu évaluer le phénomène de déperdition entre la connexion à la première page et la validation finale du questionnaire (graphique 13 et tableau 37). A noter que le questionnaire par Internet comportait donc 12 pages, dont une comportant uniquement un filtre (p 61 sur le graphique 13), et que le questionnaire est terminé à la onzième page et peut être exploité même si la dernière (page « fin » sur le graphique : coordonnées du répondant, impression du questionnaire....) n'est pas validée. La déperdition peut être considérée comme tout à fait acceptable : par rapport à 100 connexions à la première page (dont quelques unes étaient motivées par la curiosité), on pourra exploiter 87 réponses, et 81 sont totalement renseignées.

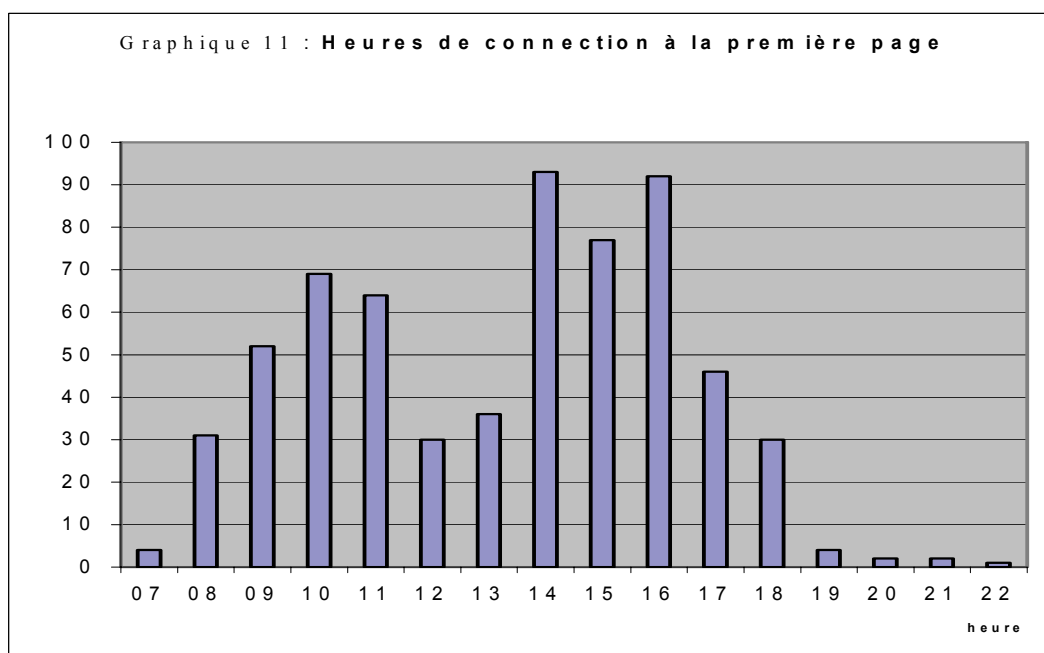
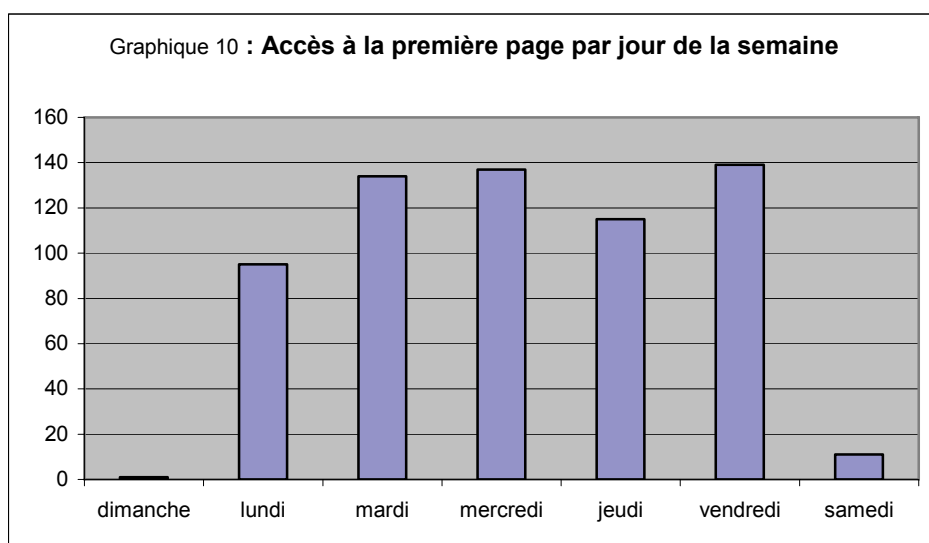


Tableau 16 : Taux de réponse par page

<i>Page</i>	<i>Nombre de connexions</i>	<i>Taux de réponse/connexion</i>
p1	684	100%
p2	647	95%
p3	641	94%
p4	635	93%
p5	630	92%
p6	625	91%
p7	614	90%
P8	597	87%
P9	595	87%
p10	592	87%
fin	553	81%

3.4. Etude de la non-réponse du volet employeurs

Avant de corriger de la non réponse totale, il convient d'analyser et de modéliser le phénomène pour mieux le comprendre.

3.4.1. Méthodologie

Afin de pouvoir réaliser un redressement de l'enquête et obtenir des résultats fiables, il faut en premier lieu estimer l'ampleur de la non réponse et étudier les caractéristiques des non répondants. L'objectif de cette analyse est de pouvoir déterminer des catégories homogènes de non répondants pour pouvoir opérer une post-stratification et repondérer le fichier. Pour cela, nous allons travailler sur la non réponse totale à deux niveaux : le niveau apparié et le niveau établissement. L'analyse de chaque niveau va se faire en plusieurs étapes : une première phase de statistiques descriptives simples permettra de déterminer les effectifs et calculer les taux de non réponse suivant les modalités de différentes variables ; une deuxième partie constituée d'une analyse multivariée (modèle logit) mettra en relief les effets propres de chaque variable et détectera les catégories homogènes de non répondants.

Au niveau apparié, on dispose d'un fichier contenant 4557 individus de 20-49 ans travaillant dans un établissement de 20 salariés ou plus. Un individu de ce fichier est considéré non-répondant lorsque l'établissement dans lequel il travaille n'a pas répondu.

Au niveau établissement, on dispose d'un fichier rassemblant 4110 établissements de 20 salariés ou plus (ce fichier contient 4265 établissements non répliqués dont nous avons ôté les 155 établissements retrouvés hors champs après le retour des questionnaires).

Les caractéristiques des établissements sont disponibles pour l'analyse aux deux niveaux d'observation et proviennent de deux sources différentes :

Variables concernant l'établissement issues du questionnaire volet individu telles que la taille, le statut, l'existence d'autres établissements, la présence d'un service du personnel ou d'une Direction des Ressources Humaines, la présence d'une crèche, etc. ;

Variables issues de la Mise en Concordance Automatique (MCA) effectuée par l'INSEE (c'est à dire issues de l'appariement avec le répertoire SIRENE²²) telles que la liste (indicateur de la qualité de l'appariement), la taille, la date de création, le type d'activité exercée, la situation de siège ou non, etc.

²² Système Informatique pour le Répertoire des ENtreprises et des Etablisements

Remarque : Modalités de la variable « Liste » :

Tableau 17 : Variable d'appariement avec SIRENE

Strate 1	« Bonne » qualité	L1	Siret trouvé et informations concordantes
Strate 2	« Moyenne » qualité	L2	Siret trouvé et informations plus ou moins concordantes
		L3	Siret non trouvé, mais enregistrement trouvé concordant
		L4	Siret non identifié
		L5	Siret trouvé mais divergences graves
Strate 3	« Mauvaise » qualité	L40	Aucune information trouvée
		L6	En cessation d'activité

3.4.2 Description de la non réponse

3050 individus travaillent dans un établissement qui a répondu au volet employeur sur les 4557 individus de 20-49 ans travaillant dans un établissement de 20 salariés ou plus. Soit un taux de réponse de 66,9 % au niveau apparié.

2673 établissements ont répondu au volet employeur sur 4110 établissements de 20 salariés ou plus, soit un taux de réponse de 65,04 % au niveau établissement²³.

On s'intéresse maintenant aux taux de non réponse totale calculés aux deux niveaux d'observation selon quelques variables issues des différentes sources :

Tableau 18: Taux de non réponse selon les variables issues du questionnaire individu

Variable	Niveau apparié	Niveau établissement
Ensemble	33,1	35
Taille		
20-49	37,3	38,2
50-199	34,0	34,7
200-499	30,9	32,2
500-999	32,5	34,6
>1000	28,3	34,1
Statut du salarié		
Salarié de l'Etat	33,1	34,1
Salarié d'une coll. locale, des HLM ou hôpitaux pub.	24,5	27,4
Salarié d'une entreprise	34,4	36,1
Chef d'entreprise / à son compte	62,5	66,7
Existence d'autres établissements		
Oui	34,7	36,8
Non	29,5	31,1
Ne sait pas	25,4	25,8

²³ Le taux de réponse au niveau individuel (rapporté au nombre de salariés) est supérieur à celui calculé au niveau établissement, ce qui laisse supposer que les établissements de grande taille répondent mieux que ceux de petite taille

Présence d'un service du personnel / DRH		
Oui	32,1	34,3
Non	35,4	36,2
Non renseigné (133 manquants)	41,6	43,0
Présence d'une crèche		
Oui	29,5	33,8
Non	32,9	34,6
Ne sait pas	37,0	39,2
Modification d'horaires en cas d'imprévus		
Oui	32,5	34,2
Non	37,8	40,6
Sans objet	39,4	41,9

Au niveau apparié, les taux de non réponse varient très significativement pour des variables telles que la taille de l'établissement ainsi que le statut du salarié répondant au questionnaire. En effet, plus la taille de l'établissement augmente plus les taux de non réponse totale diminuent (variation de 9 points entre les tranches d'effectif extrêmes). En ce qui concerne le statut, les salariés appartenant à la fonction publique territoriale ou hospitalière répondent mieux que l'ensemble des autres catégories principalement par rapport aux chefs d'entreprises et individus travaillant à leur compte.

Au niveau employeur, on retrouve une évolution des taux de non réponse selon les différentes tranches d'effectif d'établissement presque similaire à celle observée au niveau apparié mais dans une moindre mesure, notamment pour les établissements de très grande taille, ce qui confirme l'hypothèse d'un meilleur taux de réponse de ces établissements par rapport à ceux de petite taille (28,3 % au niveau apparié contre 34,1 % au niveau établissement).

Tableau 19 : Taux de non réponse selon les variables issues de la mise en concordance automatique effectuée avec le répertoire Sirene

Variable	Niveau apparié	Niveau établissement
Ensemble	33,1	35
Qualité de l'appariement avec SIRENE		
Siret trouvé et informations concordantes	23,8	25,2
Siret trouvé et informations plus ou moins concordantes	36,7	38,8
Siret non trouvé, mais enregistrement trouvé concordant	31,5	32,8
Siret trouvé mais divergences graves	37,2	39,0
Siret non identifié	35,4	38,0
Aucune information trouvée	47,8	51,8
En cessation d'activité	50,0	60,0
Taille		
Inconnu et nul ²⁴	40,1	43,0
< 20 ²⁵	44,4	46,9
20-99	31,3	32,1

²⁴ Les données de SIRENE donnent 249 établissements avec un effectif non renseigné et 482 établissements avec un effectif nul au niveau établissement.

²⁵ Les données de SIRENE donnent 435 établissements ayant moins de 20 salariés au niveau établissement.

100-499	25,5	25,9
500-999	29,7	30,2
> 1000	19,2	23,9
Années depuis la création de l'établissement		
manquant	37,2	39,9
0-4 ans	38,4	40,6
5-12 ans	33,5	35,1
13-19 ans	32,5	33,5
> 20	25,2	27,1
Années depuis la création de l'entreprise		
manquant	33,1	35,9
0-9 ans	36,7	38,6
10-19 ans	34,4	35,6
20-35 ans	32,5	33,4
> 35	29,0	31,3
Statut		
Siège	26,4	27,6
Non siège	38,2	40,9
Pas d'information	63,8	67,5
Région		
Ile de France	38,4	41,5
Hors Ile de France	29,2	30,5
Non renseigné	63,8	67,5
Secteur d'activité		
Industrie manufacturière et agriculture	25,2	26,5
BTP, construction	38,2	38,0
Commerce et réparation	32,4	33,5
Hôtels et restaurants	37,8	38,0
Transports, communications	41,6	46,0
Activités financières	39,4	40,3
Autres services	38,9	40,3
Administration publique	26,2	28,2
Education	32,3	33,6
Santé et action sociale	20,6	23,0
Non renseigné	63,9	67,6
Caractère marchand de l'activité		
Marchand	32,9	34,4
Non marchand	26,9	29,0
Non renseigné	63,8	67,5

Au niveau apparié comme au niveau établissement, on retrouve une différence très significative des taux de non réponse selon l'appartenance aux divers degrés de l'indicateur de qualité de l'appariement effectué par l'INSEE. On obtient un taux de non réponse nettement supérieur lorsque les établissements appartiennent à la liste 1 (entre 23,8 % et 25,2 %), un taux de non réponse presque similaire au taux de non réponse totale calculé sur l'ensemble des variables pour les établissements appartenant aux listes 2, 3, 4 et 5 (entre 31,5% et 39 %) et un taux de réponse beaucoup plus faible

pour les listes 6 et 40 (entre 47,8 % et 60%). Lorsque nous effectuerons la modélisation, nous pourrions ainsi regrouper l'ensemble des listes en trois strates correspondant à trois niveaux de qualité de l'appariement que l'on nommera « bon », « moyen » et « mauvais » dans la suite de l'analyse.

Lorsqu'on s'intéresse à la variable d'effectif de l'établissement on retrouve une évolution similaire des taux de non réponse que l'on se place au niveau apparié ou au niveau établissement. On retrouve comme pour les variables issues du fichier individu, un taux de non réponse plus faible au niveau apparié qu'au niveau établissement. Cependant pour des tranches comparables telles que « 500-999 » et « supérieur à 1000 » le taux de non réponse est nettement plus faible pour les variables issues du répertoire SIRENE. Par exemple, pour la tranche « supérieur à 1000 », au niveau apparié, on passe d'un taux de non réponse de 28,3 % à 19,2 % selon la source de données utilisée.

L'année depuis la création de l'établissement et le fait d'être le siège de l'entreprise semblent aussi être des déterminants importants de la non réponse. En effet, les établissements récemment créés répondent mieux que les établissements plus « anciens » et les établissements « siège » de l'entreprise ont tendance à mieux répondre que les autres.

Enfin, les établissements situés en Ile de France montrent un taux de réponse beaucoup plus faible que ceux situés hors Ile de France.

3.4.3 Modélisation de la non réponse totale

Afin de mieux comprendre les déterminants de la non réponse totale des établissements a été mis en œuvre une régression logistique en introduisant les variables les plus déterminantes selon l'analyse descriptive.

➤ Echantillon et variables

Les variables introduites dans le modèle ont issues du

- volet individu:

Il est important de souligner ici, que l'on suppose qu'il n'existe pas de lien entre les caractéristiques de l'individu (sexe, ancienneté dans l'établissement, etc.) et la réponse de l'établissement au questionnaire.

- Taille de l'établissement
- Statut du salarié
- Présence d'un service du personnel/DRH
- Possibilité de jours spécifiques si l'enfant est malade
- Existence d'une crèche
- Existence d'autres établissements de la même entreprise

- De la mise en concordance automatique effectuée par l'INSEE :

- Date depuis la création de l'établissement
- Secteur d'activité
- Caractère marchand ou non marchand
- Siège
- Région

La pertinence des variables issues de la MCA pour une observation dépend de la liste à laquelle elle appartient. C'est pourquoi, les variables qui nous serviront à expliquer la non réponse totale seront différentes selon la strate dans laquelle nous nous placerons. Par exemple, lorsqu'on modélisera l'ensemble des observations du fichier nous ne pourrons utiliser que les variables issues du fichier individu ainsi que la liste pour expliquer la non réponse car seules ces variables seront considérées pertinentes. Ou encore, lorsqu'on modélisera les observations appartenant à la strate 1, nous pourrons aussi introduire dans le modèle les variables issue de la MCA car la pertinence de ces variables dans ce contexte ne sera pas discutable.

Résultats de la modélisation de la non réponse aux niveaux apparié et établissement

Tableau 20 : Résultats de la modélisation de ne pas répondre au questionnaire du volet employeur grâce au modèle logit au niveau apparié

Variabiles et modalités	Ensemble (1)	Strate 1 (2)	Strate 2 (3)	Strate 3 (4)
Constante	-1,45***	-0,48	-0,84**	0,58
Statut du salarié				
Salarié de l'Etat	-0,12	0,16	-0,11	-1,14**
Salarié col. locale, HLM, hôpitaux pub.	-0,35**	0,20	-0,22	-0,64
Salarié d'une ent., Chef d'ent./à son compte	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Présence d'un service du personnel				
Oui	-0,09	-0,08	-0,11	-0,44
Non, Ne sait pas	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Taille de l'établissement (individu)				
20-49	0,48***	0,32	0,61***	0,09
50-199	0,28**	0,25	0,39**	0,89**
200-499	0,16	0,22	0,27*	0,34
500-999	0,19	0,09	0,21	0,85
> 1000	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Existence d'une crèche				
Oui	0,07	0,10	0,03	1,19*
Non, ne sait pas	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Existence d'autres établissements				
Oui	0,30***	-0,13	0,22**	-0,05
Non, ne sait pas	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Jours spécifiques si enfant malade				
Oui	-0,14**	-0,24	-0,17**	0,07
Non, ne sait pas	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Liste				
Siret trouvé et informations concordantes	Ref.	-	-	-
Siret trouvé et info. plus ou moins concordantes	0,63***	-	0,10	-
Siret non trouvé, mais enreg. trouvé concordant	0,40***	-	Ref.	-
Siret non identifié	0,71***	-	0,18*	-
Siret trouvé mais divergences graves	0,65***	-	0,23**	-
Aucune information trouvée	1,10***	-	-	-
En cessation d'activité	0,99	-	-	-
Non renseignée	-	-	-	-
Années depuis la création de l'étab.				
0-4 ans	-	Ref.	Ref.	-
5-12 ans	-	-0,38**	0,03	-
13-19 ans	-	-0,37**	-0,01	-

> 20on renseigné	-	-0,65**	-0,03	-
	-	-0,59**	-015	-
Secteur d'activité				
Industrie manufacturière et agriculture	-	0,00	-0,51**	-
BTP, construction	-	0,38	0,06	-
Commerce et réparation	-	-0,08	-0,28	-
Hôtels et restaurants	-	0,37	-	-
Transport et communication	-	0,63*	0,00	-
Activités financières	-	0,87	-	-
Administration publique, non renseigné	-	Ref.	Ref.	-
Education	-	0,37	0,00	-
Santé et action sociale	-	-0,36	-0,48**	-
Autres services	-	0,49	-0,07	-
Hôtel restaurants ou activité fin	-	-	-0,22	-
Caractère marchand de l'activité				
Oui	-	0,14	0,17	-
Non	-	Ref.	Ref.	-
Effectif de l'établissement (Mca)				
< 20	-	0,60**	0,38**	-
20-99	-	-0,10	-0,21	-
100-499	-	-0,12	-0,17	-
500-99	-	-0,05	0,30	-
> 1000	-	Ref.	Ref.	-
Non renseigné ou nul	-	-0,41	0,18	-
Siege				
Oui	-	-0,84***	-0,36***	-
Non	-	Ref.	Ref.	-
Région				
Ile de France	-	0,38**	0,30**	-
Hors Ile de France	-	Ref.	Ref.	-
N	4476	1361	2925	271
Likelihood ratio	147,94***	114,21***	145,65***	22,75**
*** : significativité au seuil de 1 %, ** : significativité au seuil de 5 %, * : significativité au seuil de 10 %				
- : variable non introduite dans le modèle				

Tableau 21 : Résultats de la modélisation de ne pas répondre au questionnaire du volet employeur grâce au modèle logit au niveau établissement

Variables et modalités	Ensemble (5)	Strate 1 (6)	Strate 2 (7)	Strate 3 (8)
Constante	-1,21***	-0,12	-0,51*	-0,87
Statut du salarié				
Salarié de l'Etat	-0,18*	0,18	-0,27*	1,28**
Salarié col. locale, HLM, hôpitaux pub.	-0,33**	0,27	-0,24	0,85
Salarié d'une ent., Chef d'ent./à son compte	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Présence d'un service du personnel				
Oui	-0,09	-0,11	-0,09	0,49
Non, ne sait pas	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Taille de l'établissement (individu)				
20-49	0,26**	0,09	0,42**	0,20
50-199	0,05	0,02	0,17	-0,60
200-499	-0,05	0,02	0,07	-0,18
500-999	0,00	-0,11	0,05	-0,94
> 1000	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Existence d'une crèche				
Oui	0,11	0,18	0,00	-1,64*
Non, ne sait pas	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.

Existence d'autres établissements				
Oui	0,32***	-0,09	0,20*	-0,13
Non, ne sait pas	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Jours spécifiques si enfant malade				
Oui	-0,10	-0,25	-0,12	-0,12
Non, ne sait pas	Ref.	Ref.	Ref.	Ref.
Liste				
Siret trouvé et informations concordantes	Ref.	-	-	-
Siret trouvé et info. plus ou moins concordantes	0,64***	-	0,12	-
Siret non trouvé, mais enreg. trouvé concordant	0,38***	-	Ref.	-
Siret non identifié	0,71***	-	0,19*	-
Siret trouvé mais divergences graves	0,64***	-	0,24	-
Aucune information trouvée	1,14***	-	-	-
En cessation d'activité	1,30	-	-	-
Années depuis la création de l'étab.				
0-4 ans	-	Ref.	Ref.	-
5-12 ans	-	-0,40**	0,00	-
13-19 ans	-	-0,40*	-0,07	-
> 20 ans	-	-0,62**	-0,09	-
Non renseigné	-	-0,65**	-0,15	-
Secteur d'activité				
Industrie manufacturière et agriculture	-	0,03	-0,47**	-
BTP, construction	-	0,37	0,02	-
Commerce et réparation	-	-0,11	-0,25	-
Hôtels et restaurants	-	0,10	-	-
Transport et communication	-	0,63*	0,19	-
Activités financières	-	0,56	-	-
Administration publique, non renseigné	-	Ref.	Ref.	-
Education	-	0,25	0,11	-
Santé et action sociale	-	-0,38	-0,41	-
Autres services	-	0,37	-0,08	-
Hôtel restaurants ou activité fin.	-	-	-0,22	-
Caractère marchand de l'activité				
Oui	-	0,13	0,09	-
Non	-	Ref.	Ref.	-
Effectif de l'établissement (Mca)				
< 20	-	0,59**	0,37**	-
20-99	-	-0,17	-0,29**	-
100-499	-	-0,23	-0,26**	-
500-99	-	-0,22	0,17	-
> 1000	-	Ref.	Ref.	-
Non renseigné ou nul	-	-0,45	0,21	-
Siege				
Oui	-	-0,86***	-0,39***	-
Non	-	Ref.	Ref.	-
Région				
Ile de France	-	0,43**	0,37**	-
Hors Ile de France	-	Ref.	Ref.	-
N	4029	1233	2623	254
Likelihood ratio	131,39***	106,16***	140,17***	22,86**
*** : significativité au seuil de 1 %, ** : significativité au seuil de 5 %, * : significativité au seuil de 10 %				
- : variable non introduite dans le modèle				

Les résultats de la modélisation de la non réponse totale seront analysés dans un premier temps pour l'ensemble des strates puis dans un deuxième temps pour la strate 1 uniquement (c'est dans cette dernière que les variables issues de la MCA sont les plus pertinentes) aux deux niveaux d'observation.

Le modèle (1), au niveau apparié, confirme les hypothèses formulées lors des statistiques descriptives. D'une part, on voit que le taux de non réponse est moins important pour les salariés de la fonction publique territoriale ou hospitalière ainsi que les salariés de l'Etat que pour les chefs d'entreprises ou individus à leur compte et d'autre part que les établissements de petites taille ont un taux de non réponse supérieur à celui des établissements de grande taille. Cependant d'autres variables apparaissent comme déterminants de la non réponse. Le taux de non réponse est plus important lorsque l'établissement enquêté n'est pas le seul de l'entreprise mais il est diminué lorsque l'établissement permet à ses salariés de bénéficier de jours de congés spécifiques lorsque leur enfant est malade. On retrouve des résultats similaires pour le modèle (5) au niveau établissement sauf pour la variable de possibilité d'obtenir des jours spécifiques pour un enfant malade qui n'apparaît pas significative.

Concernant le modèle (2), au niveau apparié, l'ensemble des variables issues du fichier individu n'ont pas d'effets significatifs contrairement aux variables issues de la MCA. Les entreprises ayant été créées depuis au moins cinq ans répondent mieux que les entreprises créées depuis moins de cinq ans. Les établissements du secteur des « Transport et communication » répondent moins bien que ceux appartenant au secteur de l' « administration publique ». Le fait d'être siège de l'entreprise et d'être situé en Ile de France influe positivement sur le taux de réponse de façon très significative. Au niveau établissement, on retrouve des résultats similaires aux résultats obtenus au niveau apparié avec des coefficients estimés plus importants.

3.4.4 Conclusion de la correction de la non réponse établissement

Le taux de réponse totale des établissements à l'enquête Familles-Employeurs a été évalué à 66,9 % et 65 % respectivement au niveau apparié et au niveau établissement. Le principal déterminant de la non réponse qui ressort est la taille de l'établissement (déclarée par le salarié) : taux de non réponse de 37,3 % pour les établissements de petite taille contre 28,3 % pour les établissements d'effectif supérieur à 1000 au niveau apparié. L'indicateur de qualité de l'appariement avec SIRENE effectué a priori par l'INSEE est également un déterminant important : lorsque la qualité s'améliore le taux de réponse augmente. Dans une moindre mesure, la possibilité d'obtenir des jours de congé pour un enfant malade, une variable d'intérêt de l'enquête, apparaît significativement liée à la non réponse au niveau apparié.

Ce phénomène de non réponse nécessite d'être pris en compte car il peut être générateur de biais. Le calcul des pondérations tentera le limiter.

3.5. Les caractéristiques de l'échantillon du volet employeurs

La répartition par type de propriété, secteur, et taille est donnée dans les tableaux suivants 22, 23 et 24.

Tableau 22 : Type de propriété de l'établissement

		Effectifs enquêtes	% pondérés
1.	du secteur privé but non lucratif	284	14,93
2.	du secteur privé lucratif	1497	60,48
3.	de la fonction publique d'Etat	348	11,69
4.	de la fonction publique hospitalière	201	2,08
5.	de la fonction publique territoriale	224	6,61
6.	du secteur public ou nationalisé	119	4,21
	Ensemble	2673	100,00

Tableau 23 : Code NAF établissement en 16 positions

		Effectifs enquêtes	% pondérés
EA	Agriculture, sylviculture, pêche	18	1,06
EB	Industries agricoles et alimentaires	78	2,06
EC	Industrie des biens de consommation	98	2,41
ED	Industrie automobile	50	0,76
EE	Industries des biens d'équipement	146	4,69
EF	Industries des biens intermédiaires	250	8,19
EG	Energie	37	1,23
EH	Construction	106	6,79
EJ	Commerce	279	12,96
EK	Transports	110	4,11
EL	Activités financières	76	1,92
EM	Activités immobilières	25	1,33
EN	Services aux entreprises	309	13,35
EP	Services aux particuliers	64	4,5
EQ	Éducation, santé, action sociale	626	21,69
ER	Administration	401	12,96
	Ensemble	2673	100,00

Tableau 24 : Tranche d'effectif établissement

		Effectifs enquêtes	% pondérés
1	De 20 à 49 salariés	571	58,9
2	De 50 à 199 salariés	904	32,58
3	De 200 à 499 salariés	529	6,2
4	De 500 à 999 salariés	266	1,62
5	Plus de 1000 salariés	346	0,71
	Nombre d'observations renseignées	2616	100,00
	Missing	57	
	Ensemble	2673	

4. Le fichier apparié

4.1. Présentation du fichier

Le fichier apparié comprend l'ensemble des données collectées dans les deux volets de l'enquête «Familles et employeurs». Il comprend les informations du volet familles et du volet employeurs pour 5154 personnes actives occupées ne travaillant pas seules et dont l'établissement employeur se situe en France.

Pour les données concernant l'établissement employeur, ce fichier est issu de la fusion de deux sources d'informations

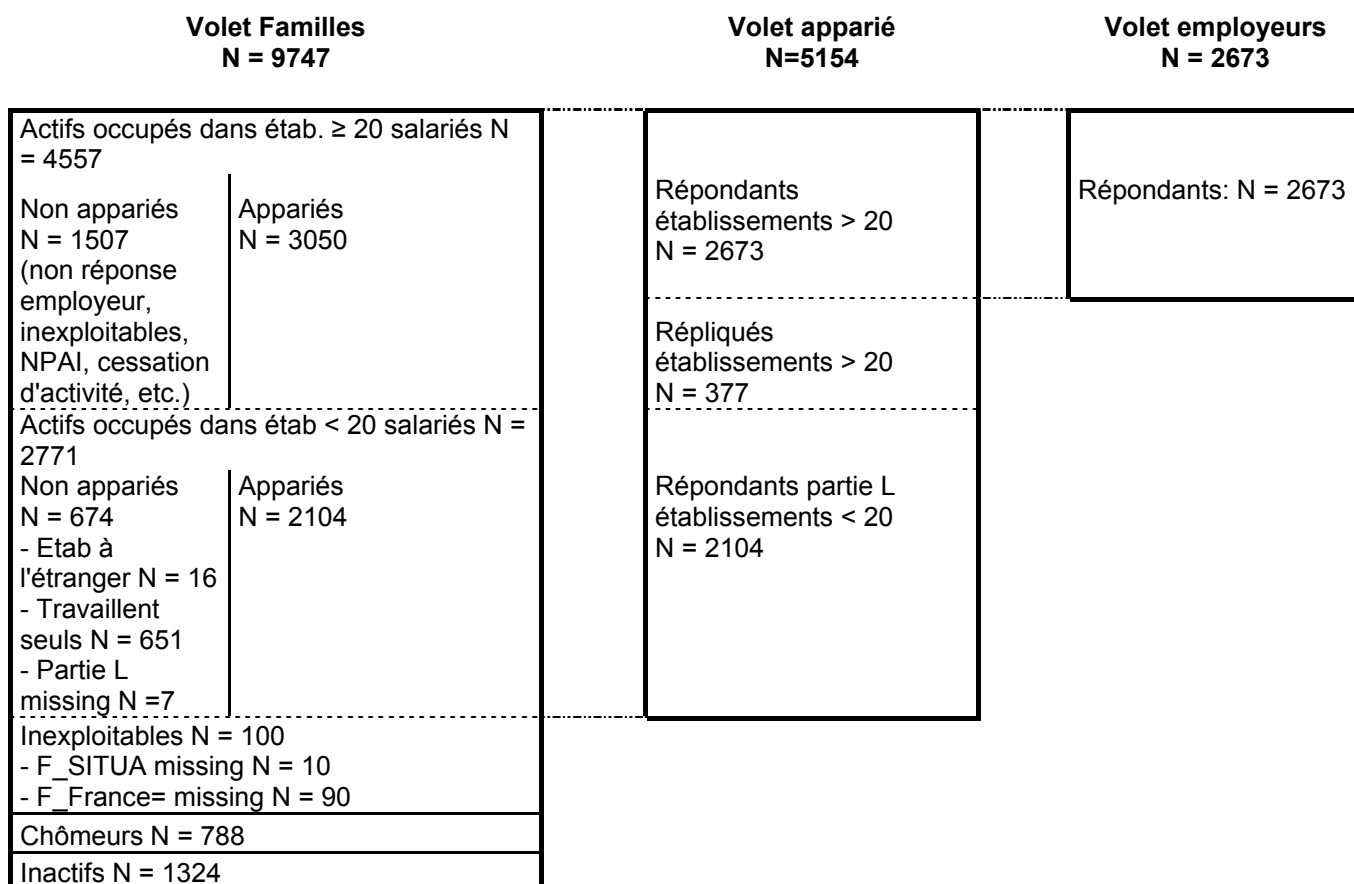
- Pour 3050 individus : les données collectées auprès de leur établissement de 20 salariés et plus ayant répondu au volet «employeurs».
 - Lorsqu'un même établissement avait été déclaré par plusieurs individus dans le volet familles, l'employeur ne devait répondre qu'une fois (certains ont été repérés avant envoi du questionnaire, d'autres *a posteriori*). La réponse de chacun des établissements employant plus d'un individu a été répliquée autant de fois que d'individus ayant cité l'établissement, 377 réponses ont ainsi été répliquées.
 - Au total, le fichier final contient donc les données des 3050 individus travaillant dans les établissements ayant répondu au volet «employeur» (2673+377).
- Pour 2104 individus ne travaillant pas seuls et travaillant en France dans un établissement employant moins de 20 salariés : les données de la partie L du volet «familles».

Ces 2104 individus correspondent :

- aux 1946 individus ayant déclaré dans le volet ménage travailler dans un établissement situé en France employant entre un et 20 salariés. (Parmi eux, 61 sont des « répliques » de la réponse du conjoint pour le cas des couples travaillant dans un même établissement où seul un des conjoint à répondu à la partie L).
- auxquels s'ajoutent 158 individus ayant déclaré dans le volet ménage travailler dans un établissement employant plus de 20 salariés, mais qui s'avère, d'après les informations collectées dans le volet employeur, être un établissement de moins de 20 salariés. (155 répondants + 3 répliqués) ;

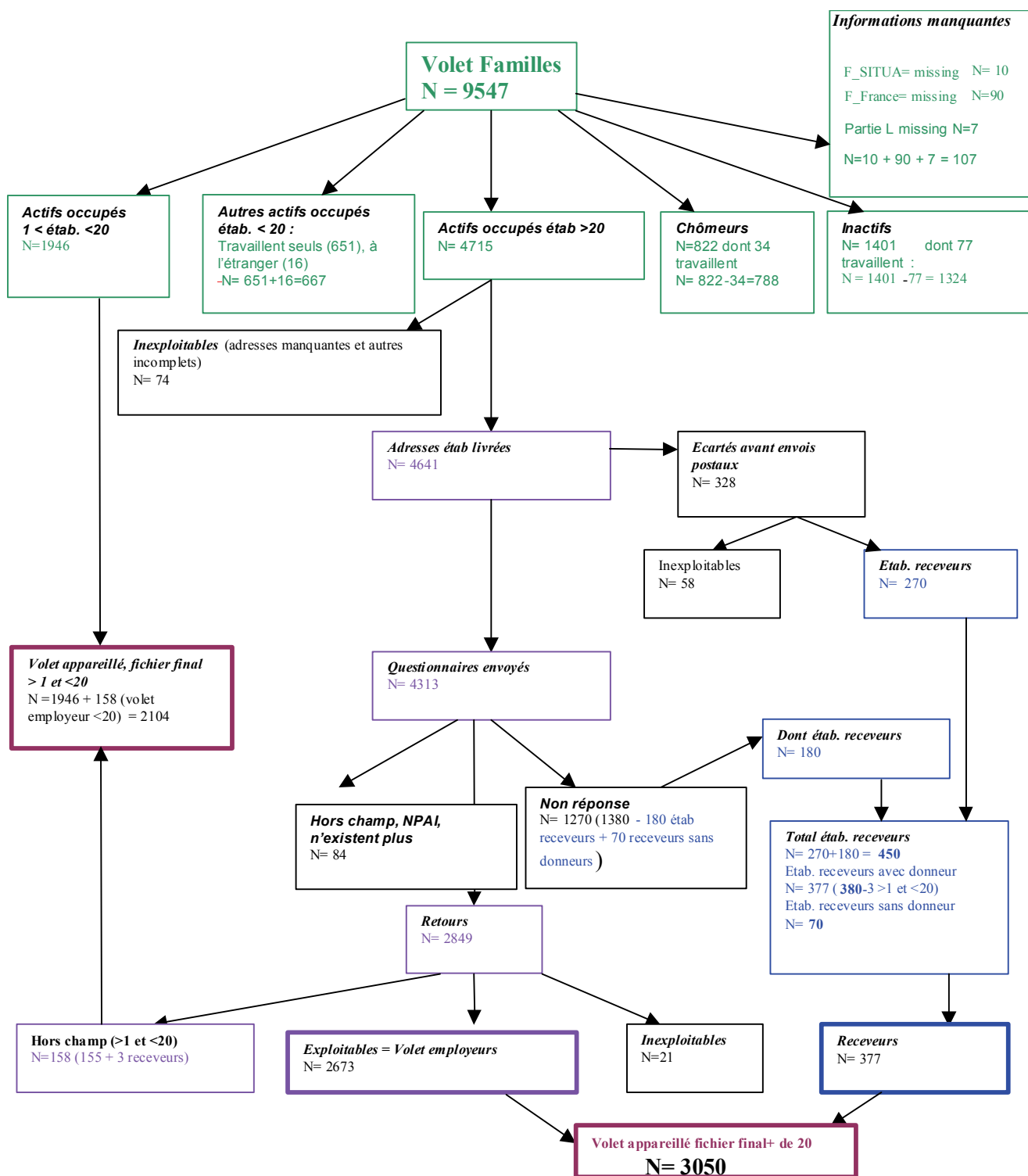
Le schéma 4 représente la structure du fichier apparié, comparée à celles des fichiers « familles » et « employeurs ».

Schéma 4 : Structure des 3 fichiers Familles, Apparié et Employeurs



Le schéma 5 illustre les différentes étapes de constitution du fichier apparié.

Schéma 5 : Constitution du fichier apparié Familles et Employeurs



Volet appareillé =	
Exploitable = volet employeurs	2673
Répliqués (receveurs avec donneurs)	377
Total + de 20	= 3050
Actifs occupés > 1 et <20 volet ménage	1946
Actifs occupés > 1 et <20 repérés volet employeurs	158
Total > 1 et <20	= 2104
Total volet appareillé	= 5154

4.2. La vérification de la qualité des fichiers

De nombreux contrôles de cohérence et de contrôles manuels permettent de garantir la qualité de l'appariement entre volet employeurs et familles. Dans certains cas tangents, les réponses des employeurs ont été conservées et des variables de contrôle ont été créées. Deux variables de vérification de la qualité des fichiers ont été introduites dans le fichier apparié final.

4.2.1. Etablissements répliqués

Le repérage des établissements répliqués a constitué une étape importante de la collecte. Pour le volet employeurs, les établissements répliqués sont les établissements apparaissant au moins deux fois dans la base « employeurs » livrée par l'INSEE, c'est à dire ceux dans lesquels travaillent au moins deux individus ayant répondu à l'enquête auprès des ménages.

Ces établissements ont été repérés à différentes étapes de la collecte : avant le premier envoi et lors de la collecte

1) Lors de l'apurement des adresses avant envoi (grâce à la comparaison des coordonnées dont nous disposons pour chaque établissement et du fichier que nous a livré l'INSEE), nous avons repérés 270 établissements ayant déjà été mentionnés par un autre salarié. Ils ont été écartés de la base employeurs pour éviter de contacter deux fois (ou plus) le même employeur. Ils seront appelés « receveurs », par comparaison aux donneurs qui seront eux interrogés.

2) Pendant la collecte, nous avons repéré 180 autres receveurs de deux manières différentes:

a) Les employeurs nous contactaient pour nous informer qu'ils avaient reçu deux fois le même questionnaire et/ou lors de la relance téléphonique lorsque les établissements contactés déclaraient avoir déjà envoyé leur questionnaire. Après vérification, on déclarait l'établissement préalablement interrogé comme le donneur en lui attribuant son ou ses receveurs (autre enregistrement correspondant à cet établissement).

b) Le siège de l'entreprise a répondu pour l'établissement ciblé.

Certains questionnaires, bien qu'envoyés à l'un des établissements d'une entreprise ou d'une institution, ont ensuite été dirigés par l'établissement ciblé vers le siège de cette entreprise ou institution. Il leur était difficile de répondre en séparant les données des différents établissements dont ils assurent la gestion (cf exemples ci-dessous). Dans ces quelques cas, il fut décidé de considérer la réponse d'un des établissements (ou du siège sur un établissement) comme valant pour les autres, et donc d'imputer les valeurs de l'établissement ayant répondu à celui ciblé par l'enquête, sauf pour les questions relatives aux effectifs.

Exemples:

Une maison de retraite dépendant d'un établissement hospitalier qui déclarait avoir renvoyé son questionnaire.

Etablissements bancaires (agences), pour lesquels la DRH nous indiquait clairement que ce qui valait pour un établissement d'un certain type valait aussi pour un autre du même type.

Au total (avant et après envoi), 450 établissements ont été codés comme « receveurs potentiels » (*schéma 1*). Parmi eux, 380 avaient un « donneur » (établissement ayant répondu), 70 n'en avaient pas. Trois établissements ayant été écartés de cette base pour être imputés dans la base des établissements de moins de 20 salariés, la base finale d'établissements « receveurs » (à qui on va attribuer les caractéristiques d'un établissement ayant répondu) est donc composée de 377 établissements.

4.2.2. Variable de contrôle dans le cas où le siège a répondu

Une variable **VERIF_ETAB_SIEGE** a été créée pour repérer les répondants qui ont répondu pour l'ensemble des établissements plutôt que sur l'établissement ciblé à l'origine.

Elle prend les modalités suivantes :

L'établissement dépend d'un Centre Hospitalier Régional, d'un CHU, etc., la réponse porte sur l'ensemble des établissements de ce CHR, CHU, etc.

Le questionnaire a été rempli par le siège ou un autre établissement que celui ciblé par l'enquête mais la réponse vaut pour l'établissement concerné

Les réponses portent sur l'ensemble des établissements de l'entreprise

The FREQ Procedure

VERIF_ETAB_SIEGE	Frequency	Percent
.	5063	98.23
1	34	0.66
2	38	0.74
3	19	0.37

4.2.3. Le repérage et la mise à l'écart des établissements de moins de 20 salariés ayant répondu au volet employeur

Une étape de vérification a concerné les établissements pour lesquels un écart dans les effectifs déclarés par l'individu et l'employeur apparaissait (158 établissements, cf schéma 2). Elle a aussi permis d'écarter les établissements hors-champs notamment lorsque la réponse employeur indiquait un effectif inférieur à 20.

Exemples : Les centres d'aide par le travail (CAT), où les stagiaires considèrent qu'ils sont employés par le CAT alors que celui-ci répond sur le personnel permanent.

Les écoles primaires, qui répondent sur l'effectif dépendant de la mairie plutôt que sur celui de l'ensemble de l'établissement (éducation nationale comprise).

Après vérifications²⁶, quand il était confirmé que l'établissement employait moins de 20 salariés il fut décidé de le supprimer de la base employeurs et d'imputer au niveau individu (dans la partie L du questionnaire ménage consacrée aux personnes travaillant dans un établissement de moins de 20 salariés) les données issues de la réponse employeur. Cela concerne 158 établissements.

Lorsque ces vérifications effectuées confirmaient qu'il s'agissait bien d'un établissement de plus de 20 salariés, les effectifs ont été imputés en fonction des informations recueillies (sur SIRENE ou Internet).

4.2.4. Variable de contrôle de la taille de l'établissement

Une variable de vérification a été renseignée dans le fichier apparié **VERIF_écart_effectifs**.

Les codes correspondant à cette variable sont :

On a imputé un effectif probable supérieur à 20 salariés

Les réponses employeurs ne portant que sur une partie de l'effectif (ex: le personnel permanent), on a imputé le milieu de classe de la tranche de l'effectif déclarée par le salarié.

The FREQ Procedure

²⁶ Recherches effectuées à partir du répertoire SIRENE et/ou recherches Internet

VERIF_ECART_ effectifs	Frequency	Percent
.....	4964	96.31
1	167	3.24
2	23	0.45

5. L'exploitation de l'enquête

5.1. Le groupe d'exploitation

Le groupe d'exploitation des données de l'enquête Familles et Employeurs a été constitué en décembre 2005. Il réunit des chercheurs de l'INED, de l'Insee et du « club des partenaires » (Dares, Drees, INSEE, CNAF, DGAFP, SESSI, La Poste). Il est également ouvert à tous chercheurs d'autres instituts français ou étrangers, universitaires et doctorants désireux d'exploiter les données, sur présentation d'un projet de recherche précis et motivé. Un groupe de coordination a examiné ces projets de façon à évaluer leur faisabilité, à coordonner les recherches et à développer des synergies.

Le groupe d'exploitation permet d'échanger des informations utiles sur les fichiers, ainsi que sur des variables et des typologies construites par les uns et pouvant servir à d'autres. Le but est que chacun présente une communication lors d'une journée scientifique autour de l'enquête à l'automne 2007 propose un article pour un ouvrage collectif.

Ce groupe, qui est animé par Ariane Pailhé et Anne Solaz, se réunit trimestriellement dans les locaux de l'INED. Les projets de recherche et leur avancée y sont présentés. C'est également un lieu d'échange d'informations et de discussions méthodologiques. Le groupe communique également au moyen d'une liste de diffusion.

Deux appels à projets ont été lancés en janvier et mars 2006. Des propositions spontanées sont aussi possibles.

Pour accéder aux données après acceptation du projet, une convention doit être signée entre l'organisme de rattachement des chercheurs et l'Ined. Chaque membre du groupe d'exploitation s'engage à participer aux activités du groupe.

5.2. Le entretiens qualitatifs

Des entretiens qualitatifs ont pu être mis en œuvre à partir de l'enquête. Une question demandant l'accord pour un entretien avec un chercheur était en effet demandée à la fin de chacun des deux volets. Les demandes pour des enquêtes qualitatives sont passées au Comité du label lors de la séance du jeudi 4 mai 2006. C'est l'Ined qui a centralisé et présenté l'ensemble des demandes.

Les chercheurs et organismes concernés ont alors accès à des fiches adresses correspondant à leurs critères, qu'ils peuvent utiliser et conserver pendant 18 mois. Les personnes réalisant les entretiens, sont considérées, nominativement, comme mises à disposition de l'Insee pendant ce travail, et sous la responsabilité du chef de la division « Enquêtes et études démographiques » de l'Insee. Ils signent en outre une lettre d'engagement au secret statistique. L'INED coordonnera les demandes des différents partenaires désireux de réaliser des entretiens qualitatifs conformément au dossier présenté au comité du label du CNIS.

5.3. Les projets d'exploitation

Les employeurs et l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale (Anne Eydoux, Olivier Buttner, Marie-Thérèse Letablier, CEE)

Il s'agit d'interroger, à partir d'une exploitation des données individuelles du volet employeur de l'enquête « Familles et employeurs », les attitudes des employeurs et les raisons qui les conduisent à tenir compte (ou encore à éviter de le faire) de la vie personnelle et familiale de leurs salariés. On peut envisager plusieurs logiques, allant de l'évitement (par exemple, le refus de s'immiscer dans la vie personnelle ou familiale des salariés), à une logique d'attraction ou de fidélisation (proposer des services favorables à une meilleure conciliation afin d'attirer ou de fidéliser une main d'œuvre rare),

ou encore une logique de compensation (offrir des services destinés à compenser des inconvénients tenant à l'organisation de la production ou à l'organisation du travail dans l'entreprise, comme les horaires atypiques et / ou les emplois atypiques). L'objectif est de proposer une typologie des politiques d'entreprise, en tenant compte des caractéristiques des établissements et des salariés concernés.

Précarité et conciliation vie professionnelle vie familiale (Anne Eydoux, Olivier Buttner, Marie-Thérèse Letablier, CEE)

Il s'agit d'interroger les difficultés à combiner vie professionnelle et vie personnelle et familiale auxquelles sont confrontées les personnes en situation de précarité ou en marge de l'emploi (chômeurs, personnes en congé parental). Pour ces dernières, l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle et familiale est en effet au cœur d'arbitrages complexes et sexués, à même de peser sur les décisions d'emploi, des femmes en particulier – indisponibilité liée à des contraintes familiales, renoncement à l'emploi faute d'accéder à un mode de garde des enfants, difficultés à concilier un emploi précaire avec la garde des enfants, *etc.* On partira des perceptions des individus quant à l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale, en les reliant à leur situation au regard de l'emploi, à leur situation familiale et à leurs revenus ainsi qu'aux aides dont ils bénéficient de la part des entreprises et des politiques publiques. L'objectif sera de mettre en évidence la nature des contraintes perçues par ces personnes, en précisant notamment les différences entre femmes et hommes.

L'influence des caractéristiques de l'emploi sur la temporalité des choix de fécondité à partir des données de l'enquête Familles & Employeurs (Matthieu Bunel, CEE et RECITS)

Au cours des 20 dernières années, un développement de la précarisation des emplois et un allongement de l'âge de la première maternité sont observés simultanément. Nous proposons de tester, à l'aide de l'enquête « Familles et Employeurs », l'effet des caractéristiques des emplois des femmes sur leurs décisions de fertilité et, plus précisément, sur l'âge à la première maternité et l'écart temporel entre les différentes naissances. L'objectif est de tenir compte du rôle de la durée de la formation initiale, de l'ancienneté de la constitution du couple, de la situation professionnelle des conjoints et des caractéristiques de l'emploi. Une attention particulière sera accordée à l'aménagement du temps de travail (RTT, modulation du temps de travail, temps partiel choisi).

Les moments critiques et le rôle des aménagements du temps de travail en fonction des contraintes de la vie familiale (Dominique Méda, Claudia Senik, Marie Wierink et Matthieu Bunel, CEE-DELTA-DARES)

Les parents en RTT (un seul parent ou les 2) parviennent-ils à mieux concilier que les autres ? Leurs perceptions des conflits entre vie familiale et vie professionnelle des personnes ayant des jours RTT sont-ils différents ou non de ceux des personnes ne bénéficiant pas de jours RTT ? Peut-on faire une typologie des différentes formes d'aménagements du temps de travail en matière de conciliation ? Les modalités de prise de jours RTT ont-elles une influence sur cette perception ? Les résultats seront mis en perspectives avec ceux de l'enquête RTT et modes de vie.

En quoi la carrière professionnelle est-elle un frein aux projets d'enfant et vice-versa (Dominique Méda, Claudia Senik, Marie Wierink et Matthieu Bunel, CEE-DELTA-DARES)

On aimerait reprendre l'exploitation d'une question d'une enquête Chronopost, réalisée avec Gilbert Cette et Nicolas Dromel, où nous avons montré que le projet d'enfant continuait d'être perçu comme un frein à la carrière des femmes pour une large partie des femmes. Qu'en est-il dans les représentations (réponse aux questions sur la perception d'un conflit) et dans la réalité (taux de fécondité et lien avec l'activité).

La perception des rôles sociaux (Dominique Méda, Claudia Senik, Marie Wierink et Matthieu Bunel, CEE - DELTA - DARES)

Comment les personnes interrogées se représentent-elles le jugement du supérieur hiérarchique ou des collègues sur ce qui revient aux pères et aux mères en matière de responsabilités parentales ? On explorera les réponses aux questions : si un homme de votre entourage s'absente pour s'occuper de

son enfant, est-ce mal vu (resp. si une femme). On analysera aussi les questions finales relatives aux perceptions d'un conflit entre vie familiale et vie professionnelle pour les personnes en emploi, au chômage et ayant travaillé. Quelles sont les représentations des normes en vigueur, de ce qui est bien et mal. A comparer aux résultats des enquêtes eurobaromètre, Credoc et ERFI sur les rôles des pères et des mères. A comparer également avec les temps de travail réel des personnes.

Métiers et familles : contextes et identités (Monique Meron, Mahrez Okba, Jérémie Torterat, DARES, Département « métiers et qualifications »)

L'idée est de trouver, retrouver ou affiner certains clivages entre groupes sociaux à travers les événements familiaux, les comportements éducatifs, les arbitrages d'emploi du temps, et leurs liens avec l'activité, le type de métier, les caractéristiques de l'employeur, de l'entreprise ou de l'établissement, l'environnement de travail. Pour les hommes et les femmes d'un même groupe d'âge ou ayant les mêmes caractéristiques familiales, on recherchera en quoi le métier exercé et son environnement sont corrélés à des choix comportementaux.

Trajectoires professionnelles, métiers et comportements familiaux (Monique Meron, Mahrez Okba, Jérémie Torterat, DARES, Département « métiers et qualifications »)

Transitions professionnelles et événements familiaux sont parfois très liés. On recherchera certains exemples de telles corrélations, dans un sens ou dans l'autre. Les changements d'employeur, de statut, de conditions de travail seront mis en relation avec différents événements familiaux. On se servira pour cela des itinéraires de l'enquête. On déclinera ces questions selon le sexe et l'origine sociale pour essayer de voir en quoi l'histoire personnelle prolonge ou supprime les influences d'origine familiale.

Conditions et temps de travail, stratégies des couples et reproduction des inégalités professionnelles entre hommes et femmes (Marie Wierinck, DARES)

A partir d'un sous-échantillon de répondants « couples » bi-actifs en emploi au moment de la mise en couple et au moins un actif en emploi et un enfant de moins de douze ans au foyer au moment de l'enquête, on cherchera à étudier comment les modalités de répartition inégale du temps de travail et de sélection des emplois entre les deux membres du couple sont définies en fonction de l'évolution de la cellule familiale et comment elles sont significatives d'arbitrages entre les contraintes professionnelles et familiales différentes pour l'un et l'autre des conjoints, dans le cadre de stratégies d'optimisation du fonctionnement de la vie familiale. Ces arbitrages divergent-ils selon la composition par CSP des couples ? Comment traduisent-ils un rapport de genre à l'œuvre tant dans la division du travail domestique et familial que dans la configuration des conditions et du temps de travail dans le cadre d'un marché du travail sexuellement ségrégué ? Comment contribuent-ils à reproduire l'inégalité professionnelle entre les hommes et les femmes, mesurable à travers l'évolution des trajectoires des deux partenaires tout au long de la carrière « parentale » ?

Modes de garde adoptés par les parents et politiques des entreprises (Danièle Boyer, Muriel Nicolas, CNAF)

Au-delà de la mise au jour des caractéristiques des entreprises et de leurs politiques de conciliation favorables ou non à la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, l'étude s'attachera à montrer comment les responsabilités familiales des hommes et des femmes sont prises en compte par les employeurs en facilitant ou non leur exercice. L'objet principal sera de rechercher les déterminants propres aux caractéristiques socio-professionnelles des couples et des entreprises (aménagement du temps de travail, politique en matière de conciliation) qui peuvent être associées aux différentes solutions de garde adoptées par les parents bi-actifs d'enfants de moins de 3 ans.

Trajectoires professionnelles des conjoints après la naissance d'enfants en France (Ariane Pailhé, Anne Solaz, INED)

Cette recherche analyse les conséquences professionnelles des naissances selon leur rang, pour les femmes, et ce qui est rarement étudié, pour les hommes. Plusieurs types de parcours sont étudiés : retraits de l'activité, diminution du temps de travail, mobilité ascendante, mobilité descendante, ou statu quo. Nous étudions également les ajustements au sein du couple, et les évolutions de ces ajustements au fil des naissances.

Politiques de conciliation vie familiale-vie professionnelle des entreprises en France (Cécile Lefèvre, Ariane Pailhé, Anne Solaz, INED)

Ce projet cherche à décrire les mesures que les employeurs français proposent pour rendre plus souple la conciliation entre vie privée et vie professionnelle. La conciliation est-elle facilitée plutôt par les prestations offertes, par les offres de garde, par les politiques d'horaires que et/ou par les arrangements informels ? Quels sont les établissements qui permettent de mieux concilier la vie familiale et la vie professionnelle ? Ce projet vise à établir une typologie des établissements en fonction de leurs politiques d'aides aux familles, de leurs politiques d'horaires et de leurs caractéristiques (féminisation, secteur, taille,...)

Contextes professionnels et organisation du temps familial (Ariane Pailhé, Anne Solaz, INED)

Ce projet dresse un état de lieu de la conciliation entre la vie familiale et professionnelle en France du point de vue des familles. On s'intéresse ici « au quotidien » de la conciliation entre vie familiale et professionnelle, dans les moments les plus routiniers (la gestion du temps familial le matin, le soir, le mercredi, le samedi) comme lors des périodes de tensions (cas de l'enfant malade, surcharge de travail de l'un des parents). Comment les familles s'organisent-elles pour mener de front travail et vie familiale ? Comment le ressentent-elles ? Qui sont celles qui font appel à une aide extérieure (rémunérée ou familiale) ? Nous examinons à la fois les caractéristiques socio-démographiques de chacun des parents mais aussi leurs contextes professionnels (type d'établissement, d'emploi, de secteur, de politique sociale, d'horaires...).

Carrière de couples (Monique Meron, Ariane Pailhé, Anne Solaz, DARES, INED)

L'objectif de cette recherche est d'étudier s'il existe une spécialisation des carrières au sein des couples, l'un favorisant la carrière de l'autre. Ou bien existe-t-il une reproduction des carrières des conjoints ? Certains couples ont-ils plutôt des emplois stables, d'autres plutôt précaires, toutes choses égales par ailleurs ? En quoi les itinéraires professionnels des conjoints s'influencent-ils ? S'influencent-ils de façon symétrique ?

Impact des ruptures d'union sur l'activité professionnelle en France (Elisabeth Algava, Carole Bonnet, Anne Solaz, INSEE, INED)

L'objectif de ce projet est d'étudier l'impact des ruptures d'union (principalement divorces et séparations) sur l'activité professionnelle (interruption d'emploi, passage à temps partiel, reprise d'un emploi, période de chômage) des hommes et des femmes en France. En effet, si on recense un certain nombre de travaux sur ces thèmes à l'étranger, les études en France sur le lien entre dissolution du couple et activité professionnelle se sont plutôt intéressées à la causalité inverse, en particulier à l'effet du chômage sur le risque de dissolution des couples. Pourtant, les ruptures d'union, mariées ou non, sont en forte hausse depuis le milieu des années 70. Il semble donc nécessaire d'approfondir les effets d'une rupture familiale sur la trajectoire professionnelle.

Désaccords au sujet des intentions de fécondité entre conjoints : causalités professionnelles et négociations au sein du couple (Arnaud Régnier-Loilier, Laurent Toulemon, INED)

On projette de comparer les intentions de fécondité des deux membres d'un même couple, pour expliquer les accords et désaccords selon les positions respectives des deux conjoints. On mettra d'abord l'accent sur les situations de fait décrites au moment de l'enquête : profession des deux conjoints, organisation des charges parentales au sein du couple. On s'intéressera également aux changements des situations professionnelles des conjoints après l'arrivée des enfants précédents et à leur conséquence sur la manière dont les conjoints envisagent l'articulation entre la sphère familiale et professionnelle.

Conciliation de la vie familiale et professionnelle en France : le rôle des grands-parents (Joëlle Gaymu, Christiane Delbès, INED)

Ce projet vise à analyser l'aide apportée par les grands-parents à leurs filles (ou belles filles) pour leur permettre de concilier vie familiale et professionnelle. On montrera comment les caractéristiques sociodémographiques des uns et des autres jouent sur l'intensité du soutien. On analysera aussi les modalités de participation des grands-parents. Dans quelle mesure les diverses aides (quotidiennes, ponctuelles, durant les vacances) sont-elles cumulatives ?

Emploi féminin, fécondité et mise en couple en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis : une nouvelle donne ? (Olivia Ekert-Jaffé, INED)

Il s'agit de mesurer les interactions entre l'activité professionnelle des femmes et la naissance des enfants. L'impact du travail, de la mise en couple et du niveau d'études sur la naissance du premier enfant de différentes cohortes est analysée à l'aide de modèles de durée. L'endogénéité (ou pas) de l'activité sur la fécondité est testée. Ce travail s'insère dans une étude comparative pour dix pays d'Europe et les Etats Unis.

Après la première union (Eva Beaujouan, INED)

En France, le nombre de ruptures d'union (comprenant décès, séparations et divorces) ne cesse de croître. Quelle nouvelle organisation familiale se met en place après une rupture, particulièrement autour des enfants ? Quelles sont les principales trajectoires conjugales qui se dégagent ? Quelle réponse est apportée à la rupture, selon qu'on est un homme ou une femme, mais également en fonction d'autres facteurs socio-économiques et démographiques ? L'enquête EFE nous apporte, en plus des données descriptives individuelles, de nombreuses données sur les calendriers de couple et la garde physique des enfants, ainsi qu'une description fine des emplois du temps et des modes de garde. Nous décrirons donc les comportements actuels des personnes de moins de 50 ans suite à une rupture, et cernerons les répercussions globales des changements conjugaux sur les trajectoires conjugales.

Conditions d'emploi et situations familiales des actifs dans les secteurs éprouvant des difficultés de recrutement de main-d'œuvre peu qualifiée (Xavier Thierry, INED)

Certains secteurs d'activités connaissent (ou vont connaître) des difficultés de recrutement. Certains souffrent de pénuries de main-d'œuvre qualifiée, tandis que d'autres, nécessitant des niveaux de formation plus modestes, pâtissent d'un déficit d'attractivité (dans l'hôtellerie-restauration, le bâtiment et les services auprès des personnes et des entreprises). Ces difficultés de recrutement sont paradoxales compte tenu de l'existence de gisements de main-d'œuvre peu ou moyennement qualifiée, notamment chez les jeunes ou les femmes immigrées.

Diplômes, vie privée et genre (Michèle Ferrand, Laure Muguérou, INED)

Ce projet ambitionne d'analyser les négociations de couple pour une catégorie bien particulière, celles des individus très diplômés (ingénieurs, grandes écoles, 3ème cycle universitaire), afin de saisir comment se construisent au masculin et au féminin, à la fois les carrières professionnelles et les trajectoires affectives et familiales.

Les aides mises en place par les entreprises pour leurs salariés ayant de jeunes enfants (Denise Bauer Hélène Michaudon, DREES)

Il s'agit d'étudier les caractéristiques des entreprises (taille de l'entreprise secteur d'activité, localisation géographique) mettant en place une aide à la garde des jeunes enfants et les modalités de cette aide : financement de crèches ou de places de crèche destinées aux salariés, aides financières aux frais de garde des enfants, utilisation du crédit d'impôt famille... Le profil des salariés y ayant recours sera également examiné. Les résultats relatifs aux employeurs seront confrontés à ceux provenant de l'exploitation des déclarations spéciales faites par les entreprises utilisatrices du CIF. On s'attachera également à comparer les actions mises en œuvre en France par les employeurs, à celles développées dans d'autres pays.

Le temps partiel selon l'âge et la situation familiale et sa place dans le parcours professionnel des salariées (Valérie Ulrich, DARES,)

L'enquête offre la possibilité de préciser les typologies existantes sur les emplois à temps partiel selon les horaires et les rythmes de travail, en fonction de l'âge et la situation familiale des salariées, en l'éclairant de façon originale par la politique des entreprises en matière d'emplois à temps partiel. Elle permet également d'apporter des connaissances, peu disponibles, sur la place qu'occupe le travail à temps partiel dans l'ensemble de la carrière professionnelle des femmes : est-il une étape temporaire dans l'attente de trouver un emploi à temps complet ou pour s'occuper d'enfants en bas âge ? Ou est-il occupé sur longue période ? Par ailleurs, l'enquête offre l'occasion d'éclairer la question de l'offre latente de travail à temps partiel par l'analyse de ses déterminants tenant aux caractéristiques et conditions de travail de l'emploi occupé, à la perception par les salariés de la faisabilité ou non de cette réduction du temps de travail, à ses conditions, aux charges de famille du salarié et aux charges professionnelles de son conjoint, et de croiser ces résultats avec les informations disponibles sur la politique affichée de l'entreprise en la matière, telle que présentée par le questionnaire employeur.

Prise en compte de l'environnement familial des salariés par les employeurs (Frédérique Cornuau, Univ. Lille 1)

Il s'agira d'analyser, dans un premier temps, la prise en compte de l'environnement familial des salariés par l'employeur en fonction des caractéristiques de l'établissement (taille, secteur d'activité, appartenance à une entreprise mono ou pluri-établissement(s), caractéristiques démographiques du dirigeant, structure par sexe et âge de l'effectif, ...). Dans un deuxième temps, et seulement pour les établissements de plus de 20 salariés, nous tenterons de confronter les réponses, les attentes des salariés à celle des employeurs. Ce sera également l'occasion également pour nous de tester si, de manière générale, les salariés connaissent bien ou non l'établissement voire l'entreprise qui les emploie.

Écarts de salaires entre hommes et femmes et caractéristiques des entreprises (Ariane Pailhé, Dominique Meurs, Sophie Ponthieux, INED - Univ Paris 2 - INSEE)

Les écarts de gains entre hommes et femmes ont connu une remarquable stabilité au cours de la dernière décennie (Meurs, Ponthieux, 2005). Cependant, 20% de ces écarts demeurent inexpliqués, cette part inexpliquée étant attribuée à de la discrimination salariale. Les données de l'enquête Familles et employeurs ont le triple avantage, par rapport aux données traditionnellement utilisées (enquête emploi), de décrire les parcours professionnels (notamment les interruptions de carrière suite aux naissances, les périodes de chômage), d'indiquer le nombre d'enfants effectivement eus par la personne, et d'offrir des informations complètes sur l'établissement employeur. La mobilisation de ces données permettra donc d'affiner ces décompositions d'écart de gain. Plus fondamentalement, une large part des écarts de gain s'explique par la ségrégation professionnelle entre hommes et femmes. Nous étudierons en quoi le taux de féminisation de l'établissement joue sur le niveau des salaires et sur les écarts de salaire entre hommes et femmes.

L'interpénétration quotidienne de la vie familiale et de la vie professionnelle (Michel Bozon, Ined)

A partir des questions du volet Ménages de l'enquête Famille Employeurs sur les sujets de conversation avec les collègues de travail, les sujets de conversation avec le conjoint, les activités liées à la famille effectuées sur le lieu de travail et les activités professionnelles effectuées dans le cadre familial (F77-F84), nous examinerons l'interpénétration du familial et du professionnel dans la vie quotidienne des personnes interrogées. Nous faisons l'hypothèse qu'une forte division de genre s'affirme, en même temps que des différences sociales.

Les déterminants de la demande de travail à temps partiel des entreprises Muriel Roger, Sébastien Roux (LEA -INRA - INSEE)

Dans quelle mesure le travail à temps partiel est-il influencé par les entreprises ? La mise en regard des données de l'enquête « Famille et Employeur » et des sources entreprises disponibles à l'Insee permettra d'améliorer la compréhension des déterminants de la demande de travail à temps partiel. Sur la base de ces déterminants, la situation individuelle d'occupation d'un emploi à temps partiel pourra être examinée en séparant les raisons liées à l'entreprise de celles liées à l'employé(e)

La mobilité géographique des salariés (Elisabeth Rignols, SESSI)

Il s'agira d'étudier la mobilité géographique des salariés, en particulier ceux de l'industrie, et les liens entre cette mobilité, l'environnement professionnel et personnel du salarié et la politique de gestion des ressources humaines de l'entreprise. On analysera les conséquences de cette mobilité sur les conditions de travail et la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle du salarié en fonction du motif de la mobilité, de la situation personnelle et professionnelle du salarié, des politiques de l'établissement liées à une mobilité géographique. On cherchera à caractériser les établissements menant des politiques d'accompagnement ou d'incitation à la mobilité. Les liens potentiels entre des politiques d'aides à la mobilité et des conséquences ressenties comme favorables par le salarié seraient riches en enseignements à tirer en termes de politique du côté des pouvoirs publics et des entreprises et de comportement du côté des salariés.

Santé et mobilité et dans l'enquête Familles et employeurs (Marie-France Cristofari, Céline Mardon, Sandrine Caroly, CEE - CRISTO)

La richesse des thèmes saisis par l'enquête Famille et employeurs nous conduit à explorer ce qui parle de la santé et de ses effets les plus aigus au long du parcours professionnels, des mobilités géographiques et des naissances d'enfants. Sur le travail actuel, qui est l'aboutissement du parcours à la date de l'enquête, les signes de satisfaction ou de mal être seront situés et confrontés aux éléments du contexte familial et du parcours professionnel.

Variété des temps réduits, transitions journalières et gestion des « temps délicats » (M. T. Letablier, B. Gazier, S. Issehnane, CEE - Univ. Paris 1)

Le point de vue des « Marchés Transitionnels du Travail », et l'idée de gestion des « risques sociaux », conduisent à mettre l'accent sur les « transitions critiques » (chômage, divorce...) susceptibles de déstabiliser les personnes et sur les ressources de gestion et d'initiative qu'elles peuvent trouver à ces occasions. On choisit ici de s'intéresser à l'instabilité au sein de l'emploi, et aux impacts différenciés des temps réduits selon la position et la trajectoire familiales et professionnelles des personnes. Il s'agit en quelque sorte de gestion des « risques sociaux » au quotidien. On cherche à sortir de la dichotomie trop simple entre temps réduit subi et choisi, en examinant comment une série de contraintes et de pressions affectant la gestion des temps quotidiens (les « temps délicats ») se relie à des variables caractérisant le statut et la trajectoire professionnel(le) de la personne et de son éventuel conjoint et le type d'entreprises où elle travaille.

L'incidence de la vie familiale sur la mobilité professionnelle et géographique (Richard Duhautois, Yann Algan, CEE - Université de Marne-la-Vallée)

Le but de ce projet est de tenter d'expliquer les liens entre événements familiaux et mobilité professionnelle et géographique en utilisant le questionnaire famille. La déformation de la structure familiale joue un rôle important dans la décision de mobilité professionnelle. Par exemple, la naissance d'un enfant augmente la probabilité de changer de logement et la séparation des couples entraîne nécessairement un déménagement, ce qui peut entraîner une décision de mobilité professionnelle et/ou géographique. En outre, les événements familiaux peuvent accélérer le retour dans le département ou la région d'origine pour les individus ou les ménages qui ont trouvé un emploi dans une autre région. Pour cette étude, nous utiliserons des techniques économétriques simples pour mesurer les effets des variables socio-démographiques sur les mobilités professionnelles.

Les couples à hypogamie féminine (Yvonne Guichard-Claudic, Armelle Testenoire, Danièle Trancart Université de Bretagne occidentale- GRIS, Université de Rouen)

On peut s'interroger sur le potentiel novateur de l'hypogamie féminine, à ce jour peu étudié. On fait ici l'hypothèse que ce cas de figure constitue un observatoire intéressant de la remise en question des modalités les plus communes de la construction des places et des identités masculines et féminines et des nouvelles dynamiques ainsi engendrées. Peut-on inscrire ce type d'union dans une perspective d'égalité entre les sexes, l'égalité n'étant pas ici conçue en termes comptables, mais comme une réversibilité possible de la situation des deux partenaires. La recherche se déroulera en trois temps. La

première sera consacrée à une réflexion sur le concept d'hypogamie ainsi que sur les indicateurs susceptibles de l'appréhender. Il conviendra ensuite, à partir de l'enquête « Famille et employeurs » de l'Ined d'analyser les interactions entre les itinéraires féminins et masculins. Enfin nous réaliserons une enquête qualitative par entretiens approfondis et croisés recueillis auprès des deux membres de couples identifiés à partir de l'enquête.

Les femmes ont-elles raison d'aller dans le public et l'associatif ? (Joseph Lanfranchi, Dominique Meurs, Mathieu Narcy Univ. Paris 2, ERMES)

Les secteurs public et associatif comptent plus de 60% de femmes parmi leurs salariés alors que ces dernières ne représentent que 40% de la main d'œuvre du secteur privé. Pour quelles raisons les femmes optent-elles davantage pour les secteurs public et associatif que pour le secteur privé ? Trois facteurs semblent susceptibles d'expliquer ce choix : une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ; un attrait pour les objectifs d'intérêt général que remplissent les secteurs public et associatif ; un comportement discriminatoire moins marqué à l'encontre des femmes au sein des secteurs associatif et public qu'au sein du secteur privé. Notre étude cherchera à estimer l'importance respective de ces différentes raisons.

Pratiques de gestion portant sur l'harmonisation travail – hors-travail : une comparaison France - Espagne (David Alis, Anne-Françoise Bender, Marc Dumas, Ariane Ollier-Malaterre, Steven Poelmans, CNAM- Université de Rennes 1- Centro Internacional Trabajo y Familia)

Ce projet propose de comparer l'enquête "Familles & Employeurs" 2005 avec l'enquête "Empresas Familiarmente Responsables" (EFR) 2005, conduite par le Centre International Travail et Famille de Barcelone. Nous avons pour double objectif : D'établir un état des lieux comparatif des pratiques de gestion développées par les employeurs français et espagnols concernant l'harmonisation travail – hors-travail ; nous comparerons l'importance relative de ces pratiques avec les données équivalentes disponibles aux Etats-Unis et au Royaume-Uni . Et de mettre en lumière les principaux facteurs déterminant la réponse organisationnelle au hors-travail en France et en Espagne.

Concilier vie professionnelle et vie familiale à la Poste : les effets de la vie familiale sur le déroulement des carrières des salariés (Séverine Maublanc, centre Maurice Halbwachs –La Poste)

Ce projet, de nature quantitative et qualitative, cherche à analyser en quoi les carrières professionnelles des salariés de la Poste sont infléchies par la vie familiale. Il s'agit plus particulièrement d'étudier les effets – positifs et négatifs - des situations et événements familiaux sur la mobilité professionnelle (hiérarchique, géographique) des agents, des employés comme des cadres. Nous comparerons les carrières des femmes à celles des hommes. A travers cette question, nous analyserons les effets des politiques de conciliation mises en place par l'entreprise sur les stratégies de mobilité des salariés, ainsi que les façons dont les salariés adaptent leur vie familiale aux modes de gestion de l'entreprise. A l'aide de l'enquête, nous pourrions mettre en perspective la politique de conciliation de la Poste avec les politiques d'autres entreprises.

L'histoire professionnelle des parents du point de vue des enfants (Breton Didier, Univ. Strasbourg – France Prioux, Ined)

Il s'agit de proposer des indicateurs visant à synthétiser et décrire l'histoire professionnelle des parents du point de vue des enfants durant leur « enfance », définie comme leurs dix premières années. Les indicateurs obtenus à partir de l'exploitation de EFE seront comparés à ceux obtenus à partir de l'exploitation de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » (EHF) de 1999. L'enquête « EFE » ouvre de nouvelles possibilités pour observer les trajectoires professionnelles des parents puisque dans certains cas les trajectoires professionnelles du père et de la mère sont décrites. De plus les situations d'emploi sont plus précisément déclarées. Par exemple les périodes de chômage et de congés parentaux sont explicitement déclarées, ce qui n'est pas le cas dans l'enquête EHF. Nos analyses exploiteront au mieux ces deux dimensions de EFE. Les résultats devraient mettre en évidence la variation du temps passé par les enfants avec leur mère et/ou leur père exerçant une activité ainsi que les effets éventuels de mesures de politique familiale comme l'Allocation parentale d'éducation.

6. Annexes

6.1 Volet ménages

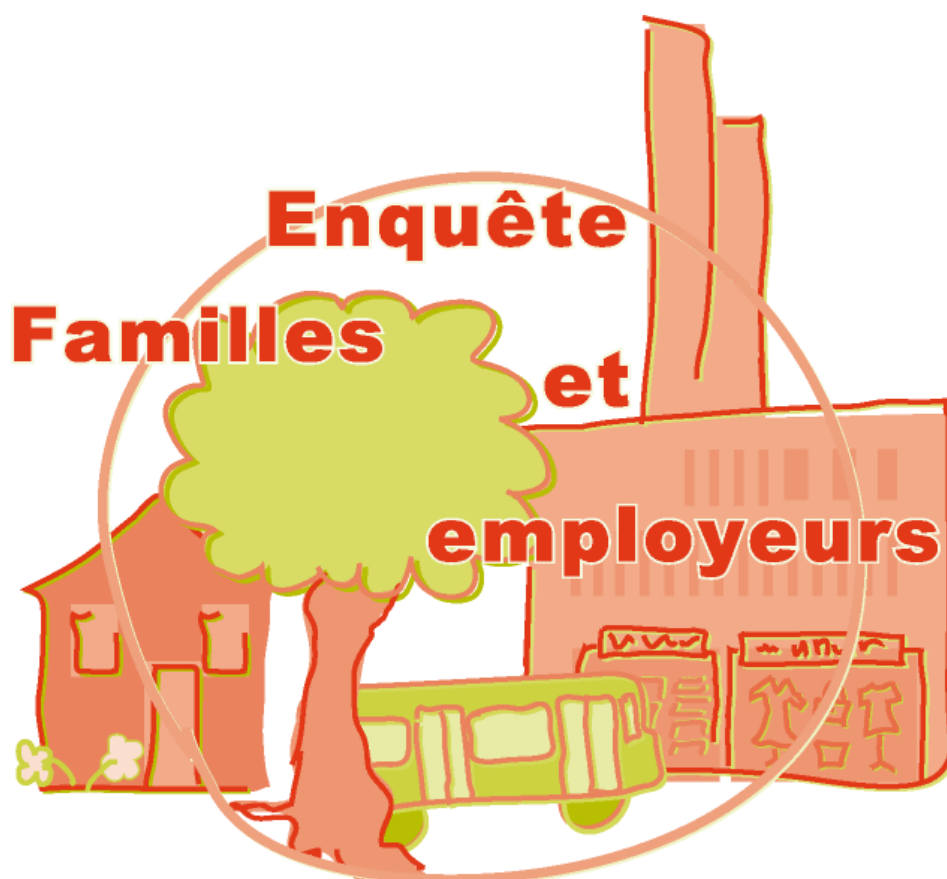
Annexe A :

QUESTIONNAIRE MENAGES



Enquête « Familles & Employeurs »

Questionnaire individuel



juin 2007

Plan du questionnaire

A. THL : Tableau des habitants du logements	3
B - DESCRIPTION DE SOI	9
C - CALENDRIER PERSONNEL	13
D – DEBUTS DE VIE EN COUPLE.....	21
E – VOS ENFANTS (y compris ceux qui n’habitent pas dans ce logement).....	24
F– EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL	32
G - RECHERCHE D’EMPLOI et CHÔMEURS.....	53
H - Activité professionnelle DU conjoint pas dans le champ	56
I - REVENUS	62
J - EMPLOI DU TEMPS DES ENFANTS PRESENTS DANS LE LOGEMENT	67
K - ACTIVITES DE LA PERSONNE	74
L - ETABLISSEMENTS DE MOINS DE 20 SALARIES	77
M - PERCEPTIONS.....	82
CONDITIONS D’ENQUETE	85

Identifiant du ménage
Identifiant de l’individu

IDMENA
IDENT

Equipe conceptrice :
Ariane Pailhé, Anne Solaz, Cécile Lefèvre, Martine Quaglia, Monique Meron, Daniel Courgeau

A. THL : TABLEAU DES HABITANTS DU LOGEMENTS

Bloc A - Liste et état-civil des habitants du logement

Nous allons tout d'abord faire la liste des personnes qui vivent habituellement ici et les décrire rapidement.

Pour le répondant (NOI = 1) :

Commençons par vous-même

Les questions sont formulées avec « vous », « votre »...

Pour les autres habitants : 01 pour le répondant, puis 02, 03 etc.

Numéro d'ordre individuel	Etat civil					Lieu de naissance		
	Quel est son prénom ?	Prénom est de sexe ? 1. Masculin 2. Féminin	Quelle est la date de naissance de Prénom ?			Prénom est-il (elle) né(e) ? 1. En France (métropole ou DOM-TOM) 2. A l'étranger	Si France : Dans quel département ou territoire ?	Si Etranger : Dans quelle région, quel pays ?
			Jour	Mois	Année			
	A1	A2	A3			A4	A5	A6
THL_NOI	Non disponible	THL_SEXE	Non dispo	THL_MNAIS	THL_ANAIS THL_AGE THL_AgeJan v	THL_LNAIS	THL_DEPNAIS	THL_PAYSNAIS
01	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____
02.	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____
03.	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____
04.	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____
05.	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____
06.	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____
07	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____
08	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____
09	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____
10	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____
11	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____
12	_____	□	□□	□□	□□□□	□	_____	_____

THL PAYSNAIS

'01' France
 '02' UE à 25 sauf France
 '03' autres pays Europe
 '04' Maghreb
 '05' autres pays d'Afrique
 '06' autres
 9 NSP

Lieu de résidence						
PRENOM vit-il (elle) ici ? Voir liste 1 ci-dessus	Si A8=2 Combien de jours par an ? (JOURAN) Si A8=3 Combien de jours par semaine ? (JOURSEM) Si A8=4 Combien de jours par semaine ? (MOISAN) Si A8=5 Combien de jours environ depuis un an ? (JOUR2AN)	Si A8=1 PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs de temps en temps ? Si A8=2 à 5 PRENOM réside-t-il(elle) aussi ailleurs ? 1. Oui 2. Non.....→ Bloc B	Si PRENOM habite aussi un autre logement (Si A13=1)			
			PRENOM réside-t-il(elle) habituellement dans un établissement comme un internat, un foyer, une maison de retraite... ? 1. Oui.....→ 2. Non	Si Oui : Où ? Voir liste 2 ci-dessus (plusieurs réponses possibles)	PRENOM vit-il(elle) dans un autre logement individuel ? 1. Oui→ 2. Non	Si Oui : Combien d'autres logements PRENOM habite-t-il(elle) ?
A7	A8-A9-A10-A11	A12	A13	A14	A15	A16
THL TYPOLOG	THL_JOURAN, THL_JOURSEM THL_MOISAN THL_JOUR2AN	THL_AUTLOG	THL_LOGCOL	THL_TYPLOGCOI-4	THL_LOGIND	THL_NAUTLOG
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- Liste 1 (TYPOLOG)**
- 0. Non (membre du ménage vivant ailleurs)
 - 1. Toute l'année ou presque
 - 2. Plutôt les week-end et les vacances
 - 3. Plutôt la semaine
 - 4. Quelques mois dans l'année
 - 5. Plus rarement

- Liste 2 (TYPLOGCO)**
- 1. En caserne, en camp
 - 2. En internat
 - 3. En cité universitaire ou dans un foyer d'étudiants
 - 4. Dans un foyer de jeunes travailleurs
 - 5. Dans un établissement pénitentiaire
 - 6. En sanatorium, dans un établissement de soins ou un hôpital
 - 7. Dans une maison de retraite ou un hospice
 - 8. Sur un chantier temporaire de travaux publics

Bloc B : Situation familiale

Si NHAB=1 (un seul habitant)
 Je vais maintenant vous poser quelques questions sur votre situation familiale
 Si au moins 2 habitants (THL_NHAB>1)
 Il y a donc NHAB personnes qui vivent dans ce logement. Je vais maintenant vous poser quelques questions sur la situation familiale de chacune d'elles. Commençons par vous-même

Liste 3 (THL_LIENTYP)	
1	frère, sœur
2	grand-parent, petit-enfant
3	gendre, belle-fille, beau-parent
4	oncle, tante, neveu, nièce, cousin, cousine
5	autre lien familial
6	ami(e)
7	pensionnaire, sous-locataire, logeur, enfant en nourrice sans lien de parenté
8	domestique ou salarié logé
9	autre lien non familial

Si, pour toutes les personnes de la liste, au moins un lien direct a été repéré, on passe au bloc C.
Un lien direct est repéré pour PRENOM si 1) au moins une des variables CONJOINT, MER2E ou PER2E est renseignée, ou 2) PRENOM est cité au moins une fois pour une autre personne dans CONJOINT, MER2E ou PER2E.
Si pour PRENOM, aucun lien direct n'a été repéré, on pose la question

Pour les personnes ayant plus de 15 ans								Si pour PRENOM, aucun lien direct n'a été repéré * soit : B2 ou B5 ou B7 renseignés	
PRENOM vit-il(elle) actuellement en couple ?	Si oui : Quel est son prénom ?	Quel est l'état matrimonial légal de PRENOM ?	La mère de PRENOM vit-elle ici ?	Si oui : Quel est son prénom ?	Le père de PRENOM vit-il ici ?	Si oui : Quel est son prénom ?	Pouvez-vous préciser un lien de parenté ou une relation de PRENOM avec une personne qui habite ici ?	Si B8=1 à 6 : Quel est le prénom de la personne concernée par le lien ?	
1. Oui, avec une personne qui vit dans le logement 2. Oui, avec une personne qui ne vit pas dans le logement → B3 3. Non → B3	Remplir avec NOI	1. Célibataire 2. Marié(e) ou remarié(e), y compris séparé(e) légalement 3. Veuf(ve) 4. Divorcé(e)	1. Oui, elle vit ici 2. Non, elle vit ailleurs 3. Non, elle est décédée 4. Ne sait pas	Remplir avec NOI	1. Oui, il vit ici 2. Non, il vit ailleurs 3. Non, il est décédé 4. Ne sait pas	Remplir avec NOI	Remplir avec NOI	Remplir avec NOI	
	A18	A19	A20	A21	A22	A23	A24		
NOI	THL_COUPLE	THL_CONJOINT	THL_ETAMATRI	THL_MER1E	THL_MER2E	THL_PER1E	THL_PER2E	THL_LIENTYP	THL_LIENPERS
01	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□
02	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□
03	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□
04	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□
05	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□
06	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□
07	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□
08	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□
09	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□
10	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□
11	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□
12	□	□□	□	□	□□	□	□□	□	□□

Noiconj : NOI du conjoint de PRENOM
 Noimere : Noi de la mère de PENOM
 Noipere : Noi du père de PRENOM

Etat récapitulatif des occupants du logement par ménage

Dans le ménage, il y a NPERS(1) personnes :
Liste des PRENOM

A25- Etes-vous d'accord sur la liste ?

THL_CONFIR

1 oui
2 non
si non : retour sur le THL
si oui :

A26- Qui est l'occupant principal du logement, c'est-à-dire le propriétaire ou le locataire en titre ?

THL_PROPLOC

NOI numéro d'ordre de la personne concernée dans PROPLOC

Si pour tous les membres du ménage, AUTLOG = 2 (pas d'autre logement), le logement est la résidence principale du ménage. CATLOGAC = 1, CATLOGBC = 1
Si pour un ou plusieurs membres du ménage, AUTLOG = 1 (un autre logement), la catégorie du logement pour le ménage n'est pas déterminée. On a CATLOGBC = 1 (résidence habituelle commune) par défaut et on pose la question :

A27- Considérez-vous le logement comme :

THL_CATLOGAC

1 une résidence principale ?
2 un logement utilisé occasionnellement ?
3 une résidence secondaire ou de vacances ?

Pour l'enquêteur : En cas d'hésitation, utiliser le critère de la plus grande durée d'occupation

Logement

A28- Combien de pièces d'habitation compte ce logement ?

THL_NPIECES

Comptez les pièces d'habitation telles que salle à manger, séjour, chambre etc. quelle que soit leur surface
Ne comptez pas les pièces telles qu'entrée, couloir, salle de bains, buanderie, W.C., véranda ni les pièces à usage exclusivement professionnel (atelier, cabinet de médecin etc.)
Une pièce combinée cuisine-séjour compte comme une seule pièce, sauf si elle est partagée par une cloison
..... (de 1 à 20)

A29- Quelle est la surface de ce logement en m² ?

THL_SURFACE

Tenez compte, cette fois-ci, de toutes les pièces, y compris couloir, cuisine, WC, salle de bain
Ne tenez pas compte des balcons, terrasses, caves, greniers ou parkings, ni des pièces à usage exclusivement professionnel
..... (en m²)

Les questions L3 à L6 incluse sont à poser pour ménage, en commençant par le ménage principal (BSPRINCIP)

Pour l'unité de vie du répondant : « votre ménage ». Pour les autres ménages : « le ménage de PRENOM » :

A30- En quelle année votre ménage (le ménage de PRENOM) est-il arrivé dans ce logement ?

THL_EMMENAG

En cas d'emménagement séparé des membres du ménage, choisir la date d'entrée du premier occupant
En cas de départ puis de retour dans le logement choisir la date de la dernière arrivée

A31- Votre ménage (le ménage de PRENOM) occupe-t-il ce logement comme...

THL_STOC

1 Accédant à la propriété ?
2 Propriétaire non accédant, y compris en indivision ?
3 Usufruitier, y compris en viager ?
4 Locataire ou sous-locataire, c'est-à-dire devant payer un loyer, même si ce loyer est payé par une personne extérieure au ménage ?
5 Logé gratuitement, mais avec un paiement éventuel de charges ?

Si STOC = 1, 2 ou 3 :

A32- Votre ménage (le ménage de PRENOM) occupe-t-il ce logement...

THL_STOCP

1 En pleine propriété, les membres du ménage se partageant la totalité de la propriété du logement (usufruit et nue-propriété) ?
2 En propriété partielle (en indivision avec des personnes extérieures au ménage, usufruitier ou nu-propriétaire partiel) ?

Si STOC = 4 ou 5 :

A33- Le propriétaire du logement est-il :

THL_PROPRI

1 L'employeur d'un membre du ménage dans le cadre d'un logement de fonction ?
2 Un organisme HLM (ou assimilé, OPAC, offices, sociétés, fondations) ?
3 Une administration, un organisme de Sécurité Sociale, ou une association au titre du 1 % patronal ?
4 Une banque, une assurance ou une autre société du secteur public ou du secteur privé ?
5 Un membre de la famille ?
6 Un autre particulier ?
7 Autre cas ?

Détermination des ménages inclus dans le champ de l'enquête

INFO enquêteurs

INFO1 : Le champ de l'enquête :

L'enquête s'adresse aux personnes âgées de 20 à 49 ans nées entre le 1/1/1955 et le 31/12/1979.
Si dans un même ménage, plus de 2 personnes sont dans le champ, on tire au hasard par la méthode du Kish

Le ménage doit être enquêté

Si le nombre de personnes dans la tranche d'âge des 20-49 ans > 2, Tirage Kish de 2 personnes

FinTHL

Nous allons questionner individuellement toutes les /deux personnes du ménage qui ont entre 20 et 49 ans.

• De quelle visite s'agit-il ?

NumVis

1 Première
2 Deuxième

Si NumVis = 1 :

- Jour de la première visite. PRENOM a décidé de ?

- 1 Passer tout le questionnaire
- 2 Donner un autre rendez-vous
- 3 Ne rien passer du tout

Accept1V

Si NumVis = 2 :

- Jour de la deuxième visite. PRENOM a décidé de ?

- 1 Passer tout le questionnaire
- 2 Ne rien passer du tout

Accept2V

B - DESCRIPTION DE SOI

Vous vous adressez maintenant à < Prénom >

B1- Nous allons maintenant parler de vous. Vous avez donc... ans, vous êtes un(e) homme/femme, êtes-vous...

B_NATION1
B_NATION2

- 1 Français(e) de naissance, y compris par réintégration ?
- 2 Français(e) par naturalisation, mariage, déclaration ou option à sa majorité ?
- 3 Etranger(e) ?
- 4 Apatride ?

Si NATI01 ≠ 3, → 3

B2- Quelle est votre nationalité ?

B_NATI0R

codification par trigram avec la table Nationalité

- '01' française
- '02' UE à 25 sauf france
- '03' autres pays europe
- '04' Maghreb
- '05' autres pays d'Afrique
- '06' autres

B3- Quel est le pays de naissance de votre mère ?

B_MERPAYSNAIS

En clair (50 caractères)

codification par trigram avec la table Nationalité

- '01' France
- '02' UE à 25 sauf france
- '03' autres pays europe
- '04' Maghreb
- '05' autres pays d'Afrique
- '06' autres
- 9 NSP

B4- Quel est le pays de naissance de votre père ?

B_PERPAYSNAIS

En clair (50 caractères)

codification par trigram avec la table Nationalité

- '01' France
- '02' UE à 25 sauf france
- '03' autres pays europe
- '04' Maghreb
- '05' autres pays d'Afrique
- '06' autres
- 9 NSP

Si les deux parents sont vivants (réponse 1 ou 2 en A22 et A24) :

B5- Vos parents vivent-ils ensemble ?

B_PARENS

- 1 Oui
- 2 Non, ils n'ont jamais vécu ensemble
- 3 Non, ils ont divorcé ou se sont séparés
- 4 Deux parents perdus de vue
- 5 Deux parents inconnus
- 9 NSP

Si l'un des parents est décédé (réponse 3 en A22 ou A24):

B6- Vos parents vivaient-ils ensemble lorsque votre père/votre mère est décédé(e) ?

B_PARENS

- 1 Oui
- 2 Non, ils n'ont jamais vécu ensemble
- 3 Non, ils ont divorcé ou se sont séparés
- 4 Deux parents perdus de vue
- 5 Deux parents inconnus
- 9 NSP

Si les deux parents sont décédés (réponse 3 en A22 et A24) :

B7- Vos parents vivaient-ils ensemble avant leur décès ?

B_PARENS

- 1 Oui
- 2 Non, ils n'ont jamais vécu ensemble
- 3 Non, ils ont divorcé ou se sont séparés
- 4 Deux parents perdus de vue
- 5 Deux parents inconnus
- 9 NSP

Si mère non décédée et vit ailleurs (MERIE=2) et si PARENS ≠ 4,5

B8- Combien de temps environ dure le trajet de chez vous au domicile de votre mère ?

B_DGARDMH

↳ temps approximatif

↳ Saisir le temps en heures et minutes, taper au minimum 3 chiffres (par exemple 1h05 donne 105)

↳ voyage aller par le moyen de transport le plus fréquent

↳ si pas de contacts, mettre NSP

9 NSP

refus

Si père non décédé et mère décédée ou parents ne vivant pas ensemble (PERIE=2 et PARENS ≠ 1) et si PARENS ≠ 4,5:

B9- Combien de temps environ dure le trajet de chez vous au domicile de votre père ?

B_DGARDPH

↳ Saisir le temps en heures et minutes, taper au minimum 3 chiffres (par exemple 1h05 donne 105)

↳ voyage aller par le moyen de transport le plus fréquent

↳ si pas de contacts, mettre NSP

9 NSP

refus

B10- Comment s'est déroulée la vie professionnelle de votre père/l'homme qui vous a élevé pendant votre enfance ?

B_PERACT

- 1 Il a toujours travaillé (pas d'interruption supérieure à 1 an)
- 2 Il s'est arrêté quelques années et a repris ensuite
- 3 Il s'est arrêté et n'a jamais retravaillé
- 4 Il a attendu que ses enfants soient élevés pour commencer à travailler
- 5 Il n'a jamais travaillé
- 6 Autre
- 7 J'ai été élevé(e) par ma mère seule
- 8 J'ai été élevé par une autre personne ou en institution
- 9 NSP

B11- Comment s'est déroulée la vie professionnelle de votre mère/la femme qui vous a élevé pendant votre enfance ?

B_MERACT

- 1 Elle a toujours travaillé (pas d'interruption supérieure à 1 an)
- 2 Elle s'est arrêtée quelques années et a repris ensuite
- 3 Elle s'est arrêtée et n'a jamais retravaillé
- 4 Elle a attendu que ses enfants soient élevés pour commencer à travailler
- 5 Elle n'a jamais travaillé
- 6 Autre
- 7 J'ai été élevé(e) par mon père seul
- 8 J'ai été élevé par une autre personne ou en institution
- 9 NSP

B12- Combien de frères avez-vous eus?

↳ y compris les demi-frères si la personne a vécu avec

B_NBFRERE

9 NSP

B13- Combien de sœurs avez-vous eues?

↳ y compris les demi-sœurs si la personne a vécu avec

B_NBSOEUR

9 NSP

B14- Etes-vous inscrit(e) dans un établissement d'enseignement (y compris cours par correspondance ou apprentissage) ?

B_ETUDES

- 1 oui
- 2 non

Si ETUDES = 2 (non), → B16. Sinon :

B15- Est-ce dans le cadre de votre formation initiale ?

B_FORMINIT

- 1 oui
- 2 non, dans le cadre d'une formation après une interruption des études de plus d'un an

Si FORMINIT = 1 (formation initiale), → B17. Sinon :

B16- En quelle année avez-vous terminé vos études initiales ?

B_ANFINETUD

0 pas de scolarisation

AGFINETUD est calculé automatiquement (âge à la fin des études initiales)

Si FINETUD = 00, SCOLARITE = 1, → B23

Sinon : (de 01 à 99)

B17- Quels sont vos diplômes ?

DIPLOME

↳ plusieurs réponses possibles (DIPLOME1, ..., DIPLOME7)

- 1 Aucun diplôme
- 2 CEP (certificat d'études primaires) ou diplôme étranger de même niveau
- 3 Brevet des collèges, BEPC, brevet élémentaire ou diplôme étranger de même niveau
- 4 CAP, BEP ou diplôme de ce niveau
- 5 Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de ce niveau
- 6 Baccalauréat général (séries A, B, C, D, E, ES, L, S), brevet supérieur, capacité en droit, DAEU, ou diplôme étranger de même niveau
- 7 Diplôme de niveau Bac + 2
- 8 Diplôme de niveau supérieur à Bac + 2

si **DIPLOME = 1**

B18- Jusqu'ou avez-vous poursuivi votre scolarité ?

- 1 Pas de scolarisation, mais alphabétisation, apprentissage du français
- 2 Scolarité en école primaire
- 3 Scolarité au collège (de la 6^e à la 3^e)
- 4 Scolarité au-delà du collège
- 5 Aucun diplôme, sans autre indication

B_SCOLARITE

si **DIPLOME = 4**

B19- Précisez

↪ plusieurs réponses possibles (DIPLOME1, ..., DIPLOME3)

- 1 CAP, CAPA, mention complémentaire au CAP
- 2 BEP, BEPA, mention complémentaire au BEP
- 3 Autres diplômes et titres de niveau CAP ou BEP : brevet de compagnon, aide soignante, auxiliaire de vie, titre AFPA 1er degré,...
- 4 CAP, BEP ou diplôme de ce niveau, sans autre indication

B_DIPLOMIE

si **DIPLOME = 5**

B20- Précisez

↪ plusieurs réponses possibles (DIPLOME2E1, ..., DIPLOME2E3)

- 1 Brevet professionnel ou de technicien, BEA, BEC, BEI, BEH, BSEC
- 2 Baccalauréat professionnel
- 3 Baccalauréat technologique (séries F, G, H, SMS, STI, STL, STT)
- 4 Baccalauréat technologique ou professionnel ou diplôme de ce niveau, sans autre indication

B_DIPLOM2E

si **DIPLOME = 7**

B21- Précisez

↪ plusieurs réponses possibles (DIPLOME1E1, ..., DIPLOME1E3)

- 1 Diplôme de 1^{er} cycle universitaire
- 2 BTS, DUT ou équivalent
- 3 Diplôme des professions sociales et de la santé de niveau bac+2 (infirmière, ...)
- 4 Diplôme de niveau Bac + 2, sans autre indication

B_DIPLOM3E

si **DIPLOME = 8**

B22- Précisez

↪ plusieurs réponses possibles (DIPLOME1E1, ..., DIPLOME1E3)

- 1 Diplôme de 2^e cycle universitaire
- 2 Diplôme d'ingénieur, d'une grande école
- 3 Diplôme de 3^e cycle universitaire (y compris médecine, pharmacie, dentaire), doctorat
- 4 Diplôme de niveau supérieur à Bac + 2, sans autre indication

B_DIPLOM4E

B23- Aujourd'hui, quelle importance attachez-vous à la religion dans votre vie quotidienne ?

B_RELIG

- 1 Importante ou assez importante
- 2 Peu importante
- 3 Sans importance
- 4 Vous êtes en train de vous en détacher
- 5 Sans objet
- 7 Refus
- 9 NSP

C - CALENDRIER PERSONNEL

&PRENOM

I1. « Nous allons dater les principales étapes de votre vie familiale et professionnelle depuis vos 18 ans. »

Intro

INFO2 : Les couples formés, les enfants, les principaux déménagements et emplois ou autres périodes importantes de la vie.

Les couples que la personne a formés

La personne vit en couple et est la première personne interrogée:

C1- Depuis quand vivez-vous avec <prénom conjoint actuel>?

C_AMCACT

↪ année

→C3-

La personne vit en couple, est la deuxième personne interrogée et son conjoint est la première personne interrogée :

C2- Vous vivez en couple avec <prénom conjoint actuel> depuis AMCACT (du premier répondant) ?

C_CONFCOUP

↪ confirmation de la date déclarée par le premier répondant

- 1 Oui
- 2 Non → C1-

La personne vit en couple et est la première personne interrogée:

C3- Vous êtes-vous marié avec <prénom conjoint actuel>?

C_AMCMAR

- 1 Oui
- 2 Non → C6-

C4- En quelle année ?

→C6-

C_AMAACT

La personne vit en couple, est la deuxième personne interrogée et son conjoint est la première personne interrogée :

Si **AMCMAR (du premier répondant)=1**

C5- Vous êtes marié avec <prénom conjoint actuel> depuis AMAACT (du premier répondant)?

C_CONFMAR

- 1 Oui
- 2 Non → C3-

C6- Auparavant, aviez-vous vécu en couple dans un même logement pendant au moins 6 mois, marié ou non ?

C_AMCPA

↪ Vivre en couple : résider ensemble pendant au moins 6 mois

- 1 Oui
- 2 Non → I3

C7- Combien de fois, en dehors du couple actuel ?

C_NBCOUPA

→C10-

La personne ne vit pas en couple :

C8- Avez-vous déjà vécu en couple, dans un même logement pendant au moins 6 mois, marié ou non ?

C_AMCPA

→ Vivre en couple : résider ensemble pendant au moins 6 mois

1 Oui

2 Non →I3

C9- Combien de fois avez-vous vécu en couple pour plus de 6 mois ?

C_NBCOUPB

Info enquêteur

INFO3 : décrire au maximum 4 couples. Si plus, prendre le premier et les 3 derniers.

C10- En quelle année aviez-vous débuté votre première vie en couple ?

C_AMCn

C11- Vous êtes-vous marié avec ce(tte) conjoint(e) ?

C_AMARn

1 Oui

2 Non → C13-

C12- En quelle année ?

C_AMAn

C13- Vous avez cessé de vivre ensemble en....

C_ASEn

I2. Si NBCOUPA>3 « On va maintenant parler des 2 derniers couples que vous avez formés avant votre couple actuel, en commençant par le plus ancien. »

C_IntCou1

→ Décrire au maximum 3 couples. Si plus, prendre le premier et les 2 derniers.

Si NBCOUPB>4 « On va maintenant parler de vos 3 derniers couples en commençant par le plus ancien.. »

C_IntCou2

→ Décrire au maximum 4 couples. Si plus, prendre le premier et les 3 derniers.

C14- En quelle année aviez-vous débuté votre <nième> vie en couple ?

C_AMCn

Si NBCOUPA < 3 : nième= (NBCOUPA- 1)ième

Vérifier que ASEn>=AMAn>=AMCn, Puis, si autre vie en couple, n=n+1

si n<4 → C11-

Les enfants de la personne

I3. « Nous allons maintenant parler des enfants que vous avez eus, ou adoptés, vous personnellement, »

C_IntroEnf

La personne n'a pas d'enfant présent dans le ménage, Sinon → C16-

C15- Avez-vous eu, ou adopté, des enfants ?

C_AENF

→ y compris enfants décédés

1 Oui

2 Non →I4

La personne a des enfants présents dans le ménage

Sinon →C18-

C16- Combien d'enfants avez-vous eu ou adopté ?

C_AENFN

→C18-

Si AENFN>9 : attention, il y a plus de 9 enfants. Vous devez décrire le premier enfant et les 8 plus jeunes.

C_Plus9

Info enquêteur

INFO4 : S'affichent les prénom, sexe et année de naissance des enfants de la personne présents dans le ménage en commençant par le plus âgé.

C17- Les renseignements affichés pour <Prénom> sont-ils exacts ?

C_CONFIRMn

1 Oui

2 Non → correction des informations

Info enquêteur

INFO5 : Après avoir affiché les enfants de l'enquêté présents dans le ménage, on demande prénom, sexe et année de naissance des autres enfants de l'enquêté en commençant par le plus âgé

- si plus de 9 enfants, bien décrire le premier (le plus âgé), et les 8 plus jeunes

- pour chaque enfant :

C_NoienfAn : NOI de l'enfant dans le TCM

Si a au moins un enfant dans le ménage, sinon → C24-

C18- Si un seul : Quel est le prénom de cet enfant ?

C_ENOMn

Si plusieurs : Quel est le prénom de votre <nième> enfant ?

C19- Quel est le sexe de <ENOMn>

C_ESEXn

C20- Quelle est sa date de naissance ?

C_EnaiJn C_EnaiMn C_EnaiAn

Si &ENOMn non déclaré dans le TCM

C21- Actuellement, <&ENOMn>...

C_CHn

- 1 habite dans un autre logement, en garde alternée → autre enfant ou
C24-
2 habite principalement dans un autre logement ou une collectivité mais est en relation avec vous → autre enfant ou C24-
3 habite dans un autre logement et n'a plus de relations avec vous
4 est décédé → C23-

si CHn = 3 (pas de relations avec enfant)

C22- Depuis quelle date ?

C_CDReIn

→ autre enfant ou C24-

si CHn = 4 (enfant décédé)

C23- En quelle année est-il/elle décédée ?

C_CDDCDn

→ autre enfant ou C24-

C24- Avez-vous adopté cet/certains de vos enfants?

C_EADOP

- 1 Oui
2 Non → INFO6 :

C25- Le(s)quel(s) ?

C_ANOMn

↪ Affichage des prénoms du ou des enfants de la personne

C26- En quelle année avez-vous adopté <&ANOMn> ?

C_ENADn

Info enquêteur

INFO6 : L'écran suivant est un **rappel** destiné à l'enquêteur
- dates de vie en couples : début, fin....
- dates de mariages : début, fin....
- naissance des enfants : début, fin....

C_TI

Si la personne ne vit pas en couple, on passe aux questions sur le logement indépendant → I4

C27- Souhaiteriez-vous avoir ou adopter <encore (si au moins un enfant)> des enfants, maintenant ou plus tard ?

C_EAENA

- 1 J'attends (ou ma conjointe attend) un enfant → I4
2 Oui
3 Non → I4
4 Peut-être ou NSP → C31-

C28- Dans combien d'années, souhaitez-vous l'arrivée d'un (autre) enfant ?

C_EAENB

- ↪ Si NSP : mettre 99 → C31-
↪ si moins d'un an : mettre 0

C29- Ce <court si EAENB <I> délai est-il lié à votre situation professionnelle ?

C_EAEND

- 1 Oui
2 Non

C30- Ce <court si EAENB <I> délai est-il lié à la situation professionnelle de votre conjoint ?

C_EAENE

- 1 Oui
2 Non

→ I4

C31- Votre hésitation est-elle liée à votre situation professionnelle ?

C_EAENC

- 1 Oui
2 Non

C32- Votre hésitation est-elle liée à la situation professionnelle de votre conjoint ?

C_EAENF

- 1 Oui
2 Non

Logements indépendants

I4. « Nous allons maintenant parler des différents logements que vous avez eu ».

- ↪ 1. Sont considérés comme logements indépendants les logements payés par la personne ou son conjoint, les logements de fonction, etc.
2. Seuls les déménagements hors du département sont enregistrés

C_I3

C33- En quelle année avez-vous eu pour la première fois un logement indépendant, c'est à dire un logement dont vous, votre conjoint, ou votre employeur, avez payé tout ou partie du loyer ou des charges (facture d'électricité, de téléphone, charges générales, ...) ?

C_ADEMP

↪ si l'enquête n'a jamais eu de logement indépendant, mettre 0 → I5

Info enquêteur

INFO7 : affichage des années, noter ou cliquer sur les années de déménagement

C34- Depuis <année>, quelles sont les années où vous avez déménagé en changeant au moins de département ou de pays?

C_Adem

↪ noter ou cliquer sur les années de déménagement, si aucun noter 0

Emplois

I5. « Nous allons voir quelles ont été les étapes de votre vie professionnelle depuis vos 18 ans »

C_AAActv

Info enquêteur

INFO8 : - On s'intéresse aux périodes de 6 mois consécutifs. Si cette période est à cheval sur 2 années, noter les 2 années, même si pour chaque année la durée est inférieure à 6 mois.

- Par année, de <abcd=&ANI> à 2004, au moins une réponse, et plusieurs réponses possibles la même année (par exemple : chômage et reprise d'études)

C35- Depuis <&ANI>, quelles sont les années où vous avez suivi des études ou une formation, ou vous avez repris des d'études, pour au moins 6 mois de suite ?

C_AETcd

↳ rappel de l'année de fin d'études : ANFINETU

↳ les périodes de formation continue sont comprises

↳ Astuce souris quand les périodes sont longues : il est plus simple de cliquer une fois sur la première date puis d'appuyer successivement sur la flèche de défilement vers le bas et la barre d'espace (en relâchant à chaque fois chacune des touches).

C36- Depuis <&ANI>, quelles sont les années où vous avez fait votre service national ?

C_ASMcd

C37- Depuis <&ANI>, quelles sont les années où vous avez eu un emploi de plus de 6 mois ?

C_AEMcd

↳ les périodes de congé parental à plein temps ne sont pas comptées

Si 0 → C39-

C38- Parmi ces années où vous avez eu un emploi de plus de 6 mois, quelles sont celles où vous avez travaillé à temps partiel ?

C_ATPcd

C39- Quelles sont les années où vous avez été au chômage, pendant au moins 6 mois à la suite ?

C_ACHcd

C40- Depuis <&ANI> quelles sont celles où vous avez été en congé parental ?

C_APAcd

↳ y compris congé parental à temps partiel

C41- Depuis <&ANI> quelles sont les années où vous avez été en inactivité ou au foyer pendant au moins 6 mois de suite ?

C_AINcd

Info enquêteur

INFO9 : les périodes d'inactivité ou d'emploi décrites dans les questions précédentes apparaissent dans le calendrier qui apparaît à l'écran

I6. « Nous allons, pour la question suivante, détailler vos périodes d'emplois, de stages, ou de chômage de moins de 6 mois »

C_I6

C42- Depuis <&ANI> quelles sont les années où vous avez eu des emplois occasionnels ou courts ou effectué des stages rémunérés, ou vous avez eu des périodes courtes sans emploi ?

C_AEScd

↳ Les emplois, les stages, périodes sans emplois ne doivent pas avoir duré plus de 6 mois

↳ Les emplois intérimaires de moins de 6 mois sont également inclus.

si AEMcd = 0 → C50-

I7. « Nous allons décrire vos emplois de plus de 6 mois. »

C_Aemp

supprimer l'instruction

C43- Depuis <&ANI>, combien d'emplois de plus de 6 mois dans des entreprises différentes ou pour des employeurs différents avez-vous eu ?

C_NBEMP

↳ Si plusieurs emplois simultanés, décrire l'emploi principal, selon l'enquête.

L'emploi principal pour ceux qui exercent plusieurs professions est celui qu'ils déclarent comme tel. S'ils hésitent, considérer la profession qui prend le plus de temps ou en cas d'égalité la plus rémunératrice.

↳ Si l'entreprise a été rachetée, et que la personne a continué à y travailler, on considère qu'il y a un seul emploi.
emplois

Info enquêteur

INFO10 : « Vous avez commencé un <premier ou : blanc> emploi pour plus de 6 mois en <AEMcd=1>. »

Ne poser que pour premier emploi et dernier emploi ou emploi actuel

C44- Au début de cet emploi, travailliez-vous ...

C_AEMNn

1 à votre compte ou chef d'entreprise →C48-

2 comme aide familial(e) →C48-

3 comme salarié(e)

C45- Etiez-vous salarié(e) ...

C_AemSln

1 de l'Etat,

2 des collectivités locales

3 des hôpitaux ou de la sécurité sociale

4 d'un particulier ou de plusieurs particuliers

5 d'une entreprise privée ou publique ou d'une association

C46- Au début, quel était le contrat de travail de cet emploi ?

C_AEMsn

1 contrat à durée indéterminée →C48-

2 contrat à durée déterminée, d'intérim, saisonnier, d'apprentissage

3 Pas de contrat de travail →C48-

C47- Ce contrat a-il été transformé en contrat à durée indéterminée ?

C_AEMSTn

1 Oui

2 Non

C48- En quelle année avez-vous quitté cette entreprise ou cet employeur ? /cessé cette activité ou ce travail indépendant ?

C_Aemfn

↳ si jamais quitté : mettre 0 → C50-

↳ Si l'entreprise a été rachetée et que la personne a continué à y travailler, on considère qu'elle n'a pas quitté l'entreprise.

18. « Nous allons décrire brièvement l'emploi que vous occupez actuellement, ou si vous ne travaillez pas, votre emploi/ de plus de 6 mois le plus récent » (si emploi long ou court en 2004 dans le calendrier)
 « Nous allons décrire brièvement votre emploi de plus de 6 mois le plus récent » (si pas d'emploi long ou court en 2004 dans le calendrier)

C_Areentra

Info enquêteur

INFO11 : l'écran affiche le 1^{er} et le dernier emploi de plus de 6 mois

- C49- En quelle année avez-vous débuté cet emploi/ commencé à travailler dans votre entreprise actuelle (pour emploi actuel)?

C_AEMD

Retour en C44-, pour cet emploi

- C50- Avez-vous, au cours de votre vie, connu un autre événement important pour votre vie familiale ou professionnelle parmi les suivants?

C_AEVCa

↳ Présenter carte 1, si plusieurs, dire le plus ancien.

- 1 Problème de santé ou handicap
- 2 Prise en charge d'un proche
- 3 Héritage ou gain important
- 4 Perte importante de biens ou de revenu
- 5 Décès d'un proche
- 6 Autre
- 7 Aucun événement → Partie D

- C51- En quelle année, ou à partir de quelle année ?

C_AEVA

- C52- En dehors de celui-ci, y-a-t-il un autre évènement qui ait été, ou qui soit important pour votre vie familiale ou professionnelle ?

C_AEVCB

↳ Présenter carte 1

- 1 Problème de santé ou handicap
- 2 Prise en charge d'un proche
- 3 Héritage ou gain important
- 4 Perte importante de biens ou de revenu
- 5 Décès d'un proche
- 6 Autre
- 7 Aucun événement → Partie D

- C53- En quelle année, ou à partir de quelle année ?

C_AEVB

D – DEBUTS DE VIE EN COUPLE

Info enquêteur

INFO12 : les premières questions portent sur le couple actuel ou le dernier en date

19. « Nous allons parler de votre situation professionnelle au début de votre vie commune avec / <nom conjoint actuel> en <AMCn> »
 / < votre dernier conjoint> en <AMCn>»

Debut

Info enquêteur

INFO13 : Rappel.

Les informations suivantes s'affichent à l'écran :

- date de début de la vie commune
- date de fin de l'union (si fin)

Si la personne a des enfants : les enfants nés avant cette union.

En cas d'activités simultanées (ex : étudiant qui travaille), donnez la principale

- D1- Au début de cette vie en couple, vous

D_BVACONFn

- ↳ confirmation de la situation déclarée cette année-là dans le calendrier
 travailliez → D3- ou (si emploi décrit en C44-→D5- si salarié→D6- si non salarié)
 étiez militaire du contingent → D6-
 étiez au chômage → D6-
 étiez élève, étudiant, stagiaire non rémunéré → D6-
 étiez au foyer ou dans une autre situation sans activité → D6-

- 1 Oui
- 2 Non

si plusieurs situations déclarée cette année-là dans le calendrier ou si D1 =2 , rempli automatiquement pour D1 = 1

- D2- Au début de cette vie en couple, quelle était votre situation principale ?

D_BVACON

- 1 Vous travailliez
- 2 Vous étiez militaire du contingent → D6-
- 3 Vous étiez au chômage → D6-
- 4 Vous étiez élève, étudiant, stagiaire non rémunéré → D6-
- 5 Vous étiez au foyer ou dans une autre situation sans activité → D6-

- D3- Au début de cette vie en couple, en <AMCn>, travailliez-vous...

D_BVANAn

- 1 à votre compte ou en tant que chef d'entreprise → D6-
- 2 comme aide familial → D6-
- 3 comme salarié

- D4- Étiez-vous salarié ...

D_BVANASALn

- 1 de l'Etat,
- 2 des collectivités locales
- 3 des hôpitaux ou de la sécurité sociale
- 4 d'un particulier ou de plusieurs particuliers
- 5 d'une entreprise privée ou publique ou d'une association

D5- Au début de cette vie de couple, quel était le type de contrat de travail ?

D_BVASTn

- 1 Contrat à durée indéterminée
- 2 Contrat à durée déterminée, d'intérim, saisonnier, d'apprentissage
- 3 Pas de contrat de travail

Si en couple actuellement

Pour la première personne interrogée et la deuxième si la première personne interrogée n'est pas son conjoint

D6- Au début de votre vie commune, quelle était la situation de <nom conjoint> ?

D_BCACOBn

- 1 Il/elle travaillait
- 2 Il/elle était militaire du contingent
- 3 Il/elle était au chômage
- 4 Il/elle était élève, étudiant, stagiaire non rémunéré
- 5 Il/elle était au foyer ou dans une autre situation sans activité
- 9 NSP

Pour le conjoint actuel ou dernier conjoint si pas en couple

Pour la première personne interrogée et la deuxième si la première personne interrogée n'est pas son conjoint

D7- Dans quelles circonstances vous êtes-vous rencontrés ?

D_BCVASn

↳ Présenter carte 2

- 1 Chez des amis, voisins
- 2 Dans une boîte, discothèque, au bal
- 3 A l'école, à l'université
- 4 Dans le cadre du travail
- 5 A une fête de famille
- 6 Dans un lieu public
- 7 Sur un lieu de vacances
- 8 Dans le cadre d'une activité sportive, associative ou de loisir
- 9 Petite annonce, internet, agence matrimoniale
- 10 Autre

→ I10

Questions concernant le dernier conjoint, si pas en couple

D8- Au début votre vie commune, quelle était la situation principale de ce(tte) conjoint(e) ?

↳ en cas d'activités simultanées, donnez la principale

D_BCACOn

- 1 Il/elle travaillait
- 2 Il/elle était militaire du contingent →D12-
- 3 Il/elle était au chômage →D12-
- 4 Il/elle était élève, étudiant, stagiaire non rémunéré→D12-
- 5 Il/elle était au foyer ou dans une autre situation sans activité →D12-
- 9 NSP
- 8 Refus

D9- Il(elle) travaillait ...

D_BCANAn

- 1 à son compte ou en tant que chef d'entreprise →D12-
- 2 comme aide familial →D12-
- 3 comme salarié
- 9 NSP→D12-
- 8 Refus→D12-

D10- Etait-il(elle) salarié(e) ...

D_BCACDn

- 1 de l'Etat,
- 2 des collectivités locales
- 3 des hôpitaux ou de la sécurité sociale
- 4 d'un particulier ou de plusieurs particuliers
- 5 d'une entreprise privée ou publique ou d'une association
- 9 NSP
- 8 Refus

D11- A l'époque, en <AMCn>, quel était le type de contrat de travail de ce(tte) conjoint(e) ?

D_BCASN

- 1 Contrat à durée indéterminée
- 2 Contrat à durée déterminée, d'intérim, saisonnier, d'apprentissage
- 3 Pas de contrat de travail
- 9 NSP
- 8 Refus

D12- Quelle était l'année de naissance de ce(tte) conjoint(e) ?

D_BCAGAn

NSP et Refus

Info enquêteur

INFO14 : Si autre couple, poser pour le premier couple sinon partie C / ou D pour ceux qui n'ont pas d'enfants

I10. « Nous allons parler de votre situation professionnelle au début de votre vie commune avec votre premier(e) conjoint(e) en <AMCn> »

→D1-

E – VOS ENFANTS (Y COMPRIS CEUX QUI N’HABITENT PAS DANS CE LOGEMENT)

I11. « Nous allons maintenant parler de chacun des enfants que vous avez eus ou adoptés, vous personnellement. Nous allons parler de <&ENOMn> né(e) en <ENAIN> <et arrivé(e) en ENADn (si adopté) >.»

9 enfants décrits au maximum du plus âgé au plus jeune

E_NOIENFCn : NOI de l'enfant dans le TCM

Si un des parents absent du ménage (MERIE= . , 2, 3 ou PERIE= . , 2, 3)

E1- Le père/la mère de <&ENOMn>

↳ Pour les enfants adoptés on parle des parents adoptifs

- 1 a vécu en couple avec vous et vous êtes séparés
- 2 a vécu en couple avec vous et est décédé
- 3 n'a pas vécu en couple avec vous mais connaît ou connaissait cet enfant
- 4 n'a pas vécu en couple avec vous et est décédé
- 5 n'a pas ou pratiquement pas connu cet enfant
- 6 est votre conjoint actuel
- 8 refus

Si TYPOLOGn ≠ 1

E2- Depuis quelle année <&ENOM> n'habite-t-il plus en permanence avec vous ?

9998 Non réponse

Si LOGCOLn = 2

E3- Actuellement, lorsque <&ENOM> n'est pas dans votre logement, il(elle) habite...

- 1 chez sa mère/son père dont vous êtes séparé (si autre parent non décédé)
- 2 chez un autre membre de la famille
- 3 dans une famille d'accueil
- 4 dans un autre logement payé ou mis à disposition par ses parents (chambre d'étudiants...)
- 5 dans un logement payé par lui ou par son employeur
- 6 autre
- 8 Refus
- 9 NSP

Si TYPOLOGn ≠ 1

E4- Combien de temps environ dure le trajet entre votre domicile et le sien ?

E_CHDn (E_CORR_CHDn)

↳ Le trajet retenu est le trajet aller le plus fréquent (trajet effectué soit par l'enfant, soit par le parent interrogé par le mode de transport pris habituellement). Trajet aller

Taper l'heure et les minutes à la suite (par exemple 105 donne 1h05)

9 NSP

RAPPELT3

E_CASn

E_CHFPn

E_CHAn

Si TYPOLOGn ≠ 1,3

E5- En dehors des vacances, vous voyez <&ENOM> ...

- 1 chaque semaine ou presque
- 2 une semaine sur deux
- 3 tous les 15 jours
- 4 tous les mois
- 5 parfois, irrégulièrement
- 6 uniquement pendant les vacances
- 7 jamais
- 8 refus

Si typolog = 3 attribuer CHVn = 1

→ E7-

si Chn ≠ 4

si (MERIE=2 ou PERIE=2) et (CASn=1 ou 3) et Chn

E6- Actuellement, en dehors des vacances, <&ENOM> voit son père/sa mère...

- 1 chaque semaine ou presque
- 2 une semaine sur deux
- 3 tous les 15 jours
- 4 tous les mois
- 5 parfois, irrégulièrement
- 6 uniquement pendant les vacances
- 7 jamais
- 8 refus
- 9 NSP

Etes-vous d'accord pour parler de votre situation professionnelle à la naissance de <&ENOMn> ?

si une seule situation déclarée dans le calendrier l'année de la naissance

E7- Vous-même, juste avant l'arrivée de <&ENOMn>, en <année arrivée enfant >,

↳ Confirmation de la situation déclarée dans le calendrier

Vous travailliez (si emploi de plus ou de moins de 6 mois) → E9-

Vous étiez militaire du contingent → E20-

Vous étiez au chômage → E20-

Vous étiez élève, étudiant, stagiaire non rémunéré → E20-

Vous étiez au foyer ou dans une autre situation sans activité → E20-

1 Oui et préremplissage de CVACO

2 Non

si plusieurs situations déclarées dans le calendrier l'année de la naissance ou CVACO = 2

E8- Vous-même, juste avant l'arrivée de <&ENOMn>, en <année arrivée enfant >, vous...

↳ en cas d'activités simultanées, donnez la principale

↳ confirmation de la (des) situation(s) déclarée(s) cette année-là dans le calendrier

1 travailliez (si emploi de plus ou de moins de 6 mois)

2 étiez militaire du contingent → E20-

3 étiez au chômage → E20-

4 étiez élève, étudiant, stagiaire non rémunéré → E20-

5 étiez au foyer ou dans une autre situation sans activité → E20-

8 refus

E_CHVn

E_CHPN

E_CDB2(-CDB10)

E_CVACOCONF

E_CVACO

E9- Dans cet emploi, vous travaillez...

E_CVANAn

- 1 à votre compte ou en tant que chef d'entreprise → E16-
- 2 comme aide familial → E16-
- 3 comme salarié

E10- Étiez-vous salarié...

E_CVANASALn

- 1 de l'Etat,
- 2 des collectivités locales
- 3 des hôpitaux ou de la sécurité sociale
- 4 d'un particulier ou de plusieurs particuliers
- 5 d'une entreprise privée ou publique ou d'une association

E11- Juste avant l'arrivée de <&ENOMn>, quel était le contrat de travail de cet emploi ?

E_CVASTn

- 1 Contrat à durée indéterminée
- 2 Contrat à durée déterminée, d'intérim, saisonnier, d'apprentissage
- 3 Pas de contrat de travail
- 8 Refus

Si le répondant est un homme et que l'enfant est né après 2001 :

E12- Avez-vous pris le congé de paternité ?

E_CPARn

- 1 Oui
- 2 Non → E16-

E13- De combien de jours ?

E_CPARJn (E_CORR_CPARJn)

↪ *La durée du congé de paternité est de 11 jours consécutifs maximum (y compris jours non ouvrés), 18 jours consécutifs maximum pour une naissance multiple. Ces jours se cumulent avec les trois jours accordés par l'employeur. Ne pas compter les 3 jours accordés par l'employeur*

E14- Quand avez-vous pris votre congé de paternité ?

E_CPARQn

↪ *Il s'agit du début du congé*

- 1 dès la naissance
- 2 dans les six premiers jours
- 3 dans les quinze jours qui ont suivi la naissance
- 4 dans le mois qui a suivi la naissance
- 5 entre le premier et le deuxième mois qui a suivi la naissance
- 6 au delà du deuxième mois

Si CVANASAL ≠ 1

E15- Si votre niveau de salaire était supérieur au plafond de la sécurité sociale, avez-vous, lors de votre congé de paternité, bénéficié d'une maintien ou d'une compensation de salaire ?

E_CPARSALn

- 1 Oui
- 2 Non

Si en emploi au moment de la naissance CVACO < 2 et si enfant > 3 mois
E16- Dans l'année qui a suivi l'arrivée de <&ENOMn>, avez-vous ...

E_CVACAn

↪ *lire si plusieurs, dire la plus importante*

- 1 changé d'emploi ?
- 2 changé de poste chez le même employeur ?
- 3 démissionné, arrêté de travailler ?
- 4 connu une période de chômage ?
- 5 pris un temps partiel ?
- 6 pris un congé parental à temps plein? → E22-
- 7 changé d'horaires chez le même employeur ?
- 8 il n'y a eu aucun changement de ce type → E18-
- 9 sans objet (en congé de maternité ou naissance récente) → E18-98 refus

Si CDn = EnaiAn → E32-

Si en emploi au moment de la naissance CVACO < 2 et si enfant > 3 mois

E17- Ce changement est-il lié à la naissance de <&ENOMn>?

E_CVCHGAn

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Refus

Si en emploi au moment de la naissance CVACO < 2 et si enfant > 3 mois et si CVACAn ≠ 3,4

E18- Dans l'année qui a suivi l'arrivée de <&ENOMn>, avez-vous ...

E_CVACBn

- 1 réduit votre activité professionnelle ou vos responsabilités ?
- 2 augmenté votre activité ou vos responsabilités (heures supplémentaires, passage à temps plein, etc.) ?
- 3 modifié vos horaires sans changer la durée de travail ?
- 4 il n'y a pas eu de changement de ce type → E22-
- 5 sans objet (en congé de maternité, naissance récente, décès) → E22-8 refus

Si CDn = EnaiAn → E32-

Si en emploi au moment de la naissance CVACO < 2 et si enfant > 3 mois et si CVACAn ≠ 3,4

E19- Ce changement est-il lié à la naissance de <&ENOMn>?

E_CVCHGBn

- 1 Oui
- 2 Non
- 8 Refus

Si ne travaille pas au moment de la naissance CVACO > 1 et si enfant > 3 mois

E20- Dans l'année qui a suivi l'arrivée de <&ENOMn>, avez-vous ...

E_CVACCn

- 1 pris ou cherché un emploi ?
- 2 été ralenti(e) ou empêché(e) dans votre recherche d'emploi ?
- 3 repris ou intensifié des études ou une formation ?
- 4 abandonné des études ou une formation ?
- 5 cela n'a rien changé → E22-
- 6 sans objet (en congé de maternité ou naissance récente) → E22-8 refus

Si CDn = EnaiAn → E32-

Si ne travaille pas au moment de la naissance CVACO > 1 et si enfant > 3 mois

E21- Ce changement est-il lié à la naissance de <&ENOMn>?

E_CVACHGCn

- 1 Oui
- 2 Non
- 8 Refus

Si l'autre parent est dans le ménage (MERIE=1 et PERIE=1) et est tiré par le KISH → E32-

E22- Juste avant l'arrivée de <&ENOM , en <année>, quelle était la situation de son père/la mère ?

E_CAACON

- 1 Il/elle travaillait
- 2 Il/elle était militaire du contingent → E30-
- 3 Il/elle était au chômage → E30-
- 4 Il/elle était élève, étudiant, stagiaire non rémunéré → E30-
- 5 Il/elle était au foyer ou dans une autre situation sans activité → E30-
- 9 NSP → E32-
- 8 Refus

E23- Il(elle) travaillait ...

E_CVANABn

- 1 à son compte ou en tant que chef d'entreprise → E26-
- 2 comme aide familial → E26-
- 3 comme salarié
- 9 NSP

E24- Etait-il/elle salarié(e)

E_BCACDn

- 1 de l'Etat,
- 2 des collectivités locales
- 3 des hôpitaux ou de la sécurité sociale
- 4 d'un particulier ou de plusieurs particuliers
- 5 d'une entreprise privée ou publique ou d'une association
- NSP

E25- Juste avant l'arrivée de <&ENOMn>, en sup (ENADn, ENIAN), quel était le contrat de travail de l'emploi de son père/la mère ?

E_BCASTn

- 1 Contrat à durée indéterminée
- 2 Contrat à durée déterminée, d'intérim, saisonnier, d'apprentissage
- 3 Pas de contrat de travail
- 9 NSP

Si il/elle est en emploi au moment de la naissance CAACON < 2 et si enfant > 3 mois et CVACEn ≠ 3,4

E26- Dans l'année qui a suivi l'arrivée de <&ENOMn>, il/elle a ...

E_CVACEn

↳ lire si plusieurs, dire la plus importante

- 1 changé d'emploi ?
- 2 changé de poste chez le même employeur ?
- 3 démissionné, arrêté de travailler ?
- 4 connu une période de chômage ?
- 5 pris un temps partiel ?
- 6 pris un congé parental à temps plein ? → E32-
- 7 changé d'horaires chez le même employeur ?
- 8 il n'y a eu aucun changement de ce type → E28-
- 9 sans objet (en congé de maternité, naissance récente, décès) → E28-
- 99 NSP → E32-

Si CDn = EnaiAn → E32-

Si il/elle est en emploi au moment de la naissance CAACON < 2 et si enfant > 3 mois et CVACEn ≠ 3,4

E27- Ce changement est-il lié à la naissance de <&ENOMn>?

E_CVACHGEn

- 1 Oui
- 2 Non

Si il/elle est en emploi au moment de la naissance CAACON < 2 et si enfant > 3 mois et si CVACEn ≠ 3,4

E28- Dans l'année qui a suivi l'arrivée de <&ENOMn>, il/elle a ...

E_CVACFn

- 1 réduit son activité professionnelle ou ses responsabilités ?
- 2 augmenté son activité ou vos responsabilités (heures supplémentaires, passage à temps plein, etc.) ?
- 3 modifié ses horaires sans changer la durée de travail ?
- 4 il n'y a pas eu de changement de ce type → E32-
- 5 sans objet (en congé de maternité ou naissance récente) → E32-
- 8 refus
- 9 NSP → E32-

Si CDn = EnaiAn → E32-

Si il/elle est en emploi au moment de la naissance CAACON < 2 et si enfant > 3 mois et CVACEn ≠ 3,4

E29- Ce changement est-il lié à la naissance de <&ENOMn>?

E_CVACHGFn

- 1 Oui
- 2 Non
- 8 Refus
- 9 NSP

Si il/elle ne travaillait pas au moment de la naissance CAACON > 1 et si enfant > 3 mois

E30- Dans l'année qui a suivi l'arrivée de <&ENOMn>, il/elle a ...

E_CVACDn

- 1 pris ou cherché un emploi ?
- 2 été ralenti(e) ou empêché(e) dans sa recherche d'emploi ?
- 3 repris ou intensifié des études ou une formation ?
- 4 abandonné des études ou une formation ?
- 5 cela n'a rien changé → E32-
- 6 sans objet (en congé de maternité, naissance récente, décès) → E32-
- 9 NSP

Si CDn = EnaiAn → E32-

Si il/elle ne travaillait pas au moment de la naissance CAACON > 1 et si enfant > 3 mois

E31- Ce changement est-il lié à la naissance de <&ENOMn>?

E_CVACHGDn

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP

si $\langle \&ENAIAn \rangle 2002 \rightarrow E33-$

si enfant de moins de 3 mois \rightarrow Fin enfant E

\rightarrow Si les 2 parents de l'enfant présents dans le ménage (MERIE=1 et PERIE=1) et si la personne répondant est la première personne interrogée

\rightarrow Si les 2 parents de l'enfant présents dans le ménage (MERIE=1 et PERIE=1) et si la personne répondant est la deuxième personne interrogée \rightarrow Fin enfant E

\rightarrow Si un seul des parents de l'enfant dans le ménage [(MERIE = 1 et PERIE \neq 1) ou (MERIE \neq 1 et PERIE = 1)] on interroge le parent de l'enfant

E32- Actuellement $\langle \&ENOMn \rangle \dots$

E_CESIn

1 n'est pas encore scolarisé(e)

2 est scolarisé(e) ou étudiant(e) (y compris études à domicile, institut spécialisé) \rightarrow E35-

3 ne suit plus d'études \rightarrow E37-

8 refus

9 NSP

Si CESIn=1 :

E33- Comment $\langle \&ENOMn \rangle$ est-il/elle actuellement, le plus souvent, gardé(e) dans la journée (hors vacances)?

E_CEGAn

1 A la crèche ou dans un autre lieu collectif (halte-garderie...) \rightarrow E39-

2 A domicile

3 Chez quelqu'un d'autre

4 Autre \rightarrow E39-

E34- Qui le/la garde le plus souvent ?

E_CEGAPAn ; E_CEGAPBn

\rightarrow 2 réponses possible en cas de solution alternée habituelle

1 Vous-même

2 Son autre parent

3 Sa grand-mère, son grand-père

4 Une autre personne de la famille ou du ménage non rémunérée (grand-mère, frère ou sœur...)

5 Une autre personne non rémunérée (amie, voisine)

6 Une personne rémunérée pour le garder (nourrice...)

\rightarrow E39-

si CESIn=2 sinon \rightarrow E37-

E35- Quel niveau d'études suit-il/elle actuellement ?

E_CEECBn

0 Maternelle

1 Primaire

2 Collège

3 Lycée général ou technologique

4 Lycée technique

5 Etudes supérieures au bac et \leq bac +2

6 Etudes supérieures à bac +2

7 Autre (institut spécialisé...)

9 NSP

E36- L'école ou l'établissement où il/elle suit ses études est ?

E_CEECCn

1 Public

2 Privé

8 Refus

9 NSP

\rightarrow E39-

Si CESIn=3

E37- En quelle année, $\langle \&ENOMn \rangle$ a-t-il/elle arrêté ses études ?

E_CEECFn

9998 Refus

9999 NSP

E38- Jusqu'à quel niveau d'études est-il/elle allé(e) ?

E_CEECDn

1 Primaire

2 Collège (y c. brevet et CAP)

3 Lycée général ou technologique (y c. bac)

4 Lycée technique (y c. BEP)

5 Etudes > bac et \leq bac +2

6 Etudes > bac +2

7 Autre (institut spécialisé...)

8 Refus

9 NSP

Si AGEN \geq 1 et CDn = EnaiAn \rightarrow Fin enfant E

E39- Durant sa première année, comment $\langle \&ENOMn \rangle$ a-t-il/elle été, le plus souvent, gardé(e) dans la journée ?

E_CEGBn

1 A la crèche ou dans un autre lieu collectif (halte-garderie...) \rightarrow Fin enfant E

2 A domicile

3 Chez quelqu'un d'autre

4 Autre \rightarrow Fin enfant E

8 Refus

9 nsp \rightarrow Fin enfant E

E40- Qui le/la gardait le plus souvent ?

E_CEGBPAn ; E_CEGBPBn

\rightarrow 2 réponses possibles en cas de solution alternée habituelle

1 Vous-même

2 Son autre parent

3 sa grand-mère, son grand-père

4 Une autre personne de la famille ou du ménage non rémunérée (frère ou sœur...)

5 Une autre personne non rémunérée (amie, voisine)

6 Une personne rémunérée pour le garder (nourrice...)

8 Refus

Fin enfant E :

si autre enfant \rightarrow E1-

sinon \rightarrow partie F

F- EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL

I12. « Nous allons maintenant parler de votre situation professionnelle actuelle »

F1- Quelle est votre situation principale actuelle ?

Introact

F_SITUA

↳ les personnes qui aident un membre de leur famille dans leur travail, même sans être rémunérées, les élèves fonctionnaires, intérimaires occupent un emploi les personnes en congés annuels, de maladie, de maternité, en congés individuel de formation, de conversion, en dispenses d'activité, etc. occupent un emploi.

- 1 Vous occupez un emploi → F4-
- 2 Vous êtes apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré → F4-
- 3 Vous êtes étudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré
- 4 Vous êtes chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE)
- 5 Vous êtes retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite
- 6 Vous êtes femme ou homme au foyer
- 7 Vous êtes en congé parental à temps plein
- 8 Autre situation (personne handicapée...)

F2- Travaillez-vous actuellement ?

F_TRAVAIL

↳ y compris petits boulots

- 1 oui → F4-
- 2 non

F3- Avez-vous déjà travaillé, même s'il y a longtemps ?

F_ACTIVANTE

- 1 oui
- 2 non

F4- Cherchez-vous un (autre) emploi ?

F_RECHEMPLOI

- 1 oui, depuis moins d'un an
- 2 oui, depuis un an ou plus
- 3 non

↳ Si la personne ne travaille pas (TRAVAIL = 2) et n'a jamais travaillé (ACTIVANTE = 2),
→ Partie G

↳ Si la personne ne travaille pas et a déjà travaillé (ACTIVANTE =) → F30-

↳ Si la personne travaille (SITUA = 1 ou 2, ou TRAVAIL = 1) : → F5-

La personne travaille : F5- à F29-

F5- Etes-vous...

F_STATUT

- 1 salarié(e) de l'Etat ? → F8-
- 2 salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics ? → F8-
- 3 salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association ? → F8-
- 4 salarié(e) chez un particulier ? → F8-
- 5 il(elle) aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e) ?
- 6 chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ? → F8-
- 7 indépendant(e) ou à votre compte ? → F8-

F6- La personne que vous aidez vit-elle ici ?

F_AIDE1E

- 1 oui
- 2 non → F8-

F7- De qui s'agit-il ?

F_AIDE2E

↳ NOI de la personne aidée

Les variables PROFESSION, SALARIES, ACTIVCOD et ACTIVLIB de PRENOM sont identiques à celles de la personne aidée

↳ si la personne aidée fait partie des personnes décrites dans la DUV → F29-

↳ si la personne aidée ne fait pas partie des personnes décrites dans la DUV, → F22-

Si STATUT ≠ 5 :

F8- Quelle est votre profession principale ?

variable non diffusée

F_PROFESSION

↳ en clair (40 caractères au maximum)

Lancement de Sicore

Résultat de la vérification du libellé :

Affichage suivant le cas (les mots en gras doivent apparaissent en gras à l'écran) :

La libellé de profession n'est pas reconnu.

F_Res_lib

La libellé de profession est **imprécis**.

Vous pouvez éventuellement revenir sur ce libellé pour le modifier.

La libellé de profession est **reconnu**.

Vous allez maintenant poser les questions utiles pour préciser l'emploi

Questionnement quand le libellé n'est pas reconnu et a été validé

Si STATUT = 6 ou 7 (non salarié) → F16- Sinon :

F9- Quel est votre type d'emploi ?

F_TYEMPLOI

- 1 apprentissage sous contrat
- 2 placement par une agence d'intérim
- 3 stage rémunéré en entreprise
- 4 emploi jeune, CES, contrat de qualification ou autre emploi aidé
- 5 autre emploi à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire etc.
- 6 emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique à temps complet → F14-
- 7 emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique à temps partiel → F11-

Si non CDI (TYEMPLOI ≠ 6- et ≠ 7)

F10- Dans votre emploi principal, travaillez-vous...

F_TPP

- 1 A temps complet ? → F14-
- 2 A temps partiel ?
- 3 Sans objet (pour les personnes non salariés qui estiment que ces questions ne s'appliquent pas à elles)

Si *TYPEEMPLOI=7* ou *TPP=2*, sinon → F14-

F11- Quel est le type de ce temps partiel ?

- 1 Mi-temps
- 2 80% (4/5^e)
- 3 9/10^e
- 4 Autre → Préciser le nombre d'heures par semaine

F_TXTPP

Si a un enfant de moins de 3 ans

F12- Etes-vous en congé parental à temps partiel ?

- 1 Oui
- 2 Non

F_TXTPD

F_partP

F13- Pour quelle raison principale travaillez-vous à temps partiel ?

↳ présenter carte 3

- 1 Pour exercer une autre activité professionnelle
- 2 Pour suivre des études ou une formation
- 3 Pour raison de santé
- 4 Vous n'avez pas trouvé d'emploi à temps plein
- 5 Pour vous occuper de votre ou de vos enfants
- 6 Pour vous occuper d'un autre membre de votre famille
- 7 Pour disposer de temps libre, de loisirs
- 8 Pour disposer de temps faire les courses, le ménage, des travaux domestiques
- 9 Pour une autre raison

F_RAISTP

F14- Dans votre emploi, êtes-vous classé(e) comme ...

Si *STATUT = 3* ou *4 (salarié d'entreprise)* :

- 1 manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
- 2 ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier ?
- 3 technicien(ne) ?
- 5 agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre) ?
- 7 ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs) ?
- 9 employé(e) de bureau, employé(e) de commerce, personnel de services ?
- 10 directeur général, adjoint direct ?

Si *STATUT = 1* ou *2 (salarié de l'Etat, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics)* :

- 1 manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
- 2 ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e) ?
- 3 technicien(ne) ?
- 4 personnel de catégorie B ou assimilé ?
- 6 personnel de catégorie A ou assimilé ?
- 8 personnel de catégorie C ou D ou assimilé ?

F_CLASSIF

F15- Dans votre emploi, quelle est votre fonction principale ?

- 1 production, chantier, exploitation
- 2 installation, réparation, maintenance
- 3 gardiennage, nettoyage, entretien ménager
- 4 manutention, magasinage, logistique
- 5 secrétariat, saisie, accueil
- 6 gestion, comptabilité
- 7 commercial, technico-commercial
- 8 études, recherche et développement, méthodes
- 9 enseignement
- 10 soin des personnes
- 11 autre fonction

F_FONCTION

→ F17-

Si *PRENOM* est chef d'entreprise ou à son compte (*STATUT = 6* ou *7*):

F16- Combien de salariés employez-vous ?

1. Aucun
2. Moins de 10 salariés
3. 10 salariés ou plus

F_SALARIES

F17- Quelle est l'activité de l'établissement qui vous emploie ou que vous dirigez ?

F_ACTIVCOD

↳ Codification hiérarchique

- 999998 Refus
- 999999 Nsp

Si *ACTIVCOD* rempli, → F19-. Sinon, en cas de difficulté ou d'hésitation sur la modalité à cocher, *ACTIVCOD = nsp*

F18- Quelle est l'activité de l'établissement qui vous emploie ou que vous dirigez ?

F_ACTIVLIB

↳ *Activité déclarée en clair (40 caractères au maximum)*

Les questions F19- à F21- ne sont posées qu'aux personnes s'étant déclarées agriculteurs

F19- Quelle est la superficie de votre exploitation (en hectares s.a.u.) ?
variable non diffusée

F_SUPH

Si la superficie est inférieure à 5 ha :

F20- Quelle est précisément la superficie en ares ?

variable non diffusée

F_SUPA

F21- Quelle est l'orientation des productions agricoles ?

variable non diffusée

F_OPA

- 1 Polyculture (culture des terres labourables)
- 2 Maraîchage ou horticulture
- 3 Vigne ou arbres fruitiers
- 4 Elevage d'herbivores (bovins, ovins,...)
- 5 Elevage de granivores (volailles, porcins,...)
- 6 Polyculture – élevage
- 7 Elevage d'herbivores et de granivores
- 8 Autre

→ F33-

Si *STATUT = 5* :

F22- Quelle est la profession principale de la personne que vous aidez ?

variable non diffusée

F_PROFESSION

↳ en clair (40 caractères au maximum)

Lancement de Sicore

Résultat de la vérification du libellé :

Affichage suivant le cas (les mots en gras doivent apparaissent en gras à l'écran) :

Le libellé de profession n'est pas reconnu.

Le libellé de profession est **imprécis**.
Vous pouvez éventuellement revenir sur ce libellé pour le modifier.

Le libellé de profession est **reconnu**.

Vous allez maintenant poser les questions utiles pour préciser l'emploi

Questionnement quand le libellé n'est pas reconnu et a été validé

F23- Combien de salariés la personne aidée par vous emploie-t-elle ?

F_SALARIES

0. Aucun
1. Moins de 10 salariés
2. 10 salariés ou plus

F24- Quelle est l'activité de l'établissement que dirige la personne aidée par vous ?

F_ACTIVCOD

↳ Codification hiérarchique

Si ACTIVCOD rempl → F26- . Sinon, en cas de difficulté ou d'hésitation sur la modalité à cocher,
ACTIVCOD = nsp et :

F25- Quelle est l'activité de l'établissement que dirige la personne aidée par vous ?

F_ACTIVLIB

↳ Activité déclarée en clair (40 caractères au maximum)

Les questions F26-à F28- ne sont posées qu'aux personnes s'étant déclarées agriculteurs

F26- Quelle est la superficie de votre exploitation (en hectares s.a.u.) ?

variable non diffusée

F_SUPH

Si la superficie est inférieure à 5 ha :

F27- Quelle est précisément la superficie en ares ?

variable non diffusée

F_SUPA

F28- Quelle est l'orientation des productions agricoles ?

variable non diffusée

F_OPA

1. Polyculture (culture des terres labourables)
2. Maraîchage ou horticulture
3. Vigne ou arbres fruitiers
4. Elevage d'herbivores (bovins, ovins,...)
5. Elevage de granivores (volailles, porcins,...)
6. Polyculture – élevage
7. Elevage d'herbivores et de granivores
8. Autre

F29- Faites-vous un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?

variable non diffusée

F_AFTYPTRAV

1. oui
2. non

→ F33-

La personne ne travaille pas et a déjà travaillé : F30- à F32-

F30- Dans votre dernier emploi, étiez-vous

F_STATUTANTE

1. salarié(e) de l'Etat ?
2. salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics ?
3. salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association ?
4. salarié(e) chez un particulier ?
5. il(elle) aidait un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e) ?
6. chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?
7. indépendant(e) ou à son compte ?

F31- Si STATUTANTE ≠ 5 : Quelle était votre dernière profession ?

Si STATUTANTE = 5 : Quelle était la profession de la personne que vous aidiez ?

variable non diffusée

F_PROFESSANTE

↳ en clair (40 caractères au maximum)

Si le libellé n'est pas reconnu : F_Res_lib_AN

Si STATUTANTE = 5 à 7 (non salarié) : → Bloc G

Si STATUT = 1 à 4 (salarié) :

F32- Dans votre dernier emploi, étiez-vous classé(e) comme ...

F_CLASSIFANTE

Si STATUT = 3 ou 4 (salarié d'entreprise) :

1. manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
2. ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier ?
3. technicien(ne) ?
5. agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre) ?
7. ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs) ?
9. employé(e) de bureau, employé(e) de commerce, personnel de services ?
10. directeur général, adjoint direct ?

Si STATUT = 1 ou 2 (salarié de l'Etat, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) :

1. manœuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
2. ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e) ?
3. technicien(ne) ?
4. personnel de catégorie B ?
6. personnel de catégorie A ?
8. personnel de catégorie C ou D ?

si SITUA = 3, 4,5,6,7,8 et TRAVAIL ≠ 1 (chômeur) → bloc G

La personne travaille

F33- Avez-vous des personnes sous votre responsabilité hiérarchique ?

F_RESPA

1. Oui
2. Non → F35-

F34- Combien de personnes ?

F_RESPB

F35- Avez-vous actuellement, en dehors de votre emploi principal, un autre emploi ou une autre activité professionnelle ?

F_AUTSAL

1. Oui
2. Non → I13

F36- Est-ce ...

1. Un emploi régulier ?
2. Une activité occasionnelle ?

F_EREG

*Si emploi régulier EREG=1***F37- Quel est le nombre d'heures effectuées en moyenne pour cet employeur par semaine ?**

F_HHX

*Si emploi occasionnel EREG=2***F38- Quelle est le nombre d'heures effectuées la semaine dernière ?**

F_HEFX

*si intérimaire (TYPEEMPLOI=2)***F39- Depuis quelle date êtes-vous travailleur intérimaire ?**

F_TPSINT

→ Indiquer l'année

*Si non CDI (TYPEEMPLOI ≠ 6 et ≠ 7)***F40- Quelle est la durée de votre contrat de travail ?**

F_DUDET

0 sans objet

I13. « Nous allons maintenant parler de votre emploi principal »

F_I15

*Si ne travaille pas pour un particulier (STATUT ≠ 4)***F41- Est-ce que vous travaillez à votre domicile ?**

F_MAISOC

- réponse oui si le domicile est le seul lieu de travail.
- Réponse oui mais pas uniquement si plusieurs lieux de travail dont le domicile, par exemple les enseignants.

1. Oui
2. Oui, mais pas uniquement
3. Non

Info enquêteur

INFO15 : Attention : la question suivante concerne l'établissement pour lequel la personne travaille (et non l'entreprise, l'institution, etc.)

F42- Travaillez-vous pour un établissement de moins de 20 salariés ?

F_MOIN20P

→ L'établissement pour lequel la personne travaille coïncide en général avec son lieu de travail. Si elle travaille dans une antenne, une annexe, on parle de l'établissement dont cette antenne dépend (par exemple on parle de la mairie pour le gardien d'un stade municipal). S'il y a un doute, par exemple pour les prestataires de service extérieur ou les intérimaires, prendre l'établissement qui gère les horaires quotidiens.

1. Oui
2. Non → F45-

F43- Combien y a-t-il de salariés dans l'établissement pour lequel vous travaillez ?

Nombre de salariés

F_EFETA

- si déclare 20 salariés ou plus, corriger MOIN20P
 - y compris personnes en congés parental, les emplois jeunes et les apprentis
 - hors stagiaires, vacataires, intérimaires
- si EFETA > 1 → F46-

F44- Donc vous travaillez seul ou seulement avec un membre de votre famille ?

F_HOO

1. Oui
 2. Non
- F51-

F45- Combien y a-t-il environ de salariés dans l'établissement pour lequel vous travaillez ?

F_EFETB

1. 20 à 49 salariés
2. 50 à 199 salariés
3. 200 à 499 salariés
4. 500 à 999 salariés
5. 1000 salariés ou plus

F46- L'établissement pour lequel vous travaillez se situe-t-il en France (votre adresse professionnelle se situe-t-elle en France) ?

F_FRANCE

1. Oui
2. Non → F51-

*Si MOIN20P=2, sinon → F51-***F47- Quel est le nom de l'établissement pour lequel vous travaillez ?**

variable non diffusée

F_ETSNO

→ Le plus précisément possible, ex : « lycée Michelet » plutôt qu'« Education nationale », « centre technique France Télécom » plutôt que « France Télécom »

→ Le plus précisément possible : tous les champs doivent être renseignés (si concernés et connus)

F48- Quelle est l'adresse de l'établissement ? (votre adresse professionnelle)

Type de voie
variable non diffusée

F_TVOIEC

(Menu déroulant des types de voie : voir enquête FQP)

Quel est le numéro dans la voie ?
variable non diffusée

F_NUMC

Nom de la voie
variable non diffusée

F_VOIEC

→ indiquer absolument le dernier mot sans l'abrégé

Eventuellement, complément d'adresse :
variable non diffusée

F_ADCOMC

Code du département et de la commune (5 chiffres)
variables non diffusées

F_DEPATC F_COME2C

Nom de la commune
variable non diffusée

F_COMMUC

(si le codage par trigramme avec la table commune ou menu déroulant des communes est possible, la question précédente « Code du département et de la commune (5 chiffres) » n'est pas utile)

Code Postal
variable non diffusée

F_CP

F49- Numéro de SIRET de l'établissement (si possible)
variable non diffusée

F_SIRETC

(14 chiffres)

↳ si possible consulter la fiche de paye sur laquelle le numéro SIRET (14 chiffres) est inscrit
↳ inscrire le numéro SIRENE (9 chiffres) si le SIRET ne figure pas sur la fiche de paie.

F50- L'établissement qui vous paie est-il celui dont vous avez donné l'adresse ?

F_EMPLOY

↳ établissement payeur = celui mentionné sur la fiche de paye

- 1 Oui
2. Non
9. NSP

F51- L'entreprise pour laquelle vous travaillez a-t-elle d'autres établissements ?

F_HE

- 1 Oui
2. Non → F53-
9. NSP

Si HE=1 et STATUT ≠1

F52- Combien de salariés travaillent dans l'entreprise ?

F_NBSALB

- 1 moins de 20 salariés
- 2 de 20 à 49 salariés
- 3 de 50 à 199 salariés
- 4 de 200 à 499 salariés
- 5 de 500 à 999 salariés
- 6 plus de 1000 salariés
9. NSP

F53- Combien de jours par semaine vous rendez-vous au travail (en moyenne, sur les périodes de travail)?

F_JOURTR

↳ les ½ journées comptent pour 1 jour

F54- Dans votre emploi principal, vos horaires sont-ils ?

F_HORAIC

- 1 Les mêmes tous les jours
- 2 alternés : 2x8, 3x8, équipes, brigades
- 3 variables d'un jour à l'autre
- 4 variables d'une semaine sur l'autre
- 5 Sans objet

F55- Pour cet emploi, quel est le nombre d'heures que vous effectuez par semaine (en moyenne) ?

F_HHC

↳ dans l'emploi principal

- 98 refus
- 99 Nsp

Si STATUT=6, 7 ou 5, → F58-

F56- Et quel est le nombre d'heures normalement prévu pour vous par semaine (en moyenne) ?

F_NBHP

↳ dans l'emploi principal

- 98 Refus

Sans objet (pas de nombre d'heures normalement prévu), mettre 99

Si HHC > NBHP et NBHP ≠ 99

F57- Sur les <HHC – NBHP> heures supplémentaires (ou complémentaires) que vous effectuez en moyenne, combien sont rémunérées ?

F_NBSUPR

F58- Souhaiteriez-vous effectuer un nombre d'heures de travail plus important avec augmentation de la rémunération ?

F_STPLC

- 1 Oui → F60-
- 2 Non

F59- Souhaiteriez-vous effectuer un nombre d'heures de travail moins important avec diminution correspondante de votre rémunération ?

F_STMN

- 1 Oui
2. Non → F61-

F60- Combien d'heures de travail par semaine souhaiteriez-vous accomplir en tout ?

F_HPLUS

- 99 Nsp

Si travaille à temps plein (TPP=1 ou TYPEMPLOI=6)

F61- Dans l'établissement où vous travaillez, si vous souhaitiez travailler à temps partiel...

F_GTPB

- 1 il suffirait d'en faire la demande et ce serait accordé
- 2 ce serait accordé sous certaines conditions, pour certaines raisons
- 3 vous devriez changer de poste, de fonction
- 4 ce serait impossible
- 5 autre
- 6 sans objet
- 9 NSP

**F62- Dans votre emploi principal, travaillez-vous ...
a. le soir ?**

F_SOIRC

↳ entre 20 heures et minuit

- 1 Habituellement
- 2 Occasionnellement
- 3 Jamais

b. de nuit ?	F_NUITC
↳ <i>entre minuit et 5 heures du matin</i>	
1 Habituellement 2.Occasionnellement 3.Jamais	
c. le samedi?	F_SAMEDC
1 Habituellement 2.Occasionnellement 3.Jamais	
d. le dimanche?	F_DIMANC
1.Habituellement 2.Occasionnellement 3.Jamais	
F63- A quelle heure commence habituellement votre journée de travail ?	F_GHMA
↳ <i>sur le lieu de travail</i> ↳ <i>Taper l'heure et les minutes à la suite</i> ↳ <i>Si pas d'horaire habituel : mettre 9999</i>	
F64- A quelle heure finit habituellement votre journée de travail ?	F_GHMB
↳ <i>sur le lieu de travail</i> ↳ <i>Taper l'heure et les minutes à la suite</i> ↳ <i>Pas d'horaire habituel : mettre 99</i>	
<i>Si travail à domicile (MAISOC=1) → F66-</i>	
F65- En combien de temps en moyenne faites-vous le trajet domicile-travail?	F_FTPTS
↳ <i>Saisir le temps en minutes, voyage aller</i> ↳ <i>Si plusieurs lieux de travail, prendre le plus courant</i> ↳ <i>Si pas de trajet habituel, mettre 999</i> ↳ <i>Si le domicile est le lieu de travail mettre 0</i>	
F66- Dans votre journée de travail, y a-t-il une interruption de 3 heures ou plus ?	F_GHP
↳ <i>il s'agit de savoir si la personne a des horaires hachés par ex 7 à 10 h puis 17 à 20 h, et non si elle travaille en journée continue</i>	
1 oui 2 non 3 Cela dépend des jours ou des périodes	
F67- Comment sont déterminés vos horaires de travail ?	F_GHCOA
↳ <i>une seule réponse</i>	
1 Ils sont déterminés par l'employeur sans possibilité de modification 2 Vous pouvez choisir entre plusieurs horaires fixes proposés par l'établissement 3 Vos horaires sont modifiables par vous-même d'un jour à l'autre, dans un système du type « horaire à la carte » 4 Vos horaires sont déterminés par vous-même 5 Autre cas	

F68- A quel(s) type(s) de contrôle d'horaires êtes-vous soumis ?	F_GHCOB
1 Pas de contrôle 2 Pointeuse, badgeuse 2 Signatures, fiches d'horaires (et assimilé) 3 Contrôle par l'encadrement (les chefs) 4 Autre	
F69- En cas d'imprévu, pouvez-vous modifier vos horaires ?	F_GHRB
1 Oui, facilement 2 Oui, mais pas très facilement 3 Oui, en cas de force majeure uniquement 4 Non 5 Sans objet	
F70- Actuellement, bénéficiez-vous de dérogations ou d'aménagements d'horaires pour l'une des raisons suivantes ?	
<i>Si enfant de moins de 12 ans</i> a Pour vous adapter aux horaires et trajets des enfants à l'école ou à la crèche	F_GDERA
1 Oui 2 Non ou sans objet b Car les trajets domicile-travail sont particulièrement longs	F_GDERB
1 Oui 2 Non 3 sans objet c Pour d'autres raisons	F_GDERD
1 Oui 2 Non <i>si oui, préciser</i>	F_GDERDA
<i>si GDREA =1 ou GDREB=1 ou GDRED=1, sinon →F72-</i> F71- Ces aménagements d'horaires ...	F_GDERE
1 n'impliquent pas de réduction du temps de travail 2 impliquent une réduction du temps de travail	
F72- Dans votre établissement, est-il possible de bénéficier de dérogations ou d'aménagements d'horaires le jour de la rentrée scolaire ?	F_GDERG
1 Oui 2 Non 0 Sans objet 9 NSP	

si a au moins un enfant sinon → F74-
si le seul enfant est décédé (AENFn=1 et CHn=4) → F74-

F73- Si on vous appelle à votre travail pour venir chercher votre (ou l'un de vos) enfant(s), vous...

F_GTELA

↳ lire

- 1 pouvez y aller sans avoir besoin de demander un congé
- 2 pouvez y aller après avoir demandé 1/2 journée de congé
- 3 vous ne pouvez pas quitter votre travail
- 4 Autre
- 0 Sans objet

Si travaille seul (H00=1) → F76-

F74- Selon vous, dans votre établissement, si l'un de vos collègues HOMMES s'absente pour s'occuper d'un enfant malade, est-ce mal perçu ?

F_GENPH

- 1 oui
- 2 non
- 3 cela n'arrive jamais
- 4 pas de collègue homme

F75- Et si l'une de vos collègues FEMMES s'absente pour s'occuper d'un enfant malade, est-ce mal perçu ?

F_GENPF

- 1 oui
- 2 non
- 3 cela n'arrive jamais
- 4 pas de collègue femme

F76- Travaillez-vous « sous pression » ?

F_GRYTE

↳ cadences rapides, délais courts, être sans cesse interrompu, répondre immédiatement à une demande,...

- 1 Oui
- 2 Non

F77- A la fin d'une journée normale de travail, vous sentez-vous très fatigué(e) ?

F_FATIG

- 1 toujours
- 2 parfois
- 3 rarement → F79-

F78- Est-ce à cause ...

F_FATIGA1(-F_FATIGA8)

↳ présenter carte 4
↳ plusieurs réponses possibles

- 1 De l'ambiance de travail
- 2 Du stress
- 3 De l'intensité du travail
- 4 De la pénibilité du travail
- 5 De la durée de la journée du travail
- 6 Des horaires
- 7 Du trajet domicile-travail
- 0 Autre

Si MAISOC = 3

F79- Vous arrive-t-il de travailler ou d'emmener du travail chez vous après avoir quitté votre lieu de travail ?

F_GHDOM

- 1 Tous les jours ou presque
- 2 Souvent
- 3 Parfois
- 4 Jamais
- 5 Sans objet, vous travaillez toujours à domicile

F80- Pensez-vous habituellement le soir ou le week-end aux problèmes rencontrés dans votre travail ?

F_GPENSE

- 1 Non
- 2 J'essaie de faire le vide mais j'y pense de temps en temps
- 3 J'y pense souvent et c'est normal
- 4 J'y pense souvent et ça me pèse

si travaille seul (H00=1) → F82-
si en couple (couple=1 ou 2)

F81- Parlez-vous des sujets suivants avec votre conjoint ?

1. Le contenu de votre travail

F_GCONA

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Sans objet (le conjoint est l'unique collègue) → F82-

2. Les rapports avec vos collègues ou vos supérieurs

F_GCONB

- 1 Oui
- 2 Non

3. La vie de famille de vos collègues

F_GCONC

- 1 Oui
- 2 Non

F82- Quand vous êtes au travail, est-ce qu'il vous arrive de...

a Contacter votre conjoint ou vos enfants par téléphone, SMS, mail ? (si couple ou enfants)
si le seul enfant est décédé (AENFn=1 et Chn=3,4) → b

F_GTRAA

↳ la personne interrogée est à l'origine du contact

- 1 souvent
- 2 parfois
- 3 jamais

b Contacter des amis par téléphone, SMS, mail ?

F_GTRAB

↳ la personne interrogée est à l'origine du contact

- 1 souvent
- 2 parfois
- 3 jamais

c Effectuer une démarche administrative

F_GTRAD

↳ Ex : aller à la poste, appeler la mairie, remplir une feuille de sécurité sociale

- 1 souvent
- 2 parfois
- 3 jamais

d Prévoir les courses alimentaires

F_GTRAG

↳ Ex : penser à la préparation du repas du soir, écrire une liste de courses, faire les courses sur Internet

- 1 souvent
- 2 parfois
- 3 jamais

e Prévoir les loisirs du soir ou du week-end

F_GTRAH

↳ Ex : réserver un billet de train, une place de concert, regarder le programme de cinéma

- 1 souvent
- 2 parfois
- 3 jamais

Si travaille seul (HOO=1) → F84-

F83- Parlez-vous des sujets suivants avec vos collègues ?

1. Loisirs quotidiens (livre, film, expo, émission télé)

F_GCOLA

- 1 Oui
- 2 Non
- 0 sans objet (conjoint unique collègue ou pas de collègues) → F84-

2. Vacances

F_GCOLB

- 1 Oui
- 2 Non

3. Santé de vos proches

F_GCOLC

- 1 Oui
- 2 Non

4. Vie familiale ou privée

F_GCOLD

- 1 Oui
- 2 Non

F84- Est-ce que vos collègues, vos supérieurs ou vos clients peuvent vous joindre en dehors des heures de travail ?

F_GCONTA

- 1 Oui, c'est arrivé
- 2 Oui, mais ce n'est jamais arrivé
- 3 Ils ne possèdent pas mon numéro personnel mais je pourrais le donner
- 4 Je ne préfère pas donner mon numéro personnel
- 0 Sans objet

Si EFETA = 0 → F87-

F85- A votre avis, les raisons suivantes peuvent-elles être des obstacles à la promotion ou l'avancement dans votre établissement ?

- 1 oui, beaucoup
- 2 oui, un peu
- 3 Non
- 4 sans objet

a. Avoir des enfants

F_GCRA

b. Refuser des changements d'horaire

F_GCRC

c. Refuser de changer de région

F_GCRD

F86- Selon vous, dans votre établissement, la vie familiale des salariés est-elle prise en compte sur les points suivants :

a l'organisation des horaires de travail ?

F_FAMIA

- 1 Oui, pour tous les salariés
- 2 Oui, dans certains cas
- 3 Non
- 0 Sans objet

b les missions et déplacements ?

F_FAMIB

- 1 Oui, pour tous les salariés
- 2 Oui, dans certains cas
- 3 Non
- 0 Sans objet

c les changements de postes, les mobilités internes?

F_FAMIC

- 1 Oui, pour tous les salariés
- 2 Oui, dans certains cas
- 3 Non
- 0 Sans objet

d l'attribution du temps partiel ?

F_FAMID

- 1 Oui, pour tous les salariés
- 2 Oui, dans certains cas
- 3 Non
- 0 Sans objet

e la planification des congés ?

F_FAMIE

- 1 Oui, pour tous les salariés
- 2 Oui, dans certains cas
- 3 Non
- 0 Sans objet

F87- Dans votre emploi, comment sont gérées en général vos absences d'au moins une semaine ?
F_GABS

↳ *Si très variable, demander pour la dernière fois*

- 1 Elles sont systématiquement remplacées (appel à des remplaçants d'autres services ou externes, des intérimaires..)
- 2 Le travail est réparti sur les présents dans le service
- 3 Le travail attend, ne se fait pas ou prend du retard
- 4 Autre

F88- Bénéficiez-vous de jours de réduction du temps de travail (RTT) ?
F_REJOUR

- 1 Oui
- 2 Non → F90-

F89- Combien de jours sur l'année ?
F_NBRRTA

Si salarié (STATUT = 1,2,3,4)

F90- A combien de congés annuels avez-vous droit, de manière régulière y compris congés d'ancienneté ? (en semaines et jours au-delà)

Donnez le nombre de semaines
F_CONGSE

↳ *si la personne ne connaît que le nombre de jours, noter 0 et passer à la question suivante*

Donnez le nombre de jours
F_CONGJR

Si (STATUT = 1,2,3,4) et REJOUR=1

F91- Ces congés incluent-ils vos jours de RTT ?
F_REJOUR

- 1 Oui
- 2 Non

F92- Dans votre travail pouvez-vous prendre vos congés quand vous voulez ?
F_GCONG

- 1 Oui, en général
- 2 Oui, en m'arrangeant avec les collègues et/ou les échéances, les clients
- 3 Non, certaines périodes sont prédéterminées
- 4 Non, toutes (ou presque) les périodes de congé sont imposées
- 5 Non pour d'autres raisons
- 5 Pas de congés ou autre

si RTT (REJOUR=1)

F93- Si vous le souhaitez, pouvez-vous prendre les jours de RTT le même jour de la semaine, systématiquement ? (par exemple les mercredi)
F_GRTTB

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 NSP

F94- En cas d'enfant malade, peut-on prendre dans votre établissement des jours spécifiques ?
F_GCEA

- 1 Oui
- 2 Non → F97-
- 9 NSP → F97-

F95- Jusqu'à combien de jours par an ?
F_GCEB

9 NSP

S'il y a des enfants dans le ménage (Sinon → F97-)

F96- En avez-vous déjà bénéficié ?
F_GCEC

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 Sans objet

si MOIN20P =2

F97- Existe-il une direction des ressources humaines ou un service du personnel dans votre établissement ?
F_DRH

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP

F98- Existe-t-il un comité d'entreprise ou un autre organisme de gestion d'œuvres sociales relié à votre établissement, ou à votre profession ?
F_GAVC

- 1 Oui
- 2 Non → F99-
- 9 NSP → F99-

Avez-vous bénéficié de ses prestations dans les 12 derniers mois ?
F_GAVCB

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Sans objet ou NSP

F99- Déjeunez-vous dans une cantine ou un restaurant d'entreprise ?
F_GAVA

↳ *Cantine dans l'établissement ou à proximité*

- 1 Oui souvent
- 2 Oui mais rarement
- 3 Non
- 4 Pas de cantine

F100- Pourriez-vous avoir accès, dans votre établissement à ...

a. une crèche ou des places en crèche?
F_GAVD

- 1 Oui
- 2 Non → b
- 9 NSP → b

Si enfants de moins de 4 ans

En avez-vous bénéficié dans les 12 derniers mois ?
F_GAVDB

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Sans objet ou NSP

b. une garderie, un centre aéré ?

- 1 Oui
- 2 Non →c
- 9 NSP →c

Si enfants de moins de 18 ans

En avez-vous bénéficié dans les 12 derniers mois ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Sans objet ou NSP

c. des services domestiques (blanchisserie, ménage, etc.) ?

- 1 Oui
- 2 Non →F101-
- 9 NSP →F101-

Les avez-vous utilisés au cours des 12 derniers mois?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Sans objet ou NSP

Si EFETA = 0 → F102-

F101- Peut-on bénéficier dans votre établissement ...

a d'une prime au moment d'un mariage ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP

b de primes, au moment d'une naissance ou d'une adoption ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP

c d'une aide aux frais de garde des enfants ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP

d d'une aide financière aux études des enfants ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP

Si fonction publique (STATUT = 1) →f

e d'un maintien de salaire en cas de congé de maternité ou de paternité ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP

F_GAVE

F_GAVEB

F_GAVF

F_GAVFB

F_GAVG

F_GAVI

F_GAVJ

F_GAVK

F_GAVL

f de chèques vacances ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP

g d'un accès à des centres ou colonies de vacances ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 NSP

F102- Certains membres de votre famille travaillent-ils en ce moment dans le même établissement que vous ?

- 1 Oui un seul
- 2 Oui plusieurs
- 3 Non →F104-

F103- Il s'agit de : (cocher)

(plusieurs choix possibles)

- 1 votre conjoint (si en couple)
- 2 votre enfant (si enfant)
- 3 votre père
- 4 votre mère
- 5 un frère ou une sœur
- 6 un autre parent (oncle, cousin, neveu...)

Si EFETA = 0 → F106-

F104- Votre établissement accepte-il d'embaucher le conjoint d'un de ses salariés ? (si cette personne convient pour un poste proposé)

- 1 Oui
- 2 Oui mais sous certaines conditions (pas dans le même service, pas dans certains postes...)
- 3 Non
- 9 NSP
- 0 Sans objet (recrutement par concours, pas de salariés,...)

F105- Votre établissement accueille-t-elle parfois les enfants de ses salariés comme stagiaire rémunéré, vacataire, saisonnier, etc. ?

- 1 Oui
- 2 Non
- 3 NSP

F106- Etes vous très, assez, peu, ou pas du tout satisfait avec votre emploi actuel en terme de...

- a. Revenu
- b. Intérêt du travail
- c. Horaires
- d. Conciliation vie familiale/vie professionnelle

F_GAVM

F_GAVN

F_GPAR

F_GPARB1(-F_GPARB6)

F_GFAMA

F_GFAMB

F_SATR

F_SATI

F_SATH

F_SATC

F107- Depuis que vous travaillez pour entreprise\employeur actuel(le), avez-vous changé de lieu de travail ?

F_MOBINT

↪ on parle de l'employeur (ou entreprise) et non de l'établissement. Les mobilités entre établissements de l'entreprise ou de l'organisme public sont donc comprises.

- 1 Oui
- 2 Non → fin partie F

F108- Ce changement de lieu de travail était-il lié à une promotion ou un avancement ?

F_MOBPRO

↪ Dernier changement si plusieurs

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Ne sait pas

F109- Ce changement de lieu de travail était-il lié à une restructuration ou un déménagement de l'entreprise ?

F_MOBDEL

- 1 Oui
- 2 Non
- 9 Ne sait pas

F110- Avez-vous déménagé suite à ce changement de lieu de travail ?

F_MOBDEM

- 1 Oui
- 2 Non

F111- Avez-vous reçu des aides liées à cette mobilité géographique ?

F_MOBAID

↪ Ex aides en nature : voiture de fonction, téléphone portable, logement de fonction, ...

- 1 Aides financières
- 2 Aides en nature
- 3 Aménagements d'horaires
- 4 Non

F112- Après cette mobilité géographique, vos conditions de travail vous apparaissent-elles...

F_MOBCT

- 1 Plus satisfaisantes
- 2 Moins satisfaisantes
- 3 Ni plus, ni moins satisfaisantes
- 9 Ne sait pas

F113- Après cette mobilité géographique, la conciliation vie professionnelle – vie familiale vous apparaît-elle...

F_MOBFAM

- 1 Plus satisfaisantes
- 2 Moins satisfaisantes
- 3 Ni plus, ni moins satisfaisantes
- 9 Ne sait pas

G - RECHERCHE D'EMPLOI ET CHÔMEURS

Personne sans emploi (chômeur, retraité, femme ou homme au foyer, congé parental à plein temps ou autre situation (SITUA=4, 5, 6, 7 ou 8) et TRAVAIL ≠ 1

Si **ACTIVANTE=1** (a déjà travaillé)

G1- Depuis combien de temps êtes-vous /sans (si SITUA=4,5,6) /en interruption d'(si SITUA=7,8) emploi ?

G_SEDUR

↪ Préciser l'unité de temps avec l'initiale de année/mois/semaines/jours

G2- Depuis que vous /cessé votre dernière activité (si ACTIVANTE = 1 et SITUA=4,5,6) /interrompu votre dernière activité/ (si ACTIVANTE=1 et SITUA=7,8) /avez terminé vos études (si ACTIVANTE=2) un travail (ou plusieurs) vous a-t-il été proposé ?

G_SEPROP

- 1 Oui
- 2 Non → G4-

G3- Pour quelles raisons ne l'avez-vous pas accepté ?

G_SEPROPRI(-G_SEPROPR7)

- 1 Ce travail était mal payé
- 2 Ce travail n'était pas intéressant, ne correspondait pas à votre formation
- 3 Ce travail était trop éloigné de votre domicile
- 4 Les horaires de ce travail ne vous convenaient pas
- 5 Vous n'aviez pas trouvé de mode de garde pour vos enfants
- 6 Pour d'autres raisons familiales
- 7 autres

si **ACTIVANTE = 1** (a déjà travaillé)

G4- Depuis que vous /cessé votre dernière activité (si SITUA=4,5,6) /interrompu votre dernière activité/ (si SITUA=7,8) avez-vous exercé des petits boulots?

G_SEPBOUL

- 1 Oui
- 2 Non

G5- Depuis que vous avez /cessé votre dernière activité (si ACTIVANTE = 1 et SITUA=4,5,6), /interrompu votre dernière activité/ (si ACTIVANTE=1 et SITUA=7,8), /avez terminé vos études (si ACTIVANTE=2), avez-vous suivi une ou plusieurs formations dans un but professionnel?

G_SEFORMA

- 1 Oui
- 2 Non

si **ACTIVANTE = 1** (a déjà travaillé)

G6- Est-ce que le fait d'être /sans (si **SITUA=4,5,6**)
/en interruption d'(si **SITUA=7,8**)

emploi vous a permis de faire des choses que vous ne pouviez pas faire quand vous travailliez comme... ?

- 1 Oui
- 2 Non

a. consacrer plus de temps à votre conjoint (si couple **COUPLE=1**)

G_CHPERA

b. consacrer plus de temps à vos enfants (si enfants)

G_CHPERB

c. consacrer plus de temps à vos amis

G_CHPERC

d. faire des activités que vous aviez envie de faire (sports, loisirs, etc)

G_CHPERD

e. entreprendre d'autres activités que vous n'aviez pas le temps de faire (bricolage, rangement, etc)

G_CHPERE

Si **Chômeurs SITUA=4**

sinon →G10-

G7- Pour quelle raison principale êtes-vous au chômage ?

G_CHRAIS

→ Présenter carte 5

→ Une seule réponse possible

1. vous avez démissionné de votre emploi précédent ou stoppé une activité indépendante
2. vous avez été licencié pour raisons économiques ou vous avez dû fermer votre entreprise
3. vous avez été licencié(e) pour d'autres raisons
4. votre CDD s'est terminé et n'a pas été renouvelé
5. vous n'avez jamais travaillé ou vous ne trouvez pas de travail
6. vous êtes travailleur intermittent et vous vous trouvez entre deux contrats
7. autre raison

G8- Etes-vous inscrit à l'ANPE ?

G_ANPE

- 1.Oui
- 2.Non →G10-

G9- Combien de temps vous faut-il pour vous rendre à votre agence locale pour l'emploi ?

G_CHO4A

→ Le trajet retenu est le trajet aller le plus fréquent

→ Taper l'heure et les minutes à la suite (par exemple 105 donne 1h05)

Si ne cherche pas d'emploi (**RECHEMPLOI ≠1,2**) → bloc Fbis

Sinon :

G10- Durant les trois derniers mois avez-vous effectué des démarches pour trouver un emploi ?

→ envoyer des CV, passer un concours ou un examen, démarche personnelle auprès d'une entreprise ou d'un autre organisme, envoi d'annonce, démarches pour se mettre à son compte

G_CHO5IA

- 1 oui
- 2 non

G11- Ces trois derniers mois, combien de rendez-vous avez-vous eu avec un employeur ?

G_RDV

→ Nombre de rendez-vous

G12- Si vous trouviez un emploi, accepteriez-vous de le commencer dans les 15 jours ?

G_ACCEPJ

1. Oui
2. Non

G13- Quel est le temps maximum de durée de trajet domicile-travail que vous seriez prêt à accepter pour un emploi ?

G_ACCEPT

→ Taper l'heure et les minutes à la suite (par exemple 105 donne 1h05)

9 ne sait pas

G14- Aujourd'hui, cherchez-vous un emploi...

G_CHERTP

1 A temps complet exclusivement ?

2 A temps partiel exclusivement ?

3 Indifféremment l'un ou l'autre

H - ACTIVITE PROFESSIONNELLE DU CONJOINT PAS DANS LE CHAMP

Si conjoint **NON INTERROGE**

H14. « Nous allons maintenant parler de la situation professionnelle actuelle de PRENOM »

PRENOM = conjoint hors champ ou non tiré

Introact

H1- Quelle est la situation principale actuelle de PRENOM ?

H_SITUACJ

↳ les personnes qui aident un membre de leur famille dans leur travail, même sans être rémunérées, les élèves fonctionnaires, intérimaires occupent un emploi les personnes en congés annuels, de maladie, de maternité, en congés individuel de formation, de conversion, en dispenses d'activité, etc. occupent un emploi.

1. //Elle occupe un emploi → H4-
2. //Elle est apprenti(e) sous contrat ou en stage rémunéré → H4-
3. //Elle est étudiant(e), élève, en formation ou en stage non rémunéré
4. //Elle est chômeur (inscrit(e) ou non à l'ANPE)
5. //Elle est retraité(e) ou retiré(e) des affaires ou en préretraite
6. //Elle est femme ou homme au foyer
7. //Elle est en congé parental à temps plein
8. Autre situation (personne handicapée...)

H2- PRENOM travaille-t-il(elle) actuellement ?

H_TRAVAILCJ

- 1 oui → H4-
- 2 non

H3- PRENOM a-t-il(elle) déjà travaillé, même s'il y a longtemps ?

H_ACTIVANTECJ

- 1 oui
- 2 non

H4- PRENOM cherche-t-il(elle) un (autre) emploi ?

H_RECHEMPIOCJ

- 1 oui, depuis moins d'un an
- 2 oui, depuis un an ou plus
- 3 non

Si la personne ne travaille pas ($H_TRAVAILCJ = 2$) et n'a jamais travaillé ($H_ACTIVANTECJ = 2$) → fin Partie H

Si la personne ne travaille pas ($H_TRAVAILCJ = 2$) et a déjà travaillé ($H_ACTIVANTECJ = 1$), → H25

Si la personne travaille ($H_SITUACJ = 1$ ou 2 , ou $H_TRAVAILCJ = 1$)

La personne travaille : H5- à H25-

H5- PRENOM est-il(elle) :

H_STATUTCJ

- 1 salarié(e) de l'Etat ? → H8-
- 2 salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics ? → H8-
- 3 salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association ? → H8-
- 4 salarié(e) chez un particulier ? → H8-
- 5 il(elle) aide un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e) ?

6 chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ? → H8-
7 indépendant(e) ou à son compte ? → H8-

Si $H_STATUTCJ = 5$

H6- La personne que PRENOM aide vit-elle ici ?

H_AIDE1ECJ

- 1 oui
- 2 non → H8-

H7- De qui s'agit-il ? NOI de la personne aidée

H_AIDE2ECJ

Les variables $H_PROFESSIONCJ$, $H_SALARIESCJ$, $H_ACTIVCODCJ$ et $H_ACTIVLIBCJ$ de PRENOM sont identiques à celles de la personne aidée → H18-

Si $H_STATUTCJ \neq 5$:

H8- Quelle est la profession principale de PRENOM ?

H_PROFESSIONCJ

en clair (40 caractères au maximum)

H_Res_LibCJ : reconnaissance du libellé de la profession du conjoint

Si $H_STATUTCJ = 6$ ou 7 (non salarié) → H12-

H9- Quel est le type d'emploi de PRENOM ?

H_TYPEMPIOCJ

- 1 apprentissage sous contrat
- 2 placement par une agence d'intérim
- 3 stage rémunéré en entreprise
- 4 emploi jeune, CES, contrat de qualification ou autre emploi aidé
- 5 autre emploi à durée limitée, CDD, contrat court, saisonnier, vacataire etc.
- 6 emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique à temps complet
- 7 emploi sans limite de durée, CDI, titulaire de la fonction publique à temps partiel

H10- Dans son emploi, PRENOM est-il(elle) classé(e) comme ...

H_CLASSIFCJ

Si $H_STATUTCJ = 3$ ou 4 (salarié d'entreprise) :

- 1 manoeuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
- 2 ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier ?
- 3 technicien(ne) ?
- 5 agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre) ?
- 7 ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs) ?
- 9 employé(e) de bureau, employé(e) de commerce, personnel de services ?
- 10 directeur général, adjoint direct ?

Si $H_STATUTCJ = 1$ ou 2 (salarié de l'Etat, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) :

- 1 manoeuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
- 2 ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e) ?
- 3 technicien(ne) ?
- 4 personnel de catégorie B ou assimilé ?
- 6 personnel de catégorie A ou assimilé ?
- 8 personnel de catégorie C ou D ou assimilé ?

H11- Dans son emploi, quelle est la fonction principale de PRENOM ?

H_FONCTIONCJ

- 1 production, chantier, exploitation
- 2 installation, réparation, maintenance
- 3 gardiennage, nettoyage, entretien ménager
- 4 manutention, magasinage, logistique
- 5 secrétariat, saisie, accueil
- 6 gestion, comptabilité
- 7 commercial, technico-commercial
- 8 études, recherche et développement, méthodes
- 9 enseignement
- 10 soin des personnes
- 11 autre fonction

→ H13-

Si chef d'entreprise ou à son compte (H_STATUTCJ = 6 ou 7):

H12- Combien de salariés PRENOM emploie-t-il(elle) ?

H_SALARIESCJ

- 1. Aucun
- 2. Moins de 10 salariés
- 3. 10 salariés ou plus

H13- Quelle est l'activité de l'établissement qui emploie PRENOM ou que PRENOM dirige ?

Codification hiérarchique

H_ACTIVCODCJ

Si H_ACTIVCODCJ rempli → H15-

Sinon, en cas de difficulté ou d'hésitation sur la modalité à cocher, H_ACTIVCODCJ = nsp et :

H14- Activité déclarée en clair (40 caractères au maximum)

H_ACTIVLIBCJ

Les questions H14 à H16 ne sont posées qu'aux personnes s'étant déclarées agriculteur, sinon → Fin Partie H

H15- Quelle est la superficie de l'exploitation de PRENOM (en hectares s.a.u.) ?

H_SUPHCJ

.....

Si la superficie est inférieure à 5 ha :

H16- Quelle est précisément la superficie en ares ?

H_SUPACJ

.....

H17- Quelle est l'orientation des productions agricoles ?

H_OPACJ

- 1 Polyculture (culture des terres labourables)
- 2 Maraîchage ou horticulture
- 3 Vigne ou arbres fruitiers
- 4 Elevage d'herbivores (bovins, ovins,...)
- 5 Elevage de granivores (volailles, porcins,...)
- 6 Polyculture – élevage
- 7 Elevage d'herbivores et de granivores
- 8 Autre

→ Fin Partie H

Si H_STATUTCJ = 5 :

H18- Quelle est la profession principale de la personne que PRENOM aide ?

H_PROFESSIONCJ

en clair (40 caractères au maximum)

H19- Combien de salariés la personne aidée par PRENOM emploie-t-elle ?

H_SALARIESCJ

- 1. Aucun
- 2. Moins de 10 salariés
- 3. 10 salariés ou plus

H20- Quelle est l'activité de l'établissement que dirige la personne aidée par PRENOM ?

Codification hiérarchique

H_ACTIVCODCJ

Si ACTIVCOD → H22-

Sinon, en cas de difficulté ou d'hésitation sur la modalité à cocher, H_ACTIVCODCJ = nsp et :

H21- Activité déclarée en clair (40 caractères au maximum)

H_ACTIVLIBCJ

Les questions H15 à H17 ne sont posées qu'aux personnes s'étant déclarées agriculteurs, sinon → H25-

H22- Quelle est la superficie de l'exploitation de PRENOM (en hectares s.a.u.) ?

H_SUPHCJ

Si la superficie est inférieure à 5 ha :

H23- Quelle est précisément la superficie en ares ?

H_SUPACJ

H24- Quelle est l'orientation des productions agricoles ?

H_OPACJ

- 1 Polyculture (culture des terres labourables)
- 2 Maraîchage ou horticulture
- 3 Vigne ou arbres fruitiers
- 4 Elevage d'herbivores (bovins, ovins,...)
- 5 Elevage de granivores (volailles, porcins,...)
- 6 Polyculture – élevage
- 7 Elevage d'herbivores et de granivores
- 8 Autre

H25- PRENOM fait-il(elle) un travail de secrétariat, de vente ou de comptabilité ?

H_AFTYPTRAVCJ

- 1 oui
- 2 non

La personne ne travaille pas actuellement mais a déjà travaillé: H26- à H31-

H26- Dans son dernier emploi, PRENOM était-il(elle) :

H_STATUTANTECJ

- 1 salarié(e) de l'Etat ?
- 2 salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics ?
- 3 salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association ?
- 4 salarié(e) chez un particulier ?
- 5 il(elle) aidait un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e) ?
- 6 chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?
- 7 indépendant(e) ou à son compte ?

Si H_STATUTANTECJ ≠ 5 :

H27- Quelle était la dernière profession de PRENOM ?

H_PROFESSANTECJ

en clair (40 caractères au maximum)

Si H_STATUTANTECJ = 5 :

Quelle était la profession de la personne que PRENOM aidait ?

en clair (40 caractères au maximum)

Si H_STATUTANTECJ = 5 à 7 (non salarié) → Fin Partie H

Si H_STATUTANTECJ = 1 à 4 (salarié) :

H28- Dans son dernier emploi, PRENOM était-il(elle) classé(e) comme ...

H_CLASSIFANTECJ

Si H_STATUTANTECJ = 3 ou 4

- 1 manoeuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
- 2 ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier ?
- 3 technicien(ne) ?
- 5 agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre) ?
- 7 ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs) ?
- 9 employé(e) de bureau, employé(e) de commerce, personnel de services ?
- 10 directeur général, adjoint direct ?

Si H_STATUTANTECJ = 1 ou 2

- 1 manoeuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
- 2 ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e) ?
- 3 technicien(ne) ?
- 4 personnel de catégorie B ?
- 6 personnel de catégorie A ?
- 8 personnel de catégorie C ou D ?

→ Fin Partie H

La personne a un conjoint décédé (ETAMATRI = 3) : H29- à H31-

H29- Le conjoint (la conjointe) de PRENOM était-il(elle) :

H_STATUTCD

- 1 salarié(e) de l'Etat ?
- 2 salarié(e) d'une collectivité locale, des HLM ou des hôpitaux publics ?
- 3 salarié(e) d'une entreprise, d'un artisan, d'une association ?
- 4 salarié(e) chez un particulier ?
- 5 il(elle) aidait un membre de sa famille dans son travail sans être rémunéré(e) ?
- 6 chef d'entreprise salarié, PDG, gérant(e) minoritaire, associé(e) ?
- 7 indépendant(e) ou à son compte ?
- 0 sans objet (n'a jamais travaillé, invalide,...) → Fin Partie H

Si H_STATUTCD ≠ 5 :

H30- Quelle était la profession principale du conjoint (de la conjointe) de PRENOM ?

H_PROFESSCD

en clair (40 caractères au maximum)

Si H_STATUTCD = 5 :

Quelle était la profession principale de la personne que le conjoint (la conjointe) de PRENOM aidait ?

en clair (40 caractères au maximum)

Si H_STATUTCD = 5 à 7 (non salarié) → Fin Partie H

Si H_STATUTCD = 1 à 4 (salarié) :

H31- Dans son emploi, le conjoint (la conjointe) de PRENOM était-il(elle) classé(e) comme ...

H_CLASSIFCD

Si H_STATUT = 3 ou 4 (salarié d'entreprise) :

1. manoeuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
2. ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e), technicien(ne) d'atelier ?
3. technicien(ne) ?
5. agent de maîtrise, maîtrise administrative ou commerciale, VRP (non cadre) ?
7. ingénieur, cadre (à l'exception des directeurs généraux ou de ses adjoints directs) ?
9. employé(e) de bureau, employé(e) de commerce, personnel de services ?
10. directeur général, adjoint direct ?

Si STATUT = 1 ou 2 (salarié de l'Etat, des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux publics) :

1. manoeuvre ou ouvrier(e) spécialisé(e) ?
2. ouvrier(e) qualifié(e) ou hautement qualifié(e) ?
3. technicien(ne) ?
4. personnel de catégorie B ?
6. personnel de catégorie A ?
8. personnel de catégorie C ou D ?

I - REVENUS

Si (SITUA ≠ 1 ou 2) et TRAVAIL ≠ 1 → 16-

I15. « Nous allons maintenant parler des différents types de revenus dont vous bénéficiez, vous personnellement »

IntroRev

Revenus du travail

Info enquêteur

INFO16 : Le module Revenu décrit les revenus perçus dans le cadre de l'emploi principal et dans les autres activités.

Les questions relatives au revenu principal portent sur le revenu mensuel pour les salariés et annuel pour les personnes à leur compte.

Pour les salariés STATUT = 1, 2, 3, 4 ou 6

I1- Quelle rémunération nette mensuelle totale retirez-vous de votre emploi principal ?

I_SALMEP

↪ salaire du dernier mois, y compris primes et compléments mensuels, en valeur nette votre montant doit se terminer par la lettre

*F si montant en francs

*E si montant en euros

I_SALMEC est calculé automatiquement à partir de SALMEP (=SALMEP converti, c'est-à-dire si I_SALMEP est donné en Euros, SALMEC sera en Francs et vice-versa)

Si M. ne veut ou ne peut répondre

I2- Pouvez-vous indiquer dans quelle tranche se place la rémunération totale que vous retirez de votre emploi principal ?

I_SALMET

↪ tendre la carte 6 et inscrire la lettre correspondante.

- | | | |
|---|-------------------------------|-----------------------------------|
| A | Moins de 500 € | (moins de 3.275 F) |
| B | De 500 € à moins de 1 000 € | (de 3.275 F à moins de 6.600 F) |
| C | De 1 000 € à moins de 1 250 € | (de 6.600 F à 8.200 F) |
| D | De 1 250 € à moins de 1 500 € | (de 8.200 F à moins de 9.800 F) |
| E | De 1 500 € à moins de 2 000 € | (de 9.800 F à moins de 13.100 F) |
| F | De 2 000 € à moins de 2 500 € | (de 13.100 F à moins de 16.400 F) |
| G | De 2 500 € à moins de 3 000 € | (de 16.400 F à moins de 19.700 F) |
| H | De 3 000 € à moins de 5 000 € | (de 19.700 F à moins de 32.800 F) |
| I | De 5 000 € à moins de 8 000 € | (de 32.800 F à moins de 52.000 F) |
| J | Plus de 8 000 € | (plus de 52.000 F) |
| 8 | Refus | |

Si M. a répondu à la question du salaire, sinon →F106-

→14-

Pour les personnes à leur compte (STATUT=7)

I3- Actuellement, (en dehors de votre salaire) quel revenu professionnel total, avant impôt, vous et votre famille tirez-vous de cette entreprise (ou : de cette profession) par an ?

I_REVENT

↪ tendre la carte 7 et inscrire la lettre.

- | | | |
|---|--------------------------------|-------------------------------------|
| A | Moins de 6 000 € | (Moins de 39.400 F) |
| B | De 6 000 à moins de 10 000 € | (de 39.400 F à moins de 66.000 F) |
| C | De 10 000 à moins de 15 000 € | (de 66.000 F à moins de 98.000 F) |
| D | De 15 000 à moins de 20 000 € | (de 98.000 F à moins de 131.000 F) |
| E | De 20 000 à moins de 25 000 € | (de 131.000 F à moins de 164.000 F) |
| F | De 25 000 à moins de 30 000 € | (de 164.000 F à moins de 197.000 F) |
| G | De 30 000 à moins de 35 000 € | (de 197.000 F à moins de 230.000 F) |
| H | De 35 000 à moins de 50 000 € | (de 230.000 F à moins de 328.000 F) |
| I | De 50 000 à moins de 100 000 € | (de 328.000 F à moins de 660.000 F) |
| J | Plus de 100 000 € | (plus de 660.000 F) |
| 8 | Refus | |

Pour les personnes ayant plusieurs activités professionnelles (AUTSAL=1)

I4- Quel revenu mensuel (ou annuel) retirez-vous de votre activité secondaire ou de vos autres activités ?

I_SALSEC

l'unité de temps sera l'objet de la prochaine question

I_SALSCC est calculé automatiquement à partir de SALSEC (conversion en € ou en F).

I5- Sur quelle unité de temps ?

I_TEMPSA

- 1 L'année
- 2 Le mois

Pour tous

I6- Percevez-vous une des allocations suivantes ?

↪ tendre la carte 8 et indiquer la ou les allocations concernées

I_RCIREV1(-I_RCIREV6)

- 1 APE (Allocation parentale d'éducation) ou complément retrait d'activité de la PAJE
- 2 API (Allocation de parent isolé)
- 3 RMI (quel que soit le montant)
- 4 AAH (Allocation adulte handicapé)
- 5 Allocation veuvage
- 6 Allocation chômage (y compris ARPE et régime de solidarité)
- 7 Aucune

Si M. perçoit l'APE ou le complément retrait d'activité de la PAJE

I7- Quel a été le dernier versement de l'APE ou le complément retrait d'activité de la PAJE ?

I_MAPE

- 9999998 Refus
- 9999999 Nsp

I_MAPEc est calculé automatiquement à partir de MAPE (conversion en € ou en F).

Si M. perçoit l'API

I8- Quel a été le dernier versement de l'API ?

9999998 Refus

9999999 Nsp

I_MAPIc est calculé automatiquement à partir de MAPI (conversion en € ou en F).

Si M. perçoit le RMI

I9- Quel a été le dernier versement du RMI ?

9999998 Refus

9999999 Nsp

I_MRMIc est calculé automatiquement à partir de MRMI (conversion en € ou en F).

Si M. perçoit l'AAH

I10- Quel a été le dernier versement de l'AAH

9999998 Refus

9999999 Nsp

I_MAAHc est calculé automatiquement à partir de MAAH (conversion en € ou en F).

Si M. perçoit l'allocation veuvage

I11- Quel a été le dernier versement de l'allocation veuvage ?

9999999 Nsp

I_MAVc est calculé automatiquement à partir de MAV (conversion en € ou en F).

Si M. perçoit une allocation chômage

I12- Quel a été le dernier versement de l'allocation chômage ?

9999998 Refus

9999999 Nsp

I_MCHOc est calculé automatiquement à partir de MCHO (conversion en € ou en F).

Si M. est inscrit comme demandeur d'emploi et ne touche pas d'allocation chômage (ANPE = 1 et RCIREV ≠ 7)

I13- Pourquoi ne touchez-vous pas d'allocation chômage ?

1 Les droits sont épuisés

2 La demande est en cours de dépôt ou de traitement

3 Votre demande d'allocation a été rejetée

4 Vous ne répondez pas aux conditions d'ouverture de droits

Revenus du ménage

Pour la première personne interrogée, sinon → partie suivante

I16. « Maintenant, nous allons parler de l'ensemble

/ des revenus du ménage (si plusieurs personnes de plus de 16 ans dans le ménage) → RSAL

/ de vos revenus (si une seule personne de plus de 16 ans dans le ménage) → RMAL

I_MAPI

I_MRMI

I_MAAH

I_MAV

I_MCHO

I_ALCNC

IntroRevM

I14- Y-a-t-il actuellement, dans votre ménage, une ou plusieurs personnes qui perçoivent les ressources suivantes :

a. Salaires, traitements et primes ?

I_RSAL

↪ y compris 13ème mois, congés payés, heures supplémentaires, indemnités journalières, rémunération des emplois temporaires, des activités secondaires, salaires des dirigeants salariés de leur entreprise, intéressements et participations.

b. Revenus d'une activité professionnelle non salariée (indépendant, profession libérale...) ?

I_RNSAL

c. Allocations de chômage ?

I_RCHO

d. Prérétraites, retraites ?

I_RRET

↪ y compris minimum vieillesse, pension d'ancien combattant, pension de réversion

e. Prestations liées à la maladie ou l'invalidité ?

I_RMAL

↪ AAH, pension invalidité, allocations liées à la dépendance, indemnités journalières

f. Prestations familiales et bourses ?

I_RFAM

↪ allocations familiales, complément familial, allocation pour jeune enfant, aides à la garde d'enfants, allocation parent isolé, allocation de soutien familial, allocation parentale d'éducation, allocation de rentrée scolaire, bourse d'études...

g. Allocations logement, aide au logement ?

I_RLOG

h. RMI ?

I_RRMI

i. Loyers et fermages ?

I_RIMM

j. Intérêts, revenus d'épargne, dividendes ?

I_RFIN

1 oui
2 non
8 refus
9 Nsp

k. Pensions alimentaires, aides financières régulières des parents, de la famille ou des amis, y compris paiement du loyer, direct ou indirect ?

I_RTRA

1 oui
2 non
9 Nsp

Si RTRA = 1 (oui)

I15- De quels types d'aides s'agit-il ?

I_TYPTRA

↪ Plusieurs réponses possibles

1. le paiement (direct ou indirect) du loyer

2. une pension alimentaire

3. une autre aide financière régulière

I16- En prenant en compte tous les types de revenus que vous venez de mentionner, quel est actuellement le montant mensuel des ressources de l'ensemble de votre ménage ? Donnez le numéro de la tranche dans laquelle vous vous situez.

I_TRANCHREVENU

→ Il s'agit du revenu net (de cotisations sociales et de C.S.G.) avant impôts.

→ Si les revenus sont fluctuants, prendre une moyenne

→ présenter carte 9

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| 1. à moins de 400 € | (à moins de 2 600 F) |
| 2. de 400 € à moins de 600 € | (de 2 600 F à moins de 3 900 F) |
| 3. de 600 € à moins de 800 € | (de 3 900 F à moins de 5 200 F) |
| 4. de 800 € à moins de 1 000 € | (de 5 200 F à moins de 6 600 F) |
| 5. de 1 000 € à moins de 1 200 € | (de 6 600 F à moins de 7 900 F) |
| 6. de 1 200 € à moins de 1 500 € | (de 7 900 F à moins de 9 800 F) |
| 7. de 1 500 € à moins de 1 800 € | (de 9 800 à moins de 11 800 F) |
| 8. de 1 800 € à moins de 2 000 € | (de 11 800 F à moins de 13 100 F) |
| 9. de 2 000 € à moins de 2 500 € | (de 13 100 F à moins de 16 400 F) |
| 10. de 2 500 € à moins de 3 000 € | (de 16 400 F à moins de 19 700 F) |
| 11. de 3 000 € à moins de 4 000 € | (de 19 700 à moins de 26 200 F) |
| 12. de 4 000 € à moins de 6 000 € | (de 26 200 à moins de 39 400 F) |
| 13. de 6 000 € à moins de 10 000 € | (de 39 400 F à moins de 65 600 F) |
| 14. à 10 000 € ou plus | (à 65 600 F ou plus) |
| 98. refuse de répondre | |
| 99. ne sait pas | |

J - EMPLOI DU TEMPS DES ENFANTS PRESENTS DANS LE LOGEMENT

Info enquêteur

INFO17 : On passe l'emploi du temps des enfants (jusqu'à J32) une seule fois dans le ménage si au moins un des parents ou beaux-parents d'un ou des enfants du ménage est tiré.

→ La première personne tirée est un parent ou un beau-parent (attention c'est à dire conjoint d'un parent d'un ou des enfants du ménage)

si (couple=2,3 et si la personne est MER2E ou PER2E d'au moins un des enfants du ménage) ou si (couple=1 et la personne ou le conjoint de la personne est MER2E ou PER2E d'au moins un des enfants du ménage)

alors I17, sinon J33-,

→ La deuxième personne tirée est un parent ou un beau-parent (c'est à dire conjoint d'un parent d'un ou des enfants du ménage) et la première personne tirée n'a pas été interrogée sur l'emploi du temps des enfants

si ((couple=2,3 et si la personne est MER2E ou PER2E d'au moins un des enfants du ménage) ou si (couple=1 et la personne ou le conjoint de la personne est MER2E ou PER2E d'au moins un des enfants du ménage)) et si EDTENF=0

alors I17, sinon J33-

Si plus de 5 enfants, on se limite aux 5 plus jeunes

Si l'enfant a moins de 3 mois ou a 16 ans ou plus → Fin enfant J

Si pour l'enfant TYPOLOG ≠ 1,3 → Fin enfant J

Le jour décrit correspond au dernier lundi, mardi, jeudi, vendredi, hors jour férié.

I17. « Nous allons prendre la journée du < JOURSEM DATE > et nous allons décrire les emplois du temps des enfants de moins de 16 ans qui habitent dans ce logement (pour qui typolog=1,3)»

INTROD

J_D3 (pour le 1^{er} enfant) – **J_D4** (2^{ème} enfant) – **J_D5** (3^{ème} enfant) – **J_D6** (4^{ème} enfant) – **J_D7** (5^{ème} enfant)

J_PrenEnfD : Prénom de l'enfant interrogé

J_Noienfant : Numéro de l'enfant interrogé en fonction de l'âge

J_NoienfE : NOI de l'enfant dans le TCM

J1- Pour <&ENOMn>, ce jour...

J_JEUDIn

1 était un jour comme les autres

2 était un jour de vacances

3 était un jour exceptionnel (absence ou maladie d'un membre du ménage, événement inhabituel..)

remplir une variable EDTENFn=1 si cette partie est passée, EDTENFn=0 sinon

J2- A quelle heure s'est levé <&ENOMn> ce jour-là ?

J_DHMAIn

→ l'enfant était absent taper 0 → fin enfant G

J_Dscoln est rempli automatiquement à partir de CESIn.

Si enfant scolarisé (Dscol = 1) ou de 6 ans et plus → J12-

I - Enfants non encore scolarisé

J3- Ce jour- là, a-t-il(elle) été gardé(e) à la maison ou à l'extérieur ?

J_DGACn

- ↳ Les sorties temporaires, promenades sont prises en compte dans « gardé à la maison toute la journée »
- ↳ Si l'enfant a été gardé pour une partie de la journée à l'extérieur, noter à l'extérieur

- 1 A la maison
- 2 A l'extérieur → J5-

J4- Ce jour là (DJ), qui a gardé <&ENOMn> dans la journée ?

J_DGAAPAn ; J_DGAAPBn

↳ deux réponses possibles

- 1 Vous-même
- 2 Votre conjoint (si en couple COUPLE=1 ou 2)
- 3 Son père\sa mère (si autre parent séparé : MERIE ≠ 1 ou PERIE ≠ 1)
- 4 Sa grand-mère, son grand-père
- 5 Une autre personne de la famille ou du ménage non rémunérée (frère ou sœur...)
- 6 Une autre personne non rémunérée (amie, voisine)
- 7 Une personne rémunérée pour le/la garder

→ J11-

si DGACn=2:

J5- A quelle heure est-il(elle) parti(e) de votre domicile ?

J_DHMBn

↳ taper l'heure et les minutes à la suite

J6- Qui l'a emmené(e) ?

J_DTRBAPAn ; J_DTRBAPBn

↳ deux réponses possibles

- 1 Vous-même
- 2 Votre conjoint (si en couple COUPLE=1 ou 2)
- 3 Son père\sa mère (si autre parent séparé : MERIE ≠ 1 ou PERIE ≠ 1)
- 4 Sa grand-mère, son grand-père
- 5 Une autre personne de la famille ou du ménage non rémunérée (frère ou sœur...)
- 6 Une autre personne non rémunérée (amie, voisine)
- 7 Une personne rémunérée pour le/la garder

J7- Où est-il(elle) allé(e) ?

J_DTRSDn

- 1 A la crèche ou dans une collectivité (y compris institut spécialisé) → J9-
- 2 Chez quelqu'un d'autre
- 3 Plusieurs lieux différents

J8- Qui l'a gardé(e) ?

J_DTRBBn

- 1 Vous-même
- 2 Votre conjoint (si en couple COUPLE=1 ou 2)
- 3 Son père\sa mère (si autre parent séparé : MERIE ≠ 1 ou PERIE ≠ 1)
- 4 Sa grand-mère, son grand-père
- 5 Une autre personne de la famille ou du ménage non rémunérée (frère ou sœur...)
- 6 Une autre personne non rémunérée (amie, voisine)
- 7 Une personne rémunérée pour le/la garder

J9- A quelle heure <&ENOMn> est-il(elle) revenu(e) à la maison ?

J_DHMCn

↳ dernier trajet de la journée si plusieurs

Si pas revenu noter 0

J10- Avec qui est-il(elle) revenu(e) ?

J_DTRBDPAn ; J_DTRBDPBn

↳ 2 réponses possibles

- 1 Vous-même
 - 2 Votre conjoint (si en couple COUPLE=1 ou 2)
 - 3 Son père\sa mère (si autre parent séparé : MERIE ≠ 1 ou PERIE ≠ 1)
 - 4 Sa grand-mère, son grand-père
 - 5 Une autre personne de la famille ou du ménage non rémunérée (frère ou sœur...)
 - 6 Une autre personne non rémunérée (amie, voisine)
 - 7 Une personne rémunérée pour le/la garder
- si DHMCn = 0 → Fin enfant G

J11- A quelle heure <&ENOMn> s'est-il(elle) couché(e) ?

J_DHMDn

→ Fin enfant J

II - Enfants d'âge scolaire (NSP à toutes les questions)

J12- A quelle heure <&ENOMn> est-il(elle) parti(e) de votre domicile ?

J_DHMSBn

↳ Si resté à la maison toute la journée taper 0 → J20-

J13- Qui l'a accompagné(e) dans ce trajet ?

J_DTRSAPAn ; J_DTRSAPBn

↳ 2 réponses possibles

- 1 Vous-même
- 2 Votre conjoint (si en couple COUPLE=1 ou 2)
- 3 Son père\sa mère (si autre parent séparé : MERIE ≠ 1 ou PERIE ≠ 1)
- 4 Sa grand-mère, son grand-père
- 5 Une autre personne de la famille ou du ménage non rémunérée (frère ou sœur...)
- 6 Une autre personne non rémunérée (amie, voisine)
- 7 Une personne rémunérée pour le/la garder
- 8 Il/Elle était seule ou avec d'autres enfants
- 9 NSP

J14- Où est-il(elle) allé(e) ?

J_DTRSHn

- 1 A l'école ou au collège, lycée (y compris institut spécialisé)
- 2 Au domicile de quelqu'un d'autre
- 3 A la garderie, à l'étude, au centre de loisirs...
- 4 Autre
- 9 NSP

J15- Où a-t-il(elle) pris son repas de midi ?

J_DDEJSn

- 1 Dans ce logement
- 2 A l'école, à la cantine
- 3 Au domicile de quelqu'un d'autre
- 4 Dans un lieu de restauration (restaurant, snack...)
- 5 Autre (sandwich, dans la rue, ...)

J16- A quelle heure ses cours se sont-ils terminés ?

J_DHMScn

↳ si pas de cours, taper 0 → J18-

J17- Où est-il(elle) allé(e) ensuite ?

J_DTRSEn

- 1 Il(elle) est resté(e) sur le lieu de l'école à l'étude, garderie
- 2 Il(elle) est allé(e) faire une activité sportive, culturelle
- 3 Il(elle) est allé(e) chez quelqu'un de rémunéré pour le garder
- 4 Il(elle) est allé(e) chez quelqu'un d'autre (famille, ami...)
- 5 Il(elle) est allé(e) chez son père/sa mère (si autre parent séparé MER1E ≠ 1 ou PER1E ≠ 1)
- 6 Il(elle) est rentré(e) directement à la maison
- 7 Il(elle) est allé(e) dans un autre lieu collectif
- 9 NSP

J18- A quelle heure est-il(elle) rentré(e) à la maison ?

J_DHMSDn

- ↳ dernier trajet si plusieurs
- ↳ si n'est pas rentré, taper 0 → J20-

J19- Avec qui est-il(elle) revenu(e) ?

J_DTRSFPAn ; J_DTRSFPBn

- ↳ 2 réponses possibles
- 1 Vous-même
- 2 Votre conjoint (si en couple COUPLE=1 ou 2)
- 3 Son père/sa mère (si autre parent séparé : MER1E ≠ 1 ou PER1E ≠ 1)
- 4 Sa grand-mère, son grand-père
- 5 Une autre personne de la famille ou du ménage non rémunérée (frère ou sœur...)
- 6 Une autre personne non rémunérée (amie, voisine)
- 7 Une personne rémunérée pour le/la garder
- 8 Seul ou avec d'autres enfants
- 9 NSP

Si CEECBn > 0 (niveau primaire au moins)

J20- Avec qui a-t-il(elle) fait ses devoirs essentiellement ?

J_DDEVSn

- 1 Vous-même
- 2 Votre conjoint (si en couple COUPLE=1 ou 2)
- 3 Son père/sa mère (si autre parent séparé : MER1E ≠ 1 ou PER1E ≠ 1)
- 4 Sa grand-mère, son grand-père
- 5 Une autre personne de la famille ou du ménage non rémunérée (frère ou sœur...)
- 6 Une autre personne non rémunérée (amie, voisine)
- 7 Une personne rémunérée pour le/la garder
- 8 Seul ou avec d'autres enfants
- 9 Pas de devoirs
- 99 NSP

J21- A quelle heure s'est-il(elle) couché(e) ?

J_DHMDBn

J22- En période scolaire, en dehors de l'école, <&ENOMn> a-t-il(elle) des activités ?

↳ Ex : sport, musique, loisirs, cours particuliers,...

J_DACTSn

- 1 Oui
- 2 Non → J24-

J23- Combien d'heures par semaine ?

↳ Remplir l'heure et les minutes à la suite (par exemple 1h30 donne 130)

J_DNHSn

J24- En période scolaire, le mercredi, dans la matinée, il(elle) est le plus souvent...

J_DMEAn

- 1 à l'école
- 2 chez vous
- 3 au centre aéré ou de loisir
- 4 à des activités, des cours particuliers dans un autre lieu
- 5 chez sa grand-mère/son grand-père
- 6 chez quelqu'un d'autre
- 7 autre : Précisez _____

J_DMEAAn

J25- Et le mercredi après-midi, il est, le plus souvent...

J_DMEBn

- 1 à l'école
- 2 chez vous
- 3 au centre aéré ou de loisir
- 4 à des activités, des cours particuliers dans un autre lieu
- 5 chez sa grand-mère/son grand-père
- 6 chez quelqu'un d'autre
- 6 autre : Précisez _____

J_DMEBBn

Fin enfant J :

*si autre enfant de moins de 16 ans dans le ménage : « Nous allons maintenant parler de l'emploi du temps de <&ENOMn> » → J1-
si pas d'enfant de moins de 12 ans dans le ménage → J33-
si pas d'enfant de moins de 16 ans dans le ménage → Partie K*

J26- Au cours du dernier mois, avez-vous eu recours à du baby-sitting ?

J_DGAS

- ↳ personne rémunérée
- ↳ Ex : sorties d'école, mercredi, sorties crèche, soirées

- 1 Oui
- 2 Non → J28-

J27- Pour combien d'heures au total sur le mois?

J_DNHGH

↳ entrer une valeur numérique ayant au maximum 3 caractères

Si au moins 1 enfant de moins de 4 ans dans le ménage, sinon → J30-

J28- Au cours de la semaine, combien de demi-journées <Les enfants sont-ils > (si plusieurs enfants de moins de 4 ans dans le ménage) \<Prenom enfant est-il> (si un seul enfant de moins de 4 ans dans le ménage) gardés en moyenne (hors baby-sitting et garde gratuite) ?

J_DNDJ

- ↳ garde payante : crèche, nourrice, etc.
- ↳ compter les demi-journées par enfant

Si DNDJ > 0

J29- Recevez-vous une (ou des) aide(s) pour compenser vos frais de garde ? (plusieurs réponses possibles)

J_DAIDFG1- J_DAIDFG9

- 1 PAJE (prime mensuelle)
- 2 AFEAMA
- 3 AGED
- 4 APP
- 5 Déduction d'impôts
- 6 Aide de mon employeur
- 7 Aide de la commune
- 8 Autre aide
- 9 Aucune aide

si DNDJ > 0 ou DGAS = 1

J30- Au total, à combien s'élèvent vos frais de garde en moyenne par mois, sans retirer les déductions d'impôt et les aides versées ?

J_DEPGAR

9998 Refus
9999 Nsp

- ↪ prestations versées par la CAF : AFEAMA, AGED ou PAJE
- ↪ frais de garde totaux
- ↪ enfant de moins de 12 ans vivant dans le ménage

J31- En dehors des imprévus, certains membres de votre famille ou de votre belle-famille gardent-ils <les enfants > (si plusieurs enfants de moins de 16 ans dans le ménage) \<Prenom enfant> (si un seul enfant de moins de 16 ans dans le ménage) ?

J_DGARC

1 Oui
2 Non → J33-

J32- Cette ou ces personne(s) les/la/le garde-t-il(s)

J_DGARE1- J_DGARE2

- ↪ deux réponses possibles
- 1 régulièrement dans l'année scolaire
- 2 pendant les vacances
- 3 parfois, à l'occasion
- 4 très rarement

Si enfants de moins de 16 ans vit dans le ménage (pour qui typolog=1,3) et travaille (SITUA = 1,2 ou TRAVAIL = 1)

**J33- Si plusieurs enfants de moins de 16 ans dans le ménage: Si un des enfants qui vit avec vous est malade pendant quelques jours, qui s'en occupe ?
Si un seul enfant de moins de 16 ans dans le ménage : Si <prenom> est malade pendant quelques jours, qui s'en occupe ?**

J_DGARAA J_DGARAB

↪ Prenons le cas du plus jeune. enfants(s) de moins de 16 ans

Le plus souvent Parfois

- 1 Vous-même
- 2 son/leur père sa/leur mère dont vous êtes séparé
- 3 <prénom conjoint> (si en couple)
- 4 Sa grand-mère, son grand-père
- 5 Une autre personne du ménage ou de la famille
- 6 Une personne rémunérée pour le garder
- 7 Quelqu'un d'autre
- 8 Il reste seul dans la mesure du possible
- 9 Pas de solution
- 10 Sans objet

Si enfants de moins de 16 ans dans le ménage (pour qui typolog=1,3)

J34- Si vous devez rentrer plus tard que d'habitude, pour vous occuper <des enfants (si plusieurs enfants de moins de 16 ans dans le ménage) \ prénom enfant (si un seul enfant de moins de 16 ans dans le ménage) >, vous pouvez compter sur...

↪ deux réponses possibles

J_DGARBI- J_DGARB2

- 1 son/leur père sa /leur mère dont vous êtes séparé
- 2 <prénom conjoint> (si en couple)
- 3 Sa/leur grand-mère, son/leur grand-père
- 4 une autre personne du ménage ou de la famille
- 5 une personne rémunérée pour le/la garder
- 6 quelqu'un d'autre (préciser)
- 7 personne, il reste seul
- 8 pas de solution
- 9 cela n'arrive jamais

si NBENF > 1 et la personne a au moins un enfant <16 ans qui vit ici (typolog=1,3)

J35- Comment vos enfants/<prénom enfant> ont/a passé leurs dernières vacances d'été, en dehors du temps passé avec vous?

J_VACANC1 J_VACANC2

↪ 2 réponses au maximum, vacances qui ont duré le plus longtemps

↪ enfants de moins de 16 ans de la personne
présenter carte 10

- 1 avec son/sa père/mère dont vous êtes séparé
- 2 avec <prénom conjoint> (si en couple)
- 3 avec leurs/ses grands-parents
- 4 avec une autre personne non rémunéré (amis, voisins, famille...)
- 5 avec une personne rémunérée
- 6 au centre de loisir, à un stage sans hébergement
- 7 en colonie, dans un camp de vacances
- 8 à la maison
- 9 sans objet : est toujours resté avec moi

K - ACTIVITES DE LA PERSONNE

I18. « Nous allons maintenant parler de l'organisation de votre vie quotidienne. Par exemple, le <JOURSEM> <DATE> de la première personne interrogée si QS en V2. »

Intro

K1- Pour vous, ce jour...

K_JEUDIE

- 1 était un jour comme les autres
- 2 était un jour de congé ou de vacances
- 3 était un jour exceptionnel (absence ou maladie d'un membre du ménage, événement inhabituel..)

K2- Ce jour là, à quelle heure vous êtes-vous levé(e) ?

K_EHMA

↳ Taper l'heure et les minutes à la suite

K3- A quelle heure êtes-vous sorti(e) de votre/du logement (la 1ère fois) ?

K_EHMB

- ↳ Si l'enquête n'a pas quitté le logement, tapez 0 → K10-
 ↳ Taper l'heure et les minutes à la suite

Si (SITUA=1 ou 2) ou TRAVAIL = 1

K4- Ce jour-là, êtes vous allé(e) au travail ou suivre une formation ?

K_EHMT

- 1 Oui
- 2 Non → K9-

Si SITUA=3 et TRAVAIL ≠ 1

K5- Ce jour-là, êtes vous allé(e) en cours ou en formation ?

K_EHMT

- 1 Oui
- 2 Non → K9-

Si chômeur(SITUA=4) et TRAVAIL ≠ 1:

K6- Ce jour-là, êtes vous allé(e) chercher du travail, à un rendez-vous professionnel, ou suivre une formation ?

K_EHMT

- 1 Oui
- 2 Non → K9-

K7- A quelle heure êtes-vous arrivé(e) à destination ?

K_EHMC

↳ Taper l'heure et les minutes à la suite

9 NSP

K8- A quelle heure en êtes-vous parti(e) ?

K_EHMD

↳ L'heure de départ est l'heure du départ définitif de la journée.
 Cette question cherche à connaître le temps que la personne a passé hors de son domicile, que ce soit au travail, en formation, au(x) RV professionnel(s) ou en recherche d'emploi.

K9- A quelle heure êtes-vous revenu(e) dans votre/le logement ?

K_EHME

↳ Taper l'heure et les minutes à la suite

K10- Avec qui avez-vous pris votre repas de midi ?

K_EDEJQ

↳ les enfants sont ceux de la personne ou ceux de son conjoint

- 1 Personne
- 2 Votre conjoint seulement (si couple = 1 ou 2)
- 3 Votre conjoint et les enfants (si couple et (enfants non décédés ou enfants dans le ménage))
- 4 Les enfants seulement (si enfants non décédés ou enfants dans le ménage)
- 5 Des collègues
- 6 Des amis (autres que des collègues)

K11- A quelle heure vous êtes-vous couché(e) ?

K_EDODO

K12- En période scolaire, le mercredi matin, que faites-vous principalement ?...

K_EMEA

↳ si différent tous les mercredis, relancer : mercredi dernier

- 1 Vous vous occupez des enfants (filtrer si [pas d'enfants ou si le seul enfant est décédé (Aenfn=1 et Chn = 4)] et [pas d'enfant dans le ménage])
- 2 Vous êtes au travail ou en formation
- 3 Vous faites des activités : associatives, sportives, culturelles
- 4 Vous vous occupez de la maison (courses, bricolage, ménage, etc.)
- 5 Vous dormez, vous vous reposez (télévision, radio,...)
- 6 Vous êtes avec des amis, des parents

K13- Et le mercredi après-midi ?

K_EMEB

↳ si différent tous les mercredis, relancer : mercredi dernier

- 1 Vous vous occupez des enfants (filtrer si [pas d'enfants ou si le seul enfant est décédé (Aenfn=1 et Chn = 4)] et [pas d'enfant dans le ménage])
- 2 Vous êtes au travail ou en formation
- 3 Vous faites des activités : associatives, sportives, culturelles
- 4 Vous vous occupez de la maison (courses, bricolage, ménage, etc.)
- 5 Vous dormez, vous vous reposez (télévision, radio,...)
- 6 Vous êtes avec des amis, des parents

K14- En période scolaire, le samedi matin, que faites-vous principalement ?

K_EMEC

↳ si différent tous les samedis, relancer : samedi dernier

- 1 Vous vous occupez des enfants (filtrer si [pas d'enfants ou si le seul enfant est décédé (Aenfn=1 et Chn = 4)] et [pas d'enfant dans le ménage])
- 2 Vous êtes au travail ou en formation
- 3 Vous faites des activités : associatives, sportives, culturelles
- 4 Vous vous occupez de la maison (courses, bricolage, ménage, etc.)
- 5 Vous dormez, vous vous reposez (télévision, radio,...)
- 6 Vous êtes avec des amis, des parents

K15- Avez-vous des activités régulières, non rémunérées dans les domaines suivants?

↪ au moins une fois par mois, à l'exception de la lecture et la télévision

a Activités sportives

- 1 Oui
2 Non

K_EACA

b Activités artistiques ou culturelles (musique, concert, cinéma, théâtre, arts plastiques)

- 1 Oui
2 Non

K_EACB

c Activités militantes (parti, syndicat, action humanitaire)

- 1 Oui
2 Non

K_EACC

d Activités d'intérêt local (conseiller municipal, ...)

- 1 Oui
2 Non

K_EACE

Si a au moins un enfant de moins de 18 ans et de plus de 2 ans

K16- Etes-vous membre d'une association de parents d'élèves ?

- 1 Oui
2 Non

K_EACD

I19. « Revenons maintenant à votre vie professionnelle »

IntroB

Si la personne a au moins un enfant (LIEN ou NBAENF > 0) de moins de 12 ans, sinon → K17-

Si la personne est active occupée (SITUA=1, 2 ou 7) ou TRAVAIL = 1

Pourriez-vous refuser ou quitter un emploi en raison du salaire trop faible en comparaison des frais de garde de votre (vos) enfant(s)?

Si la personne est au chômage ou inactive (SITUA=3, 4, 6 ou 8) et TRAVAIL ≠ 1

Pourriez-vous refuser un emploi en raison du salaire trop faible en comparaison des frais de garde de votre (vos) enfant(s)?

K_EEMPB

- 1 Oui
2 Non

Si la personne ne recherche pas d'emploi (RECHEMPL = 3)

K17- Si vous deviez aujourd'hui chercher un emploi, quels seraient pour vous les deux critères les plus déterminants pour choisir un emploi ?

Si la personne recherche un emploi (RECHEMPL=1 ou 2)

Quels sont pour vous les deux critères les plus déterminants pour un emploi ?

K_EREMP1_ K_EREMP2_
en 1^{er} en 2nd

↪ présenter carte 11

- 1 Salaire, rémunération
2 Proximité de votre domicile
3 Sécurité de l'emploi
4 Commodité des horaires de travail
5 Perspectives de carrière
6 Adéquation du travail avec vos goûts et/ou votre formation
7 Ambiance de travail, collègues, environnement humain
8 Conditions de travail, environnement matériel
9 Autre

L - ETABLISSEMENTS DE MOINS DE 20 SALARIES

Si MOIN20P=1 et HOO ≠ 1, sinon partie J

si deuxième personne interrogée et MOIN20P=1 et GPARC=1 (conjoint dans l'établissement) aller en partie J

Si France=2 (établissement à l'étranger), aller en partie J

L1- Vous travaillez dans un établissement de <EFETA> salariés

L_H0CONF

↪ Confirmation du type d'établissement

Oui → L3-

Non

Si H0CONF = 1, HEFS pré-rempli automatiquement avec EFETA, sinon I2

L2- Combien de salariés travaillent dans cet établissement (y compris vous-même et les personnes en congé parental) ?

L_HEFS

Si plus de 20 personnes → partie J

I20. « Nous allons vous poser quelques questions complémentaires sur l'établissement dans lequel vous travaillez »

IntroH

↪ On parle ici de l'établissement où travaille la personne, du lieu de travail pour les intérimaires.

L3- Votre établissement a-t-il déménagé dans les trois dernières années ?

L_HNAT

1 Oui

2 Non → L5-

9 NSP

L4- Y a-t-il eu une politique d'accompagnement pour les salariés (transports, modes de garde, horaires, prime de déménagement,...) ?

L_HNAA

1 Oui

2 Non

9 NSP

L5- L'activité dans cet établissement connaît-elle des variations importantes ?

a. Selon les années

L_HFA

1 Oui

2 Non

9 NSP

b. Selon les saisons

L_HFB

1 Oui

2 Non

9 NSP

c. Selon les jours de la semaines

L_HFC

1 Oui

2 Non

9 NSP

↪ La question suivante concerne l'ensemble des salariés (hors intérimaires, vacataires et stagiaires)

Intro34

L6- Parmi ces les <HEFS> salariés de cet établissement, combien sont des femmes ?

L_HEFSF

L7- Parmi ces <HEFS> salariés, combien ont moins de 30 ans ?

L_HEFS30A

↳ Donner approximativement le nombre de moins de 30 ans

L8- Parmi ces <HEFS> salariés, combien ont plus de 50 ans ou plus ?

L_HEFS50A

↳ Donner approximativement le nombre de plus de 50 ans

9 NSP

L9- Si STATUT = 1 ou 2 : Parmi ces <HEFS> salariés, combien sont titulaires de la fonction publique ?

Si STATUT ≠ 1 ou 2 : Parmi ces <HEFS> salariés, ont un emploi à durée indéterminée ?

L_HEFSFSP

9 NSP

L10- Parmi ces <HEFS> salariés, combien travaillent à temps partiel ?

L_HEFSTP

9 NSP

L11- Parmi ces <HEFS> salariés, combien sont en congé parental ?

L_HEFSFCP

9 NSP

L12- Actuellement, dans cet établissement, combien y a-t-il d'intérimaires ou de vacataires (y compris vous-même) ?

L_HEFION

9 NSP

L13- Au cours des 12 derniers mois, combien y a-t-il eu de recrutements ou d'arrivées y a-t-il eu dans cet établissement ?

L_HREN

9 NSP

L14- Au cours des 12 derniers mois, combien y a-t-il eu de départs y a-t-il eu de cet établissement ?

L_HDEP

9 NSP

L15- Cet établissement fonctionne-t-il ?

a. La nuit ?

↳ A l'exception du personnel de gardiennage et de maintenance de nuit du lieu

L_HNUI

1 Régulièrement
2 De temps en temps
3 Jamais
9 NSP

b. Le samedi ?

↳ A l'exception du personnel de gardiennage et de maintenance de nuit du lieu

1 Régulièrement
2 De temps en temps
3 Jamais
9 NSP

c. Le dimanche ?

↳ A l'exception du personnel de gardiennage et de maintenance de nuit du lieu

1 Régulièrement
2 De temps en temps
3 Jamais
9 NSP

L16- Depuis un an, l'établissement a-t-il eu recours à... ?

a. des heures supplémentaires ou complémentaires

1 Oui
2 Non
9 NSP

b. des licenciements (personnels ou économiques)

1 Oui
2 Non
9 NSP

L17- Dans cet établissement, les horaires sont-ils les mêmes pour tout le personnel ?

1 Oui
2 Non, ils varient selon les niveaux hiérarchiques
3 Non, ils varient selon les services
4 Non, autre cas

L18- Certaines personnes de cet établissement sont-elles soumises à des permanences ou des astreintes ?

↳ A l'exception du personnel de gardiennage et de maintenance du lieu

Ex : répondre à la clientèle, surveiller un processus de production.

1 Oui
2 Non
9 NSP

L19- Dans cet établissement, des salariés bénéficient-ils, mis à disposition par l'entreprise ?

a. D'un logement de fonction ?

1 Oui
2 Non
9 NSP

b. D'une voiture de fonction ?

1 Oui
2 Non
9 NSP

L_HSAM

L_HDIM

L_HSVA

L_HSVB

L_HHOR

L_HPA

L_HBEA

L_HBEB

c. D'un ordinateur portable ou de bureau pour leur domicile ? L_HBEC

1 Oui
2 Non
9 NSP

d. D'un téléphone portable ? L_HBED

1 Oui
2 Non
9 NSP

e. D'un accès internet pour leur domicile? L_HBEE

1 Oui
2 Non
9 NSP

L20- Y a-t-il dans l'établissement des délégués syndicaux de salariés ou une délégation du personnel ? L_HPCF

1 Oui
2 Non
9 NSP

L21- Existe-t-il dans l'établissement une participation pour les frais de repas de midi ? L_HBOUF

1 Une subvention à un restaurant d'entreprise
2 Un panier repas
3 Des chèques restaurants
4 Autre
5 Non

L22- Votre établissement propose-t-il une mutuelle à ses salariés ? L_HMUT

1 Oui
2 Non
9 NSP

**L23- Au cours de l'année 2003, l'établissement a-t-il participé à l'organisation pour ses salariés...
a de rencontres sportives ?** L_HORGA

1 Oui
2 Non
9 NSP

b d'évènements culturels ? L_HORGB

1 Oui
2 Non
9 NSP

c de spectacles ou fêtes de Noël pour enfants ? L_HORGC

1 Oui
2 Non
9 NSP

L24- Le Directeur actuel de l'établissement... L_HDIS

a. Est-ce ?

1 Vous → L25-
2 Votre conjoint → L25-
3 Un homme
4 Une femme

b. Quel est son âge (approximativement)? L_HDIA

1 Moins de 30 ans
2 30 à 39 ans
3 40 à 49 ans
3 Plus de 50 ans

Si (HDIS =2 et hors-champ) ou HDIS=3 ou 4
c. Occupe-t-il/elle son poste de directeur depuis plus de 3 ans ? L_HCNO

Si HDIS = 1
Occupez-vous ce poste de directeur depuis plus de 3 ans ?

1 Oui
2 Non

si HE=2 → partie suivante
L25- L'entreprise pour laquelle vous travaillez a-t-elle d'autres établissements ...

a. dans le département ou les départements voisins ? L_HED

1 Oui
2 Non
9 NSP

b. ailleurs en France ? L_HEF

1 Oui
2 Non
9 NSP

c. à l'étranger (hors filiales) ? L_HET

1 Oui
2 Non
9 NSP

M - PERCEPTIONS

I21. « Nous allons terminer avec quelques questions sur votre propre perception des relations entre la vie familiale et la vie professionnelle »

IntroJ

La personne a un emploi (SITUA = 1 ou 2) ou TRAVAIL = 1

M1- Etes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ?

a Il y a souvent conflit entre mon travail et ma vie familiale ou privée

M_GOPIA

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt pas d'accord
- 4 Pas du tout d'accord

b Ma vie professionnelle m'aide à avoir une vie familiale ou privée satisfaisante

M_GOPIB

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt pas d'accord
- 4 Pas du tout d'accord

c. Ma vie familiale ou privée m'aide à avoir une vie professionnelle réussie, équilibrée

M_GOPI C

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt pas d'accord
- 4 Pas du tout d'accord

Ceux qui travaillent seuls ou salariés de particuliers → Fin du questionnaire

M2- L'établissement où vous travaillez devrait-il se préoccuper d'aider les salariés à coordonner leur travail avec leur vie familiale ou privée ?

M_GOPIEB

- 1 Oui, absolument
- 2 Oui, dans certains cas
- 3 Non, ce n'est pas son rôle

M3- A votre avis, dans votre établissement, certaines mesures pourraient-elles vous aider à mieux concilier votre vie familiale ou privée à votre vie professionnelle ?

M_GOPIEC

- 1 Oui
- 2 Non

Si GOPIEC = 1

M4- Lesquelles ?

M_GOPIED

La personne est au chômage : SITUA = 4 et TRAVAIL ≠1

M5- Etes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ?

Si RECHEMPLI ≠3

a. Ma vie familiale ou privée me gêne dans ma recherche d'emploi

M_GOPID

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt pas d'accord
- 4 Pas du tout d'accord

b. Ne pas travailler pèse sur ma vie familiale ou privée

M_GOPIE

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt pas d'accord
- 4 Pas du tout d'accord

c. Ma vie familiale ou privée m'aide dans ma situation de chômage

M_GOPIF

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt pas d'accord
- 4 Pas du tout d'accord

La personne est en congé parental à temps plein ou inactif ayant travaillé: (SITUA = 7 congé parental) ou ((SITUA = 3 ou 5 ou 6 ou 8) et (ACTIVANTE=1))

M6- Etes-vous tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord avec les affirmations suivantes ?

Quand je travaillais...

a. Il y avait souvent conflit entre mon travail et ma vie familiale ou privée

M_GOPIG

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt pas d'accord
- 4 Pas du tout d'accord

b. Ma vie professionnelle m'aidait à avoir une vie familiale ou privée satisfaisante

M_GOPIH

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt pas d'accord
- 4 Pas du tout d'accord

c. Ma vie familiale ou privée m'aidait à avoir une vie professionnelle réussie, équilibrée

M_GOPII

- 1 Tout à fait d'accord
- 2 Plutôt d'accord
- 3 Plutôt pas d'accord
- 4 Pas du tout d'accord

M7- Pensez-vous reprendre une activité professionnelle ?

M_GOPIJ

- 1 Oui, dans moins d'un an
- 2 Oui, d'ici 1 à 3 ans
- 3 Oui, dans plus longtemps
- 4 Non, je ne pense pas reprendre une activité professionnelle

→ *Fin du questionnaire*

Fin du questionnaire

Ce questionnaire est maintenant terminé et je vous en remercie. Accepteriez-vous d'éventuellement rencontrer un chercheur pour un entretien sur les relations entre la vie familiale et la vie professionnelle ?

M_Fini

- 1 Oui
- 2 Non

→ *Conditions d'enquête*

CONDITIONS D'ENQUETE

Questions à l'enquêteur :

Dans quelles conditions s'est passé cet entretien ?

N_KENQA

1. la personne enquêtée est seule
2. une autre personne est présente pendant tout ou partie de l'interview
3. plusieurs personnes ont été présentes pendant tout ou partie de l'interview

si *KENQA>1*

Il s'agit de :

N_KENQB1- N_KENQB4

(plusieurs réponses possibles)

- 1 son conjoint
- 2 un ou plusieurs enfant(s) du ménage
- 3 au moins une autre personne du ménage
- 4 autre(s) personne(s), hors ménage

Cette ou ces personnes :

N_KENQC

- 1 ne sont pas intervenues
- 2 sont intervenues ponctuellement pour donner un avis, discuter, préciser une réponse
- 3 ont parfois amené l'enquêté à changer certaines réponses

Nous allons maintenant passer le questionnaire de PRENOM

Après avoir rempli le questionnaire en entier pour les deux personnes :

N_ValidQ

- 1 Je valide le questionnaire
- 2 Je souhaite revenir sur le questionnaire

Cet interview est terminé, et je vous remercie d'avoir bien voulu m'accorder un peu de votre temps pour y répondre.

N_Quitter

Annexe B :

CALENDRIER SOUS CAPI

ENQUÊTE FAMILLE EMPLOYEUR

Menu: [Accueil](#) [Navigation](#) [Options](#) [Help](#)

Calendrier **THOMAS**

Depuis 1978, quelles sont les années où vous avez été en inactivité ou au foyer, pendant au moins 6 mois de suite ?

Année	178	179	180	181	182	183	184	85	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	101	102	103	104		
Age	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44		
Deb. Vie Coup.																			95										
Mariage																													
Fin. Vie Coup.																													
Enfants Akopt.																													
Représentant									87									95											
Etudes Contrat	78	79	100	81	102	83	84	85																					
Emploi + 6 M					82	83				88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99			02	03	04			
temps partiel					02	03																							
chômage									85	87													99	00	01				
inactivité																													

0. Aucune Année
 1979. 1979
 1986. 1986
 1993. 1993
 2000. 2000

1973. -----
 1980. 1980
 1987. 1987
 1994. 1994

1974. -----
 1981. 1981
 1988. 1988
 1995. 1995

1975. -----
 1982. 1982
 1989. 1989
 1996. 1996

1976. -----
 1983. 1983
 1990. 1990
 1997. 1997

1977. -----
 1984. 1984
 1991. 1991
 1998. 1998

1978. 1978
 1985. 1985
 1992. 1992
 1999. 1999

ANcd

Cdt 59/194 Modifed Dirty Navigate Dupate 03/02/2006 14:51:38

Annexe C :

PLAN DE SONDAGE
Volet ménages



INSEE
DIRECTION GÉNÉRALE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Direction des Statistiques Démographiques et Sociales
Unité "Méthodes Statistiques"
Division "Echantillonnage et Traitement Statistique des Données"
Timbre F410

Paris, le 23 Août 2004
N° 053 /F410

FICHE RECAPITULATIVE DU PLAN DE SONDAGE ENQUETE Familles Employeurs 2004

- . Responsable d'enquête : Ariane Pailhe
Anne Solaz
- . CPOS : C. Ménard
- . Date du tirage : Août 2004
- . Intitulé de l'enquête : Enquête Familles employeurs
- . Nom symbolique de l'enquête : **FEMP04**

I - EFFECTIFS TIRES - BILAN :

- . *Nombre de logements tirés par catégorie de logement, France entière.*

- Résidences principales au RP99 :	6775
- Résidences secondaires au RP99	466
- Résidences occasionnelles au RP99	45
- Résidences vacantes au RP99:	1087
- Logements achevés après le RP99:	1133
TOTAL	9506

Répartition des résidences principales par catégorie d'intérêt :

	<i>1 personne née entre 1955 et 1984(compris) au RP99</i>	<i>2 personnes ou plus nées entre 1955 et 1984 (compris) au RP99</i>	<i>Aucune personne née entre 1995 et 1984 (compris) au RP 99</i>	<i>Total</i>
Résidences principales au RP 99	1956	4819	0	6775

Nombre de logements tirés par région de gestion × strate, toutes catégories de logements confondues :

RGES(Région de gestion)	SGESTION(Strate de gestion)					Total
	0	1	2	3	4	
11	0	37	16	0	1236	1289
21	142	56	76	56	81	411
22	117	67	71	22	0	277
23	88	17	45	90	126	366
24	85	111	74	93	146	509
25	131	39	30	33	0	233
26	119	33	72	43	0	267
31	68	69	75	364	0	576
41	94	68	63	118	0	343
42	22	90	34	111	0	257
43	82	53	15	38	0	188
52	185	84	56	178	0	503
53	143	160	79	99	0	481
54	106	84	23	63	0	276
72	158	124	67	206	0	555
73	126	58	57	149	0	390
74	63	20	9	26	0	118
82	219	135	172	423	0	949
83	99	20	39	46	0	204
91	100	165	62	112	0	439
93	149	147	99	480	0	875
Total	2296	1637	1234	2750	1589	9506

RAPPEL :

Strate 0 : Communes rurales au RP99

Strate 1 : Communes appartenant à des Unités Urbaines ayant moins de 20 000 habitants au RP99.

Strate 2 : Communes appartenant à des Unités Urbaines ayant entre 20 000 et 100 000 habitants au RP99.

Strate 3 : Communes appartenant à des Unités Urbaines de plus de 100 000 habitants au RP99, sauf l'Unité Urbaine de PARIS.

Strate 4 : Unité Urbaine de PARIS.

II - PLAN DE SONDAGE :

Echantillon tiré à partir de la base de sondage Echantillon-Maître 99 et de la Base de Sondage des Logements Neufs, en deux phases (pour la partie tirage dans l'EM99).

A) Taux de sondage :

Logements RP :

Le taux de sondage d'un logement est donné par la formule :

$$f \times c_1 \times c_2 \quad \text{avec}$$

$f = 1/1598$, taux de sondage général brut (sans redressement)

c_1 : coefficient de représentation de catégorie de logements (première phase)

c_2 : coefficient de représentation de seconde phase

Pour la première phase :

Résidence principales :	$c_1 = 1$
Résidences secondaires :	$c_1 = 0,25$
Résidences occasionnelles :	$c_1 = 0,25$
Résidences vacantes (strate 0) :	$c_1 = 0,5$
Résidences vacantes (hors strate 0) :	$c_1 = 1$

Pour la deuxième phase :

Résidences occasionnelles, secondaires, vacantes :	$c_2 = 1$
Résidences principales :	

	1 personne née entre 1955 et 1984 au RP99	2 personnes ou plus nées entre 1955 et 1984 au RP99	Aucne personne née entre 1955 et 1984 au RP99
$c_2 =$	0,5	1	0

Logements neufs :

Le taux de sondage est 1/1589. Il est obtenu par calage sur l'estimation de la construction neuve fin octobre 2004 de 1 800 000 logements.

B) Autres paramètres :

- Aucune enquête précédente n'a été réintégrée (les logements enquêtés n'ont donc pas été enquêtés pour des enquêtes ménages depuis la constitution de l'échantillon maître 99).
- Toutes les unités primaires sont sélectionnées (on impacte donc toutes les zones de l'échantillon maître).
- Les résidences vacantes (hors strate 0) au RP99 ont été assimilées à des résidences principales (cf. coefficient de représentation).

- Les résidences occasionnelles au RP99 ont été assimilées à des résidences secondaires (cf. coefficient de représentation).
- Tris effectués lors du tirage des logements RP dans les groupes de commune selon :
 - Résidences principales recensées : DEP, COM, CILILFIL, NPER
 - Résidences secondaires, occasionnelles : CATL, DEP, COM, ACHI, NLOG.
 - Résidences vacantes recensées : DEP, COM, ACHI, NLOG
- Logements achevés après le RP99 :
 - Champ de l'enquête : logements déclarés achevés entre le 9 mars 1999 et le 31 octobre 2004.
 - Période disponible au moment du tirage : du 9 mars 1999 au 31 août 2003.
 - Estimation (brute) du nombre de logements faisant partie du champ de l'enquête, France entière : 1 800 000.
 - Tris effectués lors du tirage des logements dans les groupes de commune selon : DATE_ACHEV, STAT_OCCUP

IMPORTANT :

Vous disposez maintenant d'un fichier plat sur le serveur ftp contenant, pour chaque logement tiré, selon le dessin habituel :

- l'identifiant (plus une clef de contrôle).
- le poids de sondage (coefficient d'extrapolation)
- les variables RP99 ou BSLN99.

Le nom de ce fichier est : **femp04f.ficflcle**

Il est disponible par le serveur ftp, site ftpappli sous EME/FEMP04

On rappelle que la procédure de saisie ne doit concerner que le cadre "identifiant informatique" de la fiche de repérage, ainsi que les codes de gestion.

Chaque logement a reçu le numéro de sous-échantillon **01**.

Pour améliorer la qualité des estimations, il faut procéder à des redressements adaptés à cette enquête (voir CALMAR).

L.DAVEZIES

DESTINATAIRES :

- Mlle C. MENARD

- *Mme N. CARON, S. ROUSSEAU, MM D. VERGER, M. CHRISTINE, P. ARDILLY, P. JANSOLIN, E. GAUTIER*
- *M J-P. CAPON*

Annexe D :

LETTRE-AVIS
Volet ménages

le

N°

Dossier suivi par :

Tél.

Objet : étude sur la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Madame, Monsieur,

L'INSEE va réaliser du 2 novembre au 18 décembre 2004, en partenariat avec l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques), une nouvelle enquête sur les relations entre la vie professionnelle et la vie familiale ou privée. Cette enquête cherche à décrire les effets du contexte professionnel sur l'organisation de chacun au quotidien. A cet effet, un échantillon de 9500 logements a été tiré au hasard sur l'ensemble du territoire métropolitain. Votre logement est l'un d'entre eux.

«**Nom**», enquêteur(rice) de l'INSEE, prendra contact avec vous au cours de cette période afin de convenir d'un rendez-vous aux dates et heures qui vous conviennent. Lors de l'entretien, **il/elle** sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Si vous travaillez dans un établissement de -20 salariés et plus, celui-ci sera amené à répondre à une enquête postale. Le questionnaire destiné aux employeurs portera sur des caractéristiques générales de l'entreprise concernée et les questions posées aux employeurs sont totalement indépendantes des réponses des salariés.

Comme la loi nous en fait la plus stricte obligation, soyez assurés que vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

La participation de votre ménage, témoignage de votre propre expérience, est indispensable, car elle détermine la qualité des résultats.

Je vous remercie par avance pour l'accueil favorable que vous voudrez bien faire à cette étude, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

P/le Directeur Régional
Le Chef de la Division Enquêtes Ménages

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n°2004X099AU du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2004.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'INED.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INED.

Dossier suivi par :

Tél.

le

N°

Objet : étude sur la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Madame, Monsieur,

Je vous ai récemment annoncé la visite de «**Nom**», qui viendrait recueillir vos réponses sur vos relations entre la vie professionnelle et la vie familiale ou privée pour une étude statistique de l'INSEE.

«**Nom**» s'est présentée à votre domicile à plusieurs reprises mais n'a pas pu vous joindre.

Assurément, répondre au questionnaire vous demande d'être disponible pour recevoir **ma** collaboratrice. Je suis conscient de la gêne que cela peut vous occasionner dans un emploi du temps chargé. Toutefois limiter l'enquête aux seules personnes facilement disponibles pourrait fausser les résultats.

Je tiens à insister sur l'importance de cette opération demandée par le Conseil National de l'Information Statistique. Ce Conseil qui regroupe les représentants des élus, des organisations professionnelles, des syndicats, des universités et de l'administration a décidé que l'étude est « d'intérêt général » et obligatoire ». Cette décision assure aux personnes tirées au sort que leurs réponses contribuent à l'amélioration de la connaissance de notre société.

Comme la loi nous en fait la plus stricte obligation, je vous renouvelle l'assurance que vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles, elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques.

J'espère que ces quelques indications vous permettront de juger de l'importance de votre collaboration.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir fixer vous-même, à l'aide de l'imprimé et de l'enveloppe ci-joints, les dates et heures auxquelles **Nom** pourra de nouveau se présenter à votre domicile.

Je vous prie d'agréer, M _____, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n°2004X099AU du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2004.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'INED.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INED.

Objet : étude sur la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.

Madame, Monsieur,

Vous avez été contacté récemment par «**Nom**», enquêteur(riche) de l'INSEE, chargée de poser des questions sur vos relations entre la vie professionnelle et la vie familiale ou privée pour une enquête statistique de l'INSEE.

§ qui permet de personnaliser le refus

Vous n'avez pas souhaité vous entretenir avec «**Nom**» sur ce sujet. Certes participer à cette étude nécessite un peu de temps. Toutefois, limiter l'enquête aux seules personnes qui acceptent spontanément pourrait fausser les résultats.

Je tiens à insister sur l'importance de cette opération demandée par le Conseil National de l'Information Statistique. Ce Conseil qui regroupe les représentants des élus, des organisations professionnelles, des syndicats, des universités et de l'administration a décidé que l'étude est « d'intérêt général et obligatoire ». Cette décision assure aux personnes tirées au sort que leurs réponses contribuent à l'amélioration de la connaissance de notre société.

Comme la loi nous en fait la plus stricte obligation, je vous renouvelle l'assurance que vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles, elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques.

J'espère que ces quelques indications vous permettront de juger de l'importance de votre participation.

Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir fixer vous-même, à l'aide de l'imprimé et de l'enveloppe ci-joints, les dates et heures auxquelles «**Nom**» pourra de nouveau se présenter à votre domicile.

Je vous prie d'agréer, M _____, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Régional

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n°2004X099AU du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2004.

Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'INED.

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INE

Annexe E :

PLAQUETTE DE PRESENTATION

Les missions de l'Ined

L'Institut national d'études démographiques est un organisme de recherche public qui analyse les populations de la France et des pays étrangers. Les phénomènes étudiés sont simples et universels : la naissance, les unions, les séparations, les migrations, la mort...

L'Ined analyse les données d'enquêtes, de recensement ou d'état civil fournies par l'Insee. L'Ined produit aussi ses propres données sur des sujets sensibles (IVG, comportement sexuel, transmission du sida...) ou sur des populations difficiles d'accès (sans-abri, prisons, quartiers difficiles...). Il s'associe aussi à l'Insee pour la réalisation d'enquêtes de grande envergure.

L'Ined assure l'information du public sur les questions démographiques et apporte son concours à la formation à la recherche. Au niveau national et international, il assure la diffusion des travaux démographiques français, notamment en publiant son bulletin mensuel *Population et sociétés*.

Ined – 133, boulevard Davout – 75980 Paris Cedex 20
Tél.: 33 (0)1 56 06 20 00 – <http://www.ined.fr/>

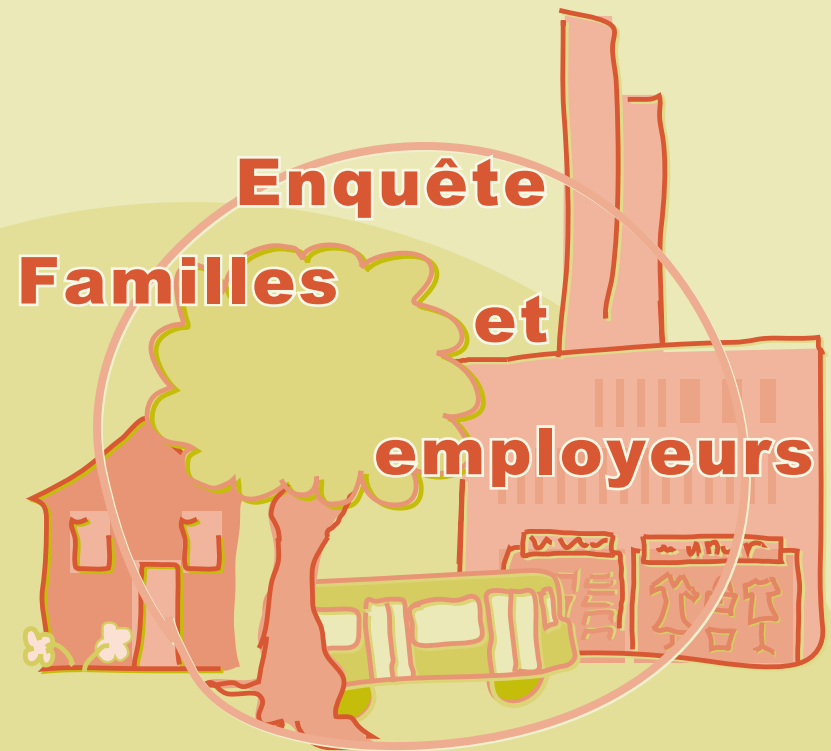
Les missions de l'Insee

L'Institut national de la statistique et des études économiques est un organisme public chargé de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique à caractère économique, démographique ou social. L'Insee coordonne le système statistique public français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux. Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il jouit d'une large autonomie vis-à-vis des autres administrations.

Les travaux de l'Insee servent à alimenter des études économiques et sociales qui intéressent un large public. Chaque année, 250 000 questions sont adressées à l'Insee ; elles émanent d'horizons les plus divers : journalistes, entreprises, enseignants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, administrations, associations ou particuliers.

En aucun cas, l'Insee n'a le droit de communiquer les renseignements individuels obtenus lors d'une enquête statistique (loi n°51-711 du 7 juin 1951, sur l'obligation, la coordination et le secret en matière statistique).

Insee – 18, boulevard Adolphe Pinard – 75675 Paris Cedex 14
Tél. : 33 (0)1 41 17 66 11 – <http://www.insee.fr/>



**Votre logement a été sélectionné
pour participer à une enquête de l'Ined
en collaboration avec l'Insee**

Pour en savoir plus...



*L'enquête s'adresse à tous les ménages :
couples ou célibataires, avec ou sans enfants...
Elle concerne toutes les situations professionnelles :
salariés, indépendants, sans emploi...*

Comment avez-vous été choisi ?

Pour cette enquête 10 000 logements de France métropolitaine ont été pris au hasard parmi les adresses dont dispose l'INSEE suite au recensement de la population de 1999. L'échantillon de l'ensemble des personnes interrogées sera représentatif de la population âgée de 20 à 49 ans.

Quel est le thème de l'enquête ?

Cette enquête porte sur la conciliation entre la **vie professionnelle** et la **vie familiale ou privée**. Quels sont les éléments qui la favorisent ? Comment les ménages s'organisent-ils pour mener de front vie privée et vie professionnelle : temps passé en famille, modes de garde des enfants, horaires de travail, loisirs, charge de travail, changements professionnels suite à une naissance ou une séparation... Quelles sont les contraintes ressenties par chacun ?

Votre situation nous intéresse...

J'ai des enfants

Vos horaires de travail vous permettent-ils de passer du temps avec eux le soir ? Qui s'occupe des enfants quand ils sont malades ?

Je cherche un emploi

Votre situation familiale vous contraint-elle ou vous aide-t-elle dans votre recherche d'emploi ?

Je ne travaille plus

Est-ce que vous consacrez plus de temps à votre conjoint, vos enfants, vos amis ?

Je suis indépendant

Organisez-vous vos horaires comme vous le souhaitez ? Comment séparez-vous le travail de votre vie privée ?

Je suis célibataire

Vos horaires de travail vous permettent-ils de sortir le soir, de voir vos amis, d'aller au cinéma, de faire du sport ?

A quoi servira cette enquête ?

Les réponses de chacun serviront à la recherche et à la production de statistiques. Les chercheurs travailleront sur des fichiers complètement anonymes. Cette enquête, nationale et représentative, rendra compte précisément de la manière dont les ménages concilient vie familiale et vie professionnelle. Elle a été conçue en partenariat avec plusieurs organismes publics, dont le ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité et la Caisse nationale d'allocations familiales. Elle pourra aider à développer les politiques en faveur des familles (prestations familiales, modes de garde, aides aux entreprises favorisant cette conciliation).

Nous vous remercions de votre participation...

Annexe F :

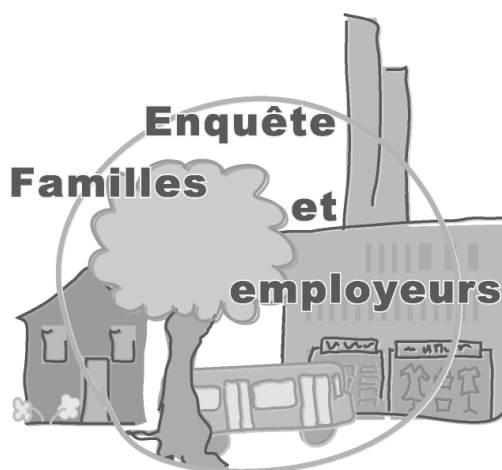
CONSIGNES AUX ENQUETEURS

Volet ménages



I N E D
Enquête « familles et employeurs »

INSTRUCTIONS DESTINEES AUX ENQUETEURS



VOLET INDIVIDUEL

septembre 2004

INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES
ETABLISSEMENT PUBLIC SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE • 133, BOULEVARD DAVOUT 75980 PARIS CEDEX 20 FRANCE
TEL. 33 (1) 56 06 20 00 • FAX 33 (1) 56 06 21 99
site : www.ined.fr

ENQUETE « FAMILLES ET EMPLOYEURS »

1. Présentation de l'enquête

Le questionnaire que vous allez passer est le « volet individuel » (enquête en face à face dans les ménages) d'une **double enquête** qui comprendra aussi un « volet employeur » (questionnaire postal envoyé aux établissements des personnes rencontrées dans l'enquête individuelle, à partir de 20 salariés). Les collectes sont totalement indépendantes (de façon à éviter tout rapprochement gênant entre le salarié et son employeur) mais reposent sur des questionnaires coordonnés en fonction des objectifs de l'enquête.

L'Institut national d'études démographiques (INED) a construit cette enquête, en collaboration avec l'INSEE.

Cette enquête a été reconnue d'intérêt général et est **obligatoire**.

Les partenaires

Cette enquête a été élaboré en partenariat avec d'autres institutions: l'INSEE, la DARES, (service d'études sur l'emploi du Ministère de l'emploi et de la solidarité), la DREES (service d'études sur la santé du Ministère de l'emploi et de la solidarité), la DGAFP (ministère de la fonction publique), la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales), le SESSI (Service du Ministère de l'économie et des finances chargé de l'industrie), La Poste (service de recherche).

Des chercheurs des deux pôles et d'horizons divers ont également participé à la construction du questionnaire (Commissariat général au Plan, Centre d'Etudes de l'emploi, laboratoires du CNRS et universitaires).

Les objectifs généraux de l'enquête

Cette enquête a pour objectif de décrire la **conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle**, tant du point de vue individuel que de celui des employeurs. Elle permettra de comprendre les liens entre activités professionnelles et comportements familiaux (événements démographiques, organisation de la vie familiale, partage des rôles entre conjoints). Elle cherche à voir en particulier si les comportements familiaux peuvent être expliqués par les caractéristiques de l'établissement dans lequel on travaille (par exemple par sa politique sociale, sa politique d'horaires, de temps partiel, par sa féminisation).

Echantillon et champ de l'enquête

Le champ du volet individuel est celui des personnes de 20 à 49 ans du ménage. On n'interroge que les personnes vivant dans le logement « toute l'année ou presque » ou « plutôt en semaine ». (Ceux déclarant vivre dans le logement « plutôt les week-ends ou les vacances », « quelques mois dans l'année » ou « plus rarement » ne sont pas interrogés). On peut interroger les résidences secondaires si la personne déclare par exemple y vivre plutôt en semaine. On interroge en face à face deux personnes par ménage (**pas de proxy**). Dès que le ménage comporte plus de deux individus dans la tranche d'âge, on sélectionne deux individus au hasard par la méthode Kish. L'échantillon du « **volet individuel** » est tiré de l'échantillon maître de l'Insee (9500 ménages ont été tirés).

2. Plan du questionnaire

Le volet individuel comporte un calendrier familial et professionnel et des rubriques de questions qui s'ouvrent en fonction de la situation de la personne et de son ménage.

Tronc commun des ménages (allégé)

fiche adresse

- tableau des habitants du logement

0. Description de soi

- origine, niveau d'éducation, sentiment religieux

A. Calendrier personnel des événements

- familiaux (périodes de vie en couple, mariages, naissance des enfants),
- résidentiels (1er logement indépendant, changements de départements),
- professionnels (année par année, situations d'activité), description du dernier et du premier emploi de plus de 6 mois

B. Débuts de vie en couple (*Champ : personne ayant eu au moins une vie en couple*)

- situations d'activité des conjoints au moment de la mise en couple,

C. Vos enfants (*Champ : personne ayant eu au moins un enfant*)

- situation résidentielle de l'enfant et relations ;
- situations d'activité des parents au moment de la naissance,
- mode de garde la première année, scolarité de l'enfant.

D. Emploi et conditions de travail (*Champ : personne qui travaillent*)

- situation professionnelle actuelle
- caractéristiques du lieu de travail
- conditions de travail
- avantages sociaux
- mobilité géographique et aides, conséquences

E. Recherche d'emploi et chômeurs (*Champ : personne sans emploi*)

- durée de la période
- perceptions (chômage, vie familiale ou privée)
- critères de recherche d'emploi

F. CS du conjoint (*Champ : si conjoint non interrogé*)

G. Revenus

- revenus de la personne
- revenus de l'unité de vie

H. Emploi du temps des enfants présents dans le logement (*Champ : si enfant de moins de 16 ans dans le logement, posé une seule fois si 2 conjoints sont interrogés*) :

- pour une journée particulière (dernier jour ouvrable): heures de lever et de coucher, mode de garde ou horaires d'école, trajets.
- sur la semaine : temps de garde à domicile, hors domicile, recours en cas de maladie, aide de membres de la famille

I. Emploi du temps et activités de l'enquêté,

- emploi du temps de l'enquêté (le même jour que pour H s'il a des enfants)
- activités régulières,
- incidence des contraintes familiales sur les recherches d'emploi

J. Caractéristiques du lieu de travail (*Champ : personnes travaillant dans un établissement de 2 à 19 salariés*)

- structure d'effectifs
- organisation du travail
- avantages sociaux

K. Perceptions

Fin du questionnaire et conditions d'enquête

3. Présentation des écrans CAPI

Le titre de la partie est indiqué en haut en MAJUSCULES

La question à lire à la personne est écrite **en gras** :

Un rappel de la question précédente (si posée plusieurs fois successivement) est écrit en caractères simples. Il n'est normalement pas nécessaire de la lire, elle permet de la formuler si besoin.

Les instructions et les messages destinés aux enquêteurs sont écrits en bleu.

4. Instructions

Ce questionnaire sera posé à deux personnes par ménage dans le champ de l'enquête (20-49 ans). Chaque personne répond exclusivement pour elle-même : **pas de proxy**.

Principales définitions utilisées

Un **ménage** est l'ensemble des personnes vivant dans le même logement. Le THL reprend l'ensemble des personnes « **rattachées au ménage** », même si elles ne vivent pas en permanence dans le logement. Le questionnaire cherche à collecter des informations plus précises sur les enfants partiellement présents dans le ménage (familles recomposées, parents séparés, enfants étudiants ou en internat...).

Une « **vie en couple** » suppose de vivre ensemble dans le même logement (au moins la plupart du temps ou régulièrement) ; la « **mise en couple** » est le début d'une telle vie conjugale dit aussi « **début de cohabitation** » dans le même logement.

A. Le TCM

Question sur la fréquence de présence dans le logement (variable TYPOLOG). Dans le cas d'une **garde partagée** d'une semaine sur deux, cocher « plutôt en semaine ». A la question suivante sur le nombre de jours par semaine noter 4.

A. Le "calendrier personnel" :

Il retrace, à partir de l'âge des 18 ans, les étapes familiales et professionnelles de la personne. Il est très important de bien remplir ce calendrier car des questions s'ouvrent ensuite en fonction de ces déclarations.

Vie en couple :

- vivre en couple = vivre ensemble dans le même logement (au moins la plupart du temps ou régulièrement)
- les vies de couple qui doivent être retenues dans ce calendrier doivent avoir duré **au moins 6 mois, que les personnes soient mariées ou non.**
- On en décrit **4 au maximum**, si plus prendre le premier couple et les trois derniers.
- si plusieurs mises en couple, ne pas oublier de noter l'année de **séparation** de chaque couple passé. (toute séparation suppose une « mise en couple » préalable).
- dans le cas d'un ménage qui s'affirme polygame, noter toutes les mises en couple et noter 2004 pour l'année de séparation. Utiliser le champ « remarques » pour préciser la situation du ménage

Naissance (ou année d'arrivée de l'enfant en cas d'**adoption**) :

- il s'agit **des enfants de la personne elle-même**, qu'ils vivent ou non avec elle. Les autres enfants (arrivés avec le conjoint par exemple) ne sont pas mentionnés ici. Les enfants décédés doivent être pris en compte.
- Nombre maximum d'enfants décrits : 9 (premier et les 8 plus jeunes)

Logement indépendant :

- logement en principe payé en totalité ou en partie par la personne, par son conjoint ou par son employeur ou occupé à titre gratuit, mais à charge d'entretien par la personne (paiement des charges, des factures d'électricité, de téléphone...). Ce peut être un logement de fonction.

Situation professionnelles :

- on s'intéresse aux périodes de **6 mois consécutifs**. Si cette période est à cheval sur deux années, noter les 2 années, même si pour chaque année la durée est inférieure à 6 mois.
- à partir des 18 ans, répondre pour **toutes les années. Plusieurs réponses par an sont possibles** (par exemple la même année, étudiant puis salarié, chômeur en formation...)
- Les années de **formation continue** sont comprises dans les études
- Le **congé parental** à plein temps n'est pas compté dans l'emploi, tandis que le congé parental à temps partiel l'est.
- Les **emplois occasionnels ou intérimaires ou stages rémunérés courts, les périodes courtes sans emploi mentionnés en AEScd** ne doivent pas avoir duré plus de 6 mois.
- Vérifier à la fin du calendrier d'activité que **toute les années sont remplies** par au moins un type d'activité.

Mode de remplissage du calendrier :

- Cliquer sur la date correspondante (attention, ne pas laisser trop longtemps la souris sur une date à cocher, cela peut parfois la décocher).
- Quand les périodes sont longues, pour cliquer, il est plus simple de :
 - 1) cliquer une fois sur la première date à cocher
 - 2) d'appuyer sur la flèche de défilement vers le bas (↓)
 - 3) de relâcher la touche de défilement vers le bas
 - 4) d'appuyer sur la barre d'espace
 - 5) de relâcher la barre d'espace
 - 6) continuer en appuyant alternativement sur la flèche de défilement vers le bas et la barre d'espace (en relâchant à chaque fois chacune des touches).

En résumé : la barre de défilement permet d'aller à l'année voulue, la barre d'espace permet de cliquer.

Emplois

- Décrire au maximum 2 emplois, le premier et l'actuel (ou dernier).
- Le changement d'emploi correspond à un changement d'employeur. Si l'entreprise été rachetée et que la personne continue à y travailler, il n'y a pas de changement.

Autres évènements :

Il s'agit ici de noter les événements permettant de mieux comprendre l'itinéraire de la personne (par exemple décès d'un proche, héritage, etc., justifiant un changement d'emploi, une séparation, un important changement de comportement etc.) qui n'auraient pas déjà été mentionnés dans le calendrier. Ceux-ci peuvent avoir eu lieu dans l'enfance ou dans la vie adulte.

Ce sont des **événements personnels** : si par exemple le problème de santé concerne un enfant de la personne, noter autre événement.

Si l'événement se produit sur plusieurs années, noter l'année de début.

B. "Les débuts de la vie en couple" :

Cette partie précise la situation professionnelle des deux conjoints au moment de la mise en couple. Pour la personne qui répond, on confirme la situation déclarée dans le calendrier. Si plus d'une situation a été déclarée l'année de début de vie en couple, on fait choisir entre les situations déclarées.

Si deux activités simultanées au moment de la mise en couple, (étudiant qui travaille) donner la principale.

C. "Vos enfants" :

Il s'agit **des enfants qu'a eu (ou adopté) la personne**. Les précisions sur l'autre parent seront apportées par lui-même lors de son interrogation, s'il est tiré.

D. Emploi et conditions de travail :

Cette partie vise à décrire les conditions de l'emploi actuel de la personne interrogée. Beaucoup de questions de cette partie sont reprises de la partie emploi du TCM et des questionnaires de l'enquête emploi et de l'enquête complémentaire sur les « conditions de travail ». L'idée est de construire des indicateurs sur **l'environnement professionnel tel qu'il est ressenti par la personne**.

Les heures sont remplies toujours de la même manière comme suit : HHMM (ex : 120 pour 1h20 ; 050 pour 50minutes)

Nombre d'heures travaillées et nombre d'heures prévues : en cas d'heures non complètes, remplir à l'unité supérieure (par ex 37h30 donne 38h)

Définition de l'établissement :

L'établissement pour lequel la personne travaille coïncide en général avec son **lieu de travail**.

Si elle travaille dans une antenne, une annexe, on parle de l'établissement dont cette antenne dépend (par exemple on parle de la mairie pour le gardien d'un stade municipal). Si le lieu de travail n'est pas fixe (par exemple ouvrier du bâtiment), considérer l'établissement de rattachement.

S'il y a un doute, par exemple pour les prestataires de service extérieur ou les intérimaires, prendre l'établissement qui gère les horaires quotidiens.

Nombre de salariés :

Si l'enquêté hésite entre plus ou moins 20 salariés, mettre plus de 20 salariés.

Nom et adresse de l'établissement

Remplir le plus précisément possible le nom et l'adresse de l'établissement car cela assure le lien (crucial!) entre les deux volets.

Le numéro SIRET est généralement inscrit sur la fiche de paie de la personne. Ce numéro permet d'apparier l'enquête avec le fichier SIRENE et ainsi recueillir des informations sur l'établissement. Il est très important de bien noter ce numéro car il servira pour l'envoi des questionnaires auprès des établissements.

La question « L'établissement qui vous paie est-il celui dont vous avez donné l'adresse ? » permet de repérer si le SIRET donné est celui de l'établissement dans lequel la personne travaille. Elle permet aussi de repérer par exemple les prestataires de service, les travailleurs en régie...

Complément de salaires pendant les congés de maternité/paternité. Pour les salariés, sous le plafond de la Sécurité sociale, c'est-à-dire 2 476 € en 2004, les indemnités journalières sont égales au salaire diminué des cotisations sociales, de la CSG et de la CRDS. On cherche à savoir si l'employeur verse une indemnisation complémentaire pour les salariés dont la rémunération dépasse

le plafond de Sécurité sociale (il n'y est pas obligé ; toutefois, la loi prévoit que des négociations d'entreprise ou des négociations de branches peuvent s'engager pour prévoir le versement d'un complément de rémunération permettant le maintien intégral du salaire). Dans la fonction publique, le salaire est toujours maintenu et la question n'est pas posée.

E. Sans emploi

Cette partie s'adresse aux chômeurs, inactifs, personne en congé parental (à temps plein). Elle vise à décrire la situation des personnes sans emploi, leur éventuelle recherche d'emploi et le vécu de leur situation, d'un point de vue général, d'une part, et familial ou privé, d'autre part.

F. CS du conjoint

Dans le cas où l'un des conjoints ne peut être interrogé : on interroge le répondant sur la CS de son conjoint.

G. Revenus

Il s'agit des revenus de la personne (revenus du travail et allocations), puis de l'unité de vie enquêtée.

Quand le ménage perçoit le RMI, noter pour chaque personne interrogée le montant total.

H. "Emploi du temps des enfants présents dans le logement" :

On passe l'emploi du temps des enfants **une seule fois** dans le ménage, en général pour la première personne interrogée :

- dans le cas où les deux conjoints répondent, le module passe uniquement pour la première personne interrogée.
- si la première personne interrogée n'est pas parent ou beau-parent (cas d'un grand enfant par exemple), le module passe uniquement pour la seconde personne interrogée.

Dans le cas où le nombre d'enfants est supérieur à 5, on décrit l'emploi du temps des **5 plus jeunes enfants**.

Avec cette rubrique, l'optique change : il s'agit de comprendre **quelques éléments de l'organisation pratique familiale** pour pouvoir les mettre en regard des contextes professionnels des parents. On distingue les enfants scolarisés et ceux qui ne le sont pas encore.

La journée de référence est le dernier lundi, mardi, jeudi ou vendredi (hors jours fériés). Une question permet de préciser si ce jour est une **journée exceptionnelle pour les enfants**.

Les horaires sont remplis comme suit : HHMM (ex : 1520 pour 15h20 ; 900 pour 9h00).

Si **l'enfant n'était pas présent** ce jour-là noter 0 à la question sur l'heure du lever. Les questions suivantes sont filtrées.

Gardes : le baby-sitting concerne des gardes additionnelles (après l'école, la crèche, le soir, le mercredi pour les enfants scolarisés). Les gardes régulières pour les enfants non scolarisés (crèche, nounous) sont renseignées dans la question sur le nombre de demi-journées où ils sont gardés.

PAJE : prestation d'accueil du jeune enfant

AFEAMA : aide à l'emploi d'une assistante maternelle agréée

AGED : allocation de garde d'enfant à domicile

APE : allocation parentale d'éducation

Attention, sur le poste il ne s'agit pas de l'APP mais de l'APE.

Les frais de garde totaux incluent le baby-sitting.

I. Activités de la personne :

Données sur l'emploi du temps (le même jour que les enfants), les activités, charges, comportements de la personne et choix en matière d'emploi.

J. Caractéristiques du lieu de travail (pour les personnes travaillant dans un établissement de 2 à 19 salariés)

Cette partie décrit les caractéristiques de l'établissement, c'est à dire **le lieu** où la personne travaille. Une série de questions est prévue pour les personnes travaillant dans un établissement de moins de 20 salariés. Bien que cette partie ait été prévue pour s'adapter à ces différentes situations, certaines questions peuvent cependant ne pas concerner la personne interviewée. Nous vous demandons alors d'expliquer que certaines questions, bien que pouvant ne pas s'appliquer à tous, ont été conservées, afin de ne pas omettre certaines situations particulières.

Trois questions seulement font référence à **l'entreprise** dans sa globalité.

Définitions si besoin

permanences : exemple : répondre à la clientèle, surveiller un processus de production

astreintes : en dehors du lieu habituel de travail

K. Perceptions

En lui demandant de se positionner par rapport à une série d'affirmations sur les relations entre la vie familiale et la vie professionnelle, cette dernière partie vise à mettre au jour les perceptions de la personne sur le thème de l'enquête.

Fin du questionnaire

Le questionnaire se termine par une question visant à conserver le contact avec des personnes susceptibles de participer à un entretien libre sur un des thèmes abordés dans le questionnaire. L'accord des personnes est important dans la mesure où ces entretiens permettent, en final, d'affiner les analyses et résultats des enquêtes. Si certaines personnes semblent hésitantes, il peut être utile de leur rappeler qu'il ne s'agit pas d'effectuer une deuxième interrogation sur l'ensemble des thèmes, et qu'il ne s'agit que d'un accord de principe.

Enfin, n'hésitez pas à utiliser **le champ remarques** pour les questions qui vous paraissent poser problème, tant sur le contenu que sur la forme.

Annexe G :

QUESTIONS-REPONSES

Enquête Familles et employeurs
Questions / réponses sur le questionnaire - n°1

Questions	Réponses
Qui est intéressé par la question sur la religion et dans quel but?	Les démographes en particulier sont intéressées, mais elle sert aussi de variables "exogènes" pour d'autres études. Cette variable explique beaucoup de comportements démographiques comme la fécondité, les mariages ou les ruptures d'union. Cette variable était déjà présente dans une enquête de 1994 et s'est avérée cruciale.
Dans le calendrier, au sujet des intérimaires , pour les périodes de plus de 6 mois , comptent-elles lorsque la période est ininterrompue même avec un changement d'agence d'intérim ?	Pour le calendrier, la règle est la même, que ce soit des périodes d'intérim ou de contrats courts : ce qui compte est la longueur de la période d'emploi. S'ils durent six mois ou plus, on enregistre dans des emplois de plus de six mois, sinon dans des emplois courts. Si seule l'agence d'intérim a changé, mais que la personne a continué à travailler et que la période dure au moins 6 mois, on considère qu'elle a eu un emploi long. En revanche, si elle a travaillé 5 mois, s'est interrompue, a travaillé ensuite 5 mois pour l'autre agence, on le compte dans les emplois courts.
A la fin du calendrier, pour le changement d'employeur , est-ce l'employeur agence d'intérim ou l'employeur lieu de travail?	On prend l'agence d'intérim, sinon, cela ferait trop de changements d'emploi.
Lors de la réalisation de l'exercice de Thomas, n°2, nous avons un doute pour la période courte de l'emploi de janvier 2002 à mars 2002, car pour nous il n'y a pas sur l'année 2002 d'interruption (janvier 2002 à avril 2002 et avril 2002 jusqu'à ce jour). Il y a bien eu 3 employeurs mais pas d'interruption dans cette période.	oui, mais le premier boulot a duré moins de six mois, donc on le compte dans emplois courts, le second a duré plus de six mois donc on coche emploi long. S'il y avait eu une interruption d'au moins 6 mois entre les deux emplois (bien différent ici), on aurait coché en plus pour 2002 : chômage ou inactivité selon le cas.
Dans la partie emploi et conditions de travail, quel est l' employeur actuel dans le cas où la personne ne travaille que dans des boîtes d'intérim ? Par exemple, X travaille pour ADECCO (boite d'intérim) qui l'envoie 1 mois chez GOOD YEAR. Est-ce bien ADECCO son employeur ?	Dans ce cas, c'est goodyear . Pour définir l'employeur dont on donne l'adresse, on a donné pour consigne : <i>S'il y a un doute, par exemple pour les prestataires de service extérieur ou les intérimaires, prendre l'établissement qui gère les horaires quotidiens.</i>
Dans le module 'conditions de travail', à la question 'peut-on bénéficier de prime d'aide, de maintien de salaire, d'avantages quelconques... ', est-ce uniquement l'établissement ou est-ce que cela peut être aussi par le biais du comité d'établissement ou de gestion des oeuvres ou même d'une mutuelle?	oui, cela peut être via un organisme relié à l'établissement
Sur la question de garde des enfants DNDJ « Au cours de la semaine, combien de demi-journées le(s) enfant(s) sont-ils gardés en moyenne (hors baby-sitting et garde gratuite) ? » : est-ce que cela concerne uniquement les enfants non scolarisés (comme précisé dans l'annexe 2) ou les enfants de moins de 4 ans scolarisés ou non (comme indiqué dans le filtre du questionnaire papier page 75) ?	oui, cela concerne les enfants de moins de 4 ans scolarisé ou non dans le ménage. Si l'enfant est scolarisé, il peut être gardé toutes les après-midi (cela arrive en première année de maternelle) ou bien les mercredi par une garde payante. Dans ce cas, on compte les demi-journées où il est gardé par ce mode de garde.
Qui peut être concerné par le congé parental à temps partiel ? est-ce uniquement les personnes qui étaient en temps partiel avant d'avoir eu un enfant ?	Non, cela concerne plutôt des personnes travaillant à temps plein avant la naissance et décidant de prendre un congé parental pour la moitié de leur temps de travail par exemple. Le versement de l'APE ou PAJE (si deux enfants ou plus) permet de compenser un peu la perte d'un demi-salaire, cela jusqu'au 3 ans du dernier enfant.
Sur la question sur le baby-sitting DNHGHn : Pour combien d'heures au total sur le mois ? entrer une valeur numérique ayant au maximum 3 caractères. Comment doit-on répondre ?	ce n'est pas la même façon de remplir les heures que dans le reste du questionnaire. Il faut mettre le nombre d'heures sans les minutes. Par exemple, pour 2 soirées de baby-sitting, soit 8 heures, on tape 8 (et non 800!!!)

Dans le calendrier des enfants, pour 4 questions, dans le cas où il y a des enfants de moins de 16 ans dans le ménage dont le père ou la mère vit ailleurs, la modalité de réponse « père » ou « mère » n'apparaît pas. Elle est remplacée par des XXXXXX.

VOUS DEVEZ DONC COCHER LA MODALITE XXXXXX pour père ou mère séparé. Cela correspond à la modalité 2 pour les questions DGARAA, DGARAB et DGARB et la modalité 1 pour VACANC1 et 2.

Questions concernées :

Question DGARAA

Si un des enfants qui vit avec vous est malade pendant quelques jours, qui s'en occupe le plus souvent ?

Question DGARAB

Si un des enfants qui vit avec vous est malade pendant quelques jours, qui s'en occupe parfois ?

Question DGARB

Si vous devez rentrer plus tard que d'habitude, pour vous occuper des enfants vous pouvez compter sur...

Question VACANC1 et VACANC2

Comment vos enfants ont/a passé leurs dernières vacances d'été, en dehors du temps passé avec vous?

Enquête Familles et employeurs
Questions / réponses sur le questionnaire - n°2

Questions	Réponses
Le champ de l'enquête est composé des individus ayant entre 20 et 49 ans : âge au 2 novembre ou au jour où il est interrogé ?	L'âge est calculé à la date où le ménage est interrogé.
Comment se fait le tirage kish des individus interrogés ?	Dans le champ de l'enquête, les 2 personnes choisies sont celles qui ont le mois d'anniversaire le plus proche après le mois de l'enquête (= mois où le ménage est interrogé)
Pour les enquêtés qui habitent en France mais travaillent à l'étranger (cas des frontaliers) dans un établissement de plus de 20 salariés, un questionnaire employeur sera-t-il envoyé ?	Non. C'est pour cela qu'on leur demande s'ils travaillent en France ou non. S'ils ne travaillent pas en France, on ne demande pas quelle est l'adresse de leur établissement.
Quel est l'intérêt d'avoir des modalités de réponse aussi détaillées pour l'endroit où l'on a rencontré le conjoint ?	Pour pouvoir comparer la part de ceux qui se sont rencontrés dans un cadre professionnel par rapport à ceux qui se sont rencontrés dans un autre lieu (rappelons que cette question n'est posée que pour le couple actuel)
Les filles au pair sont-elles considérées comme en emploi (qu'elles soient payées en nature ou en cash) ?	Oui
A quoi correspond le nombre de jours de congés ?	Au nombre de jours de congés auquel la personne a droit, c'est à dire le nombre maximum de jours que la personne doit poser pour épuiser ses congés annuels.
Dans le cas de mobilité géographique , la question « Ce changement de lieu de travail était-il lié à une restructuration ou un déménagement de l'entreprise ? » doit-on répondre oui dans le cas d'un déménagement de l'établissement ?	Oui

Une erreur de formulation dans la partie emploi et conditions de travail :

Après cette mobilité géographique, la condition vie professionnelle – vie familiale vous apparaît-elle...

lire « conciliation » et non « condition »

Enquête Familles et employeurs
Questions / réponses sur le questionnaire - n°3

Questions	Réponses
BUG : Contrôle bloquant à tort : Pour les bébés nés en 2004, le contrôle sur la date de naissance (pour vérifier qu'elle est bien antérieure à la date d'enquête) est toujours bloquant à tort lorsque le JOUR de naissance est postérieur au JOUR de l'enquête.	Pour les bébés nés en 2004, si ce contrôle bloquant s'active, mettre 1 comme jour de naissance. Entrer le mois et l'année de naissance déclarés.
Doit-on interroger un étudiant vivant seul ?	Pour cette enquête, on interroge bien toutes les personnes habitant une bonne part de l'année au moins dans le logement (ie TYPOLOG dans {1,3}). Donc, l'étudiant (de 20ans ou plus) est interrogé s'il passe la plupart du temps dans son logement d'étudiant, même s'il considère que sa résidence principale est encore chez ses parents.
Dans les cas où les personnes sont en longue maladie : sont-elles considérées comme occupant un emploi ?	Elles sont considérées comme occupant un emploi si elles sont encore payées par leur employeur. Dans ce cas, ces personnes décrivent leur emploi avant le congé.
A la question « Vous arrive-t-il de travailler ou d'emmener du travail chez vous après avoir quitté votre lieu de travail ? » (GHDOM), la modalité 5 « sans objet » concerne-t-elle uniquement les personnes travaillant toujours à domicile, ou également d'autres cas où les personnes ne le peuvent pas ?	Le sans objet concerne uniquement ceux qui travaillent toujours à domicile. Il faut mettre jamais dans le cas par exemple, d'une personne qui exerce un travail qui ne lui permet pas d'emmener du travail à faire à domicile même si elle serait prête à le faire : travaux publics, travail d'usine...
L' aide familial et la personne qui travaille pour un membre de sa famille sans être rémunérée : peut-on assimiler les deux situations ? sachant que l'aide familial qui travaille dans l'agriculture est inscrit à la MSA - mutualité sociale agricole, il a une couverture sociale que n'a pas forcément la personne qui travaille pour un membre de sa famille sans être rémunéré.	Les aides-familiaux, qu'ils soient rémunérés ou pas, sont comptabilisés comme aide-familiaux.
Les années d'apprentissage sont-elles à prendre en compte dans les études ? Cela concerne, entre autres, la question sur l'année de fin d'études.	Oui, les périodes d'apprentissage sont comprises dans les études et doivent être cochées comme études dans le calendrier. Pour la date de fin d'études, si les années d'apprentissage suivent la formation initiale, elles comptent pour la date de fin d'études. S'il y a eu reprise d'un apprentissage après interruption, elles ne seront pas comprises pour la date de fin d'études
pour le RMI , la consigne est de noter pour chaque personne interrogée le montant total. Pourquoi ?	Car il y a des ménages qui touchent un RMI au niveau du couple et d'autres au niveau individuel. S'il est déclaré deux fois, on saura qu'il s'agit du RMI de couple, c'est un choix, on se débrouille pour le recodage après.
Pour déterminer l' effectif d'un établissement scolaire , considère-t-on uniquement les enseignants et le personnel administratif (en excluant le personnel de services (femmes de service, ...) ?	Il est plus simple de compter tous les salariés de l'établissement.

Plusieurs enquêteurs ont demandé comment faire lorsque l'on sait d'emblée que personne dans le ménage n'est dans le champ de l'enquête. Il n'y a pas vraiment de modalité prévue à cet effet dans la fiche-adresse CAPI, contrairement à ce qui existe pour certaines enquêtes (IVQ par exemple). Voici donc la marche à suivre.

- 1) cas où l'enquêté appelle l'INSEE ou l'enquêteur,** suite à la lettre-avis, disant qu'ils ne sont sans doute pas concernés par l'enquête car couple de 64 et 70 ans par exemple (bien qu'ils accepteraient l'enquête).

Insister pour vérifier qu'il n'y a vraiment personne de concerné dans le ménage. En cas de doute, aller sur place passer le THL. Sinon, sans se déplacer, remplir le début de la fiche adresse normalement puis :

- à la question RESESAI, répondre la modalité 1 : Finalement, **j'ai contacté un habitant du logement.**
- à la question RESCONTA « Quel a été l'issue du contact ? », répondre la modalité 4 : **L'entretien n'a pu être réalisé avant la fin de la collecte.**
- à la question NONENT « Pourquoi l'entretien n'a-t-il pas pu être réalisé ? », répondre : « **hors champ âge** »
- ensuite , il y a 2 questions auxquelles il faut répondre : le logement-est-il ? : une résidence principale....et combien de personnes vivent dans le logement ?
- et je **Valide la FA.**

Dans ce cas, pour cette FA, le "résultat" dans CAPI est NT2. L'enquêteur est rémunéré pour un déchet.

- 2) cas où l'enquêteur fait le même constat d'âge hors champ** en se présentant à la porte de l'enquêté.

Même procédure.

Si l'enquêteur ne se rend compte que le ménage est hors champ qu'à la fin du THL, il sera rémunéré pour le tronçon commun.

Enquête Familles et employeurs
Questions / réponses sur le questionnaire - n°4

Questions	Réponses
Le questionnaire de la 2 ^e personne interrogée fait référence aux réponses de la 1 ^e pour l'année de mise en couple. Dans certains cas, la confirmation demandée à la personne sur la date de mise en couple CONFCOUP est : « Vous vivez en couple avec PRENOM depuis 0 ». Que faire ?	<p>Dans ce cas, il faut répondre NON à cette question de confirmation et donner la date réelle de mise en couple à la question suivante « Depuis quelle année vivez-vous en couple avec votre conjoint actuel » (AMCACT). Cela arrive par exemple si l'autre personne a refusé de répondre ou s'est arrêté en cours de route. Du coup, la date gardée en mémoire par CAPI est 0.</p> <p>Une remarque supplémentaire : l'ordre des 2 questionnaires individuels de CAPI n'est pas forcément le même que celui de la liste des habitants du logement. En effet, lorsqu'il y a plus de 2 personnes dans le champ, l'ordre des 2 questionnaires est le même que celui du tirage. Le 1^e questionnaire qui s'ouvre dans CAPI est donc celui de la 1^e personne tirée et pas celle de la liste des habitants du logement. Il s'agit donc de celle qui a le mois de naissance le plus proche de la date d'enquête. ATTENTION à basculer dès le tirage fait sur le bon questionnaire par les blocs parallèles. Sinon, on risque de se retrouver dans la configuration ci-dessus puisque c'est comme si la personne s'était arrêtée en cours de route. Puis lorsqu'elle va répondre, les données risquent d'écraser celles de l'autre questionnaire.</p>
Lorsque la personne s'est mariée avant de vivre en couple, un contrôle bloquant s'active. Que faire quand c'est vraiment le cas ?	Mettre la date de mariage pour les deux questions (date de mariage et date de mise en couple).
Un enquêté part de chez lui pour la première fois à 9h30... sa destination "finale" est son emploi. Il arrive à 12h sur son lieu de travail. Mais en fait normalement, il ne met que 5 minutes pour aller au travail. Or cela pose un problème de cohérence : à un endroit il est dit qu'il met 5 minutes pour aller au travail.... alors que dans cette situation le micro considère qu'il a mis 2 h 30 pour aller au travail. Il n'y a pas de possibilité pour empêcher cette anomalie... vu les questions qui suivent.	ce n'est pas une incohérence. Le questionnaire est justement fait de telle sorte que l'on demande d'un côté combien de temps on met habituellement pour faire le trajet, et d'un autre l'emploi du temps d'une journée précise. Peu importe s'il se passe 2h30 entre le moment de départ de la maison et l'arrivée au bureau.

Erratum : sur le Questions/réponses n°3, en page 2, pour le 1) il faut lire NT3 au lieu de NT2.

Enquête Familles et employeurs
Questions / réponses sur le questionnaire - n°5

Questions	Réponses
<p>cas d'un individu qui vit en semaine dans un logt occasionnel à enquêter et le week-end en couple dans sa résidence principale, à 200 km de là. On lui pose la question « Vous avez cessé de vivre ensemble en : ? » (ASE), que faut-il répondre ?</p>	<p>mettre 2004 et remarque « en couple dans un logement séparé »</p>
<p>Cas du travail à domicile des professeurs : exemple d'une prof qui travaille 18h sur 4 jours au lycée , et bien sûr beaucoup à domicile.</p> <p>Dans le module "emploi et conditions de travail", aux questions « ds votre emploi principal , travaillez-vous le soir après 20h, le samedi matin, le dimanche », elle a répondu "<i>habituellement</i>" alors que c'est du travail à domicile de corrections ou préparation : elle ne se rend pas au lycée, donc ne fallait-il pas répondre plutôt : "jamais" ?</p> <p>et dans le module "activités de la personne" à la question « le samedi matin, que faites-vous principalement ? » l'enquêté a trouvé qu'elle ne pouvait répondre à aucune des 6 modalités , car en fait elle travaille encore chez elle à préparer ses cours !! L'enquêtrice a mis 3 avec une remarque mais l'enquêtée n'était pas satisfaite, il aurait fallu "autre"!</p>	<p>La réponse donnée par la prof est la bonne : elle travaille habituellement après 20h, le samedi matin, le dimanche.</p> <p>Pour cette question, elle aurait dû répondre 2 : au travail ou en formation</p>
<p>Dans le module Condition de travail, la question « sur les heures supplémentaires que vous avez effectuées, combien sont rémunérées ? » ne semble pas être interprétée de la même façon par tout le monde dans le cas suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un enquêté fait en moyenne 38h par semaine - il est prévu qu'il fasse 35 h (son établissement est aux 35h) - il a 18 jours de RTT <p>il me semble qu'il devrait répondre 0h au nbre d'heures sup , car ses heures supplémentaires sont récupérées. (certains vont mettre 3h payées, d'autres 0h) Comment doit-on interpréter cette question ?</p>	<p>Dans ce cas, ce ne sont pas des heures supplémentaires. Il aurait fallu répondre sans objet. Noter 97</p>
<p>Dans le module activités de la personne, le jour choisi, la personne n'était pas à son domicile, elle était partie la veille ; l'enquêtrice a rempli l'heure de lever (ds le logt ou était l'enquêté) puis mis 0 ensuite; alors qu'il faut sans doute mettre "0" à l'heure de lever comme pour les enfants pour qu'il y ait filtre ensuite ?</p>	<p>Non, il faut bien indiquer l'heure du lever puis l'heure de départ du logement (même si ce n'est pas son logement habituel : la question est formulée « ... votre/le logement ? »). Pour les adultes, on met 0 à l'heure de départ seulement si la personne n'a pas quitté le logement.</p>
<p>Lorsqu'une personne interrogée ne peut réaliser l'interview et donne un autre rendez-vous, au niveau de la validation du questionnaire sous Capi, certains enquêteurs choisissent la modalité 1 « je valide le questionnaire ». De ce fait, la fiche adresse se met à l'état B et est prête à être transférée.</p>	<p>Il faut répondre 2 « je souhaite revenir sur le questionnaire » pour éviter qu'il se mette en état B et soit transféré alors que l'interview n'est pas faite. Cela évitera les doublons inutiles.</p>

Annexe H :

**QUESTIONNAIRE DE BILAN DE COLLECTE
DE L'ENQUETE**

Questionnaire de bilan de collecte de l'Enquête « Familles et Employeurs » adressé aux enquêteurs

- Collecte de novembre-décembre 2004

Généralités

- 1) L'ancienneté de l'échantillon (la base de sondage date de 1999) vous a-t-elle posé problème ? Si oui, de quel type ?
- 2) La présentation des cartes codes convenait-elle (taille de la police, disposition...) ?
- 3) Les instructions papier étaient-elles suffisantes ?
- 4) Avez-vous utilisé les questions réponses ?

Préparation de la collecte

- 5) La formation à l'enquête vous a-t-elle paru suffisante ? Si non pourquoi, et comment pourrait-on l'améliorer ?
- 6) Les documents fournis tels que les instructions enquêteurs vous ont-ils été utiles et suffisants ?

Réalisation de la collecte sur le terrain

Contacts avec les ménages

- 7) Quelles difficultés ont été rencontrées pour contacter les ménages ?
- 8) Quelles difficultés ont été rencontrées pour faire accepter l'enquête ?
- 9) Quel accueil a eu cette enquête auprès des ménages ? Selon les enquêteurs, les personnes ayant répondu se sont-elles senties concernées par cette enquête ? pourquoi ?
- 10) Comment ont été perçus la lettre-avis ? la plaquette ? le Population et société ?
- 11) Le fait que l'employeur soit interrogé a-t-il posé problème ? Si oui, de quel type ?
- 12) Le questionnaire employeur a-t-il été montré aux enquêtés ? Systématiquement ? Seulement pour rassurer ? jamais ?
- 13) Y a-t-il eu des abandons en cours d'entretien ?
- 14) Avez-vous dû faire passer l'entretien pour une seule personne en deux visites ? Si oui, combien de fois cela est-il arrivé ?
- 15) La présence du conjoint a-t-elle perturbé certains entretiens ? Si oui, pour quelles questions et comment cela a-t-il perturbé les entretiens ?

- 16) Certains conjoints ont-ils assisté à l'ensemble de l'entretien ?
- 17) La présence des enfants ou d'autres membres de la famille a-t-elle perturbé certains entretiens ? Si oui, qui était présent, pour quelles questions et comment cela a-t-il perturbé les entretiens ?
- 18) Que pensez-vous de la durée des entretiens ? La longueur du questionnaire principal a-t-elle été source de refus pour le questionnaire secondaire ? Si oui, combien de conjoints ont, selon vous, refusé à cause de la durée ?
- 19) Quelles autres raisons ont été évoquées pour refuser le questionnaire secondaire (ont empêché la passation du questionnaire secondaire) ?

L'organisation et le contenu du questionnaire

- 20) Certaines questions ont-elles embarrassé les personnes enquêtées ? Ont-elles provoqué des refus ? Lesquelles ?
- 21) Le nouveau TCM a-t-il posé des problèmes particuliers ? si oui, lesquels ?
- 22) Avez-vous eu des difficultés à remplir la partie calendrier ? Quelles questions ?
- 23) Pour remplir le numéro SIRET, les enquêtés ont-ils sorti facilement leur fiche de paie ?
- 24) Pour la partie emploi du temps, le jour choisi a-t-il été facile à décrire ?
- 25) La question sur le montant de frais de garder semble-t-elle bien remplie ?
- 26) Pour ceux qui travaillent dans un établissement de moins de 20 personnes, ont-ils eu des difficultés à répondre aux questions concernant leur établissement ? Auxquelles plus particulièrement ?
- 27) Avez-vous d'autres remarques sur le contenu du questionnaire en général ou sur d'autres modules non abordés jusqu'à présent ?

Impressions de l'enquêteur

- 28) En dehors de la question de durée, qu'est-ce qui selon vous, aurait pu aider à améliorer le taux de réponse ?
- 29) Certaines questions ont-elles embarrassé les enquêteurs ? Lesquelles, et dans quelles circonstances ?
- 30) Par rapport aux autres enquêtes effectuées récemment, les enquêteurs se sont-ils autant/plus/moins impliqués dans cette enquête ? Pourquoi ?

Ergonomie du questionnaire

- 31) détailler les points les plus positifs (exemple : présentation systématique des parties dans lesquelles on se trouve)
- 32) détailler les points les plus négatifs, en donnant des pistes d'amélioration possibles (exemple : pas assez de contrôles bloquants)

6.2 Volet Employeurs

Annexe I :

QUESTIONNAIRE EMPLOYEURS

A5 Par quel moyen principal sont contrôlés les horaires des... (1 seule réponse par ligne)

	Pointeuse, badge	Signature	Contrôleur, responsable hiérarchique	Autre	Pas de contrôle
- cadres, catégories A ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- employés et agents administratifs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- ouvriers et agents de production ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

A6 Dans cet établissement, certaines catégories de salariés se succèdent-elles sur un même poste de travail ? (horaires aménagés, travail posté ou autres formules)

- Oui
 Non

A7 Certaines catégories de personnel sont-elles soumises à...

(A l'exception du personnel de gardiennage et de maintenance du lieu)

- a. des permanences pour répondre à la clientèle, aux usagers ?**
 Oui
 Non
- b. des permanences pour surveiller un processus de production ou une activité de l'établissement ?**
 Oui
 Non
- c. des astreintes en dehors du lieu habituel de travail ?**
 Oui
 Non

A8 Certains salariés travaillent-ils parfois à leur domicile ?

(en dehors des travailleurs à domicile proprement dits)

- a. En cas de surcroît d'activité**
 Oui
 Non
- b. En cas de contraintes personnelles**
 Oui
 Non

A9 A l'embauche, certains types de postes sont-ils prévus avec des horaires flexibles ?

(variables et définis d'une semaine à l'autre)

- Oui
 Non

B - Gestion du personnel

B1 A l'embauche, certains types de postes sont-ils prévus comme des postes à temps partiel ?

- Oui
 Non

B2 Lorsqu'il est demandé par le salarié, le temps partiel est-il accordé ?

- Oui, à toute demande
 Seulement dans certains services ou à certaines catégories de personnel
 Non

B3 Dans cet établissement, quel est le nombre de jours de congés payés annuels ? (hors RTT, en jours ouvrés pour un salarié à temps complet, maximum et minimum si plusieurs formules)

- a. Minimum , jours
 b. Maximum , jours

B4 Dans cet établissement, quel a été le nombre de jours de congés RTT en 2004 ? (maximum et minimum si plusieurs formules)

- a. Minimum , jours
 b. Maximum , jours
 Pas de RTT ⇒ **B6**

B5 Les jours RTT peuvent-ils être...

- a. ajoutés aux congés ordinaires à n'importe quel moment de l'année ?**
 Oui
 Oui, sauf période particulière
 Non
- b. pris systématiquement le même jour de la semaine (par exemple les mercredis) ?**
 Oui
 Non

B6 En cas d'enfant malade, les parents ont-ils droit à des jours de congé rémunérés spécifiques ?

- Oui, sans condition sur les droits du conjoint
 Oui, selon les droits du conjoint
 Non
 Ne sait pas

Si oui, combien au maximum par an ? jours

B7 Un salarié de cet établissement peut-il bénéficier d'aménagements ou d'arrangements d'horaires ?

(en dehors des obligations légales, de dérogations)

	Oui	Non	Ne sait pas
- Le jour de la rentrée scolaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- En raison des horaires d'école, de crèche, etc.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- En cas d'enfant malade	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Si ses trajets entre son domicile et le travail sont particulièrement longs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Pour problèmes de santé ou un handicap personnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Pour accompagner un proche en fin de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Autre préciser			

B8 La situation familiale des salariés de l'établissement est-elle connue par le service du personnel (ou le directeur de l'établissement) ?

	Oui, pour tous les salariés	Oui, pour certains	Non
- Leur situation conjugale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Le nombre d'enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- L'âge du dernier enfant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B9 Au cours de l'année 2004, combien de salariées ont pris un congé de maternité ?
(Si ne sait pas noter NSP)

B10 Au cours de l'année 2004, combien de salariés hommes ont pris pour une naissance...
(Si ne sait pas noter NSP)

a. seulement le congé de 3 jours ? _____

b. le congé de 3 jours plus un congé de paternité (voir notice) ? _____

➤ Si établissement de la Fonction publique ⇒ aller en B12

B11 Dans cet établissement, lors de son congé de maternité ou paternité, un(e) salarié(e) dont le salaire dépasse le plafond de la sécurité sociale bénéficie-t-il(elle), de votre part, d'un maintien de salaire ou d'un complément d'indemnisation ?
(voir notice)

- Oui
- Non
- Ne sait pas

B12 Dans cet établissement, la durée normale du congé de maternité accordé pour un premier enfant est-elle supérieure au congé légal (16 semaines) ? (hors congés pathologiques, naissances multiples et congé parental)

- Oui
- Non

Si oui, nombre total de semaines ? _____
(si ne sait pas noter NSP)

B13 Dans cet établissement, combien de jours de congés supplémentaires sont accordés au maximum à un salarié... (Si ne sait pas noter NSP)

a. qui se marie ? _____ jours

b. qui déménage pour raisons personnelles ? _____ jours

B14 La vie familiale des salariés est-elle prise en compte sur les points suivants ?

	Oui, pour tous les salariés	Oui, dans certains cas	Non	Sans objet
- Organisation des horaires de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Missions et déplacements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Changements de postes, mobilités internes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Attribution du temps partiel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Planification des congés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B15 Lors d'un recrutement, cet établissement souhaite-t-il disposer des informations complémentaires suivantes ?

	Oui	Non
- Situation conjugale de la personne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Nombre de ses enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Age de ses enfants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- Activité de son conjoint	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B16 Dans cet établissement, ces critères sont-ils déterminants pour la promotion ou l'avancement des salariés ?

	Toujours	Souvent	Parfois	Jamais
- L'ancienneté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- La formation continue	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- La disponibilité (horaires, déplacements)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- La mobilité géographique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- L'efficacité, la tenue des objectifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

B17 Un entretien annuel d'évaluation est-il organisé entre le service du personnel et les salariés ?

- Oui, pour tous les salariés
- Oui, seulement pour les cadres
- Non

B18 Y a-t-il dans l'établissement, un service du personnel et/ou une direction des ressources humaines ?

- Oui
- Non

C - Environnement de travail

C1 Y a-t-il dans cet établissement...

	Oui	Non
- un comité d'entreprise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- un comité d'établissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- une délégation du personnel ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- des délégués syndicaux de salariés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- une association pour les oeuvres sociales ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- un comité d'hygiène et de sécurité ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C2 Quel a été le pourcentage des sommes versées au comité d'entreprise ou son équivalent pour ses oeuvres sociales par rapport à votre masse salariale en 2004 ?

- Moins de 1 %
- De 1 % à moins de 2 %
- De 2 % à moins de 3 %
- Plus de 3 %
- Pas de C.E. ou équivalent
- Ne sait pas

C3 a. Quel a été le pourcentage des sommes versées pour la formation continue par rapport à votre masse salariale en 2004 ?

- Moins de 1 %
- De 1 % à moins de 2 %
- De 2 % à moins de 3 %
- Plus de 3 %
- Pas de formation continue
- Ne sait pas

b. Quel a été le temps total de formation en 2004 ? (si ne sait pas noter NSP)

en jours ou en heures

C4 Cet établissement fait-il bénéficier des salariés...

	Oui	Non
- d'un logement de fonction ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'une voiture de fonction ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'un ordinateur portable ou de bureau pour leur domicile ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'un téléphone portable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'un accès internet payé pour leur domicile ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C5 Existe-t-il dans cet établissement ou à proximité...

	Oui	Non
- une cantine ou un restaurant d'entreprise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- un distributeur de boissons ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- une salle de détente ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- une pièce repas avec micro-ondes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C6 Existe-t-il dans l'établissement une participation pour les frais de repas de midi ? (plusieurs réponses possibles)

- Une subvention à un restaurant d'entreprise
- Un panier repas
- Des chèques restaurant
- Autre, préciser _____
- Non

C7 Cet établissement participe-t-il au financement d'une mutuelle pour ses salariés ?

- Oui, pour l'ensemble des salariés
- Oui, seulement pour les cadres
- Non

C8 Existe-t-il, relié à cet établissement, pour les besoins des salariés...

	Oui	Non
- des services mutualistes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- une coopérative ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- une association sportive ou culturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- une garderie, un centre aéré ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- une crèche ou des places en crèche ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⇒ Nombre de places

C9 Certains salariés peuvent-ils bénéficier par l'employeur, le comité d'entreprise, la mutuelle ou un autre organisme de gestion des oeuvres sociales...

	Oui	Non
- de primes de naissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de primes de mariage ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de primes d'habillement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'une aide financière aux frais de garde des enfants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'une aide financière aux études des enfants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de services domestiques (blanchisserie, ménage, etc.) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de prestations pour un enfant handicapé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de chèques vacances ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'un accès à des centres ou colonies de vacances ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'un accès à des logements sociaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de contrats d'assurance-vie, de prévoyance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de plans d'épargne spécifiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de plans de retraite ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C10 Au cours de l'année 2004, cet établissement a-t-il participé à l'organisation pour ses salariés...

	Oui	Non
- de rencontres sportives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'événements culturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de spectacles ou de fêtes de Noël pour les enfants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'autres événements (voyages, loisirs, soirées...) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

C11 La création d'une crèche ou de places en crèche est-elle prévue pour cet établissement ?

(et éventuellement places supplémentaires s'il y en a déjà)

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Si oui : a. Dans combien d'années ?

b. Combien de places ?

(si ne sait pas noter NSP)

➤ Si établissement de la Fonction publique ⇒ aller en D

C12 Cet établissement bénéficie-t-il d'une déduction fiscale... (voir notice)

a. pour augmenter l'offre de garde ? (crèches d'entreprise/ inter-entreprises, halte-garderies, financements conjoints avec les communes ou les CAF)

- Oui
- Non
- Ne sait pas

b. pour favoriser des actions à caractère familial ?

(compléments financiers versés pendant les congés parentaux, actions de formation pour favoriser un retour à l'emploi des personnes après leur congé parental, etc.)

- Oui
- Non
- Ne sait pas

D - Caractéristiques de l'établissement

➤ Si cet établissement est le seul établissement de l'entreprise ou de l'organisme de la fonction publique (voir notice) ⇒ aller en D2

D1 L'autonomie de décision de cet établissement par rapport au service de tutelle, au siège, au groupe ou à un autre établissement de l'entreprise, est-elle très, assez ou pas importante en matière...

Autonomie de l'établissement en matière :	Très importante	Assez importante	Peu ou pas importante
- d'investissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de gestion des emplois (<i>embauches, nombre de postes à pourvoir, licenciements</i>) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'évolution des salaires et de distribution de primes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de mobilité interne des salariés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- d'organisation du temps de travail ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- de gestion des oeuvres sociales ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

D2 Le directeur actuel de l'établissement est...

un homme ?

une femme ?

a. Il ou elle a...

moins de 30 ans ?

30 à 40 ans ?

40 à 50 ans ?

plus de 50 ans ?

b. Quelle est son ancienneté dans ce poste ?

|_|_|_| ans

D3 Dans son activité principale, diriez-vous que le marché ou le public de cet établissement est plutôt...

régional ou local ?

national ?

européen ?

international ?

Ne sait pas

D4 L'activité de cet établissement connaît-elle des fluctuations importantes ?

a. Annuelles

Oui

Non

b. Saisonnières

Oui

Non

c. Hebdomadaires

Oui

Non

D5 Cet établissement utilise-t-il les dispositifs organisationnels suivants ?

a. Certification ou démarche de qualité totale (*certification ISO, EAQF, etc.*)

Oui, depuis plus de 3 ans

Oui, depuis moins de 3 ans

Non

Ne sait pas

b. Système de livraison ou de production de type "juste à temps"

Oui, depuis plus de 3 ans

Oui, depuis moins de 3 ans

Non

Ne sait pas

c. Groupes de travail ou de projets autonomes, équipes de résolution de problèmes

Oui, depuis plus de 3 ans

Oui, depuis moins de 3 ans

Non

Ne sait pas

D6 Dans cet établissement, a-t-on...

a. développé la polyvalence et la rotation des postes de travail ?

Oui, depuis plus de 3 ans

Oui, depuis moins de 3 ans

Non

b. mis en place ou changé les systèmes d'informatisation ?
(grand système informatique centralisé, Internet, intranet ou messagerie électronique interne, mise en réseau des micro-ordinateurs)

Oui, depuis plus de 3 ans

Oui, depuis moins de 3 ans

Non

➤ Si établissement de la Fonction publique ⇒ aller en D8

D7 Au cours des trois dernières années, cet établissement a-t-il connu un plan de licenciement ou un plan social ?

Oui

Non

D8 **a. Cet établissement a-t-il déménagé dans les trois dernières années ?**

Oui

Non

Si non ⇒ aller en E

b. Y a-t-il eu une politique d'accompagnement pour les salariés (*transports, modes de garde, horaires, prime de déménagement...*) ?

Oui

Non

Si non ⇒ aller en E

c. Quel a été son coût financier total ?
(si ne sait pas noter NSP)

|_|_|_|_|_|_|_| euros

d. Quel a été le nombre de salariés concernés ?

|_|_|_|_| salariés

E - Effectifs de l'établissement enquêté

➤ On s'intéresse au nombre total de personnes et non à leur équivalent temps plein au 31 décembre 2004 (voir notice pour la définition des effectifs demandés). Si l'effectif est nul, noter 0.

Vous pouvez indiquer le nombre ou le % (même approximatif)

Les questions E2 à E9 portent sur l'effectif déclaré en E1a.

E1 a. Dans cet établissement, quel est le nombre de salariés ou d'agents publics (au 31 décembre 2004) ?

b. dont combien de femmes ?
ou %

E2 Combien de salariés sont âgés de...
 moins de 20 ans ou %
 20 à 29 ans ou %
 30 à 49 ans ou %
 50 ans et plus ou %

E3 a. Combien y a-t-il de cadres ou catégories A ? (voir notice)
 b. dont combien de femmes ?
 ou %

E4 Combien y a-t-il d'apprentis, de contrats de qualification ou de professionnalisation ?

E5 Combien de salariés ont plus de 5 ans d'ancienneté dans cet établissement ?
 ou %

E6 a. Combien de salariés ont un contrat à durée indéterminée (CDI) ou sont titulaires de la fonction publique ? (y compris fonctionnaires stagiaires)
 b. dont combien de femmes ?
 ou %

E7 a. Combien de salariés ont un contrat à durée déterminée (CDD) ?
 b. dont combien de femmes ?
 ou %

E8 a. Combien de salariés sont à temps partiel ?
 b. dont combien de femmes ?
 ou %

E9 a. Combien de salariés sont en congé parental ?
 - A temps plein
 - A temps partiel
 b. dont combien de femmes ?
 - A temps plein
 - A temps partiel

E10 a. Au cours de l'année 2004, cet établissement a-t-il fait appel à des intérimaires ou des vacataires ?
 Oui
 Non

Si oui, combien ?

b. Certains de ces intérimaires ou vacataires ont-ils été embauchés ?
 Oui
 Non

Si oui, combien ?

E11 Au cours de l'année 2004, certains CDD ont-ils été transformés en CDI ou titularisés dans cet établissement ?
 Oui
 Non

Si oui, combien ?

E12 Au cours de l'année 2004, cet établissement a-t-il fait appel à des sociétés prestataires de services extérieurs sur le site ?
 Oui
 Non

Si oui, combien de sociétés prestataires ?

E13 Au cours de l'année 2004, cet établissement a-t-il eu recours à...

	Oui	Non
- des heures supplémentaires ou complémentaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- l'embauche de saisonniers ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- la modulation de l'activité et des horaires (<i>alternance de périodes de haute et basse activité</i>) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- du chômage technique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- des licenciements (<i>personnels ou économiques</i>) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- la sous-traitance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

E14 Au cours de l'année 2004, combien y a-t-il eu de recrutements ou d'arrivées dans cet établissement ? (Y compris mutations)

Dont combien : a. de femmes ?

b. de moins de 30 ans ?

E15 Les personnes recrutées reçoivent-elles un livret d'accueil ?
 Oui
 Non

E16 Au cours de l'année 2004, combien y a-t-il eu de départs dans cet établissement ?

dont :

a. Départs en retraite et pré-retraite

b. Démissions

c. Licenciements

d. Fins de contrat

e. Mutations, mobilité vers un autre établissement

E17 D'une année à l'autre, prévoir l'évolution des besoins de main-d'oeuvre de cet établissement est-il ?

- Très facile
- Plutôt facile
- Plutôt difficile
- Très difficile
- Ne sait pas

E18 Au cours des trois dernières années, dans cet établissement, quelles ont été les évolutions des effectifs ? (voir notice)

	En hausse	Stable	En baisse
- De l'ensemble des salariés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- De cadres ou catégories A ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- De non cadres ou catégories B et C ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

E19 Quelle est la rémunération des salariés à temps plein de cet établissement ? (y compris indemnités, primes)

a. Rémunération brute mensuelle minimum (hors stagiaires, vacataires, apprentis et jeunes en formation, intérimaires) :

SMIC ou euros

b. Rémunération brute mensuelle maximum (hors cadres dirigeants) :

euros

E20 Certains salariés peuvent-ils bénéficier d'un intéressement ou d'une participation aux résultats ?

- Oui
- Non

F - Renseignements concernant l'entreprise ou l'organisme de la fonction publique

➤ Si cet établissement est le seul établissement de l'entreprise (voir notice) ⇒ aller en F5

F1 Quel est le code NAF (ou APE) de l'entreprise ou organisme ?

identique à celui de l'établissement ou

F2 Quel est l'intitulé en clair de son activité principale (si différent de l'établissement) ?

.....

F3 Quel était le nombre de salariés total de l'entreprise ou organisme en France au 31 décembre 2004 ?

Si vous ne savez pas exactement

- de 20 à 49 salariés
- de 50 à 199 salariés
- de 200 à 499 salariés
- de 500 à 1999 salariés
- 2000 salariés et plus

F4 L'entreprise ou organisme de la fonction publique a-t-elle/il d'autres établissements...

a. dans le département ou les départements voisins ?

- Oui
- Non

b. ailleurs en France ?

- Oui
- Non

c. à l'étranger ?

- Oui
- Non

F5 Votre entreprise ou organisme de la fonction publique pratique-t-elle/il une politique systématique d'aides financières ou en nature pour favoriser une mobilité géographique ?

- Oui, pour tous les salariés
- Oui, seulement pour les cadres
- Non, pas d'aides
- Pas de mobilité
- Ne sait pas

➤ Si fonction publique ⇒ aller en G

F6 Cette entreprise... (plusieurs réponses possibles)

- exerce en franchise
- est liée à un groupement (GIE, association d'entreprises, centrale d'achat, concession, agent de marques...) ..
- appartient à un groupe français
- appartient à un groupe international
- est totalement indépendante
- Ne sait pas

F7 Depuis combien d'années l'entreprise a-t-elle été créée ? (création historique)

- 3 ans ou moins
- 4 à 10 ans
- 11 à 20 ans
- plus de 20 ans
- Ne sait pas

F8 Quel était le chiffre d'affaires de l'entreprise en 2004 (en millions d'Euros HT) ?

- Moins de 0,2
- De 0,2 à moins de 0,5
- De 0,5 à moins de 1
- De 1 à moins de 5
- De 5 à moins de 20
- De 20 à moins de 50
- De 50 à moins de 200
- 200 ou plus
- Sans objet

F9 Quelle était la masse salariale brute de l'entreprise au 31 décembre 2004 ?

euros

Annexe J :

LETTRES-AVIS ET DE RELANCE
Volet employeurs

Le directeur de l'Ined

XXX
Direction de l'établissement/Direction du personnel
XXX«CADR»
XXX
«DIST_SP»Paris, le 11 mars 2005

Objet : enquête « Familles et Employeurs »

Madame, Monsieur le directeur de l'établissement,

L'Institut national d'études démographiques (INED) réalise, en collaboration avec l'INSEE, une enquête sur les relations entre la vie familiale et la vie professionnelle auprès des salariés et de leur employeur. Votre établissement a été sélectionné car l'un de vos salariés a été enquêté préalablement par l'INSEE.

Cette enquête novatrice traite des questions suivantes : Quels sont les besoins et les contraintes des employeurs et des salariés concernant la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale ou privée ? Comment les situations familiales des salariés sont-elles prises en compte sur le lieu de travail ? Comment jouent-elles sur l'organisation du travail ?

Le point de vue des employeurs est indispensable pour répondre à ces questions. C'est pourquoi nous sollicitons votre participation pour remplir le questionnaire ci-joint, qui vise à collecter des informations sur votre établissement, notamment la gestion du personnel, l'organisation du travail et la structure des effectifs. Sachant combien votre temps est précieux, nous avons cherché à construire un questionnaire permettant une réponse aussi rapide que possible. Vous pouvez faire appel ponctuellement à d'autres personnes de votre établissement pour répondre, si certaines informations demandées relèvent d'autres services que le vôtre.

Conformément à la loi, les données concernant votre établissement resteront strictement anonymes et confidentielles.

Merci de bien vouloir répondre à ce questionnaire **avant le 29 mars 2005**. Pour cela, vous pouvez soit renvoyer le questionnaire papier dans l'enveloppe T ci-jointe, soit répondre directement sur Internet en vous connectant à l'adresse : **www-efe.ined.fr**. Afin de garantir la confidentialité de cette réponse, vous devrez donner les informations suivantes :

Identifiant : «**LOGIN**»

Mot de passe : «**PASSWORDS**»

Pour toute information complémentaire nous vous invitons à contacter les responsables de l'enquête aux numéros suivants : 01 56 06 22 94, 01 56 06 22 74 ou 01 56 06 21 30.

En vous remerciant vivement de la contribution que vous voudrez bien apporter à cette enquête, je vous adresse, Madame, Monsieur, l'assurance de ma meilleure considération.



François HERAN

PJ : Questionnaire, plaquette de présentation de l'enquête, notice explicative et enveloppe T

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'**intérêt général et de qualité statistique**, est **obligatoire**, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n°2005X019AU du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2005.
Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'INED.
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INED.

Le directeur de l'Ined

XXX

Direction de l'établissement/Direction de l'établissement

XXX

XXX

Paris, le 30 mars 2005

Objet : enquête de l'Ined et de l'Insee : « Familles et Employeurs »

Madame, Monsieur le directeur de l'établissement,

Vous avez reçu il y a deux semaines le questionnaire de l'enquête « Familles et Employeurs » qui porte sur les relations entre la vie familiale et la vie professionnelle. Votre réponse, attendue pour le 29 mars, ne nous est pas parvenue à ce jour. Si vous venez de renvoyer ce questionnaire, je vous en remercie, et vous demande de ne pas tenir compte de ce courrier.

Je suis conscient que répondre à ce questionnaire peut vous demander un certain temps dans un emploi du temps déjà chargé. Je me permets cependant d'insister sur le fait que chaque établissement est particulier, et que l'enquête doit refléter cette diversité. Vous comprendrez que limiter cette enquête aux seuls établissements facilement disponibles pourrait fausser les résultats.

Le Conseil National de l'Information Statistique, qui regroupe des représentants des organisations professionnelles, des syndicats, des élus et des universités a donné à cette enquête le label d'intérêt général et l'a rendue obligatoire. Cela garantit que votre réponse améliorera la connaissance publique sur un thème jusqu'à présent peu exploré du point de vue des employeurs, bien que central pour notre société.

Comme la loi nous en fait la plus stricte obligation, je vous renouvelle l'assurance que vos réponses resteront strictement anonymes et confidentielles.

Deux moyens sont à votre disposition pour répondre à cette enquête : vous pouvez soit remplir le questionnaire papier envoyé par l'INED, soit y répondre très simplement en ligne, en vous connectant à l'adresse : www-efe.ined.fr. Si vous choisissez cette dernière option, il vous sera demandé, afin de garantir la confidentialité de votre réponse, de donner les informations suivantes :

Identifiant : «**login**»

Mot de passe : «**passw**»

Enfin, les responsables de l'enquête sont prêts à répondre à toute interrogation de votre part, vous pouvez les contacter aux numéros suivants : 01 56 06 22 74 - 01 56 06 21 30 ou 01 56 06 22 94.

J'espère que ce courrier vous aura convaincu de l'importance de votre participation ; je vous serais reconnaissant de nous retourner ce questionnaire **avant le vendredi 8 avril 2005**.

En vous remerciant vivement de votre collaboration, je vous adresse, Madame, Monsieur, l'assurance de ma meilleure considération.



François HERAN

P.S. Si vous ne disposez plus du questionnaire, vous pouvez nous le demander par téléphone ou bien le télécharger en version PDF à l'adresse : www-efe.ined.fr.

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n°2005X019AU du Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2005.
Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'INED.
La loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INED.

Annexe K :

**PLAQUETTE DE PRESENTATION
Volet employeurs**

Comment votre établissement a-t-il été choisi ?

Près de 10 000 personnes ont été enquêtées par l'INSEE entre novembre 2004 et mars 2005. Nous interrogeons ensuite l'établissement des salariés enquêtés. Environ 4600 établissements participent à cette enquête sur toute la France.

La confidentialité de votre réponse

Bien sûr, conformément à la loi, les données concernant votre établissement resteront strictement anonymes et confidentielles. Les coordonnées personnelles demandées en fin de questionnaire ne serviront qu'à vous envoyer les résultats ou éventuellement vous recontacter, si vous l'autorisez. En aucun cas, ces données ne seront diffusées à des tiers.

Les missions de l'Ined

L'Institut national d'études démographiques est un organisme de recherche public qui étudie les populations de la France et des pays étrangers. Les phénomènes étudiés sont simples et universels : la naissance, les unions, l'emploi, les migrations, la mort...

L'Ined analyse les données d'enquêtes, de recensement ou d'état civil fournies par l'Insee. Il produit aussi ses propres données, en s'associant à l'Insee pour la réalisation d'enquêtes de grande envergure.

L'Ined assure l'information du public sur les questions démographiques, notamment en publiant son bulletin mensuel « Population et sociétés ».

Ined – 133, boulevard Davout
75980 Paris Cedex 20
Tél.: 33 (0)1 56 06 20 00
<http://www.ined.fr>

Les missions de l'Insee

L'Institut national de la Statistique et des Etudes Economiques est un organisme public chargé de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique à caractère économique, démographique ou social.

Les études de l'Insee intéressent un large public. Chaque année, 250 000 questions sont adressées à l'Insee ; elles émanent d'horizons les plus divers : journalistes, entreprises, enseignants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, administrations, associations ou particuliers.

Insee – 18, boulevard Adolphe Pinard
75675 Paris Cedex 14
Tél. : 33 (0)1 41 17 66 11
<http://www.insee.fr/>



Enquête

**Familiales
et
employeurs**

**Votre établissement a été sélectionné
pour participer à une enquête de l'INED
en collaboration avec l'INSEE**

Pour en savoir plus...

Nous vous remercions de votre participation !

- *Comment les situations familiales des salariés sont-elles gérées dans les établissements ?*
- *Quels sont les besoins et les contraintes des employeurs ?*
- *La prise en compte des contraintes familiales des salariés dans l'établissement permet-elle de diminuer l'absentéisme ? D'améliorer la productivité ? De fidéliser des salariés ?*
- *Quelles entreprises bénéficient des mesures récentes de politiques publiques, comme le « crédit d'impôts famille » ?*

Voici quelques exemples de questions auxquelles cette enquête sur la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale permettra de répondre. Il s'agit par conséquent de mieux connaître vos pratiques dans ce domaine.

C'est une enquête novatrice, par son thème, mais aussi parce qu'elle interroge à la fois les salariés et leurs employeurs. C'est pourquoi chaque réponse compte, et est cruciale pour faire avancer la connaissance des entreprises et l'action publique sur le sujet.

Qui a conçu le questionnaire ?

Un groupe de pilotage réunissant l'Ined, l'Insee, la Cnaf, des chercheurs spécialistes du sujet, plusieurs Ministères (emploi, santé et protection sociale, industrie, fonction publique) et organisations professionnelles (CGPME, MEDEF, CCI, CFDT, CGT).

Qui doit répondre au questionnaire ?

Le service du personnel (DRH) ou à défaut, le responsable de l'établissement. Cette enquête concerne l'organisation du travail au quotidien, donc **l'établissement**, même si les décisions ne sont pas toujours prises à ce niveau. Vous ne devez donc pas transmettre le questionnaire à votre siège ou à un autre établissement.

Deux moyens pour répondre

Deux moyens sont à votre disposition : vous pouvez remplir le **questionnaire papier** joint, ou y répondre sur un site **Internet** sécurisé grâce à votre identifiant et votre mot de passe figurant dans le courrier accompagnant le questionnaire.

Une enquête obligatoire

Le Conseil National de l'Information Statistique, au sein duquel siègent les organisations professionnelles, a attribué à l'enquête l'avis d'opportunité, le label d'intérêt général et le caractère obligatoire.

Les données figurant dans le questionnaire sont des données essentielles, indispensables à la collectivité et ne sont pas disponibles ailleurs. Nous nous engageons à vous communiquer, dès leur parution, les premiers résultats de l'enquête.

Vous n'avez pas le temps de répondre aux enquêtes ?

Ce questionnaire a été conçu de façon à vous prendre un minimum de temps ; seules les informations essentielles vous sont demandées (conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée, mode d'organisation du travail, structure des effectifs de votre établissement).

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions ou vous aider à remplir le questionnaire.

Cela concerne-t-il tous les secteurs d'activité ? Le public comme le privé ?

Chaque secteur d'activité est particulier : tenir compte de cette diversité est essentiel pour la représentativité de l'enquête.

C'est une des rares enquêtes qui concerne tous les employeurs, publics comme privés. Elle donnera par exemple des résultats sur les modes d'organisation du travail des entreprises, des commerces, des associations, des mairies, des lycées.

Vous pensez que votre établissement est trop particulier ?

Justement, si votre établissement est spécifique, et ne vous paraît pas représentatif de votre secteur, il est important de répondre pour tenir compte de la diversité des modes de gestion des ressources humaines en France.

Annexe L :

CONSIGNES DU VOLET EMPLOYEURS



Notice explicative de l'enquête Familles et employeurs

Remarques générales :

Afin de faciliter l'exploitation de votre questionnaire, merci de remplir le questionnaire le plus lisiblement possible, de cocher dans les cases à remplir et de ne pas dépasser les zones prévues.

Si vous ne connaissez pas la réponse, noter NSP plutôt que de passer la question. Lorsqu'un effectif demandé est nul, noter 0.

Question 4.

Font partie du « secteur public ou nationalisé » les entreprises chargées de la gestion d'un service public (SNCF, La Poste, EDF, GDF, société d'autoroutes, de transport scolaire...). Y Appartiennent également :

- les entreprises dans lesquelles l'Etat détient directement et majoritairement le contrôle des organes délibérants (GIAT industries, Air France, Banque de France,...) ;
- les entreprises dans lesquelles l'Etat détient une participation directe mais non majoritaire, conjointement avec d'autres organismes du secteur public (Dassault Aviation)
- les filiales d'entreprises publiques (Arianespace, Framatome).

Question B10

Depuis le 1er janvier 2002, tous les pères ont droit à un congé paternité de 11 jours consécutifs (18 jours en cas de naissances multiples) dans les 4 mois qui suivent la naissance de leur enfant.

Question B11

L'indemnité journalière versée pendant le congé de paternité répond aux mêmes critères que l'indemnité journalière versée aux mères pendant leur congé de maternité. En cas de salaire dépassant le plafond de la sécurité sociale (2 516 euros € au 1/01/2005), l'employeur peut verser une indemnisation complémentaire.

Question C12

Le crédit d'impôt "famille" en faveur des entreprises a été mis en place à partir du 1er janvier 2004. Cette incitation fiscale est destinée aux entreprises s'impliquant dans la politique familiale.

Quatre catégories de dépenses sont éligibles à ce crédit d'impôt famille :

- les dépenses ayant pour objet de financer la création et le fonctionnement de « crèches » et « halte-garderies » assurant l'accueil des enfants de moins de trois ans des salariés de l'entreprise ;
- les dépenses de formation engagées en faveur des salariés de l'entreprise bénéficiant d'un congé parental d'éducation ;
- les rémunérations versées par l'entreprise à ses salariés bénéficiant d'un congé de paternité, de maternité, parental d'éducation ou « pour enfant malade » ;
- les dépenses visant à indemniser les salariés de l'entreprise qui ont dû engager des frais exceptionnels de garde d'enfants à la suite d'une obligation professionnelle imprévisible survenant en dehors des horaires habituels de travail.

Le crédit d'impôt famille est égal à 25 % du montant des dépenses éligibles. Il est plafonné à 500 000 € par an et par entreprise.

Pour plus d'informations : <http://alize.finances.gouv.fr/dgiboi/boi2004/4FEPUB/textes/4a1104/4a1104.pdf>

Filtre de la **Partie D** et de la **Partie F**

Vous êtes un établissement du secteur privé :

Ne pas compter les annexes comme des établissements à part entière.

Vous êtes un établissement de la fonction publique :

Si un établissement de l'organisme dépend totalement d'un autre établissement (par exemple lycée annexe, piscine municipale, annexe de préfecture), on considère que l'établissement n'est pas le « *seul organisme de la fonction publique* ». Sont par exemple considérés comme seul organisme un hôpital de l'AP, une école, un musée, une trésorerie, etc.

Question **E11**

Compter le nombre total de personnes et non les effectifs en équivalent temps plein au 31 décembre 2004.

Vous êtes un établissement du secteur privé :

Sont comptées dans les effectifs de l'établissement : les personnes en congé parental, en CDD, en Contrat initiative emploi (CIE), en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation, en Contrat jeune en entreprise, en Contrat de qualification, en Contrat d'orientation, en Contrat d'adaptation contrat d'apprentissage

Pour le privé non lucratif on compte aussi les Contrat emploi solidarité (CES) , Contrat emploi consolidé (CEC), emplois jeunes, contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS).

Ne sont pas comptés dans les effectifs de l'établissement : les intérimaires et stagiaires, même si ils sont en Action de formation préalable à l'embauche (AFPE) ou en Stage d'accès à l'entreprise (SAE).

Vous êtes un établissement du secteur public :

Sont comptés dans les effectifs de l'établissement : les fonctionnaires stagiaires, les personnes en congé parental, les agents publics non titulaires sous contrat de droit public (agents contractuels), les auxiliaires, les emplois de cabinet, les Contrat emploi solidarité (CES), les Contrat emploi consolidé (CEC), les emplois jeunes, les contrats d'apprentissage.

Ne sont pas comptés dans les effectifs de l'établissement : les vacataires (mensuels et horaires), stagiaires.

Question **E13**

- les cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
- les ingénieurs, cadres techniques d'entreprise
- les professions supérieures de la santé (dentistes, médecins, pharmaciens, ...)
- les professions d'expertise en conseil de niveau ingénieur ou cadre (expert comptable, architecte...)
- les professions juridiques (avocats, notaire, magistrats,...)
- les professions de l'information de l'art et du spectacle (journalistes, artistes, bibliothécaire)
- les professeurs et professions scientifiques (enseignants du secondaire, les chercheurs).

Vous êtes un établissement du secteur public :

Catégories A : Emplois de direction, de conception et d'encadrement. Cela comprend par exemple dans les corps à vocation administrative, les administrateurs civils, les attachés, dans les corps à vocation technique, les ingénieurs des travaux publics, les ingénieurs des mines. Cela comprend aussi les professeurs certifiés ou agrégés, les inspecteurs des Impôts, les commissaires de police, les conservateurs du patrimoine...

Question **E18**

Vous êtes un établissement du secteur privé :

Les « non cadres » sont tous les salariés non comptés en **E13**.

Vous êtes un établissement du secteur public :

Catégories B : Emplois d'application et de rédaction. Cela comprend par exemple dans les corps à vocation administrative, les secrétaires administratifs ; dans les corps à vocation technique, les techniciens de laboratoire, les techniciens de la météorologie. Cela comprend aussi les officiers de police, contrôleurs du Trésor...

Catégories C : Emplois d'exécution. Cela comprend par exemple dans les corps à vocation administrative, les agents et adjoints administratifs ; dans les corps à vocation technique, les ouvriers professionnels, les agents des services techniques, les surveillants de l'administration pénitentiaire...

Documents de Travail

Ces fascicules vous seront adressés sur simple demande à l'auteur :
Institut national d'études démographiques, 133, bd Davout, 75980 PARIS Cedex 20
Tél : (33) 01 56 06 20 86 Fax : (33) 01 56 06 21 99

- N° 144. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER et Pascal SEBILLE, Modifications to the Generations and Gender Surveys questionnaire in France (wave 1) 192 p.
- N° 143. – Ariane PAILHÉ et Anne SOLAZ, *L'enquête Familles et employeurs. Protocole d'une double enquête et bilan de collecte*, 180 p.
- N° 142. – Annie BACHELOT et Jacques de MOUZON, *Données de l'enquête « Caractéristiques des couples demandant une fécondation in vitro en France »*, 2007, 44 p.
- N° 141. – Olivia EKERT-JAFFÉ, Shoshana GROSSBARD et Rémi MOUGIN, *Economic Analysis of the Childbearing Decision*, 2007, 108 p.
- N° 140. – Véronique HERTRICH and Marie LESCLINGAND, *Transition to adulthood and gender: changes in rural Mali*
- N° 139. – Patrick SIMON et Martin CLÉMENT, *Rapport de l'enquête « Mesure de la diversité ». Une enquête expérimentale pour caractériser l'origine*, 2006, 86 p.
- N° 138. – Magali BARBIERI, Alfred NIZARD et Laurent TOULEMON, *Écart de température et mortalité en France*, 2006, 80 p.
- N° 137. – Jean-Louis PAN KE SHON, *Mobilités internes différentielles en quartiers sensibles et ségrégation*, 2006, 42 p.
- N° 136. – Francisco MUNOZ-PEREZ, Sophie PENNEC, avec la collaboration de Geneviève Houriet Segard, *Évolution future de la population des magistrats et perspectives de carrière, 2001-2040*, 2006, XXX + 114 p.
- N° 135. – Alexandre DJIRIKIAN et Valérie LAFLAMME, sous la direction de Maryse MARPSAT *Les formes marginales de logement. Étude bibliographique et méthodologique de la prise en compte du logement non ordinaire*, 2006, 240 p.
- N° 134. – Catherine BONVALET et Éva LELIÈVRE, *Publications choisies autour de l'enquête « Biographies et entourage »*, 2006, 134 p.
- N° 133. – Arnaud RÉGNIER-LOILIER, *Présentation, questionnaire et documentation de l'« Étude des relations familiales et intergénérationnelles » (Erfi). Version française de l'enquête « Generations and Gender Survey » (GGS)*, 2006, 238 p.
- N° 132. – Lucie BONNET et Louis BERTRAND (sous la direction de), *Mobilités, habitat et identités*, Actes de la journée d'étude « Jeunes chercheurs ». Le logement et l'habitat comme objet de recherche. Atelier 3, 2005, 92 p.
- N° 131. – Isabelle FRECHON et Catherine Villeneuve-Gokalp, *Étude sur l'adoption*, 2005, 64 p.
- N° 130. – Dominique MEURS, Ariane PAIHLÉ et Patrick SIMON, *Mobilité intergénérationnelle et persistance des inégalités. L'accès à l'emploi des immigrés et de leurs descendants en France*, 2005, 36 p.
- N° 129. – Magali MAZUY, Nicolas RAZAFINDRATSIMA, Élise de LA ROCHEBROCHARD, *Déperdition dans l'enquête "Intentions de fécondité"*, 2005, 36 p.
- N° 128. – Laure MOGUEROU et Magali BARBIERI, *Population et pauvreté en Afrique. Neuf communications présentées à la IV^e Conférence africaine sur la population*, Tunis, Tunisie, 8-12 décembre 2003, 2005, 184 p.
- N° 127. – Jean-Louis PAN KÉ SHON, *Les sources de la mobilité résidentielle Modifications intervenues sur les grandes sources de données dans l'étude des migrations*, 2005, 30 p.

- N° 126. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *L'impact des réformes de 1993 et de 2003 sur les retraites. Une analyse à l'aide du modèle de microsimulation Artémis*, 2005, 28 p.
- N° 125. – Kees WAALDIJK (ed), *More or less together: levels of legal consequences of marriage, cohabitation and registered partnership for different-sex and same-sex partners: a comparative study of nine European countries*, 2005, 192 p. (s'adresser à Marie DIGOIX)
- N° 124. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (eds), *Same-sex couples, same-sex partnerships, and homosexual marriages: A Focus on cross-national differentials*, 2004, 304 p.
- N° 123. – Marie DIGOIX et Patrick FESTY (sous la dir.), *Séminaire "Comparaisons européennes", années 2001-2002*, 2004, 220 p.
- N° 122. – Emmanuelle GUYAVARCH et Gilles PISON, *Les balbutiements de la contraception en Afrique Au Sud du Sahara*, septembre 2004, 48 p.
- N° 121. – Maryse JASPARD et Stéphanie CONDON, *Genre, violences sexuelles et justice. Actes de la journée-séminaire du 20 juin 2003*, 2004, 135p.
- N° 120. – Laurent TOULEMON et Magali MAZUY, *Comment prendre en compte l'âge à l'arrivée et la durée de séjour en France dans la mesure de la fécondité des immigrants ?*, 2004, 34 p.
- N° 119. – Céline CLÉMENT et Bénédicte GASTINEAU (coord.), *Démographie et sociétés. Colloque international « Jeunes Chercheurs », Cerpos-Université Paris X-Nanterre, 1^{er} et 2 octobre 2002*, 2003, 350 p.
- N° 118. – Monique BERTRAND, Véronique DUPONT et France GUERIN-PACE (sous la dir.), *Espaces de vie. Une revue des concepts et des applications*, 2003, 188 p.
- N° 117. – Stéphanie CONDON et Armelle ANDRO, *Questions de genre en démographie. Actes de la journée du 22 juin 2001*, 2003, 128 p.
- N° 116. – Maryse JASPARD et l'équipe Enveff, *Le questionnaire de l'enquête Enveff. Enquête nationale sur les violences envers les femmes en France*, 2003, 10 + 88 p.
- N° 115. – Zahia OUADAH-BEDIDI et Jacques VALLIN, *Disparités régionales de l'écart d'âge entre conjoints en Algérie. Évolution depuis 1966*, 2003, 32 p.
- N° 114. – Magali MAZUY, *Situations familiales et fécondité selon le milieu social. Résultats à partir de l'enquête EHF de 1999*, 2002, 60 p.
- N° 113. – Jean-Paul SARDON, *Fécondité et transition en Europe centrale et orientale*, 2002, 38 p.
- N° 112. – Thérèse LOCOH, *Deux études sur la fécondité en Afrique : 1) Structures familiales et évolutions de la fécondité dans les pays à fécondité intermédiaire d'Afrique de l'Ouest ; 2) Baisse de la fécondité et mutations familiales en Afrique sub-saharienne*, 2002, 24 p. et 30 p.
- N° 111. – Thierry DEBRAND et Anne-Gisèle PRIVAT, *Individual real wages over business cycle: The impact of macroeconomic variations on individual careers and implications concerning retirement pensions*, 2002, 38 p.
- N° 110. – Recueil préparé par Amandine LEBUGLE et Jacques VALLIN, *Sur le chemin de la transition. Onze communications présentées au XXIV^e Congrès général de la population à Salvador de Bahia, Brésil, août 2001*, 2002, 234 p.
- N° 109. – Éric BRIAN, Jean-Marc ROHRBASSER, Christine THÉRÉ, Jacques VÉRON (intervenants et organisateurs), *La durée de vie : histoire et calcul. Séminaire de la valorisation de la recherche*, 7 février 2000 (s'adresser à Céline PERREL), 2002, 70 p.
- N° 108. – France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Montée de l'espérance de vie et concentration des âges au décès*, 2002, 20 p.
- N° 107. – Alexandre AVDEEV, *La mortalité infantile en Russie et en URSS: éléments pour un état des recherches*, 2002, 48 p.
- N° 106. – Isabelle ATTANÉ (organisatrice), *La Chine en transition : questions de population, questions de société. Séminaire de la valorisation de la recherche*, 31 janvier et 1^{er} février 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2002, 46 p.

- N° 105.– A. AVDEEV, J. BELLENGER, A. BLUM, P. FESTY, A. PAILHE, C. GOUSSEFF, C. LEFÈVRE, A. MONNIER, J.-C. SEBAG, J. VALLIN (intervenants et organisateurs), *La société russe depuis la perestroïka : rupture, crise ou continuité?* Séminaire de la valorisation de la recherche, 1^{er} mars 2001 (s'adresser à Céline PERREL), 2001, 124 p.
- N° 104.– Jacques VÉRON, Sophie PENNEC, Jacques LÉGARÉ, Marie DIGOIX (éds), *Le contrat social à l'épreuve des changements démographiques ~ The Social Contract in the Face of Demographic Change*, Actes des 2^e Rencontres Sauvy, 2001, 386 p.
- N° 103.– Gilles PISON, Alexis GABADINHO, Catherine ENEL, *Mlomp (Sénégal). Niveaux et tendances démographiques; 1985-2000*, 2001, 182 p.
- N° 102.– *La famille en A.O.F. et la condition de la femme*. Rapport présenté au Gouverneur général de l'A.O.F. par Denise SAVINEAU (1938). Introduction de Pascale Barthélémy, 2001, XXII-222 p.
- N° 101.– Jean-Paul SARDON, *La fécondité dans les Balkans*, 2001, 88 p.
- N° 100.– Jean-Paul SARDON, *L'évolution récente de la fécondité en Europe du Sud*, 26 p.
- N° 99.– S. JUSTEAU, J.H. KALTENBACH, D. LAPEYRONNIE, S. ROCHÉ, J.C. SEBAG, X. THIERRY ET M. TRIBALAT (intervenants et organisateurs), *L'immigration et ses amalgames*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 24 mai 2000 (s'adresser à Céline PERREL), 2001, 94 p.
- N° 98.– Juliette HALIFAX, *L'insertion sociale des enfants adoptés. Résultats de l'enquête "Adoption internationale et insertion sociale", 2000 (Ined – Les Amis des enfants du monde)*, 2001, 58 p.
- N° 97.– Michèle TRIBALAT, *Modéliser, pour quoi faire?* 2001, 10 p.
- N° 96.– O. EKERT-JAFFÉ, H. LERIDON, S. PENNEC, I. THÉRY, L. TOULEMON et J.-C. SEBAG (intervenants et organisateurs), *Évolution de la structure familiale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 28 juin 2000 (s'adresser à Céline PERREL), 2001, 110 p.
- N° 95.– A. ANDRO, A. LEBUGLE, M. LESCLINGAND, T. LOCOH, M. MOUVAGHA-SOW, Z. OUADAH-BEDIDI, J. VALLIN, C. VANDERMEERSCH, J. VÉRON, *Genre et développement. Huit communications présentées à la Chaire Quetelet 2000*, 2001, 158 p.
- N° 94.– C. BONVALET, C. CLÉMENT, D. MAISON, L. ORTALDA et T. VICHNEVSKAIA, *Réseaux de sociabilité et d'entraide au sein de la parenté : Six contributions*, 2001, 110 p.
- N° 93.– Magali MAZUY et Laurent TOULEMON, *Étude de l'histoire familiale. Premiers résultats de l'enquête en ménages*, 2001, 100 p.
- N° 92.– *Politiques sociales en France et en Russie*, INED/IPSEP, 2001, 246 p.
- N° 91.– Françoise MOREAU, *Commerce des données sur la population et libertés individuelles*, 2001, 20 p. + Annexes.
- N° 90.– Youssef COURBAGE, Sergio DELLAPERGOLA, Alain DIECKHOFF, Philippe FARGUES, Emile MALET, Elias SANBAR et Jean-Claude SEBAG (intervenants et organisateurs), *L'arrière-plan démographique de l'explosion de violence en Israël-Palestine*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 30 novembre 2000 (s'adresser à Céline PERREL), 2000, 106 p.
- N° 89.– Bénédicte GASTINEAU et Elisabete de CARVALHO (coordonné par), *Démographie: nouveaux champs, nouvelles recherches*, 2000, 380 p.
- N° 88.– Gil BELLIS, Jean-Noël BIRABEN, Marie-Hélène CAZES et Marc de BRAEKELEER (modérateur et intervenants), *Génétique et populations*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 26 janvier 2000 (s'adresser à Céline PERREL), 2000, 96 p.
- N° 87.– Jean-Marie FIRDION, Maryse MARPSAT et Gérard MAUGER (intervenants), *Étude des sans-domicile: le cas de Paris et de l'Île-de-France*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 19 avril 2000 (s'adresser à Céline PERREL), 2000, 90 p.
- N° 86.– François HÉRAN et Jean-Claude SEBAG (responsables modérateurs), *L'utilisation des sources administratives en démographie, sociologie et statistique sociale*. Séminaire de la valorisation de la recherche, 20 septembre 2000 (s'adresser à Céline PERREL), 2000, 170 p.

- N° 85.– Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. II. Genre, population et développement*, 2000, 200 p.
- N° 84.– Michel BOZON et Thérèse LOCOH (sous la dir.), *Rapports de genre et questions de population. I. Genre et population, France 2000*, 2000, 260 p.
- N° 83.– Stéphanie CONDON, Michel BOZON et Thérèse LOCOH, *Démographie, sexe et genre: bilan et perspectives*, 2000, 100 p.
- N° 82.– Olivia EKERT-JAFFE et Anne SOLAZ, *Unemployment and family formation in France*, 2000, 26 p.
- N° 81.– Jean-Marie FIRDION, *L'étude des jeunes sans domicile dans les pays occidentaux : état des lieux*, 1999, 28 p.
- N° 80.– *Age, génération et activité : vers un nouveau contrat social ? / Age, cohort and activity: A new "social contract"?*, Actes des 1^{ères} rencontres Sauvy (s'adresser à Marie DIGOIX), 1999, 314 p.
- N° 79.– Maryse MARPSAT, *Les apports réciproques des méthodes quantitatives et qualitatives : la cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile*, 1999, 24 p.
- N° 78.– *Les populations du monde, le monde des populations. La place de l'expert en sciences sociales dans le débat public*, Actes de la Table ronde pour l'inauguration de l'Ined (s'adresser à Céline PERREL), 1999, 54 p.
- N° 77.– Isabelle SÉGUY, Fabienne LE SAGER, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive des données informatiques*, 1999, 156 p.
- N° 76.– I. SÉGUY, H. COLENÇON et C. MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive de la partie nominative*, 1999, 120 p.
- N° 75.– Anne-Claude LE VOYER (s'adresser à H. LERIDON), *Les processus menant au désir d'enfant en France*, 1999, 200 p.
- N° 74.– Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Le rôle des vaccinations dans la baisse de la mortalité*, 1999, 20 p.
- N° 73.– ZARCA, *Comment passer d'un échantillon de ménages à un échantillon de fratries ? Les enquêtes «Réseaux familiaux» de 1976, «Proches et parents» de 1990 et le calcul d'un coefficient de pondération*, 1999, 20 p.
- N° 72.– Catherine BONVALET, *Famille-logement. Identité statistique ou enjeu politique?* 1998, 262 p.
- N° 71.– Denise ARBONVILLE, *Normalisation de l'habitat et accès au logement. Une étude statistique de l'évolution du parc "social de fait" de 1984 à 1992*, 1998, 36 p.
- N° 70.– *Famille, activité, vieillissement : générations et solidarités*. Bibliographie préparée par le Centre de Documentation de l'Ined, 1998, 44 p.
- N° 69.– XXIII^e Congrès général de la population, Beijing, Chine, 11-17 octobre 1997:
A) *Contribution des chercheurs de l'Ined au Congrès*, 1997, 178 p.
B) *Participation of Ined Researchers in the Conference*, 1997, 180 p.
- N° 68.– France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité aux âges élevés en France depuis 1950*, 1998, 42 p.
- N° 67.– Isabelle SEGUY, *Enquête Jean-Noël Biraben «La population de la France de 1500 à 1700». Répertoire des sources numériques*, 1998, 36 p.
- N° 66.– Alain BLUM, *I. Statistique, démographie et politique. II. Deux études sur l'histoire de la statistique et de la statistique démographique en URSS (1920-1939)*, 1998, 92 p.
- N° 65.– Annie LABOURIE-RACAPÉ et Thérèse LOCOH, *Genre et démographie : nouvelles problématiques ou effet de mode ?* 1998, 27 p.
- N° 64.– C. BONVALET, A. GOTMAN et Y. GRAFMEYER (éds), et I. Bertaux-Viame, D. Maison et L. Ortalda, *Proches et parents : l'aménagement des territoires*, 1997.
- N° 63.– Corinne BENVENISTE et Benoît RIANDEY, *Les exclus du logement : connaître et agir*, 1997, 20 p.
- N° 62.– Sylvia T. WARGON (s'adresser à L. ROUSSEL), *La démographie au Canada, 1945-1995*, 1997, 40 p.

- N° 61.– Claude RENARD, *Enquête Louis Henry. Bibliographie de l'enquête*, 1997, 82 p.
- N° 60.– H. AGHA, J.C. CHASTELAND, Y. COURBAGE, M. LADIER-FOULADI, A.H. MEHRYAR, *Famille et fécondité à Shiraz (1996)*, 1997, 60 p.
- N° 59.– Catherine BONVALET, Dominique MAISON et Laurent ORTALDA, *Analyse textuelle des entretiens «Proches et Parents»*, 1997, 32 p.
- N° 58.– B. BACCAÏNI, M. BARBIERI, S. CONDON et M. DIGOIX (éds), *Questions de population. Actes du Colloque Jeunes Chercheurs:*
I. Mesures démographiques dans des petites populations, 1997, 50 p.
II. Nuptialité – fécondité – reproduction, 1997, 120 p.
III. Histoire des populations, 1997, 90 p.
IV. Économie et emploi, 1997, 50 p.
V. Vieillesse – retraite, 1997, 66 p.
VI. Famille, 1997, 128 p.
VII. Santé – mortalité, 1997, 136 p.
VIII. Population et espace, 1997, 120 p.
IX. Migration – intégration, 1997, 96 p.
- N° 57.– Isabelle SÉGUY et Corinne MÉRIC, *Enquête Louis Henry. Notice descriptive non nominative*, 1997, 106 p.
- N° 56.– Máire Ní BHROLCHÁIN and Laurent TOULEMON, *Exploratory analysis of demographic data using graphical methods*, 1996, 50 p.
- N° 55.– Laurent TOULEMON et Catherine de GUIBERT-LANTOINE, *Enquêtes sur la fécondité et la famille dans les pays de l'Europe (régions ECE des Nations unies). Résultats de l'enquête française*, 1996, 84 p.
- N° 54.– G. BALLAND, G. BELLIS, M. DE BRAEKELEER, F. DEPOID, M. LEFEBVRE, I. SEGUY, *Généalogies et reconstitutions de familles. Analyse des besoins*, 1996, 44 p.
- N° 53.– Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Comment suivre l'évolution de la mortalité par cause malgré les discontinuités de la statistique ? Le cas de la France de 1925 à 1993*, 1996, 46p .
- N° 52.– Catherine BONVALET et Eva LELIÈVRE, *La notion d'entourage, un outil pour l'analyse de l'évolution des réseaux individuels*, 1996, 18 p.
- N° 51.– Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *La mortalité a-t-elle vraiment augmenté brutalement entre 1991 et 1995?* 1996, 80 p.
- N° 50.– France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV, Véronique HERTRICH et Jacques VALLIN, *Tendances récentes de la mortalité par cause en Russie, 1965-1993*, 1995, 70 p.
Avec, en supplément, 1 volume d'Annexes de 384 p.
- N° 49.– Jacques VALLIN, *Espérance de vie : quelle quantité pour quelle qualité de vie ?* 1995, 24 p.
- N° 48.– François HÉRAN, *Figures et légendes de la parenté:*
I. Variations sur les figures élémentaires, 1995, 114 p.
II. La modélisation de l'écart d'âge et la relation groupe/individu, 1995, 84 p.
III. Trois études de cas sur l'écart d'âge: Touaregs, Alyawara, Warlpiri, 1995, 102 p.
IV. Le roulement des alliances, 1995, 60 p.
V. Petite géométrie fractale de la parenté, 1995, 42 p.
VI. Arbor juris. Logique des figures de parenté au Moyen Age, 1996, 62 p.
VII. De Granet à Lévi-Strauss, 1996, 162 p.
VIII. Les vies parallèles. Une analyse de la co-alliance chez les Etoro de Nouvelle-Guinée, 1996, 80 p.
IX. Ambrym ou l'énigme de la symétrie oblique : histoire d'une controverse, 1996, 136 p.
- N° 47.– Olivia EKERT-JAFFÉ, Denise ARBONVILLE et Jérôme WITWER, *Ce que coûtent les jeunes de 18 à 25 ans*, 1995, 122 p.
- N° 46.– Laurent TOULEMON, *Régression logistique et régression sur les risques. Deux supports de cours*, 1995, 56 p.

- N° 45.– Graziella CASELLI, France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Le triomphe de la médecine. Évolution de la mortalité en Europe depuis le début de siècle*, 1995, 60 p.
- N° 44.– Magali BARBIERI, Alain BLUM, Elena DOLGIKH, Amon ERGASHEV, *La transition de fécondité en Ouzbékistan*, 1994, 76 p.
- N° 43.– Marc De BRAEKELEER et Gil BELLIS, *Généalogies et reconstitutions de familles en génétique humaine*, 1994, 66 p.
- N° 42.– Serge ADAMETS, Alain BLUM et Serge ZAKHAROV, *Disparités et variabilités des catastrophes démographiques en URSS*, 1994, 100 p.
- N° 41.– Alexandre AVDEEV, Alain BLUM et Irina TROITSKAJA, *L'avortement et la contraception en Russie et dans l'ex-URSS : histoire et présent*, 1993, 74 p.
- N° 40.– Gilles PISON et Annabel DESGREES DU LOU, *Bandafassi (Sénégal) : niveaux et tendances démographiques 1971-1991*, 1993, 40 p.
- N° 39.– Michel Louis LÉVY, *La dynamique des populations humaines*, 1993, 20 p.
- N° 38.– Alain BLUM, *Systèmes démographiques soviétiques*, 1992, 14 + X p.
- N° 37.– Emmanuel LAGARDE, Gilles PISON, Bernard LE GUENNO, Catherine ENEL et Cheikh SECK, *Les facteurs de risque de l'infection à VIH2 dans une région rurale du Sénégal*, 1992, 72 p.
- N° 36.– Annabel DESGREES DU LOU et Gilles PISON, *Les obstacles à la vaccination universelle des enfants des pays en développement. Une étude de cas en zone rurale au Sénégal*, 1992, 26 p.
- N° 35.– France MESLÉ, Vladimir SHKOLNIKOV et Jacques VALLIN, *La mortalité par causes en URSS de 1970 à 1987 : reconstruction de séries statistiques cohérentes*, 1992, 36 p.
- N° 34.– France MESLÉ et Jacques VALLIN, *Évolution de la mortalité par cancer et par maladies cardio-vasculaires en Europe depuis 1950*, 1992, 48 p.
- N° 33.– Didier BLANCHET, *Vieillesse et perspectives des retraites : analyses démographiques*, 1991, 120 p.
- N° 32.– Noël BONNEUIL, *Démographie de la nuptialité au XIX^e siècle*, 1990, 32 p.
- N° 31.– Jean-Paul SARDON, *L'évolution de la fécondité en France depuis un demi-siècle*, 1990, 102 p.
- N° 30.– Benoît RIANDEY, *Répertoire des enquêtes démographiques : bilan pour la France métropolitaine*, 1989, 24 p.
- N° 29.– Thérèse LOCOH, *Changement social et situations matrimoniales : les nouvelles formes d'union à Lomé*, 1989, 44 p.
- N° 28.– Catherine ENEL, Gilles PISON, et Monique LEFEBVRE, *Migrations et évolution de la nuptialité. L'exemple d'un village joola du sud du Sénégal, Mlomp*, 1989, 26 p. (Sénégal) depuis 50 ans, 1^{ère} édition : 1989, 36 p. ; 2^{ème} édition revue et augmentée : 1990, 48 p.
- N° 27.– Nicolas BROUARD, *L'extinction des noms de famille en France : une approche*, 1989, 22 p.
- N° 26.– Gilles PISON, Monique LEFEBVRE, Catherine ENEL et Jean-François TRAPE, *L'influence des changements sanitaires sur l'évolution de la mortalité : le cas de Mlomp*
- N° 25.– Alain BLUM et Philippe FARGUES, *Estimation de la mortalité maternelle dans les pays à données incomplètes. Une application à Bamako (1974-1985) et à d'autres pays en développement*, 1989, 36 p.
- N° 24.– Jacques VALLIN et Graziella CASELLI, *Mortalité et vieillissement de la population*, 1989, 30 p.
- N° 23.– Georges TAPINOS, Didier BLANCHET et Olivia EKERT-JAFFÉ, *Population et demande de changements démographiques, demande et structure de consommation*, 1989, 46 p.
- N° 22.– Benoît RIANDEY, *Un échantillon probabiliste de A à Z : l'exemple de l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris. INED (1986)*, 1989, 12 p.

- N° 21.– Noël BONNEUIL et Philippe FARGUES, *Prévoir les de la mortalité. Chronique des causes de décès à Bamako de 1964 à 1985*, 1989, 44 p.
- N° 20.– France MESLÉ, *Morbidité et causes de décès chez les personnes âgées*, 1988, 18 p.
- N° 19.– Henri LERIDON, *Analyse des biographies matrimoniales dans l'enquête sur les situations familiales*, 1988, 64 p.
- N° 18.– Jacques VALLIN, *La mortalité en Europe de 1720 à 1914 : tendances à long terme et changements de structure par âge et par sexe*, 1988, 40 p.
- N° 17.– Jacques VALLIN, *Évolution sociale et baisse de la mortalité : conquête ou reconquête d'un avantage féminin ?* 1988, 36 p.
- N° 16.– Gérard CALOT et Graziella CASELLI, *La mortalité en Chine d'après le recensement de 1982:*
 I.– *Analyse selon le sexe et l'âge au niveau national et provincial*, 1988, 72 p.
 II.– *Tables de mortalité par province*, 1988, 112 p.
- N° 15.– Peter AABY (s'adresser à J. VALLIN), *Le surpeuplement, un facteur déterminant de la mortalité par rougeole en Afrique*, 1987, 52 p.
- N° 14.– Jacques VALLIN, *Théorie(s) de la baisse de la mortalité et situation africaine*, 1987, 44 p.
- N° 13.– Kuakivi GBENYON et Thérèse LOCOH, *Différences de mortalité selon le sexe, dans l'enfance en Afrique au Sud du Sahara*, 1987, 30 p.
- N° 12.– Philippe FARGUES, *Les saisons et la mortalité urbaine en Afrique. Les décès à Bamako de 1974 à 1985*, 1987, 38 p.
- N° 11.– Gilles PISON, *Les jumeaux en Afrique au Sud du Sahara : fréquence, statut social et mortalité*, 1987, 48 p.
- N° 10.– Philippe FARGUES, *La migration obéit-elle à la conjoncture pétrolière dans le Golfe ? L'exemple du Koweït*, 1987, 30 p.
- N° 9.– Didier BLANCHET, *Deux études sur les relations entre démographie et systèmes de retraite*, 1986, 26 p.
- N° 8.– Didier BLANCHET, *Équilibre malthusien et liaison entre croissances économique et démographique dans les pays en développement : un modèle*, 1986, 20 p.
- N° 7.– Jacques VALLIN, France MESLÉ et Alfred NIZARD, *Reclassement des rubriques de la 8ème révision de la Classification internationale des maladies selon l'étiologie et l'anatomie*, 1986, 56 p.
- N° 6.– Philippe FARGUES, *Un apport potentiel des formations sanitaires pour mesurer la mortalité dans l'enfance en Afrique*, 1986, 34 p.
- N° 5.– Jacques VALLIN et France MESLÉ, *Les causes de décès en France de 1925 à 1978*, 1986, 36 p.
- N° 4.– Graziella CASELLI, Jacques VALLIN, J. VAUPEL et A. YASHIN, *L'évolution de la structure par âge de la mortalité en Italie et en France depuis 1900*, 1986, 28 p.
- N° 3.– Paul PAILLAT, *Le vécu du vieillissement en 1979*, 1981, 114 p.
- N° 2.– Claude LÉVY, *Aspects socio-politiques et démographiques de la planification familiale en France, en Hongrie et en Roumanie*, 1977, 248 p.
- N° 1.– Georges TAPINOS, *Les méthodes d'analyse en démographie économique*, 1976, 288 p.